

ATLAS

DES ÎLES ET ÉTATS DU
PACIFIQUE SUD

Benoît ANTHEMAUME et Joël BONNEMAISON

GIP RECLUS/PUBLISUD

ATLAS DES ILES ET ETATS DU PACIFIQUE SUD



Benoît ANTHEAUME et Joël BONNEMAISON
géographes à l'ORSTOM



GIP RECLUS / PUBLISUD
1988

Atlas des Iles et Etats du Pacifique Sud,

par Benoît ANTHEAUME et Joël BONNEMAISON. Montpellier-Paris,
GIP Reclus-Publisud, 128 pages, 103 cartes. Collection des Atlas RECLUS
ISBN 2 86600 417 13 5
ISBN 2 86912 021 3

Cet atlas a été conçu et rédigé par
Benoît ANTHEAUME et Joël BONNEMAISON,
géographes à l'ORSTOM

avec la collaboration de:

Bryant ALLEN, Research School of Pacific Studies, ANU, Canberra
Emmanuel BALL, CNRS, Montpellier
Jean-François DUPON, ORSTOM, Papeete
Paul GORECKI, James Cook University, Townsville, Australie
Trevor MATHESON, Research School of Pacific Studies, ANU, Canberra
Josée PENOT, University of Hawaii at Manoa, Honolulu
R. Gerard WARD, Research School of Pacific Studies, ANU, Canberra

Benoît ANTHEAUME a assuré les liaisons avec la Maison de la Géographie
de Montpellier et le suivi de la mise en œuvre

traitements statistiques:

équipe P.A.R.I.S. (Patrick DUREY, Denise PUMAIN)

cartographie:

Emmanuel BALL, CNRS, Montpellier; Christian CARRIE,
Thérèse PANOUILLERES, Maison de la Géographie, Montpellier

photogravure:

Gilbert VILLAGORDO, Maison de la Géographie, Montpellier

composition, mise en pages: Maison de la Géographie, Montpellier

secrétariat de publication:

Régine VANDUICK

photo de couverture: Bora-Bora (J.-P. BEGON/Top)

directeur: Roger BRUNET

<p>Cet atlas a été réalisé dans le cadre des programmes de recherche conjoints entre le Groupement d'Intérêt Public RECLUS et l'ORSTOM (Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération).</p>
--

© 1988 GIP RECLUS 17, rue Abbé de l'Épée, 34000 Montpellier
et Editions PUBLISUD, 15 rue des Cinq-Diamants, 75013 Paris.

TABLE DES MATIÈRES

	page
Avertissement	5
L'Océanie	6
Le Pacifique, les Pacifiques ?	9
Frontières, limites et statuts	12
Le «tapis roulant» pacifique	16
Des îles à risque	18
L'origine du peuplement de l'Océanie	24
La «découverte» de l'Océanie	27
Intensité du peuplement	29
Croissance de la population	31
Migrations	33
Ressources et productions insulaires	36
Commerce extérieur	39
Transports, communications, tourisme	42
Urbanisation	45
Aide au développement	46
Le Pacifique Sud: des stratégies et des armes	49
Le Pacifique Sud d'île en île	55
Papouasie-Nouvelle-Guinée	56
Iles Salomon	62
Vanuatu	64
Nouvelle-Calédonie	67
Fidji	73
Niue	79
Wallis et Futuna	81
Tokelau	84
Tonga	86
Samoa Occidental	88
Samoa Américaines	91
Iles Cook	93
Polynésie française	97
Pitcairn	101

Hawaï	103
Iles Mariannes du Nord, République de Palau, Etats fédérés de Micronésie, Iles Marshall	106
Guam	111
Nauru	113
Kiribati	115
Tuvalu	118
Situations	120
Au centre ou en dehors du monde ?	122
Bibliographie	124

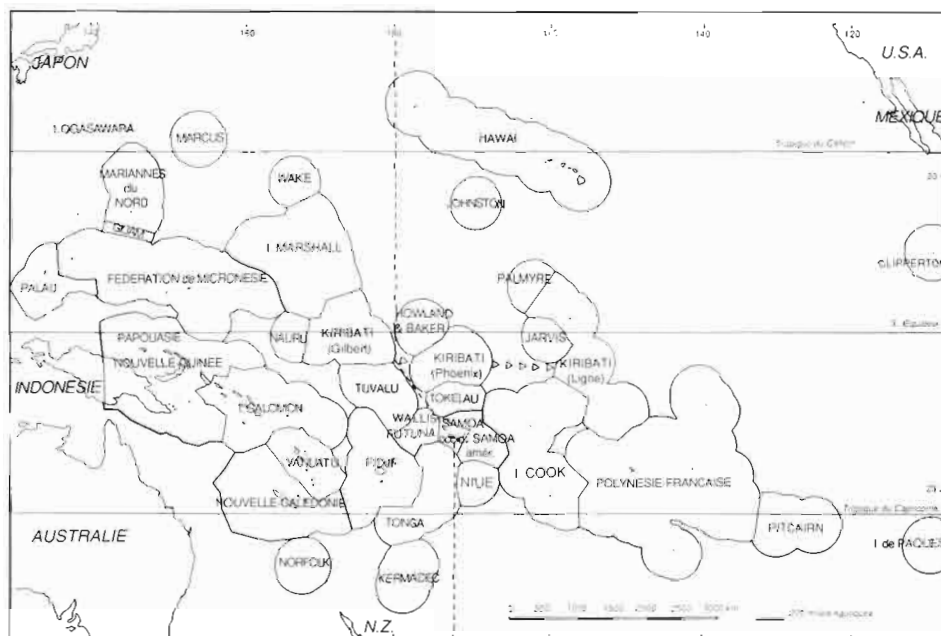
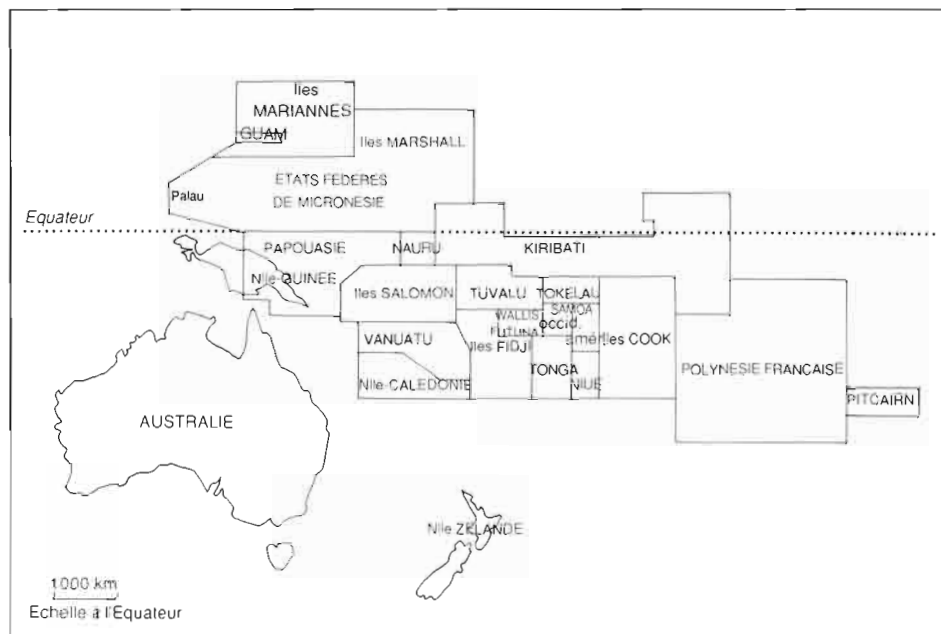
AVERTISSEMENT

La réalisation de cet ouvrage a nécessité de se référer fréquemment à la bibliographie disponible et aux données statistiques concernant l'ensemble des pays ou entités composant la région du Pacifique Sud. Les données économiques exprimées en valeur sont classées et harmonisées en une seule monnaie de compte: le dollar australien (A\$). Ce travail de recherche, de compilation et d'harmonisation est essentiellement dû à F. Sevele, expert-économiste tongien qui fut en poste à Nouméa, au siège de la Commission du Pacifique Sud (CPS), sous le sceau de laquelle il a rédigé de nombreuses publications, notamment de précieux sommaires statistiques des économies du Pacifique Sud dans la collection des bulletins statistiques périodiques de la CPS. Les données sur Hawaï sont tirées du *State of Hawaii Data Book*, HISA.

Le souci d'harmoniser les données pour comparer les situations nous a obligés à utiliser des chiffres relativement anciens. Lorsque nous disposions de données plus récentes, celles-ci ont été ajoutées à titre d'information. Les considérables fluctuations de taux de change entre monnaies obligent toutefois à une certaine prudence dans l'appréciation des indices économiques d'un pays à l'autre et d'une année sur l'autre.

Ces différents éléments statistiques ont ensuite été traités puis cartographiés sur ordinateur par des géographes de l'équipe PARIS (D. Pumain, P. Durey). Les résultats apparaissent surtout dans la première partie de l'ouvrage, alors que la seconde s'attache à mettre en valeur les particularités de chacun des pays et les îles qui constituent la région. Cette dernière approche plus monographique a été réalisée par les auteurs, géographes à l'ORSTOM, ayant tous deux séjourné dans la région. Ils ont bénéficié, lorsqu'il en est fait mention, de la compétence d'autres spécialistes.

La cartographie manuelle, la mise au net des croquis et modèles, la composition et la mise en pages ont été assurées à la Maison de la Géographie de Montpellier (réseau RECLUS) par E. Ball, C. Carrié, T. Panouillères, A. Tritsch, R. Vanduick et G. Villagordo.



Le fond de carte sur ordinateur utilise des limites internationales dessinées de toutes pièces pour présenter les planches régionales d'introduction de *L'Atlas de la Nouvelle-Calédonie* (Collectif, 1981) dont elles sont tirées. Les cartes manuelles s'appuient sur les limites des

Zones Economiques Exclusives (zones des 200 milles nautiques) dont certaines ont déjà fait l'objet d'accords officiels entre États limitrophes concernés. Malgré cela, elles ne sauraient avoir de valeur juridique, ni prétendre à une quelconque reconnaissance officielle.

Si le centre du Monde glisse vers le Pacifique, les îles et archipels océaniques qui, au sud, parsèment le cœur de l'Océanie, ne s'en sont guère aperçus encore. Dans cet univers insulaire, parfois minuscule, éclaté et souvent isolé jusqu'à la pointe la plus extrême de la solitude, ce qui frappe au premier abord, ce sont les impressions de «bout du monde», de marginalité et de dépendance. Pour l'instant, ces îles et archipels ne sont riches que d'un espace maritime considérable, qui reste hors de portée de leurs moyens d'exploitation et de contrôle. Les ressources du Pacifique en minerais ou en hydrocarbures apparaissent plus potentielles que réelles; les fabuleux gisements de nodules polymétalliques sont aujourd'hui techniquement exploitables, mais sont loin d'être économiquement rentables.

Une unité culturelle

L'Océanie représente un ensemble composite de plusieurs milliers d'îles répertoriées sur les cartes. Le plus grand nombre se disperse au sud de l'équateur à l'exception de la Micronésie et de Hawaï. Trois mondes ethnoculturels traditionnels la partagent: la Mélanésie, la Polynésie et la Micronésie. Plus de six millions de personnes l'habitent. En dépit des distances considérables qui, souvent, séparent ces îles et ces archipels les uns des autres, un certain nombre de traits historiques et culturels les rendent proches. Si, au cours des derniers millénaires, un peuplement diversifié s'est mis en place et semble, en sa longue histoire, avoir creusé comme à plaisir ses propres différences, son origine renvoie, en revanche, à un même berceau géographique et culturel: le Sud-Est asiatique.

Il n'y a sans doute pas de coupures profondes, culturelles et même ethniques, entre les sociétés mélanésiennes, polynésiennes et micronésiennes qui, de long temps, se sont nourries de multiples contacts. Ce sont les premiers découvreurs européens qui soulignèrent leurs différences plus que leurs similitudes, louant les Polynésiens comme «bons sauvages» et dépréciant les Mélanésiens, qualifiés de «sauvages» tout court!

La Mélanésie, ou «Iles Noires», correspond à un univers de «grandes terres», îles hautes et archipels volcaniques répartis, pour l'essentiel, le long de la «ceinture de feu» du Pacifique, où

éruptions et tremblements de terre sont fréquents. Dans ces archipels tropicaux aux sols souvent fertiles, de petites sociétés terriennes et farouchement indépendantes, volontiers «anarchistes», se sont constituées dans l'univers moral et politique relativement «égalitaire» des *Big Man* ou «Grands Hommes», dont le pouvoir repose en fait sur la compétition, la négociation et le partage du pouvoir économique, politique ou magique¹.

Le peuplement mélanésien se distribue entre l'île-continent de Nouvelle-Guinée, les archipels des Salomon et du Vanuatu, la «Grande Terre» néo-calédonienne et ses dépendances, l'archipel des Fidji. Les différences de statuts ou de situations politiques n'empêchent pas les peuples de ces ensembles de se sentir solidaires et animés d'une profonde unité, à la fois culturelle et ethnique. Les jeunes nations mélanésiennes disposent des plus grands espaces et des meilleures ressources agricoles et minières. Elles pourraient, à la limite, se passer moins mal que les autres d'aides économiques extérieures. Ces caractères expliquent en partie le discours volontiers «radical» de quelques-uns de leurs dirigeants et leur adhésion au modèle tiers-mondiste.

Au-delà, dans l'immensité du Grand Océan, débute l'univers polynésien, celui des «îles nombreuses», caractérisées souvent par des terres isolées et beaucoup plus fragmentées, parfois réduites à des atolls sans autre relief que la cime de leurs cocotiers. Les sociétés polynésiennes, dont le regard et les activités sont constamment tournés vers l'horizon et les ressources marines, se sont construites dans un moule social plus aristocratique, caractérisé par des chefferies, voire de véritables royaumes, que l'on a parfois qualifiés de «pré-féodaux». Plusieurs

1. On oppose généralement et à très gros traits les sociétés mélanésiennes, qui sont des sociétés «horizontales» à *Big Man*, qui se réalisent eux-mêmes et acquièrent leur autorité par des épreuves, comme les appelle l'ethnologue américain M. Sahlins (1963), ou encore à «grands hommes» (M. Godelier, 1982), aux sociétés polynésiennes, qui sont des sociétés pyramidales, où le pouvoir s'hérite à travers des titres de «chefferie». Mais cette distinction reste très générale et souffre bien des exceptions: chaque île ou groupe d'îles offre en effet sa propre combinaison de modèles divers et tous les cas intermédiaires sont représentés.

entités politiques indépendantes ou en association avec une puissance métropolitaine se partagent le monde polynésien. La Polynésie française, avec 130 îles et atolls, 4 000 km² de terres émergées pour une zone économique exclusive de près de 5 millions de km², représente l'ensemble géographique et politique le plus important du Pacifique oriental. Plus soumises à l'influence des Eglises chrétiennes et plus tournées vers l'Occident, les nations polynésiennes sont aussi plus dépendantes de l'aide économique qu'il leur fournit.

Tout au nord, les atolls micronésiens, ou «petites îles» présentent des liens culturels plus marqués avec les façades proches de l'Asie du Sud-Est et des Philippines, mais sans avoir été pour autant isolées du reste du monde polynésien ou mélanésien, ce dont témoignent les traditions orales, les faits linguistiques et les vestiges archéologiques. Deux mille îles, dont beaucoup de micro-atolls, composent ce monde au sein duquel ont pris naissance des expressions politiques aussi variées que l'Etat de Nauru, grand de 22 km², l'Etat-archipel de Kiribati, le territoire non incorporé de Guam; ou les différents Etats associés aux Etats-Unis que sont devenus les ex-Territoires sous tutelle des îles du Pacifique (Palau, Marshall, Mariannes du Nord), dont les statuts divers consacrent l'éclatement.

L'héritage colonial

Jusqu'à la seconde guerre mondiale, qui brusquement fit entrer dans les turbulences de l'histoire des îles et des archipels apparemment «hors du temps», le monde océanien paraissait comme endormi sous une chape coloniale «protectrice», à dominante paternaliste. L'Australie, les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne, la Nouvelle-Zélande et les Pays-Bas se partageaient le Pacifique Sud. Les maisons de commerce d'import-export métropolitaines s'y étaient bâties, à peu de frais, des empires commerciaux parfois gigantesques; les missions chrétiennes, de leur côté, avaient jeté sur ces îles un filet serré de structures sociales et politiques qui les enserraient presque entièrement.

Dès le début de l'histoire du contact européen, les îles océaniques devinrent ainsi la proie d'une rivalité sans merci entre populations d'obédience catholique romaine et populations pro-

L'OCÉANIE: Une idée encore neuve?

testantes converties par la *London Missionary Society*. Chaque archipel garde la trace et la mémoire de ce qui fut parfois un véritable affrontement. A Tahiti, la célèbre «affaire Pritchard»² de 1840 est toujours décrite par les historiens partisans des intérêts anglo-saxons comme un véritable «Fachoda» à l'envers; cet incident créa une redoutable tension, non seulement en Polynésie, mais aussi en Europe, où les gouvernements anglais et français avalisèrent tour à tour, et parfois contraints, les faits d'armes et les coups de force de leurs lointains ressortissants respectifs.

En Mélanésie particulièrement, où les îles étaient les plus grandes et dont l'une d'entre elles surtout, la Nouvelle-Guinée, représentait un potentiel économique important, des systèmes de plantations coloniales s'établirent sur les meilleures terres de l'archipel. Les populations locales, que les nouvelles épidémies³ du contact biologique décimaient, y perdirent souvent leurs terres, ce qui jeta les bases d'un problème foncier aujourd'hui quasiment inextricable. Les soubresauts que connaît la scène calédonienne et les événements politiques graves qui agitent les îles Fidji en sont les conséquences directes. Ces tensions touchent non seulement les relations entre population «indigène» et population «allogène», mais aussi celles des groupes océaniques, dont l'ancienne relation au sol a été profondément bouleversée (Bonnemaison, 1986 b). La Polynésie et la Micronésie, bien qu'à une échelle moins dramatique qu'en Mélanésie, furent également affectées par les mêmes problèmes.

Une décolonisation tardive

Le vent de la décolonisation n'a soufflé que tardivement dans les îles

2. Le Consul anglais Pritchard, missionnaire protestant de la *London Missionary Society*, fut expulsé par l'amiral français Dupetit-Thouars, qui imposa d'autorité un «protectorat» de fait à Tahiti en jouant des clivages traditionnels de la société polynésienne (P. de Deckker, 1983).

3. La dépopulation brutale frappa l'ensemble du Pacifique, mais particulièrement la Mélanésie, ravagée par la traite de la main-d'œuvre vers les plantations australiennes du Queensland entre 1865 et 1906. Des maladies bénignes comme la grippe, la coqueluche ou la bronchite provoquèrent aussi de véritables hécatombes.

d'Océanie. La guerre du Pacifique, l'occupation, même brève, d'une partie d'entre elles par les troupes japonaises, avaient pourtant définitivement sonné le glas du «royaume blanc». Le Samoa Occidental fut le premier archipel à devenir pleinement indépendant dès 1962 et à former un Etat; les autres archipels suivirent en ordre dispersé. Le dernier d'entre eux à obtenir son indépendance fut celui de Vanuatu, en 1980.

Aujourd'hui, et bien que l'évolution vers une autonomie *de facto* puisse être considérée comme un phénomène naturel, dont la force va croissant dans tout le Pacifique, la formation de nouveaux Etats indépendants semble marquer le pas. La France garde ainsi avec ses «Territoires d'Outre-Mer» le réseau sans doute le plus «centralisé» du Pacifique (Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna). Les Etats-Unis sont également bien présents avec Hawaï, cinquantième Etat de l'Union, ou encore Guam et la partie orientale de l'archipel des Samoa, considérés comme des «territoires non incorporés», tandis que diverses formes juridiques d'association ont été élaborées avec les nouveaux «Etats» micronésiens. La partie occidentale de la Nouvelle-Guinée, ancienne possession coloniale hollandaise, est devenue la province indonésienne d'Irian Jaya. La Nouvelle-Zélande, qui garde Tokelau sous sa juridiction, entretient aussi des relations de libre association avec les îles Cook et Niue. L'Australie est chez elle dans l'île de Norfolk, déserte lors de sa découverte. Le Chili considère l'île de Pâques comme une «province extérieure». Et même, pour mémoire, peut-on citer la Grande-Bretagne elle-même qui, noblesse oblige, conserve l'île de Pitcairn et sa cinquantaine d'habitants administrés depuis Wellington (Nouvelle-Zélande) par... le Haut Commissaire britannique.

A l'heure actuelle, le monde insulaire du Pacifique Sud se caractérise par son éclatement politique. Les Etats indépendants qui s'y sont constitués coexistent, en plus ou moins bons termes, avec les territoires qui, sous des statuts divers, gardent des liens asymétriques de solidarité, ou de dépendance selon les points de vue, avec des puissances métropolitaines.

A l'exception peut-être de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et de Fidji, la

plupart des actuels micro-Etats indépendants n'ont ni les moyens, ni la population suffisante pour véritablement s'assumer en tant que nations autonomes. Elles restent tributaires d'une aide internationale, pas toujours désintéressée, d'autant plus indispensable que ces Etats-archipels sont de taille réduite, pour la plupart au-dessous de 200 000 habitants, voire très réduite comme à Tuvalu (7 000 habitants). C'est probablement dans cette dialectique entre l'indépendance légale – reconnue par l'Organisation des Nations-Unies – et la dépendance réelle – traduite par les chiffres de l'aide directe ou indirecte – que tient aujourd'hui une grande partie des problèmes politiques et sociaux qui affectent la région océanique. La compétition des grandes puissances, lointaines ou proches, qui se cherchent de «nouvelles frontières» dans cette région du Monde, ajoute encore à la sensibilité des problèmes, créant parfois un climat de passion politique, dont jusqu'à présent l'Océanie semblait heureusement préservée.

Des archipels-enjeux


Les îles du Pacifique Sud, «paradis» mythiques des peuples d'Europe, semblent aujourd'hui de moins en moins à l'écart de l'histoire du Monde. Sans doute ne furent-elles jamais ces «Nouvelles Cythères» où les Européens frustrés projetaient leurs fantasmes. Là comme ailleurs, des conflits internes violents déchiraient leurs peuples et leurs «rois».

Aujourd'hui, indépendantes ou non, les îles d'Océanie tendent à devenir les chasses gardées, culturelles et économiques, des grandes puissances qui fondent sur elles leurs réseaux insulaires à finalité politique et stratégique. L'URSS, dont la présence est diversement perçue, a négocié des accords commerciaux portant sur des droits de pêche, avec facilités portuaires dans certains cas pour ses propres flottilles. Elle soulève ainsi l'inquiétude de plus en plus vive des nations occidentales, des Etats-Unis en particulier, qui ont récemment répliqué (en mars 1987) en signant avec les Etats du Pacifique Sud un accord de pêche sur cinq ans. Le Japon, dont la puissance et l'expansionnisme économiques inquiètent ces mêmes nations occidentales, devient un partenaire de plus en plus présent sur la scène du Pacifique Sud. Les îles et

archipels océaniques paient en fait leur accès à la «modernité» par une contrepartie politique lourde. Elles sont peut-être moins l'objet de visées économiques, qui songent à les exploiter, que de visées politiques et militaires qui tendent à les transformer en glacis et points d'appui stratégiques en cas d'éventuel conflit dans la région.

Ce monde océanique, éclaté par le jeu de l'histoire, n'est pourtant pas sans projet. Le sentiment profond de son unité culturelle le réunit: c'est le fond du discours sur le *Pacific Way*. Une conscience de plus en plus vive de ses solidarités politiques l'anime. Le *Forum*, organe de concertation des Etats du Pacifique Sud, qui comprend désormais quinze membres (Australie, Nouvelle-Zélande, Fidji, Nauru, Samoa Occidentale, Tonga, Cook, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Niue, Kiribati, Salomon, Tuvalu, Vanuatu, Iles Marshall et Etats Fédérés de Micronésie) et le *South Pacific Bureau for Economic Cooperation* (SPEC), l'organe économique du Forum, représentent quelques-uns des théâtres de l'arène politique. Plus traditionnelle, la *Commission du Pacifique Sud*, qui comprend vingt-et-une entités insulaires⁴ et dont le siège est à Nouméa, assume une voca-

tion moins politique mais en revanche plus unitaire, puisqu'elle comprend les entités francophones qui ne sont représentées ni au SPEC ni au Forum.

Le sentiment selon lequel le Pacifique forme un «tout» répond à une vérité géographique et culturelle, mais qui n'apparaît pas toujours dans les vents du tumulte historique actuel. En dehors de la fragilité structurelle de certains Etats océaniques, de leur dépendance économique, ou encore de l'entrée croissante de nouveaux géants sur cette scène du Monde, l'une des faiblesses du «nouveau» Pacifique Sud est sans doute sa tendance à l'émiettement politique. Chaque île ou chaque groupe d'îles manifeste des tendances centrifuges qui peuvent les conduire à vouloir s'ériger en Etat indépendant, d'autant qu'il est plus facile de remettre en cause les frontières lorsqu'elles sont maritimes. La séparation en deux entités nationales (Kiribati et Tuvalu) de l'ex-colonie britannique des Iles Gilbert et Ellice, à la suite de la sécession réussie des îles Ellice en 1978, représente à cet égard l'exemple le plus récent. La dynamique des archipels conduit aujourd'hui à «l'insularisme» (F. Doumenge, 1985), beaucoup plus qu'au regroupement en ensembles géographiques cohérents, ce qui tend encore à les fragiliser un peu plus. C'est sans doute là que réside le problème le plus actuel de cette région du Monde, que l'histoire pousse au centre d'enjeux qui la débordent. Le Pacifique Sud n'est pas à l'heure actuelle politiquement achevé et tous les jeux ne sont pas faits. L'idée océanique n'est pas tout à fait neuve, mais elle reste un projet. Jusqu'à présent, force est de reconnaître qu'elle ne s'est pas encore traduite par une expression politique moderne et originale. 

4. La Commission du Pacifique Sud comprend cinq puissances «métropolitaines» (l'Australie, les Etats-Unis, la France, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni) et vingt-et-un pays océaniques, dont neuf Etats indépendants: Samoa Occidentale, Nauru, Tonga, Fidji, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Tuvalu, Kiribati, Iles Salomon, Vanuatu; deux territoires autonomes associés à la Nouvelle-Zélande, Iles Cook et Niue, et enfin dix territoires de statuts divers: Guam, Nouvelle-Calédonie, Polynésie Française, Wallis et Futuna, Samoa Américaines, Tokelau, Palau, Iles Marshall, Mariannes du Nord, Etats Fédérés de Micronésie.

Références

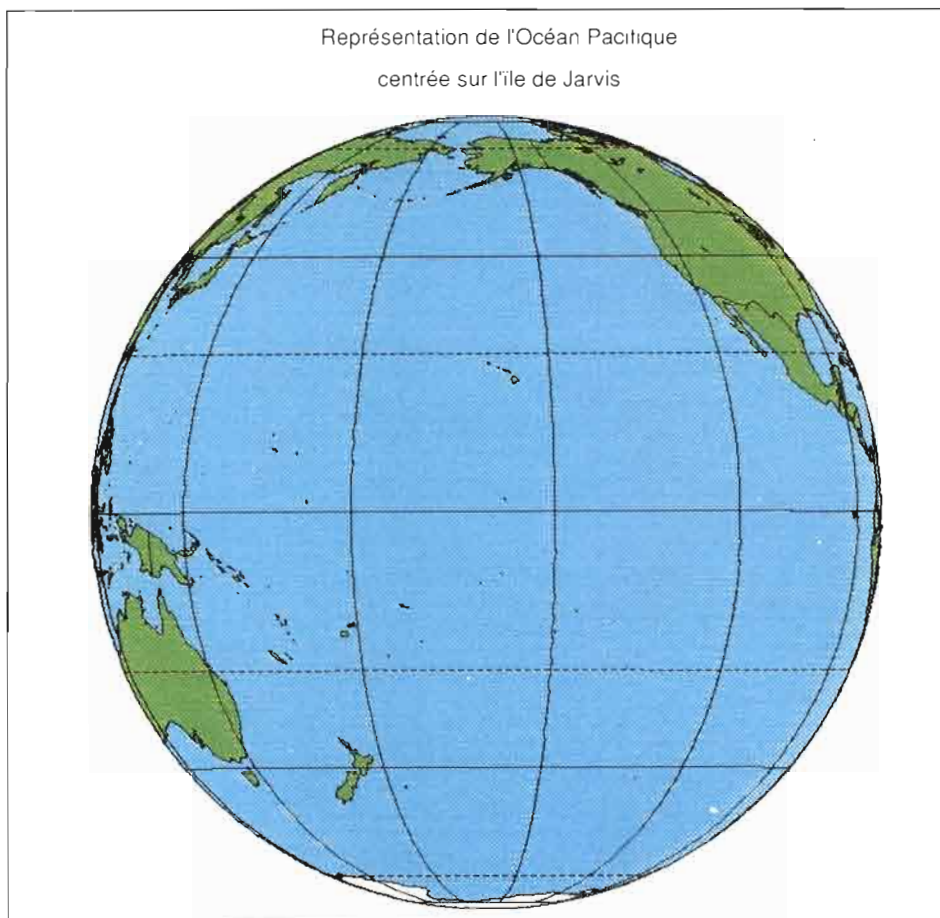
- Bonnemaison (J.), 1986 a, «A propos de l'Affaire Greenpeace... Là-bas à l'ouest de l'Occident: l'Australie et la Nouvelle-Zélande». *Hérodote*, n° 40, p. 126-139.
- Bonnemaison (J.), 1986 b, *La dernière île*. Paris, ORSTOM-Arléa, 405 p.
- Chesneaux (J.), 1987, *Transpacifiques, observations et considérations diverses sur les terres et archipels du Grand Océan*. Paris, La Découverte, 231 p.
- Collectif, 1984, *Nature et hommes dans les îles tropicales: réflexions et exemples*. Bordeaux, CEGET (CNRS)-CRET, coll. Iles et archipels, n° 3, 178 p.
- Collectif, 1987, «La France et le Pacifique Sud». *Politique Etrangère*, 52, n° 1.
- Commission du Pacifique-Sud, 1984, *Les économies de la région du Pacifique-Sud en 1981: sommaire statistique*. Nouméa, 36 p. (compilé par F. Sevele).
- Coutau-Begarie (P.), 1987, *Géostratégie du Pacifique*. Paris, Economica, 380 p.
- De Deckker (P.), ed., 1983, *G. Pritchard: The aggressions of the French at Tahiti and other islands of the Pacific*. Auckland, Auckland University Press et Oxford University Press, 253 p.
- Doumenge (F.), 1966, *L'homme dans le Pacifique Sud*. Paris, Publication de la Société des Océanistes, n° 19, Musée de l'Homme, 634 p.
- Doumenge (F.), 1985, «Les îles et les micro-Etats insulaires». *Hérodote*, n° 37-38, p. 297-326.
- Guiart (J.), 1963, *Océanie*. Paris, Gallimard, 462 p.
- Guillebaud (J.C.), 1980, *Un voyage en Océanie*. Paris, Le Seuil.
- Godelier (M.), 1982, *La production des grands hommes*. Paris, Fayard, 370 p.
- Institut du Pacifique, 1983, *Le Pacifique, nouveau centre du Monde*. Paris, Berger-Levrault, 301 p.
- Institut du Pacifique et Comité Français pour le Bicentenaire de l'Australie, 1988, *L'Australie 1988 bicentenaire ou naissance*. Paris, France-Empire, 464 p.
- Oliver (D.), 1961, *The Pacific Islands*. Honolulu, University of Hawaii Press, 456 p.
- Sahlins (M.), 1963, «Poor man, rich man, big man, chief: political types in Melanesia and Polynesia. Comparative studies». *Society and History*, vol. 5, p. 285-303.

LE PACIFIQUE, LES PACIFIQUES?

Un singulier pluriel

Le Pacifique s'est désormais hissé au palmarès des régions «à la mode» mais la confusion règne quand on cherche à le situer et plus encore à le délimiter. L'utilisation du terme «Pacifique» apparaît ainsi tellement galvaudée qu'une première clarification s'impose.

Le Pacifique, c'est d'abord l'océan, le Grand Océan, cette immense masse liquide, la plus grande du Monde. Il ne se nomme Pacifique, en vérité, que parce que Magellan y fit un voyage d'abord monotone et sans histoire... juste avant d'y trouver la mort. Et il a autant de tempêtes que les autres. Vu d'un point central, situé du côté de l'île de Jarvis, ou des Territoires français d'Outre-Mer, cet océan apparaît bien comme la configuration spatiale majeure du système Monde, beaucoup plus grand que tout l'ancien Monde même. Il mesure entre 165 et 181 millions de km², soit plus de 300 fois la surface de la France; sa profondeur maximale est de 11 521 m, sa profondeur moyenne de 4 300 m; il est le plus profond des océans. Il s'étire, dans sa plus grande largeur, sur près de la moitié de la circonférence du globe (17 500 km) des Philippines à Panama.



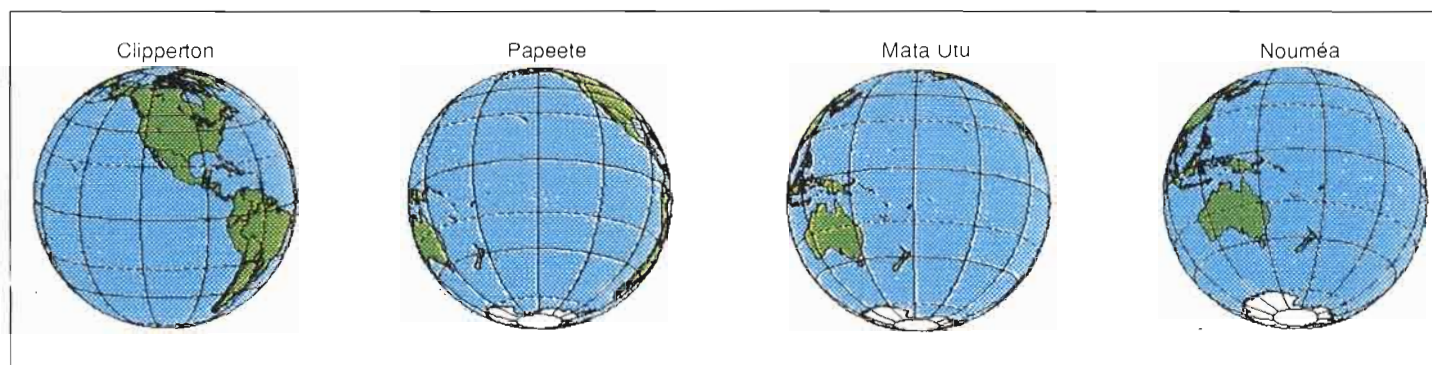
Le Pacifique des clichés

L'Océan Pacifique n'est pas seulement une singularité géographique. C'est aussi le vieux mythe plus que bicentenaire du paradis (agrémenté des cocotiers familiers et peuplé de «bons sauvages») légué par les navigateurs du XVIII^e siècle. En cette fin de XX^e siècle, le mythe garde toute sa jouvence et fascine toujours, par le biais des clichés touristiques savamment distillés, un large public pas toujours averti et prompt à retenir les images que lui vendent les marchands de rêve.

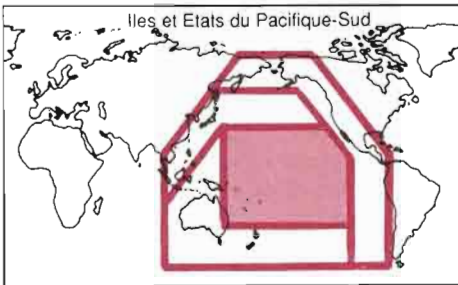
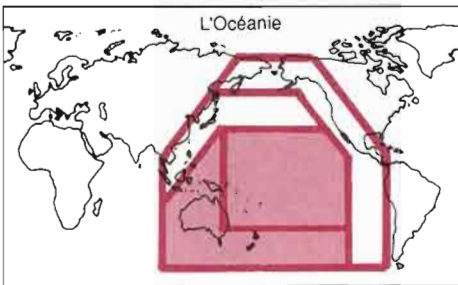
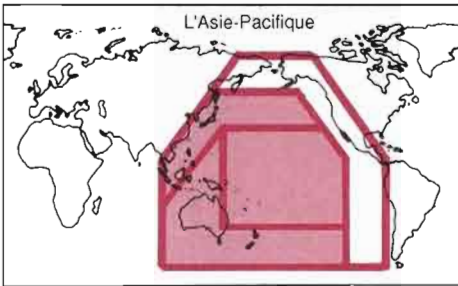
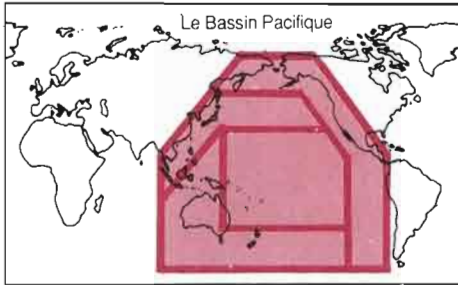
Le premier cliché tient dans la distance qui sépare le Pacifique du Vieux Monde. Il se fonde sur l'éloignement, qui permet une sorte de fuite en avant, en comparaison des réels problèmes que posent d'autres continents tout aussi exotiques, mais moins bien pourvus en matière de clichés attractifs: l'Asie des foules, l'Afrique des famines, l'Amérique des tensions, l'Europe du déclin. Le Pacifique serait-il, par contraste, le Monde des «îles heureuses»?

Le second cliché est lié à l'immensité du Pacifique et à ses ressources jugées importantes et prometteuses, mais peut-être plus potentielles que réelles, et sans doute peu exploitables en l'état du marché et des connaissances techniques.

Le troisième et dernier cliché combine les deux premiers, sur la notion de *frontière ultime*, la dernière que l'humanité ait à forcer et que tout un chacun peut encore, à condition d'y mettre le prix, explorer. Tant que la frontière



LE PACIFIQUE: UN ESPACE GIGOGNE



suivante, celle de la conquête de l'espace, reste pour le moment réservée à une toute petite minorité, le Pacifique continue à faire rêver.

Un espace gigogne

Les singularités du Pacifique en font un espace pluriel, sinon gigogne. Selon les sources, on distingue quatre entités classées par ordre de taille décroissante.

a. Le *Bassin Pacifique* englobe les pays riverains, du moins leurs parties qui sont baignées par le Grand Océan, et disposées sur son pourtour (Kolb et Jaschke, 1986). Ces auteurs estiment la

superficie des terres émergées, insulaires ou littorales ainsi concernées à 25 millions de km², répartis entre l'Extrême-Orient soviétique, la Chine, la péninsule coréenne, le Japon, le Sud-Est asiatique et les grands archipels insulindiens dont les confins orientaux s'articulent avec l'arc mélanésien (Nouvelle-Guinée, Salomon, Vanuatu) à l'est et avec le continent australien au sud.

A cette longue énumération des ensembles spatiaux constituant le côté occidental de la couronne du bassin pacifique répondent en symétrie ceux du pendant oriental: soit, en descendant du nord au sud, l'Alaska, l'Ouest canadien et américain, notamment la Californie, l'Amérique isthmique et les Etats côtiers de l'Amérique latine (Colombie, Equateur, Pérou, Chili).

Le continent antarctique n'apparaît que comme une très lointaine bordure et la Nouvelle-Zélande ne suffit pas à colmater la brèche méridionale. Elle «flotte» dans cet univers liquide – pays trop petit pour un océan trop grand –, une remarque qui s'applique mieux encore aux îles et archipels qui parsèment le Pacifique! Cet ensemble «Bassin Pacifique» regroupe 1 milliard et demi d'hommes, les 3/10 de l'humanité; et beaucoup plus si l'on compte la population entière des Etats riverains.

b. C'est sous une appellation plutôt diplomatique – celle des secteurs géographiques couramment utilisés au Quai d'Orsay – que le second niveau, l'*Asie-Pacifique*, est perçu. Le couple formé par le cheval «Asie» accouplé à l'alouette «Pacifique» apparaît mal assorti. En fait, la pertinence d'un tel concept se fonde essentiellement sur le lien topographique, l'un se situant dans le prolongement de l'autre. Quel que puisse être le motif d'un tel regroupement, le déséquilibre démographique entre les deux composantes réduit le Pacifique, si vaste soit-il, à la portion congrue au bénéfice de l'Asie.

c. Appréhender le Pacifique à un troisième niveau implique un retour aux sources de l'enfance. L'*Océanie* reste en effet gravée dans la mémoire de tous les écoliers comme le cinquième continent, sans doute le plus vague dans ses contours. Il se distingue des quatre autres, à forte assise continentale, par une unité tirée de l'Océan – d'où son nom – et par un centre de gravité situé

dans l'hémisphère Sud. L'océan sert à unifier deux ensembles distincts: les grands Etats continentaux de l'hémisphère austral, Australie, Nouvelle-Zélande ou pays «blancs», et les îles et systèmes insulaires, ou pays «noirs».

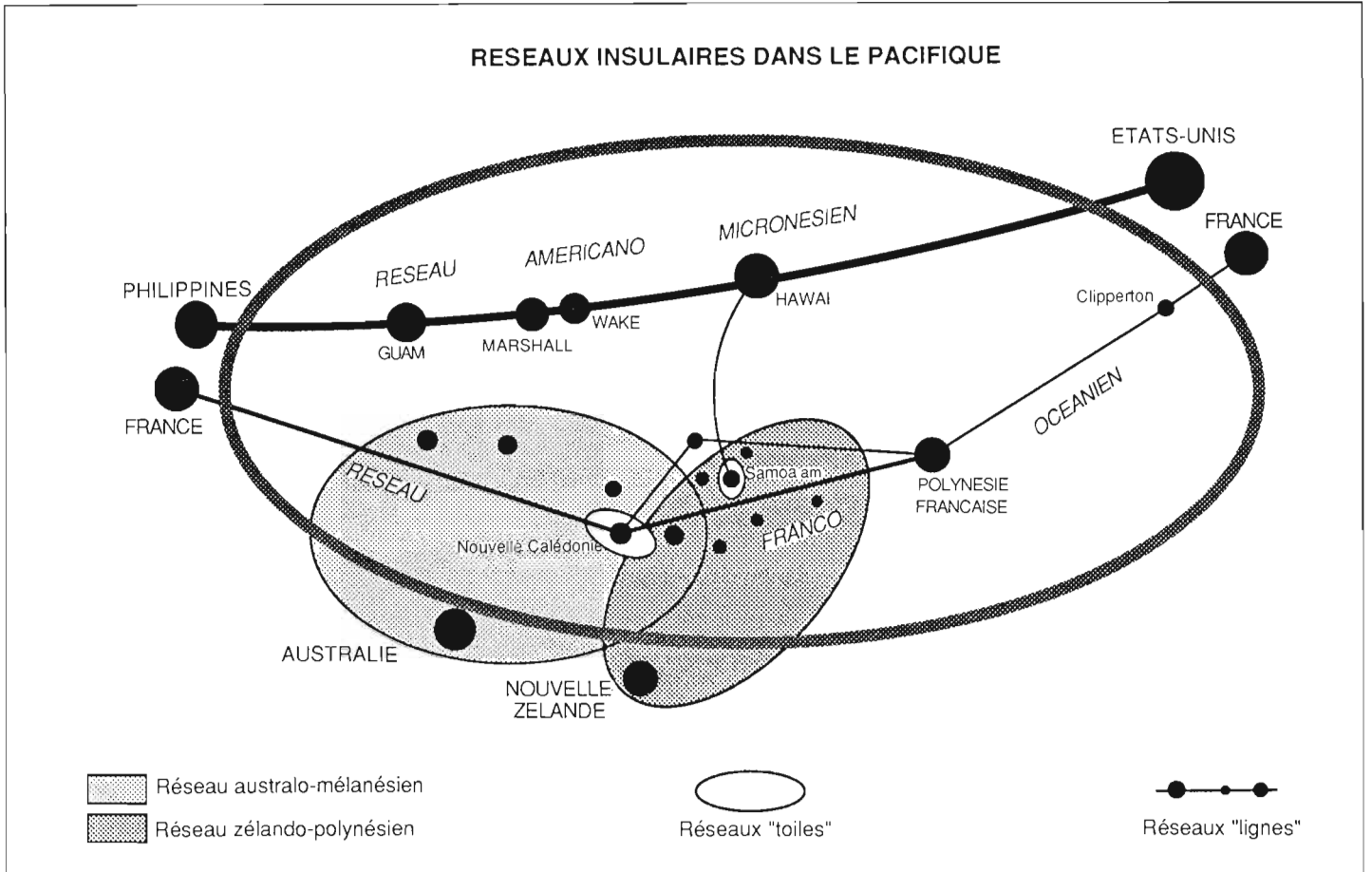
d. La quatrième dimension – celle qui fonde le titre de l'ouvrage: *Iles et Etats du Pacifique Sud*, ne prend pas en compte les pays riverains du Grand Océan. Elle se limite à son cœur et concentre en son champ l'essentiel du mythe paradisiaque; elle se fonde sur un ensemble géographique cohérent, les îles, traduisant une réalité profonde.

Le titre de l'ouvrage veut rendre compte de la contrainte insulaire, tout à fait déterminante. Mais, derrière elle, se cache un important paradoxe: contrairement à son homologue caraïbe, où à chaque île ou presque correspond un Etat, la région du Pacifique Sud n'engendre pas d'Etat mono-insulaire, aux deux exceptions près de Nauru et Niue! Il est vrai qu'elle est autrement étendue.

Des Etats et des réseaux

La plupart des entités politiques contemporaines de la région s'appuient sur des archipels plus ou moins grands constitués d'îles entretenant de multiples liens. En fait, dans le monde traditionnel, ce sont plutôt les rivages de ces îles qui étaient ainsi liés les uns aux autres, dessinant dans l'espace un tissu de relations, bâties davantage sur la notion d'alliance que sur celle de domination. Il en découlait une organisation en réseaux que l'on peut qualifier de systèmes réticulés dans la mesure où ils ne se définissent ni par un centre dominant, ni par une périphérie, mais par un trajet mettant en relations étroites des entités autonomes dont chacune forme la maille d'un système qui les déborde.

Le «Pacifique moderne» compose avec ce système d'organisation. Il est défini par des entités statiques compactes, Etats, territoires ou dépendances, existant juridiquement, qui définissent la réalité de l'Océanie d'aujourd'hui, mieux que les réseaux formés de mailles multiples renvoyant chaque fois à un système fondateur différent. Mais il ne les ignore pas. Dans un espace ainsi réticulé, les réseaux insulaires présentent souvent des contours flous, parfois des recouvrements, ce qui ne nuit pas à une cohérence d'ensemble



fondée sur la souplesse du lien plus que sur la rigidité de la frontière. Citons un exemple: les relations cordiales qu'entretenait en 1986-87 G. Flosse, alors secrétaire d'Etat au Pacifique Sud, d'origine polynésienne, avec les représentants des Etats environnant Tahiti, généralement prompts à condamner la présence française, peuvent partiellement s'expliquer par l'existence de ces réseaux interinsulaires.

Encore plus fortement que les divisions habituellement retenues (Mélanésie, Polynésie, Micronésie), ces réseaux contribuent à forger l'identité des populations qui les composent. On peut ainsi en distinguer quatre. Deux sont hérités de l'Empire britannique; ils sont

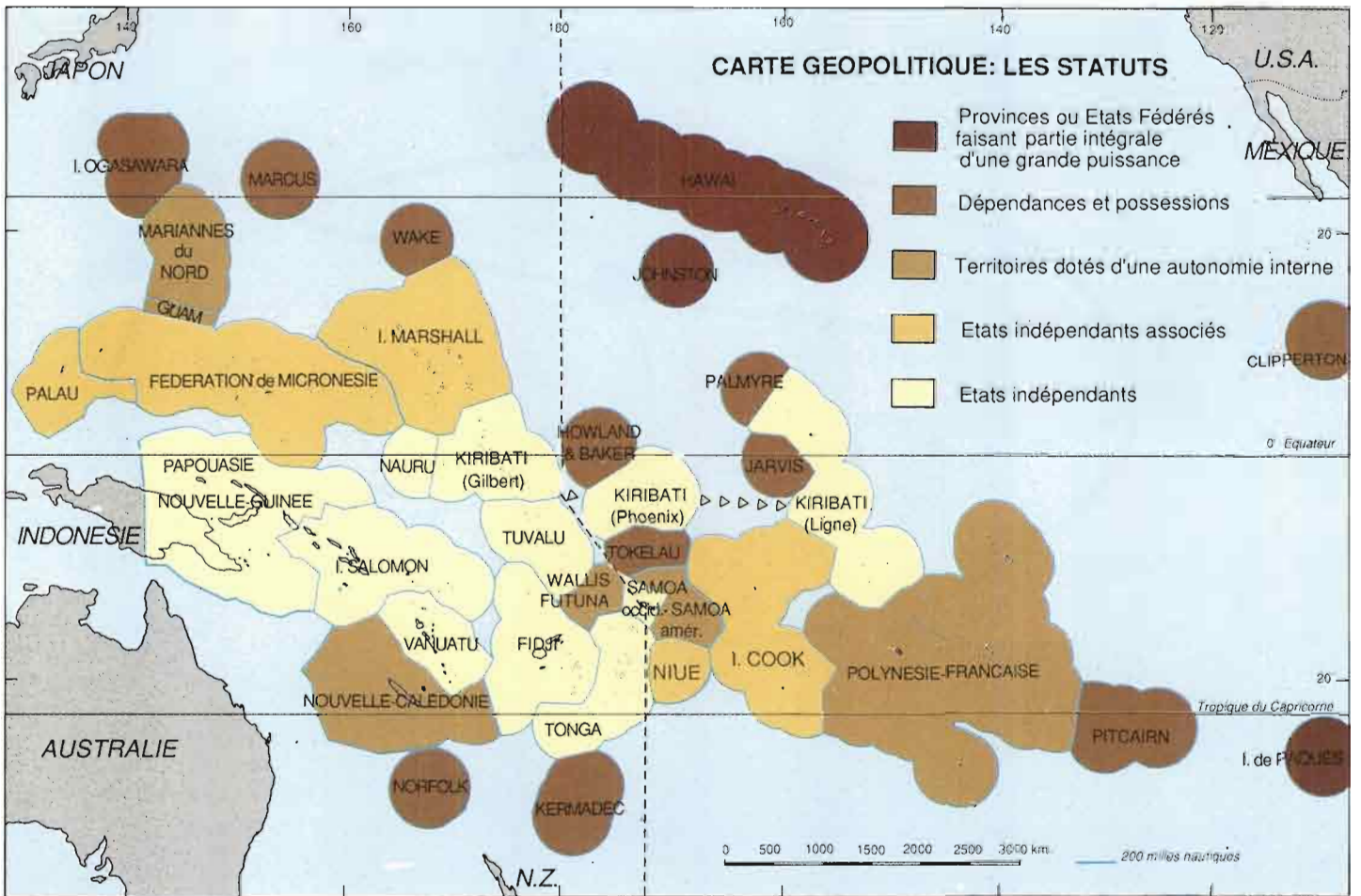
anglophones et protestants; baptisés ici réseaux «toiles» parce qu'ils manifestent une continuité spatiale, on les dénomme respectivement *australomélanésien* et *zélando-polynésien*. Les deux autres relèvent d'influences extrarégionales: il s'agit des ensembles *franco-océanien* et *américano-micronésien*, qui s'articulent linéairement; on les a appelés réseaux «lignes».

L'Etat fait référence à un «individu» bien défini dans le droit international. Or la région Pacifique apparaît comme le lieu de prédilection des situations juridiques les plus diverses et les plus floues. Toutes les entités politiques ne correspondent pas (ou pas encore?) à des pays de plein droit; certai-

nes disposent de statuts hybrides permettant l'indépendance (officielle) dans la dépendance (officiuse); d'autres enfin ont hérité de situations qui doivent plus aux vicissitudes de l'histoire, tant pour leur découpage aléatoire que pour leur statut, qui les rattache à de grands pays métropolitains parfois situés hors de la région.

Une ultime précision s'impose: le Pacifique Sud, comme son nom ne l'indique pas, intègre la myriade d'archipels micronésiens tous situés au... nord de l'équateur, tandis que l'appellation Pacifique Nord se voit plus souvent réservée aux zones situées dans les latitudes tempérées (Japon, Corées).





Le thème de cette carte porte sur les statuts variés des différentes entités politiques qui composent la région. On utilise ici le terme «entité» pour désigner indifféremment un espace donné, qu'il soit indépendant, territoire, dépendance ou province.

L'Océanie, toponyme formé naturellement sur le mot «océan», est le seul parmi les cinq continents à se prévaloir d'une dominante maritime. Il ne compte, en tout et pour tout, qu'une seule frontière terrestre internationale de 700 km, qui sépare l'Indonésie de la Papouasie-Nouvelle-Guinée. En outre, plus on s'éloigne vers l'est et plus la taille des îles diminue pour n'apparaître que comme de minuscules points, simples éclaboussures sur une carte régionale.

Le droit de la mer et ses limites

Partant de ces faits objectifs, nous avons choisi d'utiliser un fond de carte

dessinant les limites des Zones Economiques Exclusives (ZEE), ou zones des 200 milles (370 km), revendiquées par les différentes entités de la région.

Cette disposition cartographique permet d'obtenir une meilleure lisibilité, puisque la petitesse de la plupart des îles se prête mal à leur coloriage selon des variables thématiques. Elle permet ensuite la représentation des problèmes «territoriaux» (incluant les zones maritimes) les plus cruciaux, pour observer les différentes applications ou interprétations d'un droit de la mer dont la codification reste, pour l'essentiel, inachevée.

La liberté des mers est reconnue depuis près de quatre siècles, et la juridiction maritime n'est pas une invention nouvelle. En 1982, la troisième Conférence sur le droit de la mer, convoquée par l'Assemblée générale de l'ONU, s'efforça d'adapter ce droit aux évolutions politiques en cours. Elle

s'est conclue par la signature d'une convention signée par 119 pays, mais boudée par les Etats-Unis, le Royaume-Uni et l'Allemagne fédérale. Cette convention officialise un concept juridique d'apparition récente: la Zone Economique Exclusive (ZEE) ou zone des 200 milles nautiques, qui permet une extension du droit de souveraineté en matière d'exploitation des ressources halieutiques et minérales.

Comme tous les pays du Monde, les entités insulaires du Pacifique Sud disposent déjà d'une zone dite des eaux territoriales, mesurant 12 milles nautiques à partir de leur ligne de côtes. Tuvalu et les Samoa américaines sont les seuls archipels à les limiter sur 3 milles, tandis que le Vanuatu se prévaut à l'inverse d'une zone «contiguë» de 24 milles. S'y rajoutent donc désormais les ZEE des 200 milles; dans certains cas, elles ont même été étendues au-delà, du fait de la présence d'un

FRONTIÈRES, LIMITES ET STATUTS

Approche géopolitique du Pacifique Sud

plateau continental, sans qu'elles puissent toutefois dépasser 350 milles, notamment au sud de Fidji et de la Nouvelle-Calédonie.

Les limites portées sur la carte sont tracées à partir de la projection des contours côtiers. Elles sont fixées unilatéralement tant que le pays n'a pas de vis-à-vis et qu'elles débouchent sur les eaux internationales; en revanche, elles doivent faire l'objet de conventions, dont certaines ont parfois été officialisées (marquées en traits plus gras sur la carte), lorsque deux entités insulaires, distantes l'une de l'autre de moins de 400 milles, nouent des accords qui fixent leurs limites communes. Ce fut le cas entre la Papouasie-Nouvelle-Guinée, l'Australie et l'Indonésie; entre la France, l'Australie, Tonga et Fidji; entre les Etats-Unis, Tokelau et les îles Cook. Des revendications territoriales contradictoires opposent le Vanuatu et la Nouvelle-Calédonie au sujet des îles de Matthew et Hunter, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et les îles Salomon à propos du récif Pocklington, les Samoa américaines et le Samoa occidental; Fidji et Tonga sont toujours en opposition sur le statut des récifs Minerve qui défrayèrent la chronique. En règle générale, les pays limitrophes s'accordent sur une ligne conventionnelle équidistante (Prescott, 1986).

Il faut cependant noter les cas particuliers de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et de l'Australie. Ce dernier pays, pour des raisons stratégiques, contrôle l'ensemble des îles du détroit de Torrès et prétend englober curieusement dans son territoire jusqu'aux îlots côtiers jouxtant le littoral méridional de son voisin du nord. De la même façon, l'île de Bougainville, relevant de la souveraineté papoue, possède une frontière qui va jusqu'à «frôler» l'île la plus septentrionale de l'archipel des Salomon, ce qui ne va pas sans frictions diplomatiques.

Toutes les entités du Pacifique, à l'exception des Samoa américaines et du Samoa occidental «emprisonnés» au cœur de la Polynésie, disposent d'une Zone Economique Exclusive débouchant sur les eaux internationales, dans certains cas (Wallis et Futuna) très faiblement, dans d'autres (Polynésie française et Iles Cook), très largement.

Si l'ensemble de la région du Pacifique Sud est «vide», ce «vide» est

inégalement distribué. Par rapport à une diagonale fictive d'orientation N O-S E qui traverse l'Océan Pacifique, tout l'espace situé à l'ouest serait en fait occupé par les ZEE des divers îles et archipels, tandis qu'à l'est, seule la ZEE d'Hawaï et quelques indentations de Kiribati et de Polynésie française viendraient mordre sur les eaux internationales.

Des statuts à la carte

La carte met en évidence cinq grands types de statuts juridiques qui, en fait, simplifient une réalité beaucoup plus complexe.

Les États indépendants ne sont pas encore les plus nombreux mais ils englobent 87 % des habitants de la région. Même en faisant abstraction de la massive Papouasie-Nouvelle-Guinée, on peut considérer que 2 habitants sur 3 du Pacifique Sud sont des citoyens d'États souverains. Leur distribution géographique montre qu'ils sont surtout situés en Mélanésie (4 pays: Papouasie-Nouvelle-Guinée, Iles Salomon, Vanuatu, Fidji) puis en Polynésie (3 pays: Samoa occidental, Tonga, Tuvalu), enfin en Micronésie (2 pays: Kiribati et Nauru). Ils ne comptent cependant que 9 pays sur les 23 recensés, soit moins de la moitié des entités du Pacifique Sud.

Les États insulaires «indépendants» librement associés à un grand pays appartiennent à une catégorie juridique qui désormais connaît une certaine fortune. Les îles Cook et Niue, librement associées à la Nouvelle-Zélande, bénéficient de ce statut respectivement depuis 1965 et 1974. Les îles Marshall et la Fédération des États de Micronésie sont devenues des États autonomes (1986) en vertu d'un «*Compact of Free Association*» signé avec les États-Unis. La République de Palau a suivi cette voie en 1987.

La troisième catégorie est constituée de Territoires dotés d'une autonomie interne plus ou moins grande: la Polynésie française, la Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna sont appelés Territoires d'Outre-Mer de la République française (TOM), mais chacun d'eux possède en fait un statut particulier. Les rapports établis entre certains territoires et les États-Unis sont encore plus complexes puisque trois sous-types peuvent ici être distingués: les Mariannes du Nord appartiennent au

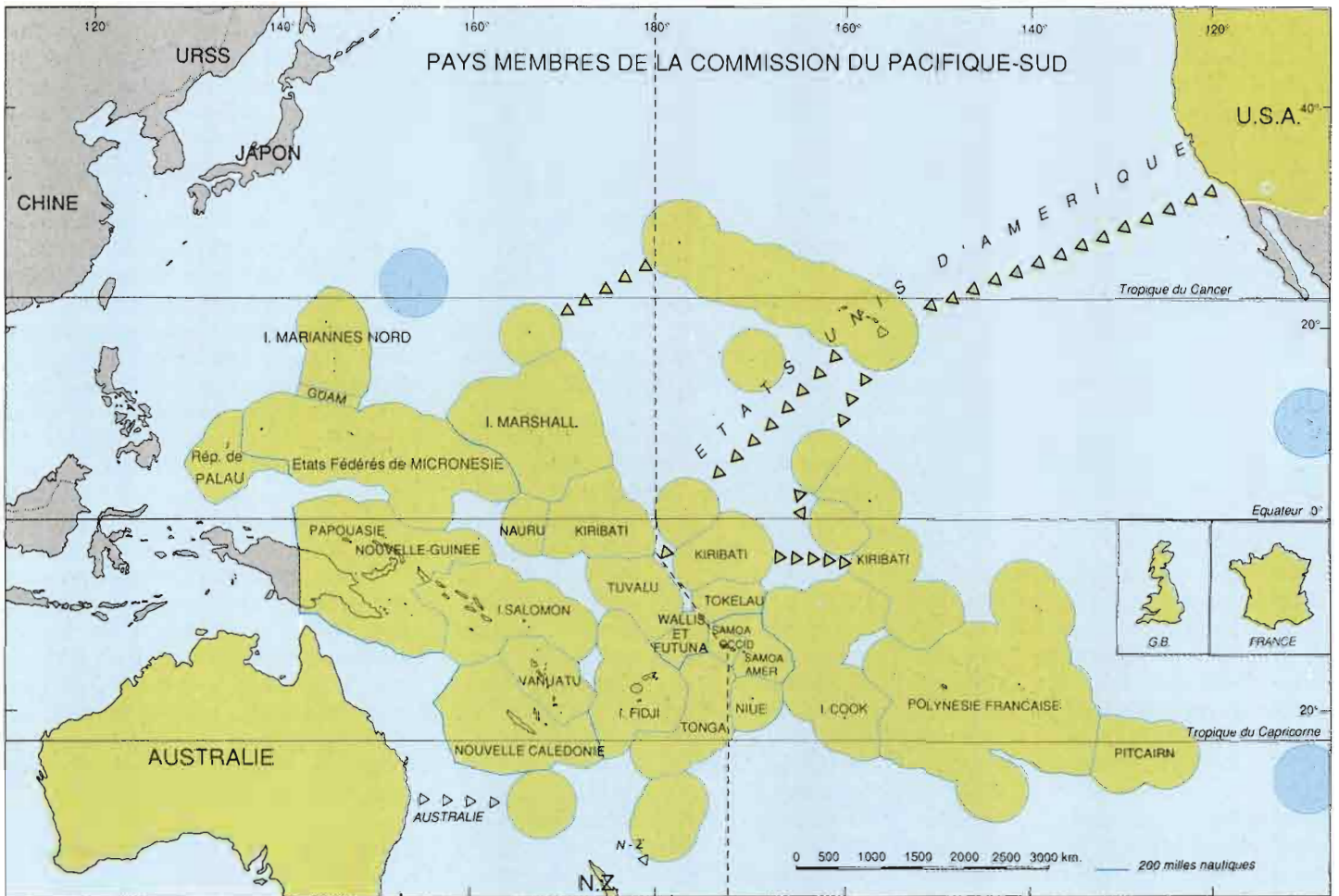
Commonwealth des États-Unis, à l'instar de Porto-Rico. Guam est un «Territoire non incorporé» des États-Unis. Les Samoa américaines relèvent du département américain de l'Intérieur. Tous les habitants de ces territoires bénéficient de la nationalité américaine.

La quatrième catégorie regroupe les possessions et dépendances qui sont souvent les derniers vestiges oubliés d'empires coloniaux. Tokelau fait juridiquement partie de la Nouvelle-Zélande, Pitcairn appartient à la Grande-Bretagne, Clipperton à la France, Norfolk à l'Australie, les Iles Ogasawara au Japon. S'y rajoutent les multiples dépendances américaines stratégiques (Wake) ou susceptibles d'être utilisées à des fins stratégiques (Howland, Palmyre, Jarvis, etc.).

Enfin, certaines entités insulaires font intégralement partie d'un grand pays: Hawaï est, depuis 1960, le cinquantième État des États-Unis d'Amérique, avec toutes les prérogatives juridiques y afférant. L'île de Pâques, ancien département de la province de Valparaíso, est désormais considérée comme une province chilienne.

Commission du Pacifique Sud (CPS) et Forum: la «cohabitation»

Les différents pays et territoires de la région adhèrent à plusieurs organisations internationales. La plus connue et la plus ancienne, au sein de laquelle tous siègent, est la Commission du Pacifique Sud (CPS; siège: Nouméa). Créée en 1947, par les six puissances qui administraient alors la région (Australie, États-Unis, France, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Royaume-Uni), la CPS a connu de nombreuses mutations (défection des Pays-Bas, adhésion de tous les pays souverains et territoires de la région) et réformes, dont la dernière, décidée à Saïpan, en 1983, stipule qu'une «Conférence du Pacifique Sud», réunie annuellement, détient désormais les pouvoirs de décision; et que tous les membres, États ou Territoires, sont reconnus à part entière et sont juridiquement égaux. La CPS, qui se veut apolitique, apparaît comme le seul organisme vraiment représentatif de toutes les populations de la région et comme le lieu de rencontre privilégié de ces populations avec les États qui manifestent des intérêts pour la zone du



Pacifique Sud, qu'ils soient situés à l'extérieur (Etats-Unis, France, Royaume-Uni) ou à l'intérieur (Australie, Nouvelle-Zélande) de celle-ci. Son action en matière de développement, de santé, de protection de l'environnement et de réglementation des pêches est largement reconnue.

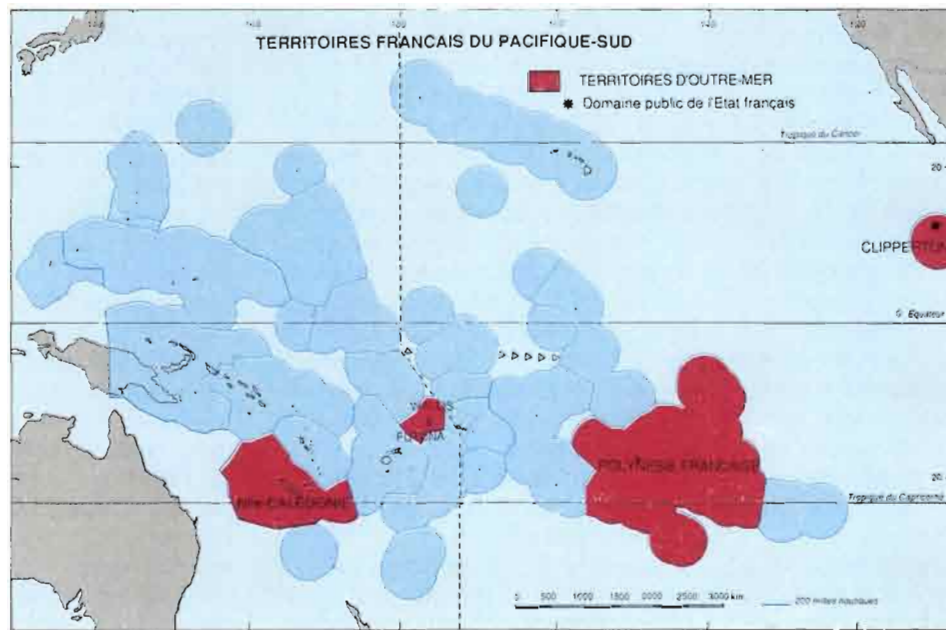
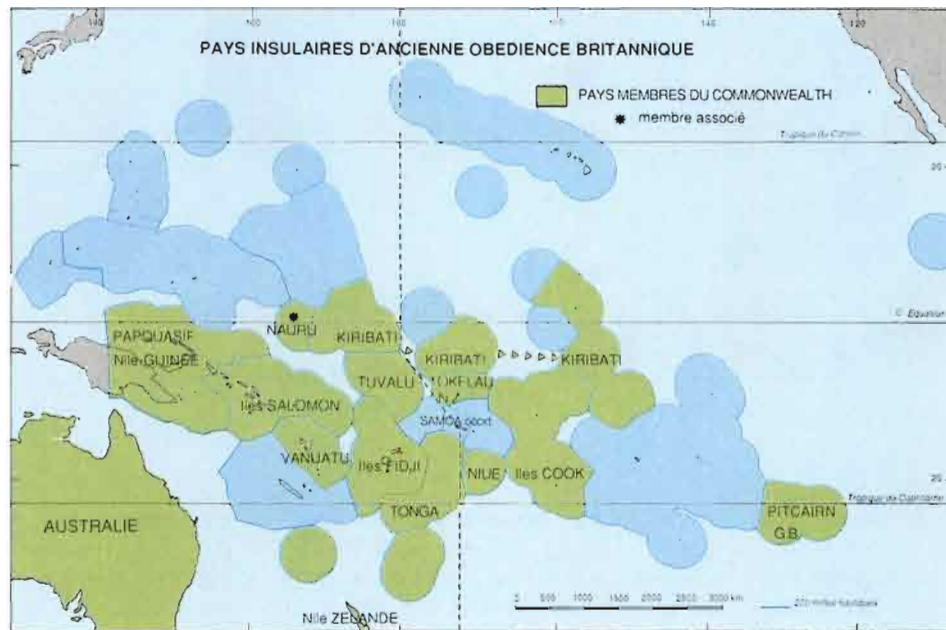
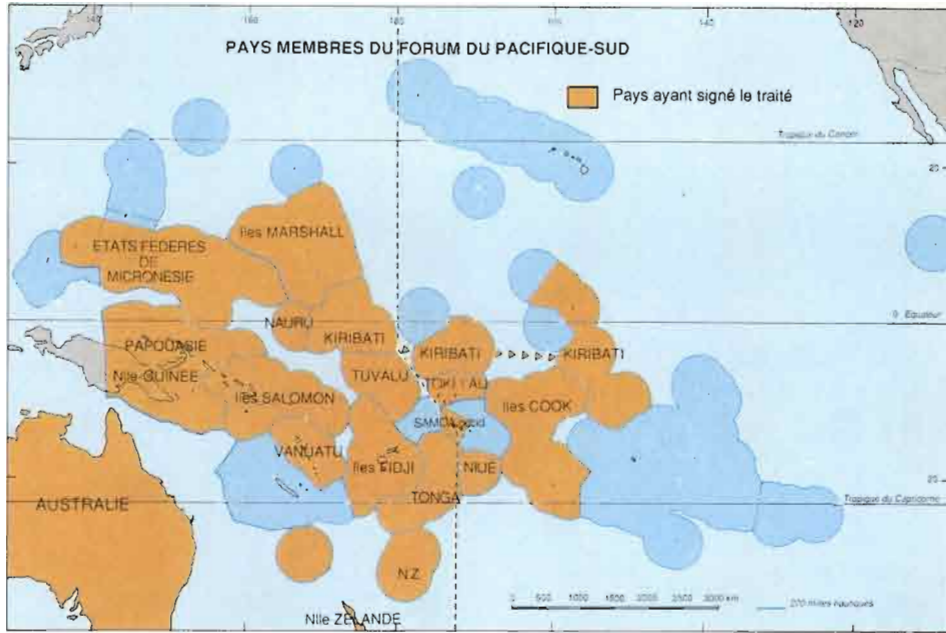
L'accession à l'indépendance de nombreux pays de la zone a conduit à créer à Wellington, en 1971, un Forum du Pacifique Sud où pouvaient désormais être débattus les problèmes à caractère politique (siège: Suva). Cette organisation rassemble l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'ensemble des pays insulaires souverains ou librement

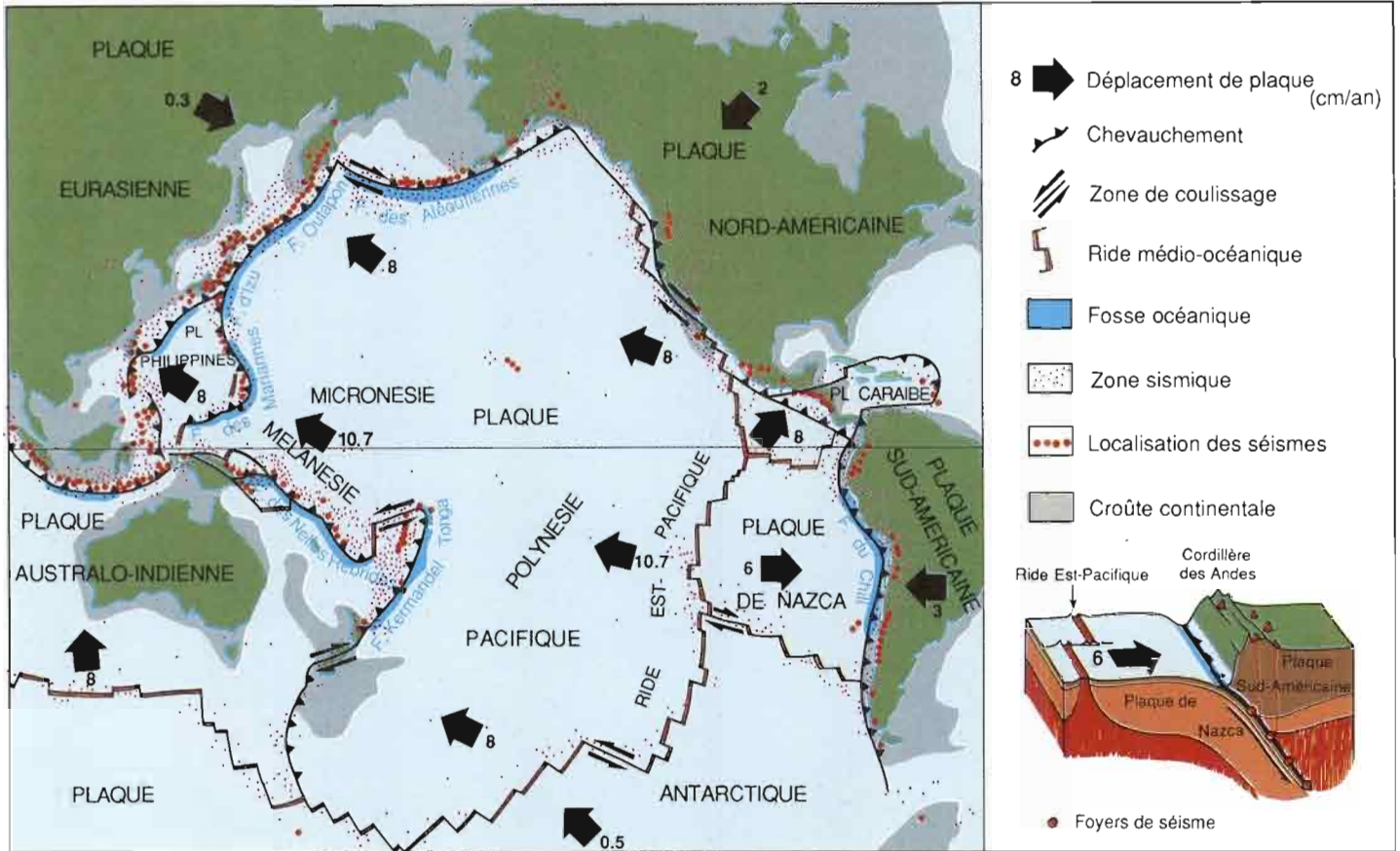
associés, soit quinze Etats membres depuis que les Iles Marshall et les Etats Fédérés de Micronésie ont rejoint cette enceinte en mai 1987. Le Forum du Pacifique Sud dispose aussi d'un bras économique, *the South Pacific Bureau for Economic Cooperation (SPEC)*, qui parraine plusieurs agences spécialisées, dont l'Agence Régionale des Pêches (siège: Honiara). Le Forum a contribué à populariser, auprès de ses Etats membres, la revendication sur la zone maritime économique exclusive des 200 milles.

Un certain nombre d'entités insulaires ont rejoint les rangs de la «grande famille» du Commonwealth britanni-

que. Mais Nauru n'est que membre associé et Fidji en a été exclu – provisoirement? – en octobre 1987 à l'issue du coup d'Etat. Enfin, tous les TOM de la République française, à l'exception de celui des Terres Australes et Antarctiques, sans oublier Clipperton qui relève du domaine public de l'Etat français, sont concentrés dans cette région.







La théorie de la tectonique des plaques nous fournit une vision synthétique du fonctionnement du globe terrestre. La Terre est recouverte d'une mosaïque de plaques rigides de taille variable, comparables aux morceaux de la coquille cassée d'un œuf dur. Entraînées passivement, ces plaques jouent et s'ajustent en permanence les unes aux autres; elles s'écartent, se cognent, coulissent et se chevauchent. Ces mouvements, peu décelables au centre des plaques, ont en revanche un effet considérable sur leurs bordures où ils conditionnent la quasi-totalité des phénomènes géologiques. On pourrait comparer le fonctionnement de la «machine» à celui d'un énorme «tapis roulant» dont continent et plancher océanique représentent les constituants, tandis que tremblements de terre, tsunamis et éruptions volcaniques représentent les soubresauts parfois violents de la «mécanique».

Issu des profondeurs du manteau, le magma s'injecte le long de la dorsale Est-Pacifique et, se solidifiant, crée de la croûte nouvelle qui repousse latérale-

ment (flèches noires) la plaque Pacifique à l'ouest et la plaque Nazca à l'est. Celles-ci entrent en collision avec les autres plaques sur tout le pourtour de l'océan, à une vitesse de l'ordre de 10 cm/an (barbules).

A l'est, la plaque Nazca s'enfonce sous les Andes (croquis p. 16), tandis qu'à l'ouest la situation est plus compliquée. Il existe en effet une mosaïque de micro-plaques (Philippines, Mariannes, Bismarck, Salomon) entre la plaque Pacifique et les deux grandes plaques (eurasienne et australo-indienne) avec lesquelles elle entre en collision.

Lors de la subduction (enfouissement d'une plaque sous une autre), la friction le long du plan de glissement donne lieu à une constante activité sismique, libérant une énergie considérable. Les méthodes géophysiques permettent actuellement de localiser les épicentres des séismes jusqu'à une profondeur de 700 km.

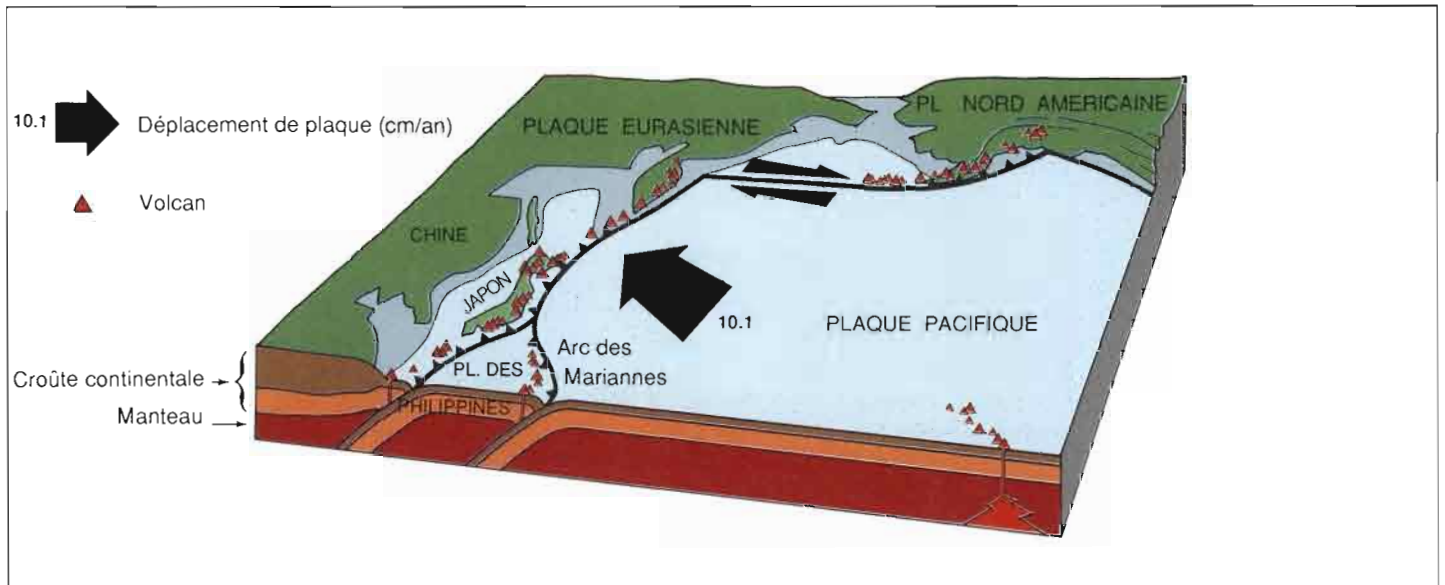
Entraînée à de grandes profondeurs, une partie de la croûte océanique fond en donnant des magmas qui remontent à la surface pour y former les

chapelets de volcans bordant les zones de subduction. Ils forment en mer des «arcs insulaires» (Aléoutiennes, Kouriles, Mariannes, Mélanésie...) qui dessinent la plus grande partie de la «ceinture de feu» du Pacifique. Par endroits, ce phénomène peut se répéter: la plaque Pacifique qui plonge sous l'arc des Mariannes est prise en relais par celle des Philippines qui, elle-même, plonge sous la plaque eurasiennne au niveau de la Chine.

Les volcans du Pacifique ne sont pas tous localisés aux bordures des plaques. C'est le cas notamment d'îles bien connues: Hawaï, où l'activité volcanique est constante, mais aussi Tahiti, les Marquises ou Pitcairn. Ces îles volcaniques, situées en plein milieu de la plaque Pacifique, à mille lieues de toute zone de subduction, sont le résultat de l'activité des «points chauds». Ceux-ci correspondent à une source de magma très profonde située au sein du manteau immobile. Dans leur ascension, les magmas percent la croûte océanique en mouvement et donnent naissance à des chapelets d'îles. Au

LE «TAPIS ROULANT» PACIFIQUE

Une géologie dynamique



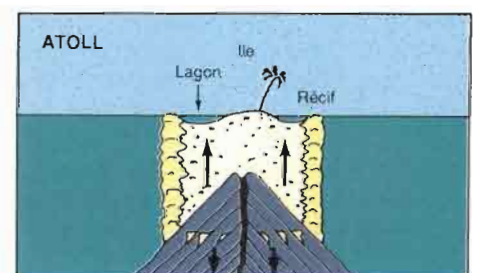
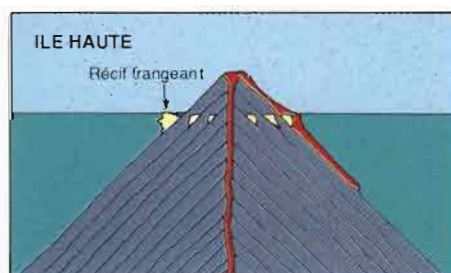
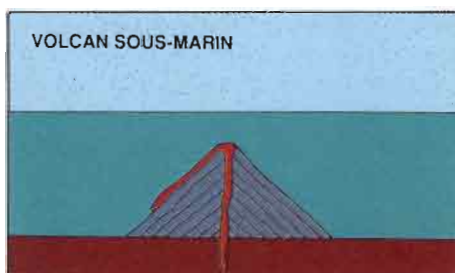
cours du temps, les volcans naissent à la verticale du «point chaud» et dérivent vers le nord-ouest (Hawaï), tandis qu'à côté d'eux en naissent de nouveaux. Lorsque l'alimentation en magma est constante (Hawaï), les volcans, régulièrement disposés, offrent une remarqua-

ble illustration du déplacement du plancher océanique.

Iles hautes, îles basses

Hautes ou basses, les îles de l'Océan Pacifique ont des morphologies bien tranchées. Elles reflètent ce-

pendant les différents stades d'un processus de formation et d'évolution unique dans lequel des phénomènes géologiques et biologiques sont intimement mêlés. L'histoire commence par la naissance d'un volcan sous-marin (1) dans un arc insulaire ou à la verticale



d'un point chaud. L'accumulation de 6 000 m de laves est nécessaire avant que ce volcan n'atteigne la surface de l'Océan. Désormais île, il est colonisé par les coraux et les madrépores qui l'entourent rapidement d'une ceinture récifale. Si les conditions lui sont favorables, le récif se développe en dépit du volcan, dont les coulées le submergent en partie à chaque nouvelle éruption (2).

«L'île haute» ainsi formée représente un volume colossal de laves : Hawaï, haute de 4 000 m «seulement», correspond en réalité à un relief d'environ 11 km au-dessus du plancher océa-

nique (plus que l'Himalaya!). Un tel poids est parfois susceptible de faire fléchir le plancher océanique, entraînant l'île qui s'enfonce à son tour (3). Ainsi, de très nombreux volcans actuellement sous-marins ont-ils connu une époque d'émersion. La survie du récif est alors compromise, les coraux ne pouvant se développer que sous une faible épaisseur d'eau. Une course d'un autre type s'engage alors. Si la croissance du récif «sur lui-même» est suffisamment rapide (de 0,5 à 2 m par siècle), elle compense l'enfoncement de l'île. Il ne subsiste en surface qu'un anneau corallien entourant un lagon,

parfois comblé par des matériaux de démantèlement arrachés au récif lui-même. C'est un atoll, on en trouve près de 300 dans le Pacifique. Un enfoncement trop rapide entraîne, en revanche, la mort du récif.

A l'inverse, il se produit parfois un soulèvement du fond océanique permettant alors d'observer d'anciens récifs désormais «perchés» à quelques mètres, voire quelques dizaines de mètres de hauteur, et entourés d'un nouveau récif vivant.— Emmanuel BALL, CNRS.

S'ils figurent de façon moins spectaculaire que les grandes concentrations humaines de l'Asie tropicale au palmarès des hécatombes et des désastres économiques d'origine naturelle, les petits pays insulaires du Pacifique connaissent pour la plupart la menace de risques naturels majeurs.

Le dispositif structural d'ensemble y assure à l'ouest, par les subductions alternées des plaques pacifique et australo-indienne, au droit des grandes fosses (Tonga-Kermadec, Vanuatu, Mariannes), une instabilité qui est à l'origine d'une sismicité constante et d'un volcanisme actif. Les tsunamis, improprement appelés raz-de-marée, peuvent aussi bien être, sur les côtes des îles, la conséquence locale de ces épisodes, que le résultat, propagé à la vitesse d'un jet sur des milliers de kilomètres, des séismes lointains survenus sur les marges instables du nord et surtout de l'est du Grand Océan.

C'est l'Ouest du Pacifique qui, à l'instar des autres océans, voit surtout se développer saisonnièrement, à quelques degrés de l'équateur, les dépressions mobiles pouvant devenir des cyclones tropicaux dévastateurs. La pluie est l'élément du climat présentant la variabilité la plus grande, qui s'ajoute à l'inégale distribution dans l'espace des précipitations moyennes. L'irrégularité interannuelle et saisonnière des apports, en faisant alterner de courtes périodes d'abondance et de longs mois de pénurie, des années de fort déficit et des années humides, fait de la sécheresse un risque non négligeable.

Dernier venu dans l'aventure souvent incertaine de la colonisation par les espèces vivantes de milieux terrestres souvent trop exigu pour être assez diversifiés et trop peu diversifiés pour n'être pas fragiles, l'homme a ajouté son action à celle des accidents de la nature. La dégradation de beaucoup d'îles par la déforestation, l'érosion, la mise en péril des ressources en eau, la multiplication des formes de pollution, sont rendues plus préoccupantes par une expansion démographique rapide et générale.

D'autre part, les espaces déserts du Pacifique en ont fait un champ d'essai pour les armes les plus terribles des grandes puissances, et leurs vecteurs. Ils tentent aujourd'hui les États industriels, soucieux d'éloigner de leur sol

les déchets radioactifs dangereux de l'industrie de l'atome. Les petits pays insulaires de la région manifestent une forte opposition à ces activités, dont le refus cimente une solidarité qui se renforce et s'exprime notamment, en retour, lors des désastres naturels et dans les efforts d'organisation d'une prévention commune.

Les risques naturels du Pacifique tropical insulaire ont, parmi leurs caractères propres: la faiblesse générale des pertes en vies humaines consécutive à la présence d'effectifs limités et dispersés; des disparités importantes entre les entités considérées, liées à la présence ou à l'absence d'un fort risque cyclonique, à niveau de développement économique égal; un rôle local notable du risque volcanique, se traduisant assez fréquemment par des déplacements de population, ainsi que du risque de tsunamis, variables selon des facteurs régionaux, de situation, et locaux, de site; une connaissance des risques en progrès rapide, mais encore imparfaite, à cause notamment de l'étendue du domaine considéré; une prévention généralement insuffisante; un coût en augmentation rapide et constant du fait de l'amélioration et de la diversification des infrastructures et des équipements.

Les zones instables du Centre et de l'Ouest

La limite du Pacifique occidental, celui des zones continentales submergées et des arcs insulaires, est jalonnée à l'est et vers le nord par les zones actives des archipels tongien, fidjien et du Vanuatu, puis des Salomon. Par l'archipel Bismarck et le nord de la Nouvelle-Guinée, elle court ensuite vers le nord par Yap, Guam, les Mariannes, en direction du Japon. Entre cette limite et celle qui boucle au nord puis à l'est, par la zone de subduction des Andes, la ceinture de feu du Pacifique, se situe le domaine des îles basaltiques émergées et des atolls coralliens, qui jalonnent aussi les constructions du volcanisme océanique. Au calme relatif de cette partie centrale, caractérisée par un volcanisme du type effusif, s'oppose l'instabilité des bordures et la présence corrélatrice d'un volcanisme explosif, de type andésitique. On enregistre plus d'un million de «vrais» séismes chaque année autour du Pacifique et, en vingt

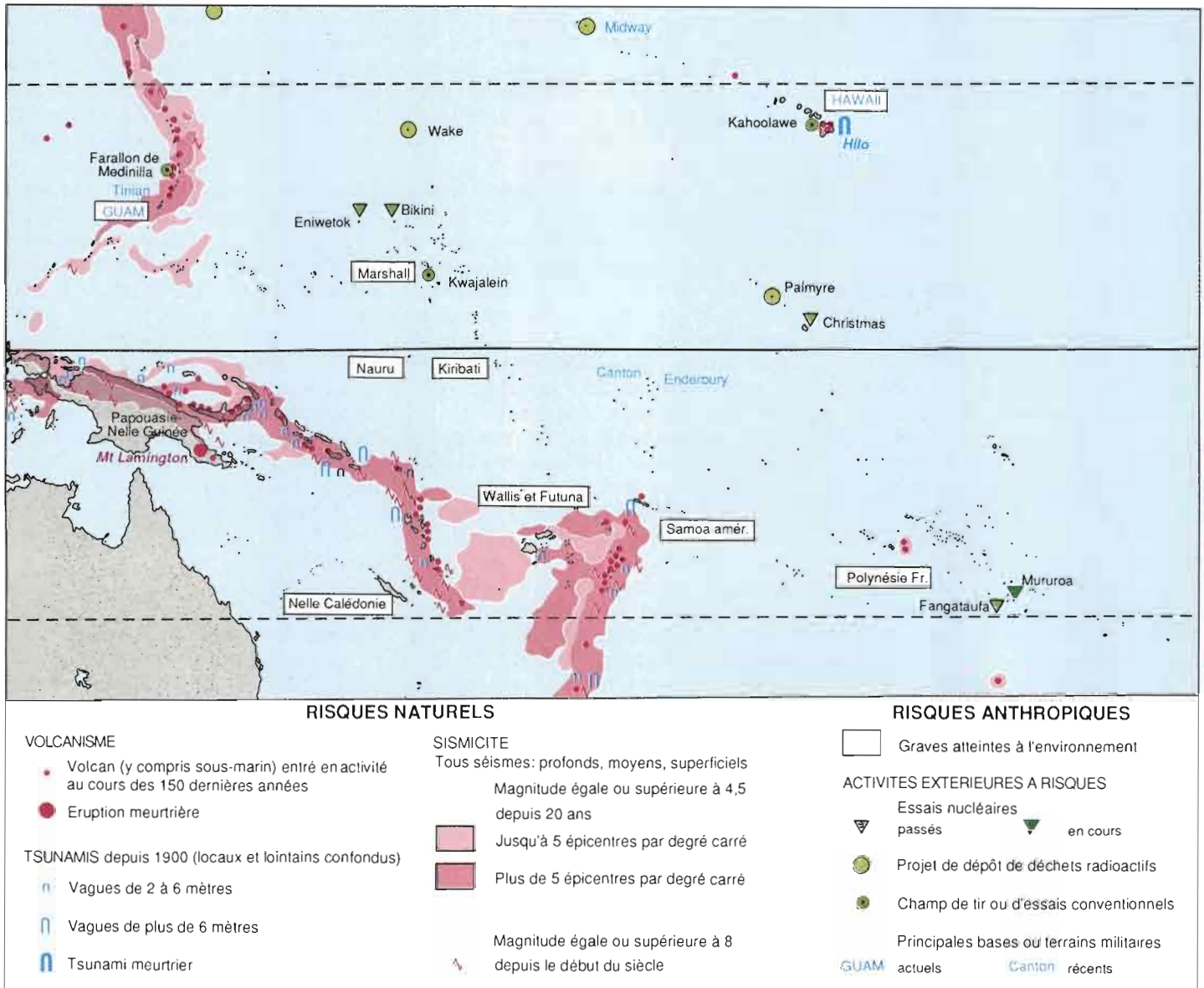
ans, le seul archipel du Vanuatu a vu se produire quatre mille séismes de magnitude égale ou supérieure à quatre (échelle de Richter). On sait toutefois que la magnitude des séismes ne préjuge pas forcément des dégâts qu'ils occasionnent. Cette notion est exprimée par l'échelle qualitative de l'intensité (Mercalli). A cet égard, l'archipel tongien, le Vanuatu, les îles Salomon et le nord-est de la Nouvelle-Guinée, avec les îles qui en dépendent, apparaissent les plus menacés.

Les éruptions volcaniques qui se produisent sur ces marges instables ainsi que dans certains foyers plus isolés du Pacifique central (Hawaï, Sud de la Polynésie française, où elles se limitent à une activité sous-marine), ne causent qu'exceptionnellement un grand nombre de victimes directes (Mont Lamington, Papouasie-Nouvelle-Guinée 1951, 4 000 morts). Elles ont souvent pour résultat des déplacements de populations préventifs, ou rendus nécessaires par les modifications du milieu (coulées, pluies de cendres), qui peuvent être durables. Les Mariannes, les Salomon, le Vanuatu, Tonga, le Samoa Occidental et, bien entendu, la Papouasie-Nouvelle-Guinée ont connu à plusieurs reprises ce type de conséquences du risque volcanique au cours du siècle. Ces mouvements d'évacuation, souvent plus coûteux que les effets directs des éruptions, prennent dans le dernier de ces pays une ampleur proportionnelle à l'importance de la population et aux épisodes éruptifs: 50 000 personnes lors de l'éruption du Mont Lamington.

Le Pacifique des îles, dans l'hémisphère Sud, est protégé de manière efficace, par l'association de fosses, de guirlandes d'îles et de mers peu profondes, des tsunamis engendrés par les séismes des parties lointaines du bassin océanique. La faible densité moyenne de la population, malgré des implantations côtières généralisées, facilite la prévention. Les tsunamis locaux, produits à proximité des zones instables par certains de leurs séismes, ont des conséquences très variables. Ceux de la zone Tonga-Kermadec n'ont eu à l'époque historique que des effets limités. Ils paraissent toutefois constituer une menace potentielle pour une partie au moins des îles de la Polynésie française.

DES ÎLES À RISQUE

Risques naturels et risques anthropiques



A l'ouest, la région qui va du nord-est de la Nouvelle-Guinée au Vanuatu par l'archipel des Salomon est aussi, du fait de la forte sismicité qui la caractérise, et du volcanisme, propice à la formation de tsunamis locaux. Le volcanisme a été associé dans plus de 10% des cas à l'origine des quelque 77 tsunamis connus qui se sont produits depuis un siècle. Pourtant, bien que les forts séismes (magnitude égale ou supérieure à 8) ne soient pas exceptionnels, aucun d'eux n'a produit de dommages à l'extérieur de la région, dans le Pacifique, au cours de la même période,

alors que le nombre de victimes des tsunamis locaux a été élevé en Nouvelle-Guinée du nord et en Nouvelle-Bretagne.

Dans l'hémisphère Nord, la position de l'archipel hawaïen, jointe à la configuration locale des côtes, expose au contraire ses îles aux atteintes des tsunamis d'origine lointaine, plus qu'aux conséquences de la sismicité locale. Les tsunamis ont ainsi causé la mort de plus de 400 personnes et coûté plus de 110 millions de dollars américains à l'archipel en un siècle. Le tsunami consécutif au tremblement de terre

de l'Alaska (avril 1946) a fait à lui seul 173 victimes et plus de 25 millions de dollars de dommages.

Certains risques, enfin, participant à la fois du climat et des particularités du milieu terrestre, se manifestent lorsque l'étendue de celui-ci autorise une diversification suffisante (altitude, longueur et commandement des versants, etc.). C'est le cas des glissements de terrain, communs à la plupart des îles hautes, mais qui atteignent en Papouasie-Nouvelle-Guinée une ampleur catastrophique; ainsi que des gels dévastateurs, survenant dans ce dernier pays

au-dessus de 1 200 à 1 800 mètres, qui ont provoqué des famines dans les populations des hautes terres au cours des quinze dernières années.

Les domaines étendus du risque cyclonique

De part et d'autre de l'équateur, les zones où se déplacent les cyclones tropicaux, nés surtout au cœur de l'été du fait des contrastes de température nécessaires pour fournir l'énergie à ces formidables machines thermiques, s'étendent largement sur le Pacifique des archipels. On sait que les cyclones décrivent des trajectoires variées dans le détail, mais dont la direction d'ensemble les conduit inéluctablement vers les moyennes latitudes où la rencontre des mers fraîches amène leur disparition. Les îles du nord-ouest du Pacifique tropical appartiennent à la zone cyclogène la plus féconde du globe. Près du tiers des dépressions tropicales promises à devenir des cyclones (vents supérieurs à 64 nœuds) s'y forment, surtout d'avril à décembre, mais aussi avec une fréquence notable dans les autres mois. On doit rappeler que l'amorce du mouvement tourbillonnaire des zones de dépression ne peut se produire qu'à quelques degrés de l'équateur, épargnant ainsi le risque aux îles des plus basses latitudes.

Au sud de l'équateur, un autre foyer étend pratiquement le risque cyclonique jusqu'à Pitcairn vers l'est. Les fréquences moyennes d'occurrence les plus fortes y atteignent toutefois, entre Fidji et la côte du Queensland, des valeurs sensiblement moins élevées que dans le foyer du nord-ouest. Plus de

10% des cyclones tropicaux du globe se forment dans cette zone et la traversent, surtout de décembre à avril, avec d'importantes exceptions en mai, juin et novembre. Le cyclone Namu (mai 1986, plus de 100 morts, 20 millions de dollars de dommages) en a été l'illustration aux Salomon.

Enfin, un troisième foyer de formation des cyclones se situe dans le nord-est du Pacifique tropical. Son importance relative est comparable à celle du foyer du sud-ouest, avec une saison principale d'occurrence de juin à octobre, mais des cas possibles en mai et novembre. Les fréquences élevées se rencontrent à proximité immédiate de la côte pacifique de l'Amérique centrale et du Mexique, mais ce foyer intéresse encore, quoiqu'avec une assez faible probabilité, l'archipel hawaïen et ses prolongements occidentaux.

La sécheresse est parfois la contrepartie inattendue des très fortes pluies du cortège des cyclones après leur passage. La contribution réelle des précipitations cycloniques à l'approvisionnement hydrique des terres émergées est d'ailleurs largement fonction de l'intensité du ruissellement qui, dans la plupart des îles hautes, en diminue le bénéfice.

Les progrès généraux de la prévision au cours des dernières décennies, et surtout une meilleure connaissance des interactions entre l'océan et l'atmosphère, laissent espérer une amélioration de la prévision à moyen terme. Elle serait précieuse pour la détection des risques de sécheresse. C'est que, hors des zones de fortes précipitations moyennes prolongeant celles de l'Insu-

linde au nord de l'équateur entre 5 et 15°, et prenant en écharpe dans l'hémisphère Sud la zone qui va de la Papouasie-Nouvelle-Guinée aux îles Australes par les Salomon, les Samoa et les Cook du Nord, les sécheresses saisonnières et les pénuries exceptionnelles sont fréquentes. Les atolls du Pacifique central et occidental situés au voisinage de l'équateur connaissent couramment des années sans pluie. L'île de Nauru importe son eau douce, et son aéroport sert aussi d'impluvium. Mais la sécheresse peut également sévir hors saison en Nouvelle-Calédonie, dans une partie de l'archipel fidjien, à Tonga, Kiribati, Tuvalu, ainsi que dans les atolls des Tuamotu. Une des causes des sécheresses exceptionnelles, récemment mise en évidence dans les latitudes 10 à 25° sud du Pacifique occidental, est l'oscillation australe El Niño (ENSO) qui contribue aussi, comme en 1982-83, à modifier la distribution moyenne de la cyclogénèse dans le foyer occidental.

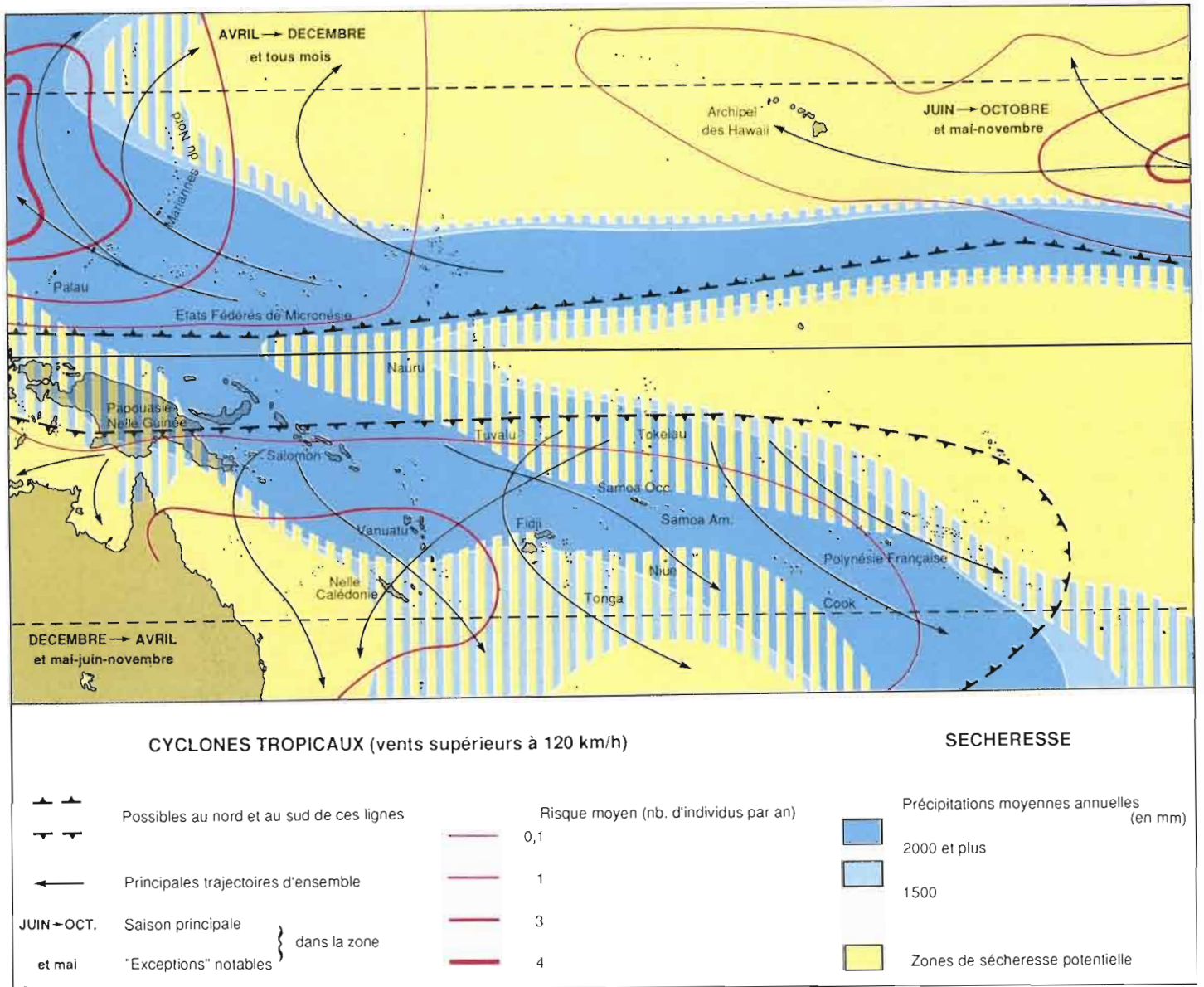
Le coût des risques naturels

On sait combien est difficile l'estimation des risques naturels, du fait notamment de l'impossible intégration des dommages indirects. Lewis l'évaluait au milieu des années soixante-dix, et sur dix ans, à 11,5% du produit national brut des dix pays alors membres du Bureau de Coopération Economique du Pacifique Sud (SPEC). Mais dans tous les cas, ces données ne prennent de sens que rapportées à la population de chaque territoire et à son niveau général de développement, s'agissant des dommages les plus graves, qui sont d'ordinaire

Nombre des morts par désastre naturel pour 10 000 habitants ¹

>10	5-10	1-5	<1
Papouasie-N.G. Samoa Occidentale	Salomon Vanuatu	Fidji Nouvelle-Calédonie	Kiribati Nauru Polynésie française, Niue Tonga, Wallis et Futuna Tuvalu, Cook Hawaï Samoa américaines

1. Renseignements non disponibles pour les Mariannes du Nord, Guam, Palau, la Fédération micronésienne, les Marshall et Tokelau.



causés par les cyclones. Ceux de Namu aux Salomon (235 000 habitants) sont estimés en 1986 à moins du cinquième de ceux des cinq cyclones de 1982-83 en Polynésie française (155 000 habitants), qui ont tué dix fois moins mais fait 115 millions de dollars de dégâts. A Guam (110 000 habitants), le typhon Karen (1962) a coûté 250 millions de dollars; le typhon Pamela (1976) 120, cependant que les dommages du cyclone Isaac (1982) à Tonga étaient estimés à 20 millions de dollars pour une population presque équivalente. L'accumulation des bilans en signes monétaires est toujours moins parlante que la sécheresse du chiffre des victimes. Rapporté à 10 000 habitants (popula-

tion actuelle), le nombre des morts occasionnés par les désastres naturels au cours du demi-siècle écoulé dans les pays insulaires du Pacifique donne des résultats assez cohérents avec ce que l'on sait de la distribution des risques et du niveau de développement de ces pays.

Dans le Pacifique comme ailleurs dans le Monde, la vulnérabilité des biens et le coût des risques qui l'exprime sont accrus par le développement, entendu au sens le plus large du terme. Mais les bilans moyens les plus lourds, en vies humaines, s'observent dans les pays les moins avancés. Si la diversité des risques naturels et leur gravité contribuent aussi, à cet égard, à

faire pencher la balance du côté des nations mélanésiennes, c'est que du développement résulte, au moins en principe, une meilleure prévention, dont les hommes sont les premiers bénéficiaires. Des pays tels que Guam, la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française, et de manière plus significative Fidji, sont par comparaison de bons exemples des résultats positifs de la préparation organisée aux situations d'urgence.

Les risques d'origine anthropique

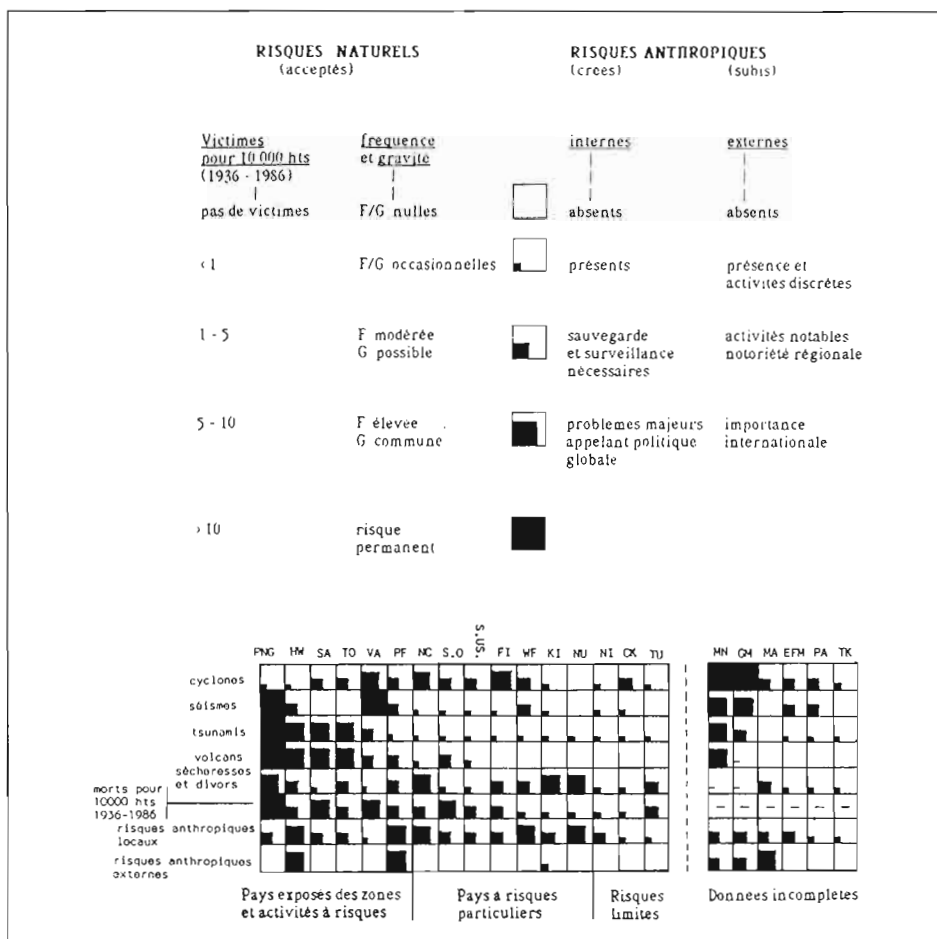
Les risques liés à la présence de l'homme et de ses activités, ceux qu'il fait courir à sa propre espèce et qui sont de nature à compromettre sa présence

dans les îles, sont de deux types. Les uns découlent des atteintes cumulées de la population à l'environnement insulaire et marin depuis le début de sa présence. Ils sont indissociables, pour de nombreux pays de la zone considérée, du facteur démographique. Les autres sont liés à des activités potentiellement dangereuses pour les populations et le milieu. Ces activités ont en commun d'être conduites par des Etats dont les centres politiques de décision sont extérieurs à la région. Mettant à profit le vide humain relatif de l'océan et son étendue, qui constituent désormais en eux-mêmes des enjeux, ces Etats y recherchaient aussi à l'origine une discrétion devenue de plus en plus illusoire dans une planète rétrécie, surveillée et médiatisée.

Les risques endogènes

Au-delà des agents naturels qui compromettent périodiquement, de manière le plus souvent imparable, les activités humaines, ces risques constituent en eux-mêmes un objet d'étude, mais qui n'est pas à l'échelle de notre propos. On se bornera à rappeler que plus de la moitié des pays insulaires relevant de l'action du Programme Régional Océanien de l'Environnement (PROE) dépendant du Programme des Nations-Unies pour l'Environnement présentent des situations préoccupantes, justiciables de l'application rapide de mesures conservatoires dans plusieurs domaines du seul milieu terrestre: la gestion des sols (dont leur érosion), des ressources en eau (pénurie, pollution, capitalisation et conservation), du domaine côtier (érosion, pollution, atteintes aux récifs coralliens et aux lagons notamment), des ressources forestières (déforestation et ses conséquences) et des mangroves (affectées par l'accélération de l'érosion terrestre); les atteintes au milieu liées à l'extraction des matériaux de construction et à l'activité minière; enfin les difficultés de tous ordres liées à la concentration côtière des habitants: vulnérabilité à plusieurs des risques naturels existants, assainissement, pollution des littoraux.

La gestion des déchets solides et surtout liquides, particulièrement en milieu urbain, est aujourd'hui le premier problème d'environnement des pays insulaires du Pacifique tropical.



Le paradoxe n'est pas mince si l'on considère, d'une part, les nécessités de l'économie touristique que presque tous cultivent, d'autre part leur situation privilégiée au plan de la pollution atmosphérique, et enfin les capacités de recyclage de la haute mer qui les entoure, infinies en regard des effectifs humains concernés.

Les risques exogènes

Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France ont utilisé certaines îles du Pacifique tropical pour leurs essais d'armes nucléaires. Les Etats-Unis ont procédé à des tirs aériens et sous-marins de 1946 à 1954 dans deux atolls des Marshall, dès après l'accord des Nations-Unies plaçant cet archipel, comme ceux du reste de la Micronésie, sous leur tutelle. Les expériences ont conduit à des déplacements préventifs de populations, ainsi qu'à des accidents graves du fait de retombées radioactives imprévues, dans quatre atolls habités et, en mer, sur un navire de pêche japonais. Il y a eu près de 300 cas de

contamination, avec des séquelles lourdes. Malgré les dépenses officielles pour le nettoyage des atolls (108 millions de dollars), la réinstallation complète des anciens habitants ne sera sans doute pas possible à Bikini. A Eniwetok, où une partie des habitants a pu revenir depuis 1980, les débris de surface, enfouis dans une fosse bétonnée, peuvent demeurer radioactifs pendant des millénaires.

D'autres expérimentations américaines ont eu lieu à l'île Christmas (îles de la Ligne) en 1962, après celles des Britanniques (1956-1958) qui utilisaient l'île de Malden comme base arrière, mais elles ne l'ont pas rendue inhabitable.


Enfin, dans les Tuamotu orientales, la France a procédé de 1966 à 1974 à quarante et un tirs aériens d'engins nucléaires, dont quatre dans l'atoll de Fangataufa, le reste à Mururoa. Depuis 1975, plus de quatre-vingts tirs souterrains ont eu lieu dans les mêmes atolls, essentiellement le second. L'opposition régionale, orchestrée par l'Austra-

lie et la Nouvelle-Zélande, a contraint la France à renoncer aux essais aériens et s'est étendue à toutes les formes de présence et d'utilisation des produits radioactifs dans la zone. Elle a ainsi porté sur des projets d'immersion océanique ou de stockage, dans les îles désertes, de déchets de l'industrie nucléaire. Le projet japonais de stockage de tels déchets par 6 000 m de fond entre les Mariannes du Nord et Tokyo a dû être mis en sommeil. Le projet américain de stockage à terre des déchets radioactifs de centrales asiatiques, sous contrôle des Etats-Unis, pour éviter la prolifération de l'arme nucléaire en isolant les sources possibles de plutonium selon la version officielle, n'a pas été concrétisé en raison de la même opposition, bien qu'il ait concerné les îles américaines de Palmyre (Ligne du Nord), Wake et Mid-

way. C'est aussi au nom du maintien de la paix dans le Monde que les habitants des sites d'expérience des Marshall avaient été déplacés.

Le stockage des armes nucléaires dans la région, la présence de navires utilisant la propulsion nucléaire rencontrent aujourd'hui la même opposition comme, par extension, les activités militaires servant de support à ces moyens. Depuis la seconde guerre mondiale, en dehors des implantations majeures d'Hawaï, plusieurs îles américaines ou d'influence américaine de l'hémisphère Nord abritent ou ont abrité des bases dans le groupe des Phoenix, les Mariannes du Nord, à Guam. Aux Marshall, le grand atoll de Kwajalein, base arrière des essais nucléaires américains, est ensuite devenu un important centre d'essais pour les tirs de missiles et de fusées. Ces activités interdisent la

plupart des îlots de l'atoll aux habitants. Celui d'Ebeye, où ils sont confinés, passe pour être l'île la plus densément peuplée (plus de 6 000 personnes sur moins de 26 hectares) et sans doute la plus polluée du Pacifique.

Très inégaux, ces risques exogènes sont mal connus. Ils sont l'objet, malgré les revenus importants qu'ils procurent localement (Guam, Kwajalein, activités du Centre d'expérimentation du Pacifique en Polynésie française), d'une défiance qui se fonde autant sur la conscience d'une atteinte à la souveraineté de la région, et à son intégrité, que sur leur mauvaise réputation. C'est cette ambiguïté qu'exprime la légende d'une affiche anti-nucléaire locale: «*If it's so safe, store it in Washington, dump it in Tokyo and test it in Paris*». — Jean-François DUPON, ORSTOM, Papeete. 

[...]C'est ainsi que les déferlements des houles cycloniques ont pu balayer de larges secteurs des grandes îles basses emportant certains motus avec le sol, la végétation, les habitations et les habitants. Le 16 mars 1903 à Hihueru, 377 personnes ont été ainsi balayées et noyées sur les motus de l'est de l'île; le même jour à Marokau une lame emporte 112 personnes dont 95 périssent noyées (sur une popula-

tion totale de 183 personnes présentes). Simultanément bien d'autres îles sont aussi touchées et l'on compte 5 morts à Hao, 12 à Napuka, 12 à Rarola, 12 à Takumé.

Le 8 février 1906, Anaa submergée par la houle du nord, perdait 95 habitants. Mais à côté de ces drames particulièrement spectaculaires, tous les grands cyclones frappant les Tuamotu entraînent un remaniement

profond du matériel meuble du bourrelet envahi par le déferlement de la mer extérieure. Le sol est emporté, le sable lui-même est évacué vers le lagon et les résidents sont frappés par les cercueils remis au jour dans les cimetières et la disparition jusqu'aux fondations d'édifices bâtis en pierre[...]

Collectif, 1984, p. 56.

La mise en place du peuplement mélanésien, polynésien et micronésien a fait jusqu'à présent l'objet de nombreuses théories souvent contradictoires; mais les recherches archéologiques sont récentes, et les faits concrets sur lesquels elles s'appuient, ne sont encore qu'à l'état embryonnaire.

Les trois phases du peuplement de l'Océanie

La préhistoire de l'Océanie commença il y a moins de 60 000 ans avec l'arrivée des premiers hommes dans Sahul, la masse continentale qui unissait les îles de Nouvelle-Guinée à l'Australie et à la Tasmanie. Ces premiers habitants, originaires de l'Asie du Sud-Est, durent franchir pour atteindre Sahul un certain nombre de bras de mer, le dernier de ceux-ci ayant au moins 90 km. Ce ne fut pas un accident; cet événement impliquait une connaissance de la navigation maritime à une époque très ancienne, selon une technique qui s'oublia en Australie, mais qui se développa ensuite pendant des millénaires en Mélanésie occidentale pour aboutir à une perfection sans pareille dans le monde préhistorique, avec la découverte et la conquête du Pacifique insulaire.

Il semble que l'occupation totale du continent sahulien durant la dernière glaciation se soit faite rapidement. De nombreux sites archéologiques très anciens ont été découverts sur l'ensemble de ce territoire. A la fin de cette glaciation, voici environ 9 500 ans, tous les lieux habitables (côtes, plaines marécageuses, montagnes) étaient occupés. Cette date marque la fin de la première vague de colonisation océanienne. Elle comprend, du nord au sud, le monde insulaire de l'archipel de Bismarck (des abris sous roche en Nouvelle-Irlande sont datés de plus de 32 000 ans, d'autres en Nouvelle-Bretagne de 11 500 ans), la côte nord de la Nouvelle-Guinée (avec un site à ciel ouvert daté de 43 000 ans dans la péninsule Huon), les hautes montagnes de la Nouvelle-Guinée (une gamme de sites datés entre 20 000 et 30 000 ans), l'escarpement de ce qui forme aujourd'hui le Nord de l'Australie (plus de 23 000 ans), le continent australien (40 000 ans) et la Tasmanie (plus de 20 000 ans). Comparé à l'ancien monde, Sahul couvre un territoire aussi

vaste et diversifié que celui qui s'étend de Libreville (Gabon) à Barcelone (Espagne).

Il importe de souligner que les relations d'aventures maritimes se poursuivirent alors entre l'archipel de Bismarck et l'île quasi continentale de la Nouvelle-Guinée. Les fouilles archéologiques démontrent l'existence d'un vaste réseau d'échanges maritimes et terrestres vieux de plus de 11 000 ans. Les coquillages marins se retrouvent dans les hautes montagnes; des matières premières telles que le silex et l'obsidienne, une pierre volcanique fragile ressemblant à du verre, et relativement rare, sont transportées d'une île à l'autre. D'autres produits, mal conservés dans les dépôts archéologiques, tels que des animaux (opossum, wallaby) et plantes comestibles voyagent aussi avec l'homme. On ne sait pas si l'ensemble géographique que représente la Mélanésie insulaire d'aujourd'hui, à savoir les îles Salomon, Vanuatu et la Nouvelle-Calédonie, ne faisait pas lui aussi partie de ce premier ensemble culturel et économique. Tout se passe alors comme si l'existence de ce très ancien réseau de relations avait servi de creuset. Une véritable explosion culturelle s'y serait produite, qui aurait permis le peuplement du reste du Pacifique.

La découverte d'un système horticole complexe daté de 9 000 ans au centre des montagnes de Nouvelle-Guinée (à Kuk, 1 600 m d'altitude) a complètement réorienté la pensée des préhistoriens du Pacifique. A travers les découvertes de Kuk, apparaît de plus en plus évidente une invention mélanésienne de l'horticulture, dans laquelle des plantes indigènes telles que les *Pandanus*, banane, canne à sucre, taro et igname, jouent un rôle primordial. Cette horticulture, bien connue archéologiquement, apparaît dans les milieux écologiques marécageux des hautes vallées. Sa date et son origine réelle ne sont pas encore connues de façon précise, mais il est probable que les millénaires de manipulation botanique en forêt tropicale ont entraîné, il y a plus de 10 000 ans, la domestication progressive par l'homme d'un grand nombre de plantes originaires de différents milieux bio-climatiques de Nouvelle-Guinée et de l'archipel de Bismarck.

Si l'idée d'une origine «asiatique» de l'horticulture mélanésienne apparaît aujourd'hui, de plus en plus, mise en question au profit d'une invention locale, il ne fait en revanche aucun doute que le cochon domestique (ensuite devenu sauvage) est originaire d'Asie. Son arrivée remonte à 6 000 ans; avec lui de nouvelles plantes comestibles furent introduites en Mélanésie. Les linguistes, en particulier, tendent à penser que la présence du cochon est le signe d'une seconde vague de colonisation humaine, par les Austronésiens.

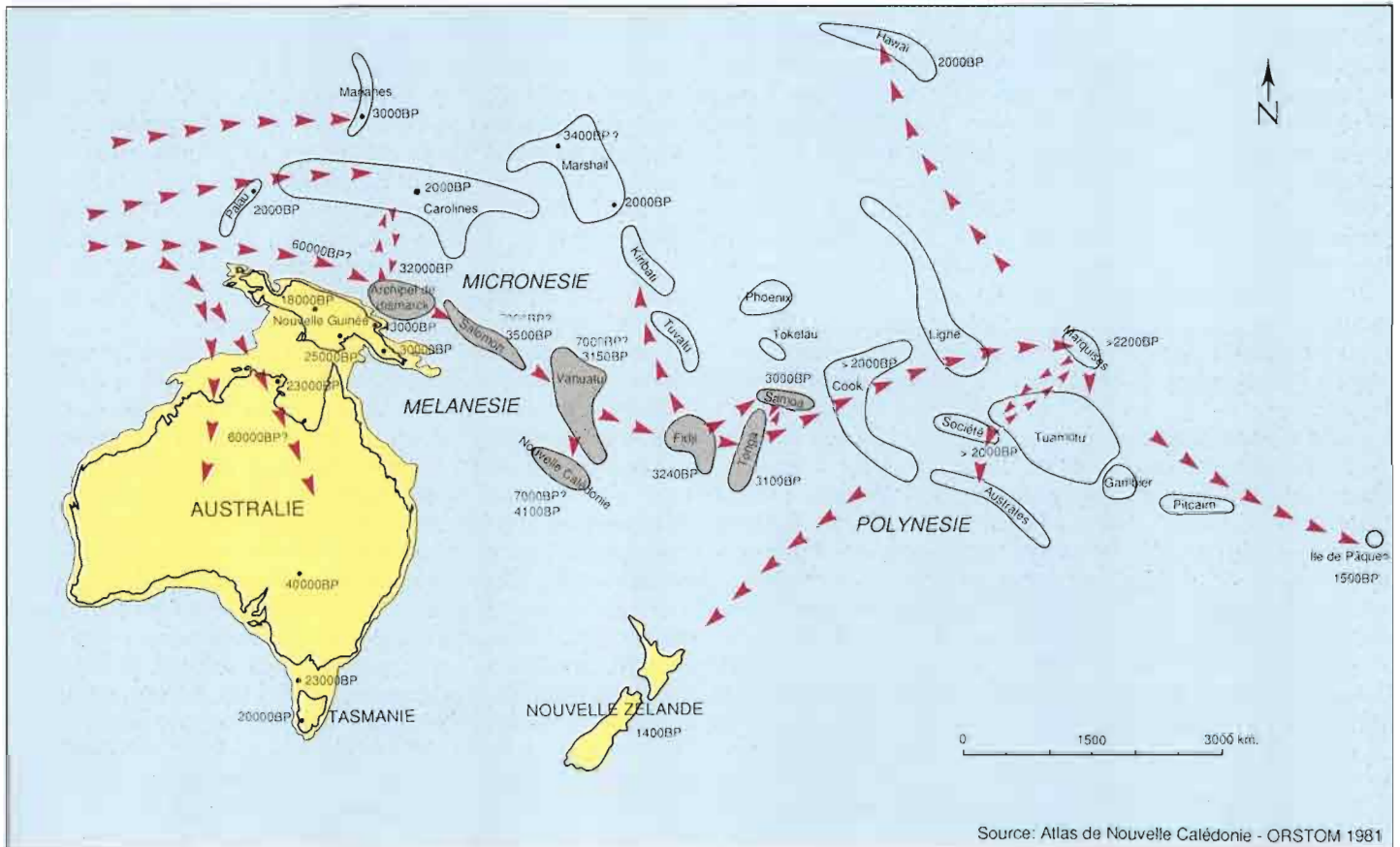
La culture Lapita

L'arrivée des Austronésiens a sans doute provoqué le long de la côte nord de la Nouvelle-Guinée et dans l'archipel de Bismarck un certain nombre de nouveaux bouleversements socio-économiques et culturels. Elle établit un contact soudain entre des peuples différents; les nouveaux «colons» avaient une culture matérielle, une technique maritime et des produits alimentaires propres, différents en tout cas de ceux des groupes locaux qui possédaient un réseau d'échanges préétablis et une connaissance parfaite des conditions bio-climatiques locales. Au cours de deux ou trois millénaires de contact, se développa, il y a 4 000 ans, une culture propre qui eut un impact majeur dans la colonisation du Pacifique insulaire: la culture Lapita.

Voici 4 000 ans la culture Lapita commence à déferler vers l'est le long des Salomon, Vanuatu, Nouvelle-Calédonie, Fidji et Tonga, pour arriver aux îles Samoa il y a 3 000 ans. Cette culture Lapita laisse de nombreux vestiges archéologiques datés entre 4 000 et 2 000 BP (avant l'époque actuelle) tout le long de cette chaîne insulaire, longue de plus de 6 500 km. Les sites Lapita sont toujours situés le long des rivages des grandes îles ou sur des îlots non loin des côtes. Est-ce l'indication d'un nouveau réseau de peuplement en concurrence avec un autre groupe culturel déjà présent qui se retranche à l'intérieur des grandes îles, ou est-ce seulement la preuve d'un nouveau système socio-économique s'articulant avec un autre, plus ancien, dans des régions comme les Salomon, Vanuatu et la Nouvelle-Calédonie? Seules les fouilles archéologiques à l'intérieur des terres pourront répondre à ces questions.

L'ORIGINE DU PEUPEMENT DE L'OCÉANIE

Encore énigmatique



➤ Mise en place des populations originelles



Aire géographique de l'extension de la culture Lapita



Sahul, terres émergées lors de la dernière glaciation

Le caractère le mieux connu de la culture Lapita est sa poterie, à la fois complexe et raffinée. Il est surprenant qu'elle apparaisse si soudainement et si belle à 4 000 ans d'ici. Est-elle une introduction de l'ouest (Asie), rapidement adoptée dans l'archipel des Bismarck? Nous ne le savons pas. La culture Lapita est aussi synonyme d'un vaste réseau d'échanges maritimes et de liens culturels très étroits: la poterie, partout quasi identique, témoigne de relations sociales proches entre des groupes dispersés dans l'Océan. L'obsidienne des îles Manus et de Nouvelle-Bretagne descend cette chaîne d'îles jusqu'en Nouvelle-Calédonie; les herminettes de pierre, ainsi que des silex d'origines diverses, s'y retrouvent également très loin de leur source géologique.

Les connaissances et les biens économiques se transmettent d'île en île, grâce aux pirogues à voile, munies de

balancier, tandis que les techniques horticoles et leurs produits (noix de coco, arbre à pain, taro, igname, noix de *Canarium*, banane, etc.) et les techniques de pêche (littorales et de haute mer) font partie des connaissances qui se répandent.

C'est à cette vague de colonisation, beaucoup plus maritime que les précédentes, que l'on doit la grande expansion polynésienne qui va se poursuivre ensuite dans le centre de l'Océan Pacifique. Le Lapita s'éteignit il y a 2 000 ans environ, aussi soudainement qu'il était apparu. Presque partout, la fin de la culture Lapita signifie la fin de la poterie. Seuls des isolats continuent sa fabrication, mais la production et la décoration dégénèrent et se simplifient.

La conquête polynésienne

La disparition du complexe culturel Lapita coïncide plus ou moins avec le début de la colonisation polyné-

sienne. L'archipel des îles Marquises fut occupé il y a plus de 2 200 ans par un groupe ayant une poterie non décorée et une économie maritime développée. En moins de 1 000 ans, toutes les autres îles polynésiennes furent colonisées, y compris les plus isolées, comme l'île de Pâques, la Nouvelle-Zélande et les îles Hawaï. Alors que la culture Lapita se caractérisait par l'homogénéité de sa poterie, la culture polynésienne se remarquait à l'unité de ses instruments et techniques de pêche, ainsi qu'à la multitude de ses constructions en pierre. Les structures sociales hiérarchisées avec de fortes chefferies, correspondant à la culture Lapita, se développent alors en véritables sociétés de classes, à structure pyramidale, comprenant des rois et des prêtres.

La diffusion de la culture polynésienne a fait l'objet de nombreux débats. Les îles Marquises sont considérées comme les premières îles habitées

par des navigateurs venus de la région Fidji-Tonga-Samoa. Il serait sans doute plus approprié de parler ensuite de la «région Marquises-Société-Cook» comme étant le centre culturel à partir duquel s'est effectuée la diffusion polynésienne finale: l'île de Pâques fut occupée il y a 1 500 ans, Hawaï il y a 2 000 ans et, finalement, la Nouvelle-Zélande il y a peut-être 1 400 ans. Ces dates peuvent être considérées à peu près comme contemporaines, et témoignent en fait d'une dernière migration quasi simultanée dans les îles et archipels les plus reculés du Pacifique.

L'isolat micronésien?

Le peuplement préhistorique de la Micronésie a suivi une route indépendante de celle de la Mélanésie-Polynésie. Les migrations les plus anciennes provinrent des Philippines et se dirigèrent vers le sud des îles Mariannes, il y a environ 3 000 ans. La poterie non décorée trouvée dans des îles telles que Guam et Saipan présente en effet une similitude avec celle des Philippines; cette poterie des Mariannes devient décorée dès 2 500 BP. Vers 2 000 BP, Palau, le centre des Carolines et les îles

Marshall sont habités, mais par un peuple dont l'origine reste encore obscure. Une datation, très controversée parce que provenant de l'île de Bikini dont les sites avaient été contaminés par les radiations atomiques, présente toutefois une date de peuplement ancienne de 3 400 BP. Cette datation précoce, si elle était confirmée, offrirait de nouveaux horizons sur le peuplement de la Micronésie orientale.

La poterie micronésienne a une histoire complexe. Les archipels les plus occidentaux ont tous une poterie préhistorique ancienne, alors que ceux de l'est en ont toujours été démunis. Quant aux îles du Centre, leurs poteries les plus récentes sont originaire de Yap. A Ponape, cette poterie est datée de 1 500 BP. Finalement, la possibilité de trouver une poterie d'origine fidjienne aux îles Gilbert (Kiribati) offre des perspectives nouvelles sur la complexité de ce monde océanien. Dans l'ensemble, la solitude de la Micronésie a été surestimée, car des contacts préhistoriques eurent lieu aussi bien avec les îles de l'archipel indonésien qu'avec celles du monde mélanésien de l'archipel de Bismarck.

Richesse de civilisations

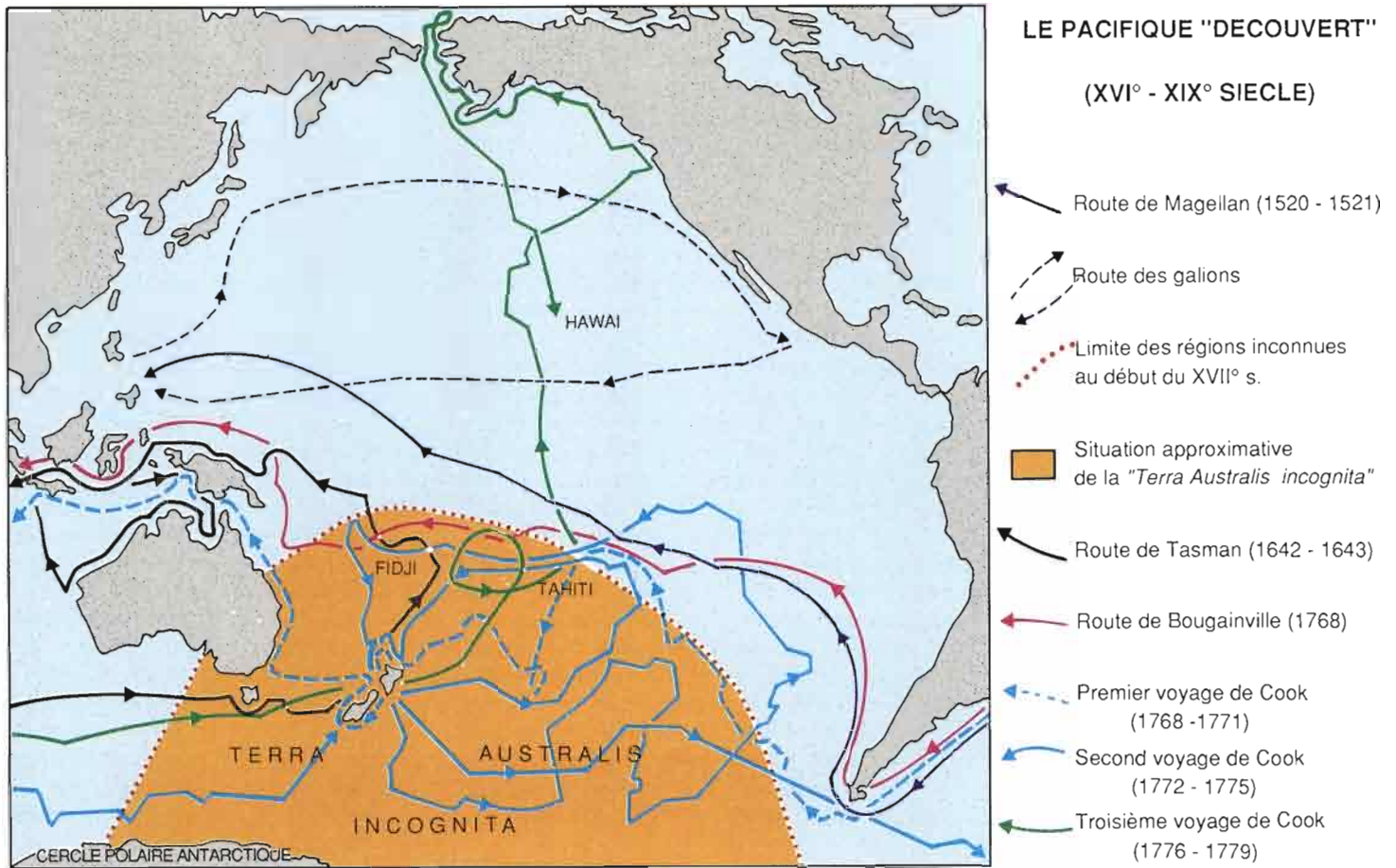
Cette présentation générale du peuplement de l'Océanie s'achève là où elle a commencé, c'est-à-dire dans l'archipel des Bismarck. Il semble que ce soit là, en Nouvelle-Guinée continentale et insulaire, qu'un processus socio-culturel particulier ait pris ses racines il y a plus de 40 000 ans, pour se développer ensuite dans un monde de relations maritimes intenses, fondées sur des échanges culturels s'effectuant sur de très longues distances.

Tout s'est alors passé comme si chaque changement socio-culturel majeur avait à la fois puisé dans les données préexistantes et apporté des éléments culturels nouveaux; les Austronésiens, les Lapita, puis les Polynésiens ont formé successivement des sociétés de plus en plus maritimes et de plus en plus hiérarchisées. Lorsque les premiers navigateurs européens découvrirent le monde océanien, ils s'étonnèrent, non sans raison, de la diversité ethno-culturelle et de la complexité des systèmes sociaux des peuples qu'ils y rencontraient.— Paul GORECKI, *James Cook University of North Queensland, Townsville.*



LA « DÉCOUVERTE » DE L'OCÉANIE

Le chemin des mythes



Le Pacifique s'est toujours prêté au mythe. En 1513, Vasco Nuñez de Balboa et un groupe de compagnons guerroyent et se fraient un chemin à travers l'isthme de Panama. Le 25 septembre, Balboa aperçoit du haut des montagnes une mer immense et inconnue. Cette nouvelle mer, dont sans faillir il prend possession pour le Roi d'Espagne, il en foule le rivage et s'y baigne; il la nomme la *Grande Mar del Sur*. La découverte est prodigieuse: Balboa a en effet reconnu, à l'ouest de l'Amérique, l'océan dont toute l'Europe rêve, celui qui conduit à la *Terra Australis Incognita*, le grand continent austral qui, selon les géographes de l'Antiquité gréco-latine, fait au sud contrepoids à l'Eurasie.

La saga espagnole et le mythe du dernier continent

Que cet océan soit «vide», parsemé seulement d'îles et d'archipels, per-

sonne alors ne le réalise. Pour les hommes du XVI° siècle, la mer du Sud est un chemin pavé d'or qui conduit au continent mythique, à «l'autre monde», riche des mines du Roi Salomon. Ce premier mythe a inspiré la saga des explorateurs qui, de Magellan à Cook, se sont lancés à la découverte des mers du Sud. Et il faudra plus de deux siècles pour en découvrir la vacuité.

Magellan fut le plus grand: au cours d'un «voyage sans égal» (1520-1521), il traverse cet océan inconnu qu'il nomme «Pacifique». Remontant vers le nord-ouest, il passe en fait entre les archipels polynésiens et contourne ceux de Micronésie, ne faisant aucune «découverte» jusqu'à son premier contact avec les îles Mariannes, baptisées «Iles des Voleurs» (*Los Ladrones*), et son arrivée finale aux Philippines. Le voyage aura duré 110 jours et décimé les équipages; un bateau sur cinq et 30 hommes seulement sur 200, dont il

n'est pas, reverront l'Espagne. D'autres aventuriers espagnols, tout autant animés par le zèle chrétien de la Contre-Réforme Catholique que par la soif de l'or, reprendront cette route, cherchant plus au sud le continent austral, mais tout aussi vainement. Les plus fameux, Mendana (1567 et 1595) aux îles Salomon, Quiros et Torrès (1605-1607) dans la Tierra Australia del Espiritu Santo (Les Nouvelles-Hébrides), nouèrent à cette occasion les premiers contacts avec les peuples mélanésiens. Contact violent et marqué de malentendus qui, dans chaque cas, finira en guerre ouverte: jets de flèches contre tirs d'arquebuse...

Mais si le Sud reste mer inconnue, le Centre Nord du Pacifique devient en revanche de mieux en mieux connu. Les Espagnols vont être les premiers à y tracer «la Route des Galions» qui relie leur colonie des Philippines (les îles à Epices) à celle de l'Amérique Centrale.

Les îles de l'utopie

Le XVII^e siècle fut marqué par les voyages plus prosaïques à caractère mercantile des excellents navigateurs hollandais (Le Maire et Schoutten, 1615-1618, Tasman 1642); mais leurs nouvelles découvertes n'entamèrent pas vraiment la croyance diffuse en l'existence de la *Terra Australis*.

Ce furent les expéditions méthodiques et à caractère scientifique des navigateurs français et britanniques au cours du XVII^e siècle qui «tuèrent» enfin le mythe: Wallis (1761), Bougainville (1768), La Pérouse, disparu en 1788 dans l'île de Vanikoro, Cook enfin, au cours de ses trois grands voyages (1768-1771, 1772-1775, 1776-1779), furent les grands découvreurs du Pacifique. Ils reconnurent la plupart des archipels du Pacifique Sud et pour la première fois s'intéressèrent à leurs habitants. Leurs récits firent naître un second mythe: à défaut d'un continent qui n'existait pas, on avait en effet découvert les «îles heureuses» où vivaient libres et gentils de «bons sauvages». Dans une lettre célèbre, Comerson, botaniste de l'expédition de Bougainville, écrivit qu'il avait vu «l'état de l'homme naturel, né essentiellement bon, exempt de tout préjugé et suivant, sans défiance comme sans remords, les douces impulsions d'un instinct toujours sûr, parce qu'il n'avait pas encore dégénéré en raison». La Polynésie surtout fascina les premiers regards européens; les femmes charmèrent et les paysages enchantèrent; l'île de Tahiti y

reçut à l'occasion le nom de «Nouvelle Cythère».

Les contacts «sauvages»

Si le XVIII^e siècle fut celui de la découverte, le XIX^e fut celui de l'expansion européenne. Les rivages et les bons sauvages de l'utopie attirèrent d'autres types d'aventuriers. Les missionnaires qui suivirent de peu trouvèrent dans ces îles une terre d'élection: on a calculé qu'à la fin du siècle dernier, on trouvait un missionnaire européen pour 1 000 habitants, alors qu'en Afrique on en comptait un pour 50 000 à la même époque. A chaque île son missionnaire, ou presque; les évangelistes bâtirent, non sans peine ni péril, de véritables royaumes, protestants ou catholiques. Au terme de l'aventure, l'Océanie devint chrétienne. On ne comprendrait rien au Pacifique d'aujourd'hui si l'on négligeait la dimension religieuse occidentale de ses sociétés. L'éthique protestante, en particulier, semble avoir trouvé là un milieu favorable; elle a donné naissance à une infinité de petites églises locales qui, très tôt, prirent leur indépendance par rapport aux églises mères, ouvrant ainsi le chemin vers d'autres indépendances...

L'Océanie resta tout au long du XIX^e siècle un univers marginal, sans loi et sans Etat, ou presque, vers lequel convergeaient, à côté des missionnaires, d'autres aventuriers des types les plus divers, marins déserteurs ou parfois naufragés, forcés en cavale dési-

reux de se faire oublier. Ces *beachcombers* ou «bateurs de grève», comme on les appelait alors, vérifièrent à leurs risques et périls l'autre face du mythe: l'isolement, les fièvres, le danger de la relation avec les Océaniens... Des hommes d'affaires au regard plus froid, plus dangereux aussi, les suivirent: marchands-navigateurs attirés par le bois de santal que l'on vendait ensuite en Chine pour alimenter les moulins à prière, marchands-recruteurs cherchant à s'emparer dans les îles de l'Océanie de la main-d'œuvre qui faisait défaut sur les plantations australiennes du Queensland ou dans les mines de Nouvelle-Calédonie, etc.

Les premiers colons suivirent dès le début de la guerre de Sécession, pour créer dans les îles les plus fertiles les plantations de coton que les Etats Confédérés du Sud ne pouvaient plus entretenir. Ils se tournèrent ensuite vers l'exploitation de la cocoteraie (production de coprah) et de la canne à sucre. L'emprise des colons sur le sol précéda le plus souvent la mainmise coloniale, et fit sa route. Mais cette phase n'intervint qu'après plus d'un siècle de contacts «sauvages». Sur ces grèves isolées, la rencontre des Européens et des Océaniens fut celle de symboles tout autant que de sociétés et d'individus; chacun projeta sur l'autre son propre rêve. Le Pacifique d'aujourd'hui en est marqué: il reste un creuset où les mythes perdurent.



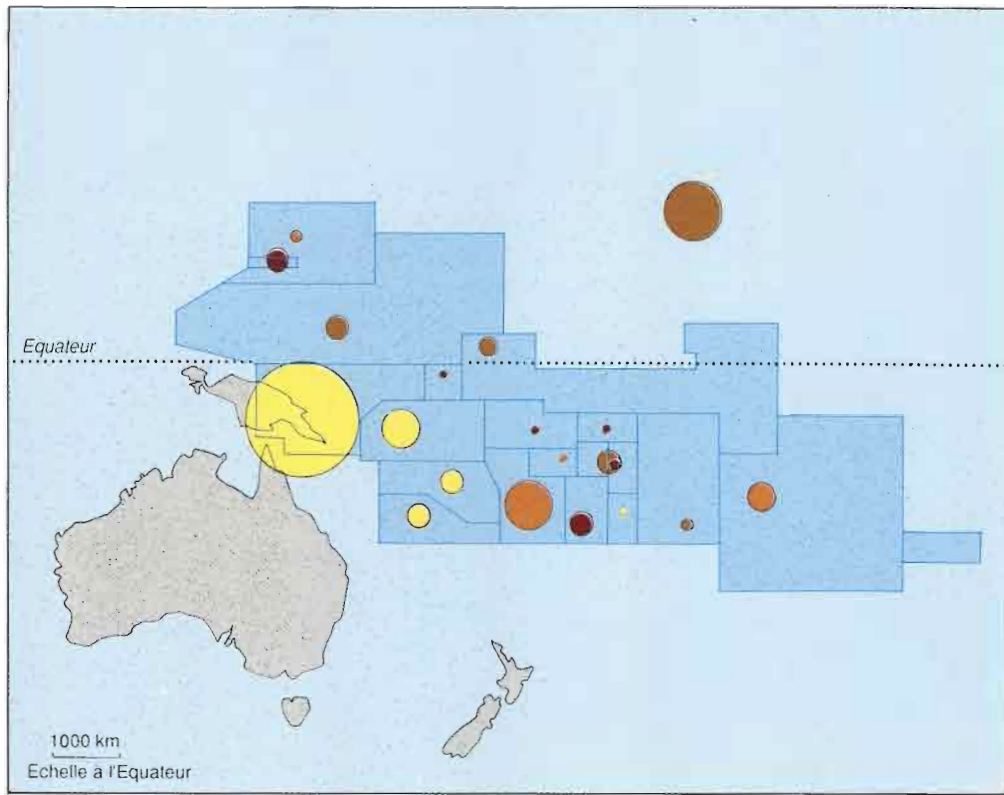
[...]«Il ne faut pas juger les habitants de ces contrées en fonction de nos propres besoins, de nos préoccupations, de notre convoitise et de notre appréciation de la valeur des choses; il faut les considérer comme des hommes qui ne cherchent qu'à vivre avec le moins de peine possible, contrairement à nous qui nous épuisons à la recherche du superflu.» (Pedro-Fernandez de Quiros) [...]

Bonnemaison, 1986 b, p. 15.

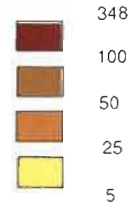
INTENSITÉ DU PEUPEMENT

Des îles hautes bien vides et des îles basses trop pleines

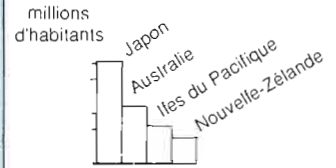
INTENSITE DU PEUPEMENT: Densités continentales



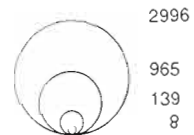
Densités de peuplement: nombre d'habitants au kilometre carré



Poids démographique des îles dans la région pacifique



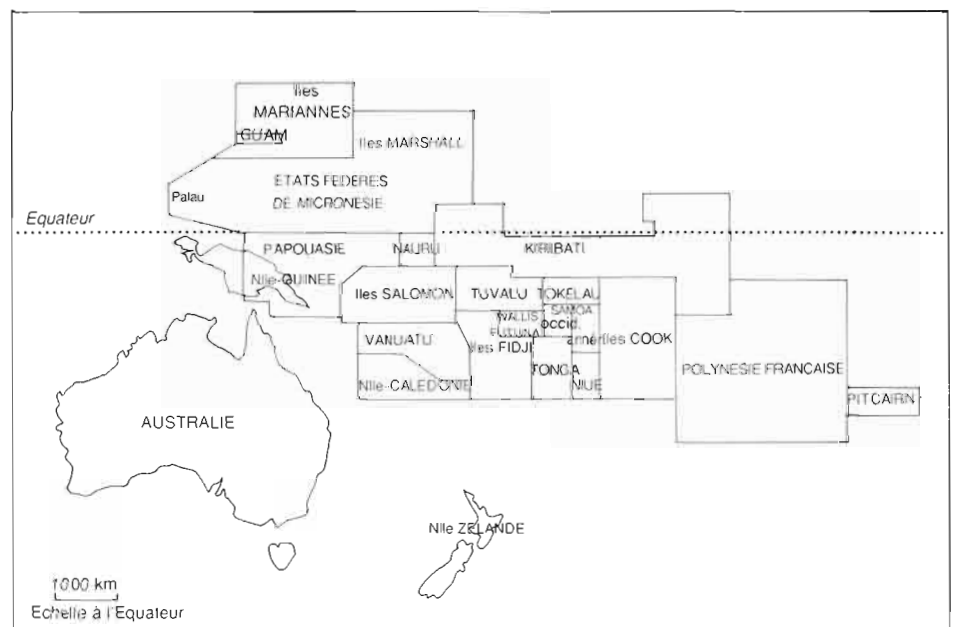
Population (milliers d'habitants)



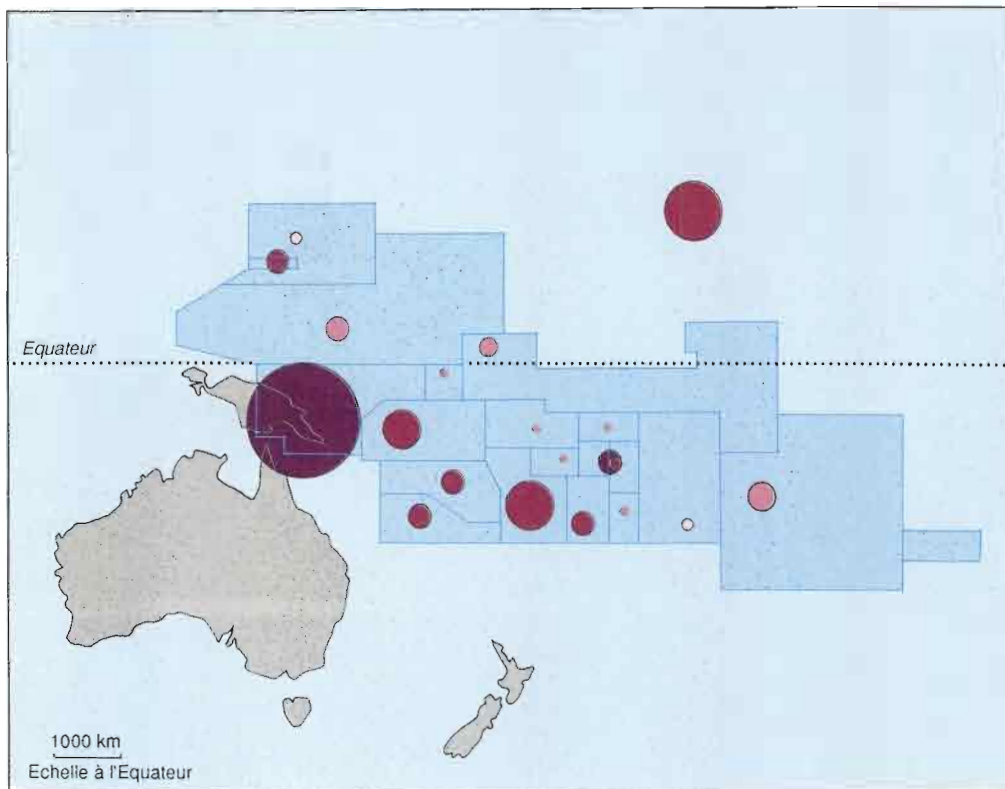
Les chiffres de population de l'Océanie paraissent dérisoires comparés à ceux des pays asiatiques riverains de l'Océan Pacifique. Que pèsent en effet six millions d'habitants, en regard des cent soixante millions d'Indonésiens, des soixante millions de Vietnamiens, des cinquante millions de Philippins, ou du milliard de Chinois habitant le pourtour du Pacifique?

De considérables disparités

Cependant, pour cette partie du Monde et pris tous ensemble, les Etats du Pacifique Sud représentent un certain poids démographique: ce chiffre de six millions d'habitants trouve harmonieusement sa place dans un ensemble aux ordres de grandeur identiques; il ne pâlit pas de la comparaison avec les grands Etats d'Océanie; après tout, la Nouvelle-Zélande n'affiche que 3 307 000 habitants en 1986 et l'Australie plafonne à 16 millions en 1986: des chiffres modestes en regard des ressources disponibles. La Papouasie-Nouvelle-Guinée (PNG), qui «pèse» à elle seule la moitié du chiffre avancé



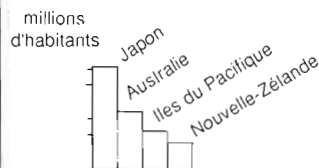
INTENSITE DU PEUPEMENT: Densités maritimes



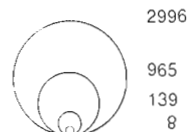
Densités dans les aires maritimes:
nombre d'habitants pour 10000 km²



Poids démographique des îles
dans la région pacifique



Population (milliers d'habitants)



pour l'ensemble de la région, soit 3,4 millions d'habitants, et dont la population a dépassé, en 1985, celle de la Nouvelle-Zélande, ne laisse à la vingtaine d'autres entités insulaires que la portion congrue. La densité moyenne des Etats et îles du Pacifique Sud est faible: 10,4 habitants par kilomètre carré, proche de la densité néo-zélandaise, mais cependant cinq fois supérieure à l'australienne. Ces chiffres de population et de densité masquent en fait des disparités considérables et ne reflètent qu'imparfaitement la fantastique brutalité des différences d'échelles: où trouver le point commun entre Pitcairn, rocher britannique perdu, uniquement accessible par bateau et qui porte, selon les recensements, entre 50 et 60 âmes, et la Papouasie-Nouvelle-Guinée, qui peut se prévaloir de plus de 3 millions d'habitants? Entre ces deux extrêmes, les niveaux intermédiaires sont rares: Hawaï compte près d'un million d'habitants (dont 10% de touristes comptés en permanence) et Fidji, 715 000; on débouche ensuite très vite

sur les entités portant de 100 à 200 000 habitants (îles Salomon, Vanuatu, Polynésie française, Tonga, Nouvelle-Calédonie). A l'autre bout de la liste, cinq ensembles comptent moins de 10 000 habitants.

Densités continentales contre densités maritimes

Les densités sont d'ailleurs souvent inversement proportionnelles à la superficie considérée des pays. Et ce n'est pas un mince paradoxe que de constater que les îles du Pacifique les plus petites sont aussi les plus densément peuplées.

Mais le critère de densité, tout à fait pertinent dans le cas des pays continentaux, l'est-il vraiment lorsqu'on doit traiter d'Etats insulaires? Dans les conditions qui sont les leurs, bien des populations océaniques tirent une grande part de leur subsistance du biotope marin; leur «territoire» est en réalité tout autant de mer que de terre. Si l'on devait englober, dans le calcul de la densité, la zone économique exclusive des 200 milles nautiques, on ne trouve-

rait plus qu'un habitant en moyenne pour 5 kilomètres carrés; mais ce serait tomber là dans un autre arbitraire, puisque, au-delà des pentes extérieures ou tombants insulaires, le biotope n'est plus exploitable avec les moyens techniques de type traditionnel.

Il s'y rajoute enfin un éparpillement extrême, et un effet d'isolement dont on ne peut que difficilement apprécier la mesure: les éléments de certaines entités politiques sont distants de plusieurs milliers de kilomètres (Kiribati et Polynésie française).

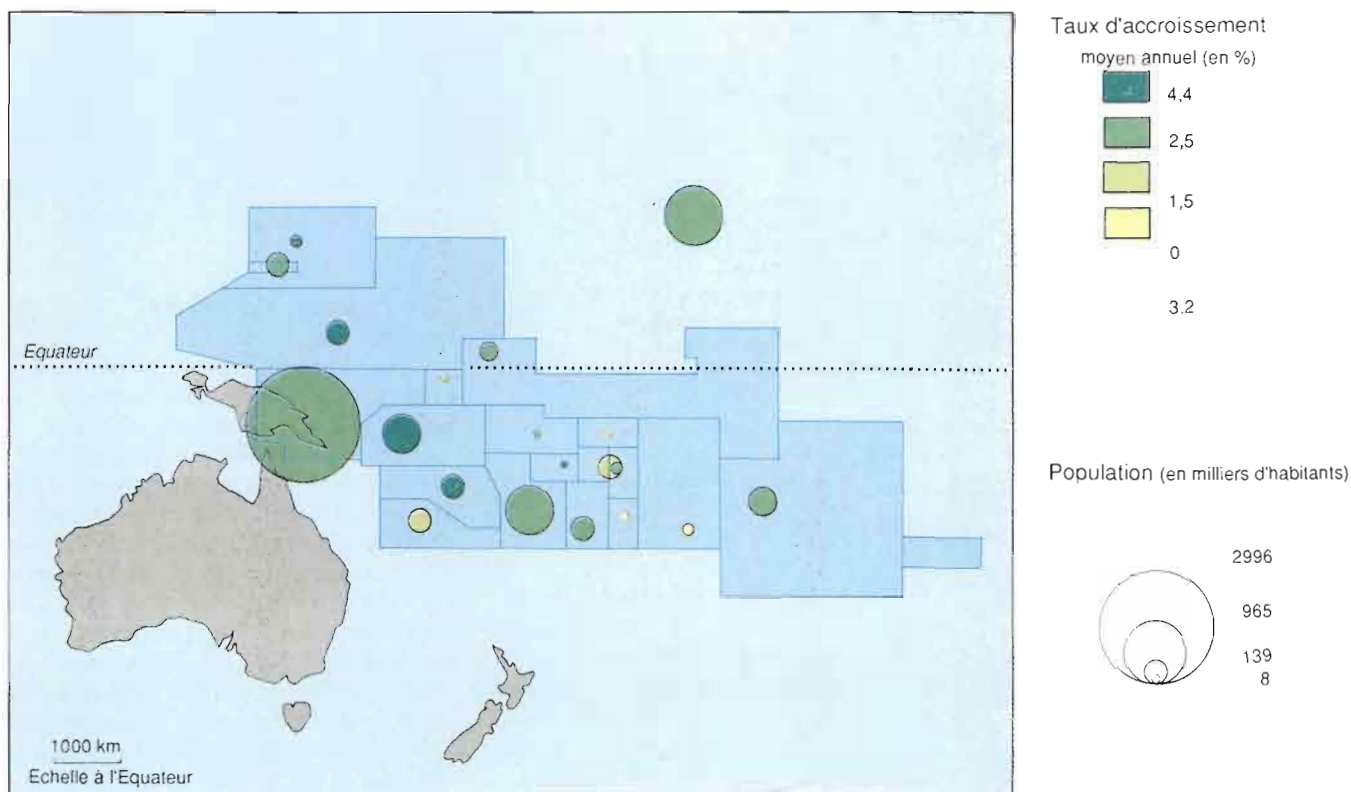
Il est donc difficile de porter un jugement définitif sur la charge globale de population des îles et Etats du Pacifique Sud. En tout état de cause, les chiffres de densité doivent toujours être resitués dans leur contexte et tenir compte des contraintes et disparités évoquées plus haut. Il n'y a pas grand sens à affirmer que la région est sous-peuplée ou surpeuplée: elle est à la fois l'un et l'autre.— Avec la participation de l'équipe PARIS (P. DUREY et D. PUMAIN).



CROISSANCE DE LA POPULATION

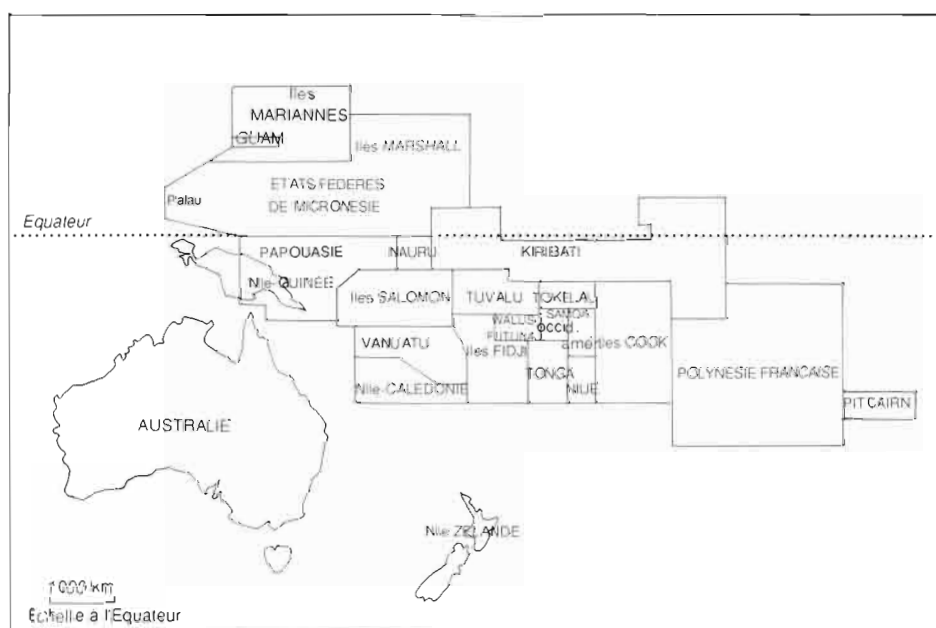
La balance penche vers l'ouest

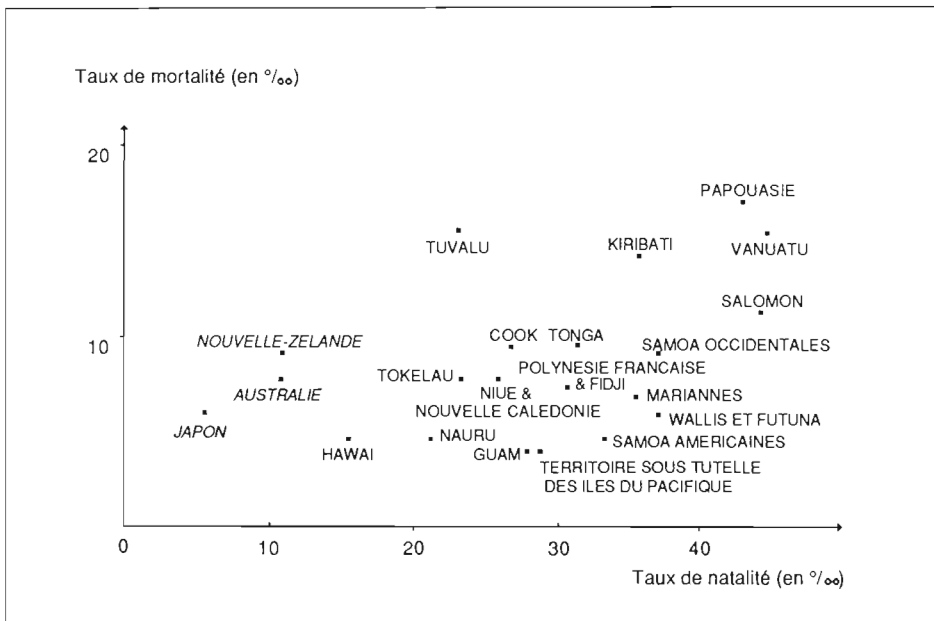
CROISSANCE DE LA POPULATION (1975-1980)



L *e poids mélanésien*

La carte fournit une image d'ensemble de l'évolution du peuplement, pays par pays, au seuil de la présente décennie. Elle montre bien le poids démographique, en valeur absolue, des différentes entités insulaires. Elle souligne deux faits dominants mais à deux échelles différentes: l'importance de la Mélanésie (Papouasie-Nouvelle-Guinée, Salomon, Vanuatu, Nouvelle-Calédonie, Fidji) par rapport à la Micronésie et à la Polynésie; le poids spécifique de la Papouasie-Nouvelle-Guinée au sein même de la Mélanésie. Au nord de la dépression démographique que représentent îles et archipels de la Polynésie centrale, Hawaï n'apparaît que comme un lointain contrepoids, excentré par rapport au centre de gravité de la région. La carte illustre, d'autre part, la croissance démographique de chacune des entités insulaires. Là encore, les pays fortement peuplés de Mélanésie (Salomon, Vanuatu) détiennent des





records régionaux dépassant parfois les 3% de croissance annuelle, alors que les îles et archipels de Polynésie centrale connaissent parfois, du fait des migrations, un solde naturel négatif.

Le graphique ne concerne que les mouvements naturels. Il corrèle les taux de natalité et de mortalité. Or cette corrélation montre bien que les diverses entités insulaires du Pacifique Sud se situent à des stades différents de la transition démographique. Trois «modèles» s'en dégagent.

Les trois modèles de la transition démographique

Aucune des entités insulaires, à l'exception d'Hawaï, qui fait intégralement partie des Etats-Unis, et peut-être de Nauru, n'a encore rejoint le «modèle démographique» des pays développés. Celui-ci est illustré par la concentration des points représentant la Nouvelle-Zélande, l'Australie et le Japon en bas et à gauche du graphique, et conjugué à la fois une faible natalité et une faible mortalité.

Un deuxième modèle intermédiaire, peut-être plus caractéristique de la moyenne des pays océaniques, qu'ils soient souverains ou non, se dégage: une bonne infrastructure médicale, conjuguée à une démographie jeune, engendre des taux de mortalité inférieurs à dix pour mille, tandis que les taux de natalité restent toujours élevés, souvent supérieurs à vingt-cinq pour mille, parfois à quarante. La différence entre ces deux taux traduit un accroissement naturel parfois élevé. A l'inverse, la faiblesse de certains autres s'explique par le déséquilibre démographique résultant de la très forte émigration des populations en âge de valoriser au mieux leur force de travail et les plus susceptibles de procréer.

Enfin, un troisième groupe de pays insulaires, formé par la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Vanuatu et les Iles Salomon, se distingue clairement. Il s'agit des pays les plus «indépendants» sur l'échiquier politique et disposant, à l'échelle de la région, des ressources les plus importantes, qu'elles soient éco-

nomiques ou démographiques. Peu enclines à migrer et n'ayant, de toutes façons, que très peu de possibilités dans ce domaine, leurs populations se caractérisent à la fois par une très forte natalité et par une forte mortalité. Le croisement de ces deux variables, jamais altéré par la balance migratoire, illustre en fait un modèle démographique d'un type courant dans les pays du Tiers Monde appartenant aux autres continents.

Une «souple» de sûreté: la migration

En Océanie, les mouvements migratoires interfèrent puissamment sur les mouvements naturels: d'abord en cassant et en modifiant fortement les prévisions théoriques qui reposent sur des modèles démographiques bâtis sur l'absolu, puis en faisant fléchir les taux d'accroissement, voire en les inversant. Un certain nombre d'îles et Etats du Pacifique voient leur population, non pas augmenter, mais diminuer d'une année sur l'autre, parfois dans des proportions dramatiques. Les pays polynésiens situés dans la mouvance néo-zélandaise s'illustrent particulièrement dans ce domaine, ce qui ne s'explique pas seulement par la faiblesse des ressources locales. Le libre accès à un marché du travail élargi, que leur offre un passeport métropolitain, représente, quoi qu'on puisse en penser, un avantage dont ne disposent pas les ressortissants des pays politiquement émancipés; ceux-ci doivent souvent, sauf aménagement particulier ou quotas autorisés (1% de la population samoane est ainsi autorisée à émigrer chaque année en Nouvelle-Zélande), piétiner aux portes du marché de l'emploi des grands pays industrialisés qui, de plus, tend à se rétrécir chaque année.— *Avec la participation de l'équipe PARIS* (P. DUREY et D. PUMAIN).



MIGRATIONS

D'hier à aujourd'hui: la grande tradition du voyage

Les migrations de population n'affectent quasiment pas, ou fort peu, la Mélanésie. Elles jouent, en revanche, un rôle considérable en Polynésie et en Micronésie. Cela tient à la petitesse, en valeur relative, de la population concernée, et à l'impact que le processus migratoire, notamment par les envois de fonds des émigrés, peut avoir sur les sociétés et économies insulaires fragilisées par ces départs de population, parfois massifs.

Les migrations océaniques: une très vieille histoire

Le Pacifique Sud a toujours été une zone de mobilité intense: la mise en place du peuplement s'est opérée au cours de migrations humaines successives. Celles-ci voguant toujours plus vers l'est, de rivages en rivages, la plupart des îles et archipels du Grand Océan jusqu'à la Polynésie orientale, furent colonisés. Il y a tout juste un millénaire, un mouvement dans le sens inverse, qui prit la forme d'une saga nautique de plusieurs milliers de kilomètres, permit aux Maori d'aborder les côtes d'*Aotearoa*, le «pays aux grands nuages blancs», l'actuelle Nouvelle-Zélande, dernier archipel atteint par la diaspora polynésienne.

Bien des populations insulaires du Pacifique ont conservé, sous la forme des grands mythes d'origine, la mémoire de cette mobilité, opérée le plus souvent sous l'empire de la nécessité (famines, guerres, rivalités intestines, calamités naturelles). Excellents navigateurs, aussi habiles dans l'art de concevoir des embarcations sophistiquées que de s'orienter dans l'immensité liquide du Grand Océan, les Océaniens, surtout ceux du Pacifique central et oriental, conservent au plus profond de leur culture cette grande tradition du voyage.

Le contact avec l'Occident a changé dramatiquement la forme et le contenu de cette mobilité. L'Océanie, devenue tributaire des pays européens qui se partageaient la zone, a subi de plein fouet l'économie de marché, dans laquelle elle fut progressivement intégrée malgré son éloignement. Une série de bouleversements en découlèrent, dont les conséquences se font encore sentir aujourd'hui.

Pour des motifs divers, certains Européens provoquèrent eux-mêmes des migrations massives, souvent for-

cées, qui jalonnent l'histoire des siècles précédents. Des Chamorros chassés des Mariannes et rassemblés à Guam par les Espagnols, aux Gilbertains capturés pour les besoins de l'économie minière péruvienne, en passant par la traite de main-d'œuvre ou *blackbirding* (chasse aux «merles») des Salomonais et des Vanuatuans «importés» pour venir travailler sur les nouvelles cocoteraies d'Unilever ou dans les champs de canne du Queensland, les exemples abondent.

Aujourd'hui, la mobilité des populations insulaires s'illustre essentiellement à travers deux grands types de migrations de travail: les migrations inter-insulaires et les migrations internationales.

Les migrations de travail contemporaines

Les migrations inter-insulaires portent sur des nombres restreints. Elles se subdivisent elles-mêmes en deux catégories.

Des migrations ont pour destination finale un autre pays océanien où l'emploi est assuré, dans une exploitation minière par exemple. C'est le cas des ressortissants de Tuvalu ou de Kiribati, qui migrent vers Nauru pour travailler sur la mine de phosphate. C'était le cas des Tahitiens et des Wallisiens, qui ont migré vers la Nouvelle-Calédonie, notamment lors du dernier «boom» du nickel. Au total, moins de 20 000 Océaniens sont ici concernés.

D'autres migrations ont pour destination finale un grand pays industrialisé, mais après un certain temps seulement, et par étapes plus ou moins longues effectuées dans d'autres îles, avant de faire le grand saut hors de la région. Les Samoa américaines représentent ainsi un tremplin pour les Samoans occidentaux qui souhaitent s'expatrier aux Etats-Unis, au même titre qu'Hawaï représente une halte, parfois longue, pour les Micronésiens de toutes origines, les Tongiens et les Samoans. En fait Hawaï, sorte d'Amérique dans les îles, représente pour les gens du Pacifique un espace de relais qui n'est plus tout à fait le monde insulaire qu'ils quittent, ni tout à fait encore le monde continental qu'ils redoutent parfois d'affronter.

Les migrations internationales vers les grands pays industrialisés qui ceinturent l'Océan Pacifique concernent entre 200 et 300 000 personnes, peut-

être plus encore aujourd'hui: un chiffre faible en valeur absolue, mais substantiel au regard de la population océanienne totale. Etats-Unis, Nouvelle-Zélande, Australie, Canada sont les principaux pays réceptacles, classés ici en ordre décroissant, selon l'importance des populations insulaires accueillies sur leur sol.

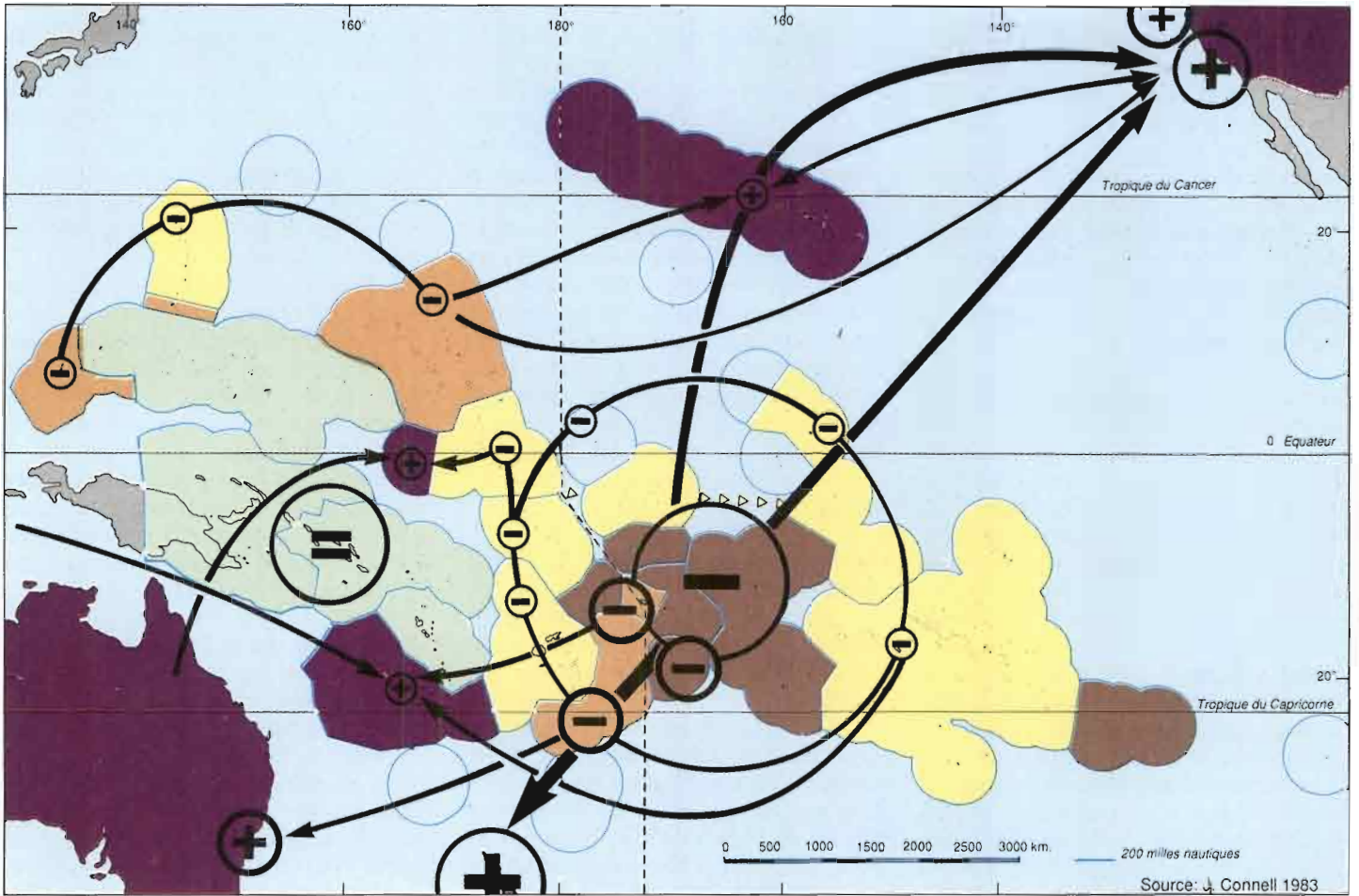
Pour les populations du Pacifique central et oriental, l'Amérique représente naturellement le pays phare. Mais les ressortissants du Pacifique qui y arrivent sont dilués dans la masse des immigrants de toutes conditions et de toutes nationalités. En revanche, la Nouvelle-Zélande, premier pays polynésien par son peuplement maori, accueille le plus gros contingent d'immigrés océaniens, en valeur relative par rapport à sa population.

Dépression sur la Polynésie

On peut, à la manière d'un météorologue, tenter de dresser un état général des mouvements de population dominants. Une très forte zone de départ se dessine sur tout le Pacifique central, avec pour épice un ensemble constitué par l'archipel des Samoa, parties occidentale et orientale (américaine) confondues, Niue et les Iles Cook. Ces pays enregistrent les taux de croissance démographique les plus bas, par suite d'une très forte émigration.

Cette profonde zone de départ est entourée d'un anneau de petits pays ou d'archipels que leurs populations cherchent à quitter, mais où le nombre des migrants reste limité par rapport aux populations initiales. Les effets de ces départs n'obèrent pas le taux de croissance de la population au point de le rendre négatif. Les îles et Etats polynésiens, sont les plus touchés: le «mal migratoire» frappe avec le plus de force les pays insulaires qui entretiennent des relations institutionnelles avec les grands pays industrialisés situés sur la périphérie de l'Océan Pacifique.

Des zones dépressionnaires également importantes, mais aux mouvements de départ moins organisés, apparaissent dans les archipels micronésiens; là encore, elles s'expliquent par les relations privilégiées avec les Etats-Unis, qui autorisent les habitants de ces îles à migrer, tant vers Hawaï que vers le continent. Micronésie et surtout Polynésie alimentent deux des réseaux migratoires les mieux identifiés, qui ne



représentent en fait qu'un cinquième de la population insulaire du Pacifique-Sud.

Stabilité sur la Mélanésie

Les pays mélanésiens du Pacifique occidental apparaissent en revanche, dans le domaine des mouvements de

population, comme des zones «stables» et sans échappatoire possible vers l'extérieur. Deux petites exceptions sont toutefois à noter: quelques milliers de ressortissants indo-fidjiens rejoignent des compatriotes déjà installés en grand nombre au Canada. Ce mouvement s'accélère à la suite du coup d'Etat que

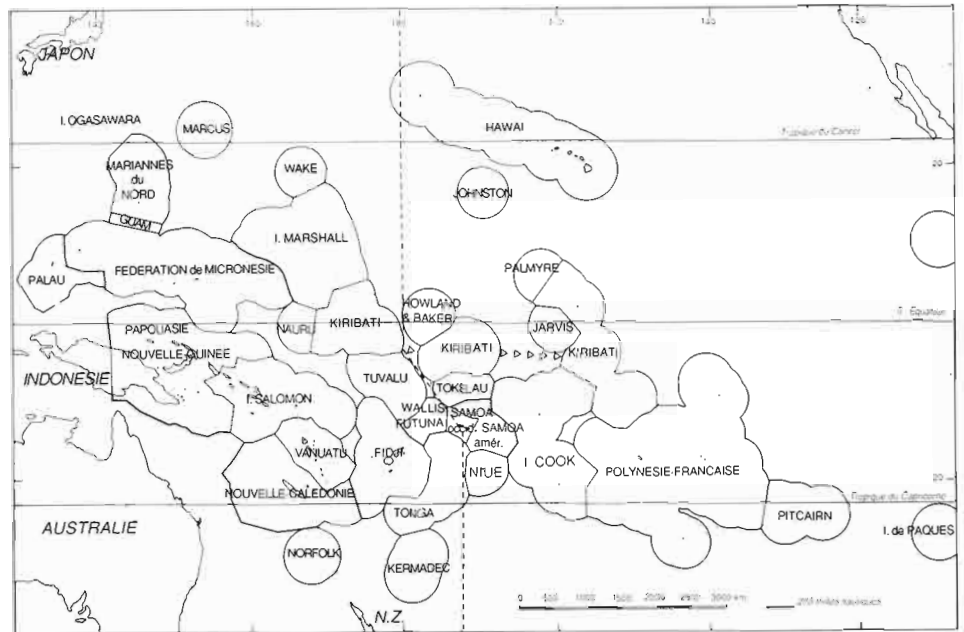
vient de connaître Fidji. A l'inverse, quelques dizaines de milliers de Français métropolitains, de Tahitiens et de Wallisiens ont afflué en Nouvelle-Calédonie, attirés par le boom du nickel du début des années soixante-dix. Mais la faiblesse des chiffres considérés doit toujours être gardée en mémoire.

[...] Les hommes des îles mélanésiennes ne lèvent pas leur regard vers le ciel, ils le plongent dans la terre. Ils ne sont pas de plaine, mais d'île, non pas d'espace, mais de lieux. Leur regard creuse la terre plus qu'il ne cherche à planer dans le ciel. Ce sont des arbres, des arbres aux racines profondes qui creusent vers le bas, vers les assises magiques du monde. La vérité, la croyance de ces hommes se tient là, non pas dans l'étendue infinie du ciel, mais dans la profondeur vertigineuse du lieu et de la communion avec les entrailles de la terre, un ventre dont ils sont le sang [...]

Comme le paysage est ponctué d'arbres, l'espace est parsemé d'hommes-lieux. L'enracinement est sans doute la première des valeurs du peuple mélanésien. Mais si les lieux font les hommes, ce sont les routes qui font les lieux. Le peuple insulaire a conservé la mémoire de son origine, il est tout autant un peuple de voyages que de racines, un peuple de lieux qu'un peuple de routes.

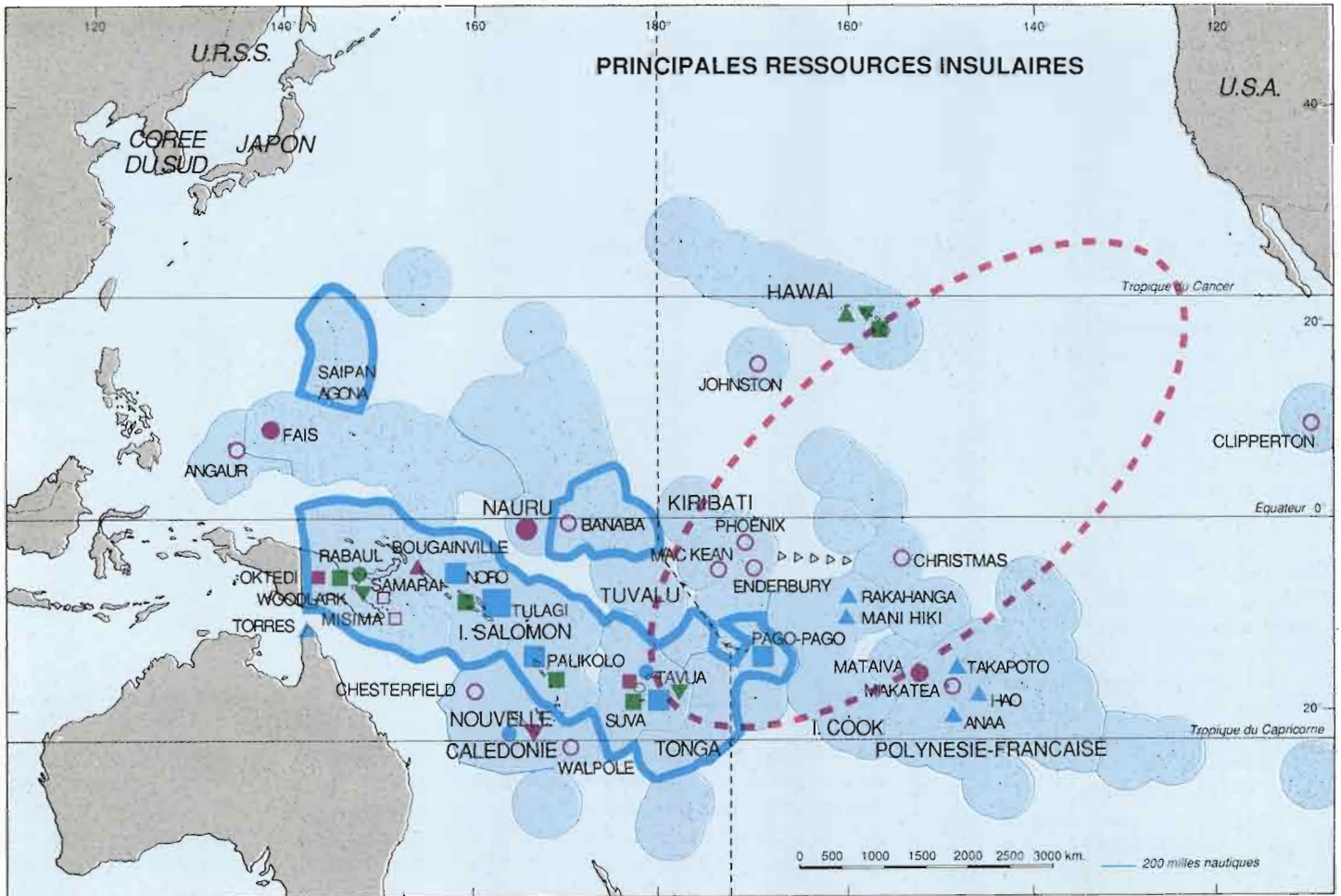
La métaphore mélanésienne exprime cette dualité de l'origine. L'homme est un arbre, mais le groupe local est une pirogue. L'identité de l'homme est donnée par le lieu, mais sa pirogue le tire vers la route. La pirogue n'existe que grâce à la force du bois de l'arbre où elle est creusée – elle dépend donc des racines de l'arbre –, mais son destin est de suivre une route qui mène de lieu en lieu, d'île en île. Elle est donc une valeur-voyage, un «territoire errant», qui tisse un lien entre les groupes locaux enracinés [...]

Bonnemaison, 1986c, p. 518-519.



Dans la mesure où les pays mélanésien, habitués à vivre sur eux-mêmes, ne sont pas profondément touchés par les mouvements migratoires, l'Australie, qui entretient avec eux des rapports privilégiés du fait de sa proximité géographique, vient très loin derrière l'Amérique et la Nouvelle-Zélande dans l'accueil des migrants. Ces deux derniers pays représentent en effet les pôles privilégiés de la migration océanienne. Si les Etats-Unis intègrent aisément le minuscule contingent des

Iliens, la Nouvelle-Zélande se voit confrontée à un réel problème de concurrence entre les nouveaux venus, qui sont désormais 3% de la population résidente, et ses propres citoyens d'origine maori. Un habitant sur huit est maintenant d'origine polynésienne, ce qui permet à la Nouvelle-Zélande de peser sur les destinées de l'ensemble de la région océanienne d'un poids beaucoup plus fort que ne le suggéreraient a priori ses dimensions économiques et démographiques.



RESSOURCES MARITIMES

- Pêche Hauturière en "Joint Venture"
- Conserves de poissons
- ▲ Huîtres perlières
- Aquaculture

RESSOURCES MINÉRALES

- Nodules polymétalliques
- Gisements de phosphates exploités ou réserves ○ épuisés
- Gisements d'or exploités ou réserves □ épuisés
- ▲ Gisements de cuivre
- ▼ Gisements de nickel

RESSOURCES AGRICOLES ET FORESTIÈRES

- ▼ Canne à sucre et usine à sucre
- Café et Cacao
- ▲ Ananas et conserverie
- Exploitation forestière

Les îles et Etats du Pacifique Sud et l'archipel d'Hawaï disposent de considérables superficies maritimes, projections de leurs rivages sur une largeur de 200 milles, où s'exerce leur juridiction en matière de ressources minérales ou halieutiques. Appelées Zones Economiques Exclusives (ZEE), leurs étendues cumulées sont 57 fois plus vastes que ne l'est la somme de leurs superficies terrestres.

Un tel rapport mer-terre explique pourquoi une bonne partie des ressources réelles de la région provient du biotope marin. Si les produits de la pêche artisanale ou hauturière repré-

sentent la part du lion, il ne faudrait pas sous-estimer les produits de récolte ou de collecte d'origine marine: les perles de culture, les crustacés, les coquillages et nacres, notamment les trocas, les coraux, sans oublier la bêche-de-mer ou holothurie, toujours exploitée à Fidji, et qui fut l'un des moteurs de l'économie d'aubaine précoloniale.

L'exploitation artisanale du biotope marin: pêche, cueillette et culture

Même si l'on remarque quelques différences régionales, presque toutes les îles du Pacifique Sud sont habitées de populations qui exploitent avec

habileté leur environnement marin.

La pêche, dont les modalités techniques varient selon les pays, a vu son efficacité décuplée, moins par l'amélioration de l'outillage de pêche que par la généralisation du moteur hors-bord qui propulse désormais la plupart des petites embarcations.

La cueillette, notamment la récolte des trocas (*Trochus niloticus*), dans la coquille desquels sont ajourés les boutons de nacre utilisés dans l'industrie de la confection de luxe, connaît des vicissitudes liées aux caprices des marchés. Ils sont en général orientés à la baisse sous l'impact d'une double concu-

RESSOURCES ET PRODUCTIONS INSULAIRES

Pêcheries, minerais et cocotiers

rence, celle des pays asiatiques et celle de la diffusion des articles en plastique. On doit également signaler que le corail noir, récolté dans plusieurs îles, représente une matière première appréciée dans l'artisanat local (Tonga, Fidji, Iles Salomon).

Enfin, les perles de culture ont fait la réputation des îles du détroit de Torrès, de quelques atolls des îles Cook ou de certains archipels de Polynésie française. Dans ce dernier territoire, elles représentaient, en 1986, une récolte annuelle de 85 kg, comptant pour 58% dans la valeur des exportations locales.

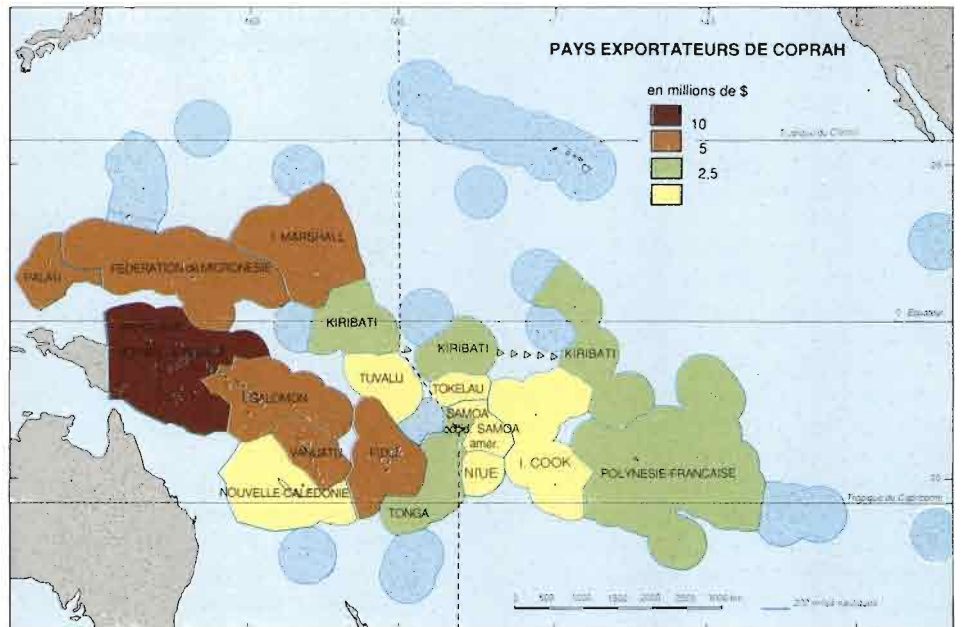
Dans le même ordre d'idées, il faut préciser que, depuis plus de dix ans, des expériences d'aquaculture ont été tentées, avec l'aide d'organisations internationales (CPS). Si les résultats ne sont pas comparables à ceux des pays asiatiques, ils n'en sont pas moins très prometteurs (King *et al.*, 1986), en particulier en Nouvelle-Calédonie, où l'on est passé, de l'exploitation des crevettes écloses et élevées en stations, aux «fermes marines».

La grande pêche: «accord et à cris»

La pêche hauturière n'est pratiquée que par un nombre beaucoup plus limité d'îles ou Etats insulaires, puisqu'ils ne disposent en général que de quelques unités opérationnelles. Mais une pratique répandue consiste à vendre ses propres droits de pêche aux puissances étrangères les plus offrantes, souvent à l'issue de marchandages sans merci. Tous les accords stipulent clairement tonnages, espèces (thon le plus souvent) et lieux de capture. Ils sont rarement respectés, faute de moyens de contrôle; mais, lorsqu'ils sont pris en flagrant délit, les braconniers des mers sont lourdement sanctionnés, au point de créer des tensions diplomatiques entre Etats souverains: un chalutier ayant été confisqué par les autorités maritimes, une longue querelle a ainsi opposé les Etats-Unis et les Iles Salomon en 1984.

La plupart des accords concernent un pays insulaire de la région et des armements de Taïwan, Corée du Sud, Japon, Etats-Unis. Celui qui avait été signé en 1985, entre Kiribati et l'URSS, avait fait grand bruit, car il introduisait un partenaire nouveau.

L'étape suivante consiste à établir des entreprises mixtes (*joint-ventures*),



pour l'exploitation commune des ressources halieutiques: le pays extérieur fournit une flottille de bateaux, dont certains deviennent la propriété du pays-hôte, tandis que le produit de la pêche est traité dans des ensembles industriels comportant chambres froides, usines à glace, unités de congélation et conserveries installées à proximité des facilités portuaires offertes sur place. De telles dispositions permettent en fait l'exportation d'une production contenant beaucoup plus de valeur ajoutée en travail (Carter, 1984). La Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Iles Salomon, le Vanuatu, Fidji et surtout les Samoa américaines, seule entité de la région dont la balance commerciale est fortement excédentaire grâce aux exportations de thon destinées au marché américain, ont fortement développé ce type d'association, assez profitable en matière d'emploi et de redevances.

Minerais et substances utiles

Concernant la zone maritime, un autre espoir est désormais placé dans les potentialités que pourrait offrir l'exploitation des gisements sous-marins de nodules polymétalliques, riches en manganèse et cobalt. Techniquement, jusqu'à 2 000 m de profondeur, il semble possible de se livrer à leur exploitation; mais l'intérêt économique d'une telle opération est d'autant moins assuré que les principaux gisements se situent

dans les eaux internationales du Pacifique oriental et central, et pour partie seulement dans les ZEE de quelques Etats comme Kiribati, Tuvalu et les Iles Cook (Cruz *et al.*, 1986).

Dès à présent, les minerais et substances utiles d'origine terrestre représentent une part importante des ressources de certaines entités insulaires, notamment en Mélanésie. La composition variée de leur substrat géologique permet, dans certains cas, de véritables rentes minières: si la Nouvelle-Calédonie n'occupe désormais que la cinquième place mondiale pour la production de minerai de nickel, partiellement transformé sur place en mattes et ferro-nickels, dans le seul complexe véritablement industriel que compte la région du Pacifique insulaire à l'exception des raffineries de pétrole de Guam et de Hawaï, elle conserve néanmoins la première place par l'importance des réserves identifiées en matière de nickel latéritique. La Papouasie-Nouvelle-Guinée s'illustre par l'exploitation du minerai de cuivre à Panguna sur l'île de Bougainville avec la quatrième mine de cuivre au monde, et par celle du minerai d'or. Celui-ci provient de plusieurs mines dont la plus récente, Ok Tedi, a nécessité des investissements considérables, représentant la moitié de la dette extérieure du pays. Cet effort doit permettre à la Papouasie-Nouvelle-Guinée de devenir ainsi le troisième pro-

ducteur mondial, après l'Afrique du Sud et l'URSS. Fidji est, par comparaison, un petit producteur d'or: mais, bien que la production ait décliné de moitié depuis les années soixante où elle dépassait les trois tonnes, elle représente le deuxième poste en valeur pour ses exportations.

La plus connue des substances utilisées exploitées dans la région est le phosphate utilisé comme engrais. Cette substance provient des riches dépôts de guano, qui résultent de l'accumulation d'excréments d'oiseaux marins dans certaines îles au climat très sec, situées en général à proximité de l'Équateur. Ce guano permet à Nauru d'être, après les Emirats du Golfe persique, l'un des plus célèbres États-rentiers du monde. Sa singulière richesse, fondée sur l'extraction et l'exportation d'un phosphate très concentré, ne devrait plus durer plus d'une décennie, les réserves exploitables se tarissant rapidement. Nauru ira alors rejoindre la liste déjà longue des îles oubliées où une telle exploitation cessa: Banaba (connue sous le nom d'île Océan) a vu l'exploitation de son phosphate se clore l'année même où la République de Kiribati accédait à l'indépendance (1979); auparavant Angaur (Palau), Johnston (Hawaï), Chesterfield et Walpole (Nouvelle-Calédonie), Mc Kean, Enderbury, Phœnix, Kirimati (partie orientale de Kiribati), Makatea (Polynésie française), voire Clipperton, ont connu des fortunes diverses en matière d'exploitation phosphatière. Une telle activité pourrait d'ailleurs être réactivée sur quelques gisements potentiellement exploitables (Mataïva en Polynésie française, Fais ou Ailinglapalap

dans les ex-TTIP), si toutefois les cours du marché mondial se révélaient attractifs.

Coprah connection

A côté de ces ressources potentielles ou exploitées, certains archipels peuvent se prévaloir de productions essentiellement agricoles. Toute l'Océanie insulaire pratique la traite des productions du cocotier (coprah, huile de coco, etc.), qui se «porte mal» du fait d'un déclin des prix depuis 1985, et d'une faible compétitivité des coûts face aux producteurs asiatiques, notamment philippins.

Le premier exportateur régional des produits de la cocoteraie est incontestablement la Papouasie-Nouvelle-Guinée: plus de 40 millions de dollars d'exportations partagées entre coprah et huile de coco en 1981. Ses suivants immédiats dans la région ne représentent qu'un petit quart d'une telle production: Vanuatu et les Îles Salomon ne valorisent guère leur richesse, puisqu'ils n'exportent que le coprah, tandis que Fidji et la Polynésie française exportent surtout de l'huile de coco, incorporant une plus grande valeur ajoutée en travail. Encore plus loin, se situent le Samoa occidental et Tonga, pays qui exporte le quart de sa production sous une forme déshydratée ou en conserves, prêtes à l'emploi (crème de coco). Les plus petits pays de la région (Tokelau, Niue ou Tuvalu), dont le coprah est la seule ressource monétaire, comptent aussi parmi les exportateurs (CPS, 1984).

Si la rubrique «produits de la cocoteraie» apparaît dans les exportations de presque tous les pays de la région,

trois d'entre eux cependant se distinguent par d'autres types de productions. Hawaï et Fidji sont des îles sucrières dont la vie est liée, comme celles de toutes les îles à sucre des Caraïbes ou de l'Océan Indien, aux vicissitudes de l'histoire coloniale. La récolte atteint près de 9 millions de tonnes à Hawaï, la moitié seulement à Fidji; elle est traitée sur place et transformée en sucre et en mélasses dans des usines appropriées (Brookfield et *al.*, 1985), mais le marché mondial tend aujourd'hui à déprécier un produit trop abondant. La Papouasie-Nouvelle-Guinée s'illustre par la diversité de ses productions agricoles (bois d'œuvre, café, cacao, huile de palme), ce qui place le pays dans une excellente position économique.

Il faudrait évoquer la liste de toutes les productions spécifiques qui font en partie la notoriété des archipels: l'ananas à Hawaï, les agrumes aux Îles Cook, les bananes et les tubercules à Tonga et au Samoa occidental, les fruits de la passion à Niue, le gingembre à Fidji, etc.

Hormis les ressources qu'offre le milieu marin et l'exploitation quasi généralisée de la cocoteraie, la diversité et la variété des ressources frappent plus que leur absence. Mais, d'une région à l'autre, les différences apparaissent notables et, si les grands pays de Mélanésie semblent bénéficier de productions diversifiées et abondantes, certaines îles basses, surtout les atolls de Micronésie, sont aux marges de l'œkoumène ou même, comme les Phœnix (Kiribati), ont dû être désertées, après des tentatives malheureuses, pour cause d'inhospitalité.



COMMERCE EXTÉRIEUR

Déséquilibres et enclavement grandissants

Deux fois plus d'importations que d'exportations

Les échanges commerciaux des différents Etats et îles du Pacifique Sud s'élevaient à 11,6 milliards de dollars australiens (A\$) au début des années quatre-vingt. Ce chiffre traduisait un très fort déséquilibre des échanges, les importations comptant pour 7,7 milliards d'A\$, les exportations pour 3,8 milliards. Ce partage à deux contre un montre que la région, considérée comme un ensemble, est globalement déficitaire. Une analyse plus fine soulignerait cependant que, dans certains domaines, elle peut présenter des excédents. Ainsi exporte-t-elle, en valeur, nettement plus de nourriture à l'état brut qu'elle n'en importe sous une forme prête à la consommation. Une telle situation présente de très grandes différences selon les archipels dont les modèles de consommation varient en fonction d'habitudes introduites: Guam et la Nouvelle-Calédonie sont de très gros importateurs de produits alimentaires (Antheaume et Lawrence, 1985).

Un seul archipel, les Samoa américaines, affiche un généreux excédent de sa balance commerciale. Il est lié essentiellement à des exportations de conserves de poissons et de produits dérivés de cette industrie (aliments pour bétail), qui sont facilitées par leur statut de territoire non incorporé des Etats-Unis. Tous les autres archipels du Pacifique Sud sont déficitaires, plus ou moins fortement, et voient ce déficit s'amplifier au fil des ans, parfois dans des proportions alarmantes, comme en Polynésie française (Blanchet, 1984); ou même dramatiques, comme à Tuvalu dont la valeur des exportations ne couvre plus celle des importations qu'à hauteur de 1%; quant à l'archipel de Wallis et Futuna, il n'exporte rien alors qu'il importe pour 5 millions de dollars de biens et marchandises divers!

Hawaï et les autres...

Ces montants globaux traduisent aussi un autre déséquilibre régional et socio-spatial entre Hawaï d'un côté, qui, ne comptant qu'un million d'habitants, s'arroge la part du lion avec un chiffre de 7,3 milliards d'A\$ pour son commerce extérieur, et l'ensemble des archipels insulaires de l'autre côté, qui, avec 5 fois plus d'habitants, affichent

des chiffres du commerce extérieur inférieurs de près de moitié (4,3 milliards d'A\$).

Les grands flux d'importations et d'exportations

Pour faciliter la compréhension du phénomène, les flux du commerce extérieur sont représentés par une double carte qui distingue les importations des exportations selon quatre limites de classes de flux: plus d'1 milliard d'A\$, de 100 à 1 000 millions, de 50 à 100 et enfin de 10 à 50; il est difficile et peu significatif de descendre au-dessous de 10 millions sans rendre confus tant le propos que la lecture des cartes.

Selon que l'on évoque importations ou exportations, les schémas présentent des différences notables. Hawaï est de loin le plus gros archipel importateur, le seul à présenter deux flux d'importations de marchandises qui soient supérieurs en valeur à 1 milliard de dollars. L'un est en provenance du continent américain; mais, en raison du statut d'Hawaï, cinquantième Etat de l'Union, est-il toujours approprié de parler dans ce cas de commerce extérieur? L'autre vient des pays d'Asie «autres que le Japon». Ce second flux est essentiellement constitué de pétrole brut d'Indonésie et de pétrole raffiné de Singapour; vers Hawaï convergent également deux flux supérieurs à 100 millions de dollars, l'un en provenance du Japon, le second des pays «autres», souvent des archipels insulaires, raffineurs de pétrole brut, situés dans la Caraïbe.

Parmi les autres pays gros importateurs, la Papouasie-Nouvelle-Guinée (PNG) figure en bonne place avec trois flux d'importation supérieurs à 100 millions de dollars (Australie, Japon, «autres» pays d'Asie), *ex æquo* avec Guam (3 flux de même valeur également: Etats-Unis, «autres» pays d'Asie, «autres» pays du Monde), suivis par Fidji (2 flux supérieurs à 100 millions: Australie, «autres» pays d'Asie; et 2 entre 50 et 100 millions: Nouvelle-Zélande et Japon) et la Polynésie française avec 2 flux supérieurs à 100 millions de dollars australiens (France, Etats-Unis). La Nouvelle-Calédonie n'a qu'un flux supérieur à 100 millions (France) et un autre compris entre 50 et 100 millions (Moyen-Orient). Tous les autres flux d'intensité

supérieurs à 10 millions de dollars figurent sur la carte.

Le déficit des échanges extérieurs, déjà évoqué, se traduit par une moindre intensité des flux en provenance des pays de la région: un seul flux d'exportation supérieur à 1 milliard d'A\$ contre 2 d'importation, 7 flux d'exportation compris entre 1 milliard et 100 millions d'A\$ contre 12 d'importation en sont les premiers indices. La carte égrène la liste des autres flux de moindre importance, permettant de retrouver, là encore, les liens préférentiels souvent historiques, auxquels s'ajoutent d'autres flux liés à la proximité géographique.

Comme il fallait s'y attendre, ces flux d'import-export corrélaient fortement les relations préférentielles (TOM vers la France, territoires non incorporés des Etats-Unis vers la mère patrie, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée vers l'Australie). La logique, fondée sur la proximité des lieux (exportations de nickel calédonien vers le Japon, de phosphates nauruans vers l'Australie, de matières premières diverses de la Papouasie-Nouvelle-Guinée vers le Japon), cède parfois le pas aux liens institutionnels et aux solidarités politico-culturelles.

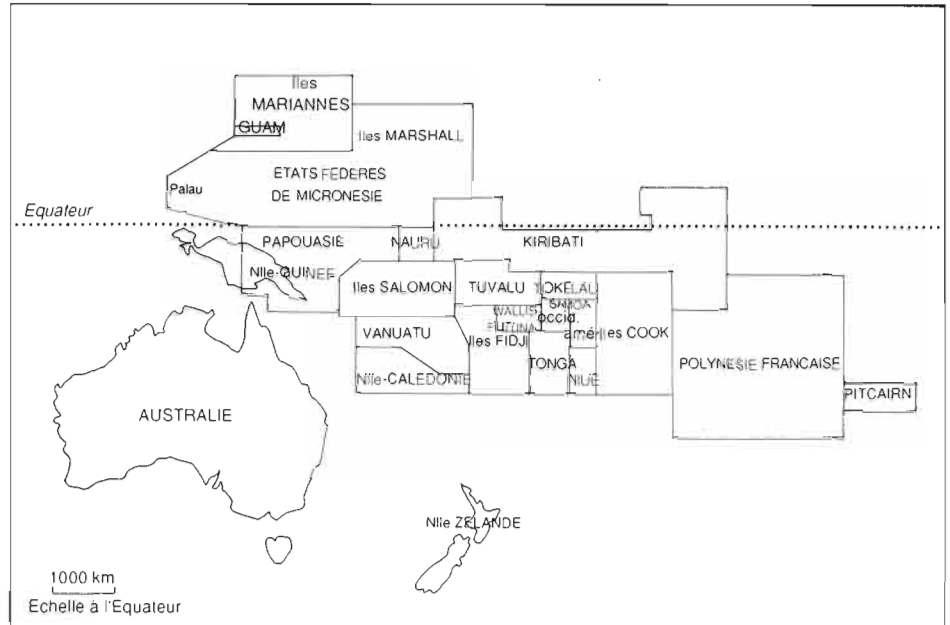
Les rapports commerciaux des différents archipels insulaires, avec les grands pays de l'extérieur de la zone, tissent une toile de domination laissant au commerce interrégional la portion congrue: moins de 1% du total du flux des importations en valeur. Cette part ne saurait, en tout état de cause, dépasser 5% de l'ensemble des flux d'import-export lors de la décennie à venir (CPS, 1984).

Réexportations et isolement grandissant

Ce commerce interrégional traduit moins un vrai courant d'exportations, au demeurant limité à du poisson destiné à être mis en conserves dans les installations des Samoa américaines et à du sucre fidjien, que des réexportations, parfois substantielles, qu'exigent les économies d'échelle souvent imposées par l'économie mondiale. La situation et les bonnes infrastructures portuaires et aéroportuaires des quatre archipels considérés, sortes de pays pivots, de nœuds principaux dans la maille du tissu économique, permettent

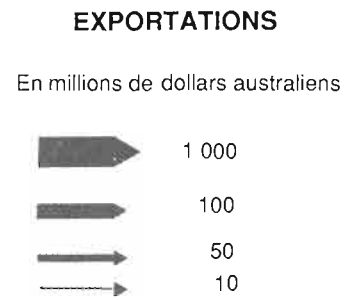
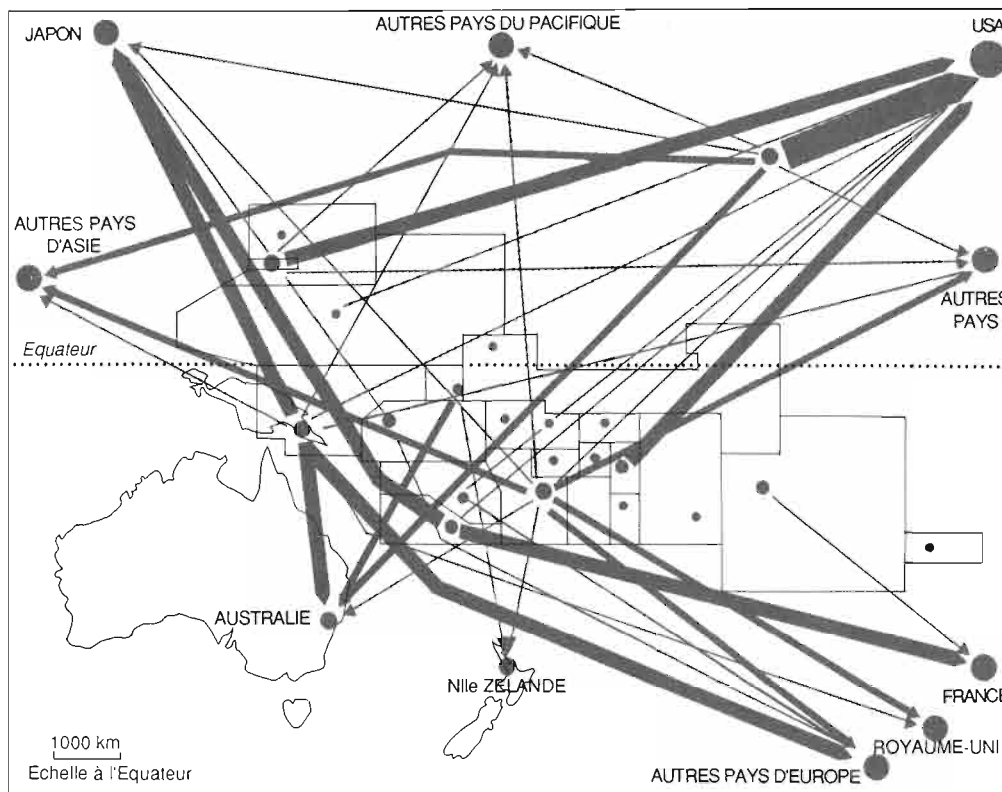
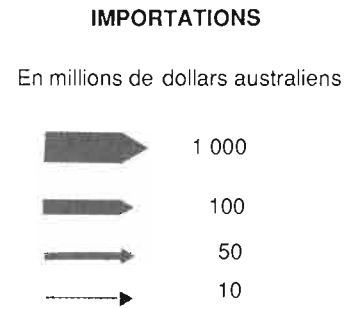
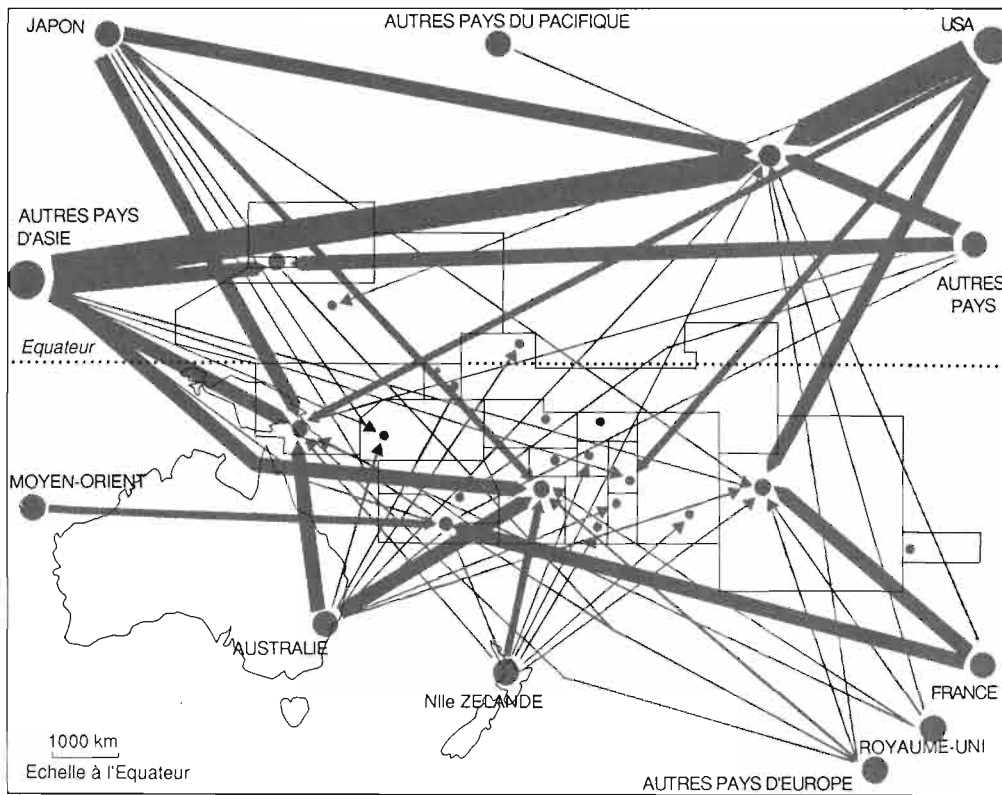
en fait de procéder à des ruptures de charge qui, grâce à un cabotage approprié, alimentent un processus de redistribution au détail du fret importé en gros: ce processus concilie les exigences des transporteurs internationaux (conteneurisation) et les fragiles économies insulaires, toujours fondées sur la traite et l'économie de comptoir.

A l'aube du troisième millénaire, l'inexorable loi du marché a toutes chances de faire retourner à l'enclavement certains archipels d'Océanie, désormais trop petits pour être rentables. A moins, bien sûr, qu'ils ne sachent vendre auprès des grandes puissances leur situation géostratégique comme on le ferait d'une marchandise: leur desserte ne modifierait pas les grandes tendances, mais elle n'aurait alors plus de prix.



Les importations dans le Pacifique

	Samoa améric.	Iles Cook	Fidji	Polynésie française	Nouvelle Calédonie	Niue	Papouasie N.-Guinée	Salomon	Tonga	Tuvalu	Vanuatu	Samoa Occidentales
Nourriture	15 395	4 622	79 781	80 412	60 089	698	177 010	7 118	8 638	785	14 950	11 410
Boissons et tabacs	3 286	1 089	4 710	9 866	11 515	209	10 864	2 424	1 929	118	2 155	1 097
Matériaux non élaborés	1 753	487	4 623	10 074	5 155	73	4 683	600	1 797	68	525	542
Combustibles	45 057	4 160	144 271	61 752	100 542	563	205 205	15 376	5 745	421	8 012	10 841
Huiles et graisses animales et végétales	1 626	108	6 145	2 240	1 500	5	2 434	337	38	6	260	341
Produits chimiques	3 012	1 250	38 883	24 617	19 841	146	58 492	3 855	1 888	114	2 858	2 653
Biens de consommation	10 453	4 110	92 748	78 809	45 777	411	136 377	12 249	6 590	405	5 116	10 747
Biens d'équipement	9 119	2 838	122 846	159 494	70 257	599	286 221	19 342	5 503	353	6 539	19 687
Divers	10 332	3 439	68 395	58 076	43 152	248	84 000	5 335	2 870	322	4 855	2 732
Importations	100 033	22 103	562 402	485 340	357 828	2 952	965 286	66 636	34 998	2 592	45 270	60 050
Exportations	173 110	3 858	280 175	25 321	286 938	454	733 646	58 136	7 707	34	25 067	9 612



Les caractéristiques physiques dominantes de la région du Pacifique Sud sont connues: petites terres insulaires parfois groupées en archipels, dispersées au gré de vastes étendues océaniques, en proie à des cataclysmes naturels plus ou moins répétés. Ces handicaps apparents n'ont pas, paradoxalement, constitué de véritables obstacles aux contacts entre populations insulaires, ni empêché les déplacements d'île en île. Bien au contraire et à l'inverse de certaines régions continentales, parfois plus cloisonnées et plus fortement peuplées, le Pacifique Sud a, de tout temps, suscité contacts et échanges humains, d'abord par la voie maritime puis, très récemment, par celle des airs.

Le thème des transports et des communications dans la région du Pacifique Sud a toujours suscité un puissant intérêt. Celui-ci plonge ses racines dans la fascination qu'exerce l'exploit technique consistant à franchir de vastes étendues océaniques, mais il ne peut être abordé sans considérer deux champs bien distincts: celui de l'évolution technologique en matière de transport et celui du symbole en matière d'identité nationale que représentent les compagnies maritimes et surtout aériennes.

La conteneurisation ou la tyrannie du contenant

On sait combien la conteneurisation du fret a permis, en quelques années seulement, la modernisation des transports maritimes qui n'avaient guère évolué depuis des décennies. Cette technique autorise une rotation plus rapide des navires et, du fait de l'accélération des opérations de manutention, entraîne de moindres frais portuaires et donc une meilleure rentabilité pour l'armateur. Ajoutons que, de plus en plus, les cargos traditionnels font place soit à des navires spécialisés, soit à des navires rouliers (*roll on-roll off*) dont la coque s'ouvre par un hayon laissant pénétrer les engins mobiles de manutention du fret. Ce type de navires rend désormais obsolètes les grues et autres instruments de levage installés à quai, mais exige des contreparties: la standardisation, souvent coûteuse, de nouvelles infrastructures portuaires dans tous les pays desservis et la création de vastes parcs de stockage à conteneurs, pourvus de portiques mobiles.

Cette exigence technique prend alors la forme d'un dilemme: d'un côté, les nouveaux investissements requis ne peuvent être entrepris que si l'importance du trafic portuaire le justifie, ce qui n'est pas le cas dans bien des archipels; et d'un autre côté, ne pas les entreprendre signifierait laisser échapper le flux de trafic des lignes maritimes vers des ports concurrents mieux équipés... Ces réflexions, pour générales qu'elles soient, s'appliquent particulièrement aux archipels océaniques.

Certaines îles disposent d'économies de taille trop réduite pour être incorporées dans la sphère du marché mondial: des productions trop faibles ou insuffisamment rentables, produites à des coûts trop élevés ou qu'obèrent des frais de transport écrasants, se prêtant de surcroît mal à la conteneurisation du fait d'infrastructures portuaires inadaptées, n'intéressent plus que médiocrement négociants et armateurs. La petitesse et l'éloignement ne permettent aucune économie d'échelle et placent certains archipels à la marge des nouveaux flux de transport. Les escales sont de plus en plus rigides et clairsemées; elles ne comptent désormais plus que quelques ports essentiels dans un réseau aux mailles singulièrement élargies et cela, même si un cabotage de sous-traitance aléatoire assure toujours un trafic interinsulaire de faible envergure.

L'ère des jumbos

Les progrès techniques ont également permis un essor considérable des transports aériens: après le règne des hydravions (années cinquante), la vogue des aéroports installés à grands frais sur les platiers coralliens (années soixante), le développement des avions gros-porteurs (les *jumbo-jets*) à long rayon d'action (années soixante-dix) a raccourci les temps de vol en supprimant certaines escales établies. Un examen plus attentif montre que, si ces avions gros-porteurs sont bien adaptés (à condition qu'ils soient remplis correctement) aux distances à franchir, les infrastructures aéroportuaires susceptibles de les accueillir dans la région sont – à quelques exceptions près – soit inadaptées, soit inexistantes. Elles nécessiteraient, dans ces deux cas, des investissements qui ne sont pas toujours à la portée des moyens financiers de petits

pays insulaires. L'exemple de Fidji illustre une telle situation: le pays jouissait d'une rente, sa situation privilégiée. Il dispose d'un aéroport moderne (Nandi) s'apparentant à un nœud placé au centre des réseaux aériens transpacifiques; il a pourtant vu ses privilèges battus en brèche puisque sa desserte a été progressivement abandonnée, en quelques années, par sept compagnies internationales (Britton & Kissling in Kissling, 1984). En fin de compte, l'autonomie croissante des «jets» franchissant le Pacifique d'une seule traite représente un handicap plutôt qu'un atout pour les économies insulaires qui ont du mal à suivre cette course au gigantisme technique lancée ailleurs.

La banalisation des télécommunications

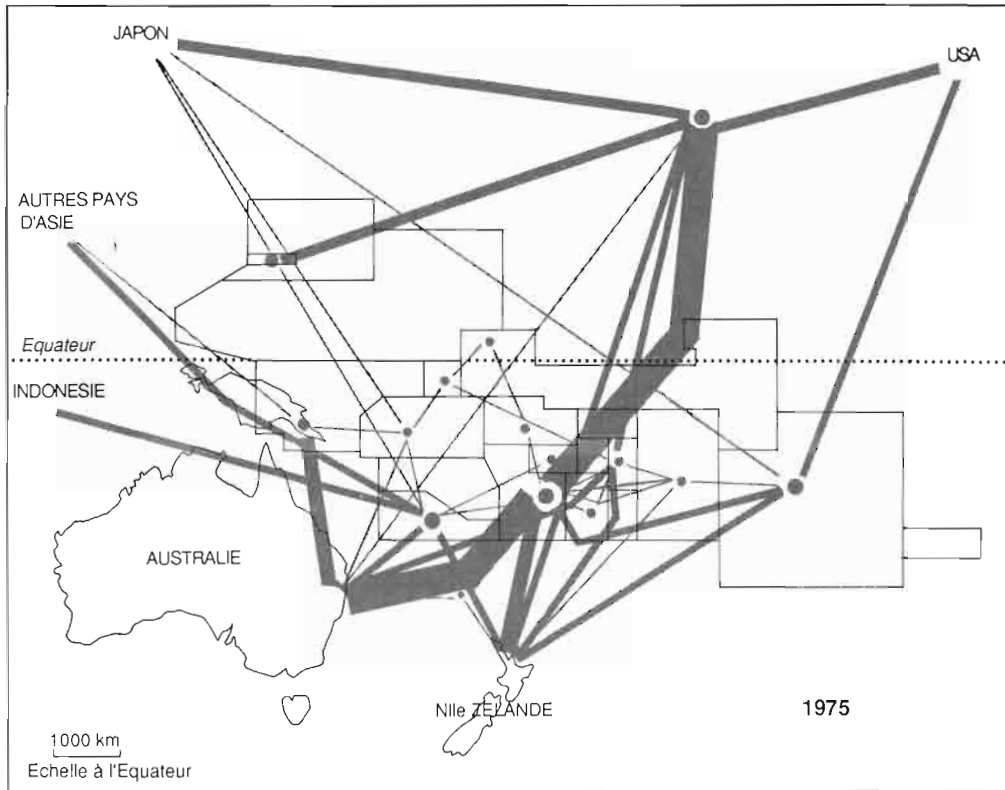
Dans le domaine des télécommunications, le développement d'antennes paraboliques au sol et celui des satellites géostationnaires ont rendu plus efficaces et moins coûteuses les liaisons téléphoniques intercontinentales... du moins pour la petite élite susceptible de les utiliser. Plus importants semblent être la diffusion de la télévision et surtout l'usage de plus en plus banalisé du magnétoscope. Il permet une très large circulation des productions vidéo les plus variées, matérialisant le «rêve occidental» pour le faire entrer de plain-pied chez les Océanien, leur permettant d'être au fait des dernières péripéties de «l'univers impitoyable» de Dallas.

Quels que soient leurs domaines de prédilection (transports aériens et maritimes, communications), ces progrès offrent des réponses techniques et des améliorations économiques (abaissement des coûts) aux problèmes posés. Ils sont également responsables d'un isolement accru et ressenti comme tel. Cette situation a pour conséquence l'amplification des courants migratoires alimentés par des populations en provenance des îles les plus lointaines, lesquelles considèrent désormais comme inacceptable une situation de mise à l'écart des valeurs du «monde moderne»: l'argent, la ville ou l'emploi salarié. Il faudra plus que des discours électoraux pour «revitaliser» les îles périphériques.

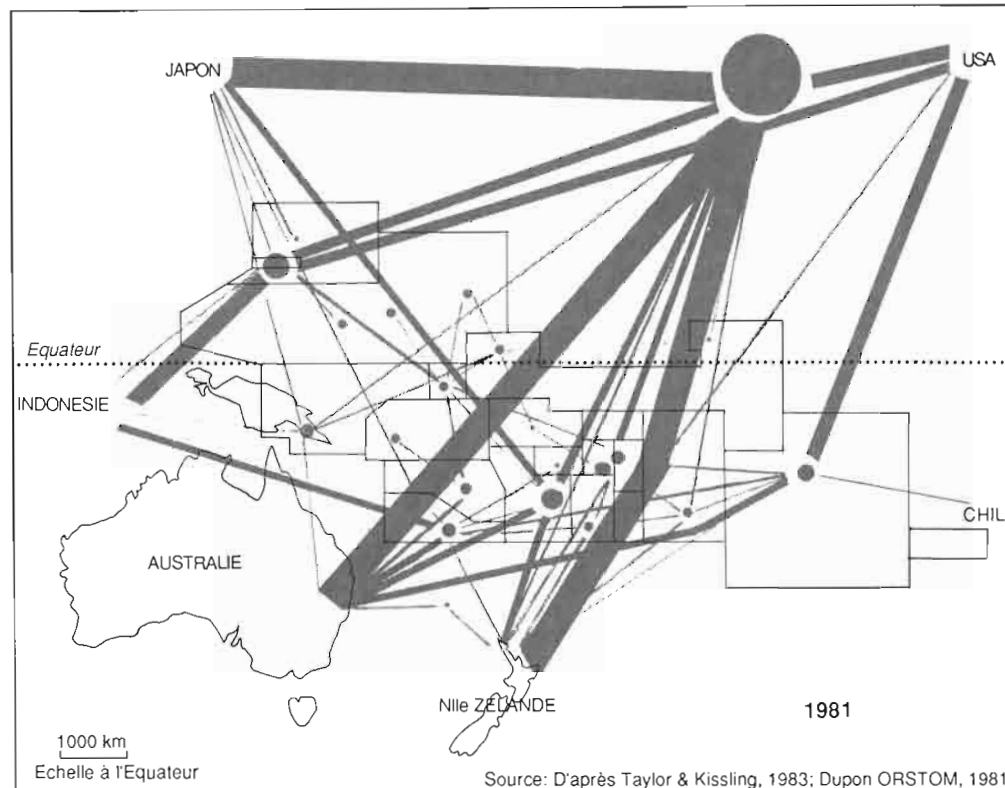
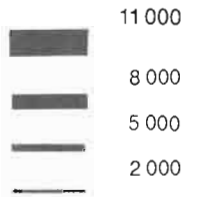
TRANSPORTS, COMMUNICATION, TOURISME

Un avenir problématique

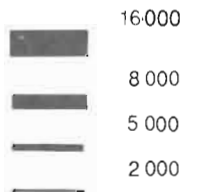
EVOLUTION DES TRANSPORTS AERIENS ENTRE 1975 ET 1981



Nombre de sièges par semaine



Nombre de sièges par semaine



Nombre de touristes



Source: D'après Taylor & Kissling, 1983; Dupon ORSTOM, 1981

Les compagnies aériennes porte-drapeaux

Le problème des transports dépasse le simple cadre technologique pour revêtir une dimension plus politique: les compagnies de navigation maritime et surtout aérienne traduisent la présence de l'Etat-nation fraîchement émoulu; or huit nouveaux Etats ont vu le jour dans le Pacifique Sud entre 1962 et 1980. Parfois même, cette création anticipe les faits et exprime l'aspiration à une reconnaissance internationale (création de la Compagnie Air Calédonie International) sans qu'existent les attributs pleins de la souveraineté. La puissance symbolique de ces instruments équivaut à celle de l'hymne ou du drapeau. Ils sont d'autant plus visibles qu'ils sont éminemment mobiles et assurent une présence sans cesse renouvelée dans les ports et aéroports. Cependant, ces expressions modernes de l'identité nationale coûtent très cher puisqu'elles ont parfois été créées en dépit du bon sens, c'est-à-dire en défiant les lois de la rationalité économique. Les frais de fonctionnement concernant Air Tongaru (lignes aériennes de Kiribati) représentaient un tiers du PNB du pays; Air Nauru, disposant de cinq Boeing, affichait 15 millions d'A\$ de pertes en 1980-81, etc. (Britton et Kissling in Kissling Ed., 1984). Bien évidemment, les pays «riches» de (ou hors de) la région ont souvent fourni une aide pour bâtir ces nouveaux symboles, tout en pensant à leurs intérêts propres et en veillant à ce que les concurrents potentiels, qu'ils nourrissaient en leur sein, soient strictement cantonnés dans les seconds rôles de «rabatteurs» au service de leurs propres réseaux qui sont solidement établis.

Le tourisme: une mutation nécessaire

Les touristes se limitaient, avant l'avènement des transports aériens, à une poignée d'aventuriers fortunés qui

disposaient du temps et des moyens nécessaires pour pérégriner dans les îles «heureuses» au gré de leur fantaisie ou de leurs phantasmes. Depuis l'essor des avions gros-porteurs, et l'intégration des chaînes hôtelières dans les grands groupes liés aux transporteurs aériens, le tourisme s'est «massifié» et banalisé pour répondre à la demande. Néanmoins, le phénomène touristique reste limité à quelques archipels disposant d'infrastructures d'accueil adéquates: notamment Hawaï qui a compté jusqu'à 4,5 millions de visiteurs en 1982 et qui héberge quotidiennement plus de 100 000 touristes, lesquels représentent 10% de la population résidente permanente, et Guam, qui a reçu plus de 300 000 touristes en 1981. Les pays constituant les ex-TTIP (notamment les Iles Mariannes et Palau) reçoivent des centaines de milliers de touristes japonais, séduits par la relative proximité de ces archipels tropicaux et l'efficacité des *tour operators* japonais spécialisés dans l'organisation des voyages de... lune de miel. Plus loin derrière apparaissent Fidji, avec 235 000 touristes par an (1984), sans oublier les passagers des croisières organisées qui effectuent de brèves escales, la Polynésie française avec 160 000 (1986), voire la Nouvelle-Calédonie, avec des chiffres encourageants (91 000 en 1984), tandis que les autres archipels ne reçoivent annuellement que quelques dizaines de milliers de personnes. On doit cependant noter, d'une année ou d'un pays à l'autre, des fluctuations très importantes liées à des événements imprévisibles (cyclones, troubles à Fidji ou en Nouvelle-Calédonie) ou modifications brutales des taux de change (par exemple entre le yen japonais et le dollar américain entre 1985 et 1987, entre le FF et les \$ locaux entre 1981 et 1984).

L'impact du tourisme est controversé, son rôle dans le «développement» ambigu: c'est à la fois un atout

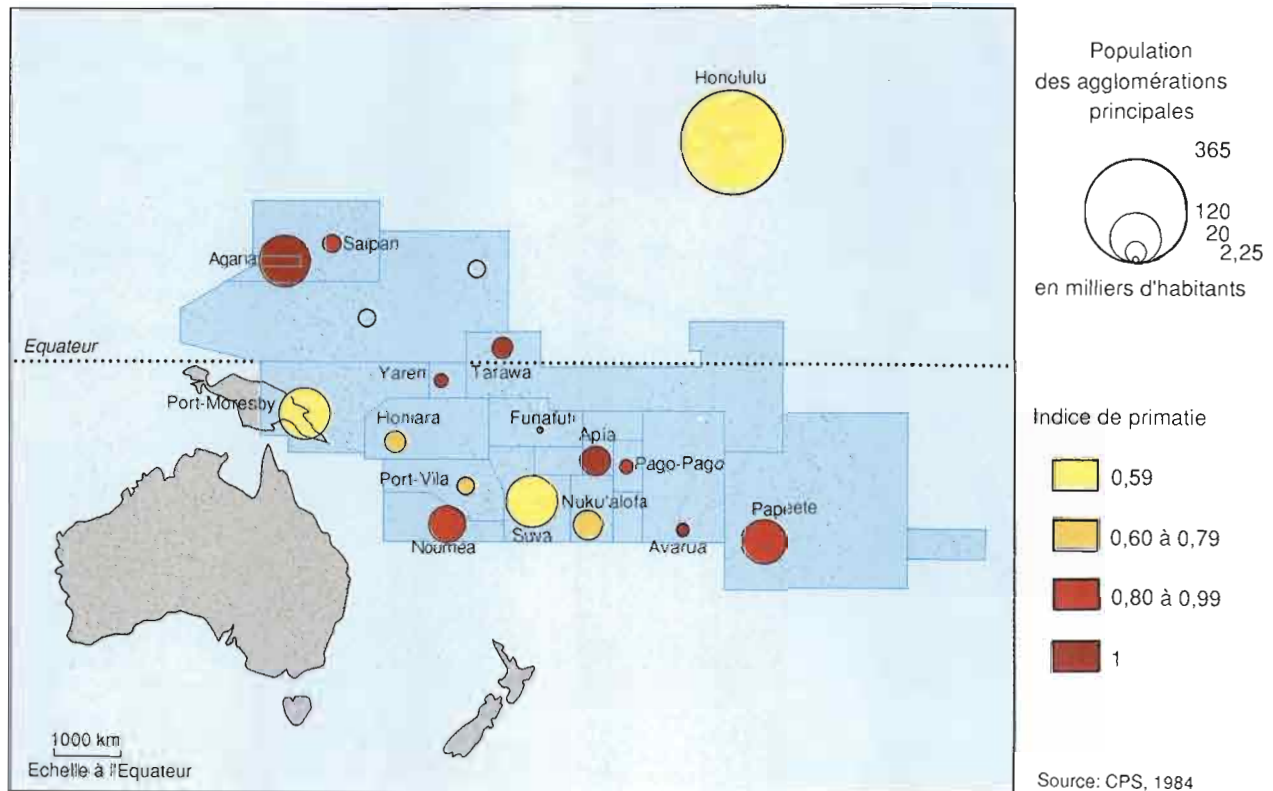
pour la balance des paiements, à condition que toutes les prestations offertes (nourriture, boissons, équipements) ne soient pas importées ou n'entraînent pas des dépenses extérieures excessives: publicité, formation, expatriés payés à grands frais; c'est également un atout tant pour l'emploi (27% de l'emploi salarié à Fidji en 1981; Dwyer: 1986) que pour la réalisation d'équipements collectifs (routes, infrastructures) dont peuvent bénéficier touristes mais aussi insulaires.

Malgré la richesse apparente créée sur place, le tourisme de masse n'est pas qu'une rubrique économique; il représente un modèle de consommation qui interpelle les «valeurs» traditionnelles désormais battues en brèche. De plus, un *ratio* trop important de touristes par rapport aux populations autochtones résidentes peut créer quelques frictions. Une telle situation contient en germe des effets pervers susceptibles de conduire à des interrogations sociales collectives du type de celles qui ont déjà engendré les *cargo cults* océaniques et que traduit le développement actuel de nombreuses sectes. On comprend dès lors que les responsables des archipels insulaires veillent à préserver leur héritage et à l'optimiser en respectant certains seuils à ne pas dépasser... ce qui n'est déjà plus possible en Micronésie et à Hawaï. En bref, c'est d'un classique problème d'échelle entre population d'accueil et population accueillie qu'il s'agit.



URBANISATION

Petites villes et macrocéphalie



Le monde océanien est le plus urbanisé des cinq continents; il ne compte que deux villes «millionnaires» (Sydney et Melbourne) mais le taux de population urbaine dépasse 80%, une performance qu'il doit surtout au poids démographique déterminant de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Certains archipels composant le Pacifique insulaire ne sont d'ailleurs pas en reste et montrent également des taux d'urbanisation tout à fait étonnants (100% à Nauru, 94% aux Mariannes, 91% à Guam), offrant un contraste d'autant plus saisissant que Pitcairn, Tokelau ou Wallis (0% de population urbaine), voire les Iles Salomon (9%), la Papouasie-Nouvelle-Guinée (11%), le Samoa occidental (21%), les Iles Cook (27%) affichent tous des taux nuls ou très faibles. La petite taille des entités insu-

lares et l'appréciation différente, selon les cas, de la notion de population urbaine, expliquent en partie ces disparités étonnantes.

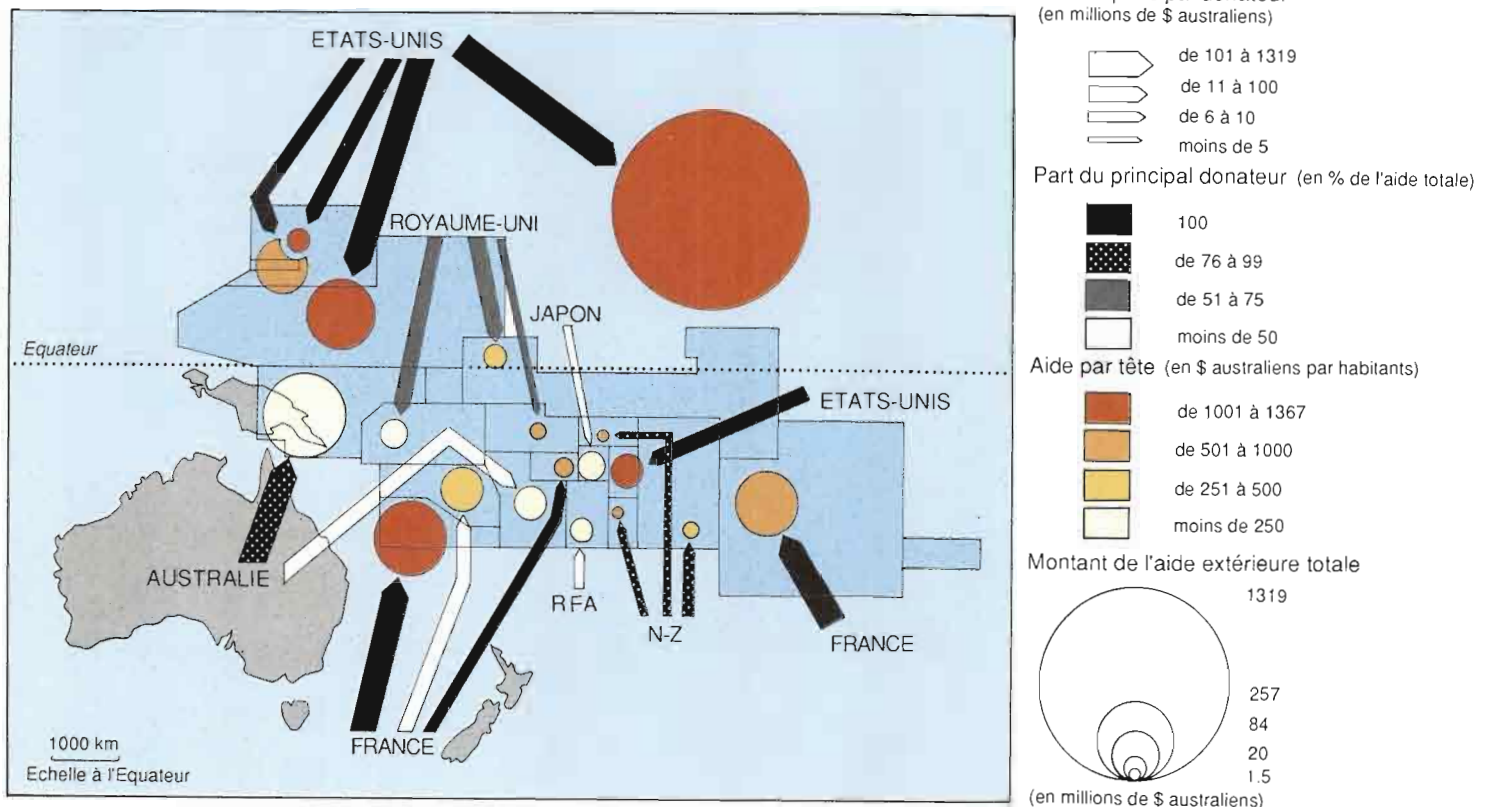
Un second paradoxe de l'urbanisation des îles et Etats du Pacifique Sud est la petite taille des villes: Honolulu dépasse certes 350 000 habitants, mais une seule capitale dépasse 150 000 habitants (Port-Moresby); les autres agglomérations n'atteignent que rarement cent mille habitants (Suva 126 800) ou restent largement sous cette barre (Agana 96 400, Papeete 84 400, Nouméa 73 800), pour n'atteindre parfois que la taille d'une bourgade ou d'un village (Funafuti 2 250). La force de ces villes – leur faiblesse parfois – tient d'une part dans leur macrocéphalie par rapport à l'ensemble de la population des pays ou territoires

qu'elles commandent, d'autre part dans leur poids par rapport à l'ensemble de la population uniquement urbaine, ce que traduit bien le «rapport de primatie». Celui-ci qui mesure le poids de la population de la capitale par rapport à celui de la population urbaine du pays, peut dépasser 0,9 (Kiribati, îles Salomon, Polynésie française) et approche parfois 1 (Iles Cook, Guam, Niue, Tuvalu). Cet indice révèle qu'il n'y a souvent qu'une seule ville par entité; elle est alors pourvue de tous les services (aéroports, ministères), elle est parée d'atouts réels (emplois, commerces) ou supposés (les «lumières de la ville»), mais elle réduit excessivement le pays à une dimension de capitale-mirage.—

Avec la participation de l'équipe PARIS (P. DUREY, D. PUMAIN).



AIDE EXTERIEURE: DONATEURS ET RECEVEURS EN 1980



Les mécanismes de l'aide au développement

Il est très difficile d'apprécier et d'évaluer quantitativement le montant de l'aide publique reçue par les pays du Pacifique Sud, en raison des appellations variées et du vaste champ sémantique qui entoure ce concept.

A s'en tenir à la définition de l'OCDE, l'Aide Publique au Développement (APD), qui est la plus facile à appréhender, ne doit inclure que les flux d'argent public vers les pays sous-développés, à condition qu'ils soient destinés à des projets économiques et sociaux et qu'ils soient constitués de dons à hauteur de 25% au moins. Le terme générique d'aide au développement recouvre une réalité plus large et revêt un aspect multiforme qui englobe dons en nature, prêts d'argent, à taux bonifié ou non, différés de remboursement, prix garantis et libre accès au marché de certaines productions locales, voire avances exceptionnelles, aides d'urgence et de secours en cas de calamité naturelle, sans oublier, lorsque les archipels ne bénéficient pas

d'une souveraineté pleine et entière, les transferts budgétaires directs des Ministères métropolitains vers les services locaux pour assurer les salaires des fonctionnaires civils ou militaires.

Outre ces différentes formes d'aides souvent publiques, il faut également prendre en considération les aides privées, fournies à travers un réseau efficace d'Organisations Non Gouvernementales (ONG), confessionnelles ou autres, bien souvent impossibles à chiffrer. Toute la panoplie des aides décrites ci-dessus existe dans la région du Pacifique Sud.

L'origine de l'aide doit être mentionnée. Elle peut être bilatérale, c'est-à-dire allant d'un pays «riche» vers un pays «pauvre», tout autant choisi du fait de l'urgence des besoins à satisfaire que pour consolider une «clientèle» dont les votes peuvent être utiles dans une arène internationale. On remarque des cas particuliers d'aide bilatérale, notamment lorsque le flux d'argent et d'aide va d'un pays «riche» vers un de ses propres territoires non souverains. Manifestation d'une certaine continui-

té dans l'expression de la solidarité nationale, dans le but de combler les disparités de développement, et volonté de conserver un *statu quo* juridique, sont les moteurs de cette action; mais s'agit-il toujours d'une aide bilatérale? Quoi qu'il en soit, ce type d'aide est généralement comptabilisé sous la rubrique bilatérale, qui représente dans la région du Pacifique Sud plus de 90% de l'aide publique.

Le solde, soit 10%, est constitué par l'aide multilatérale, émanant d'institutions économiques ou financières (CEE, BAD, FED, ONU, etc.). Elle est alors destinée à un pays dont les besoins sont bien identifiés, sans que les donateurs puissent espérer tirer de cette action un grand bénéfice politique.

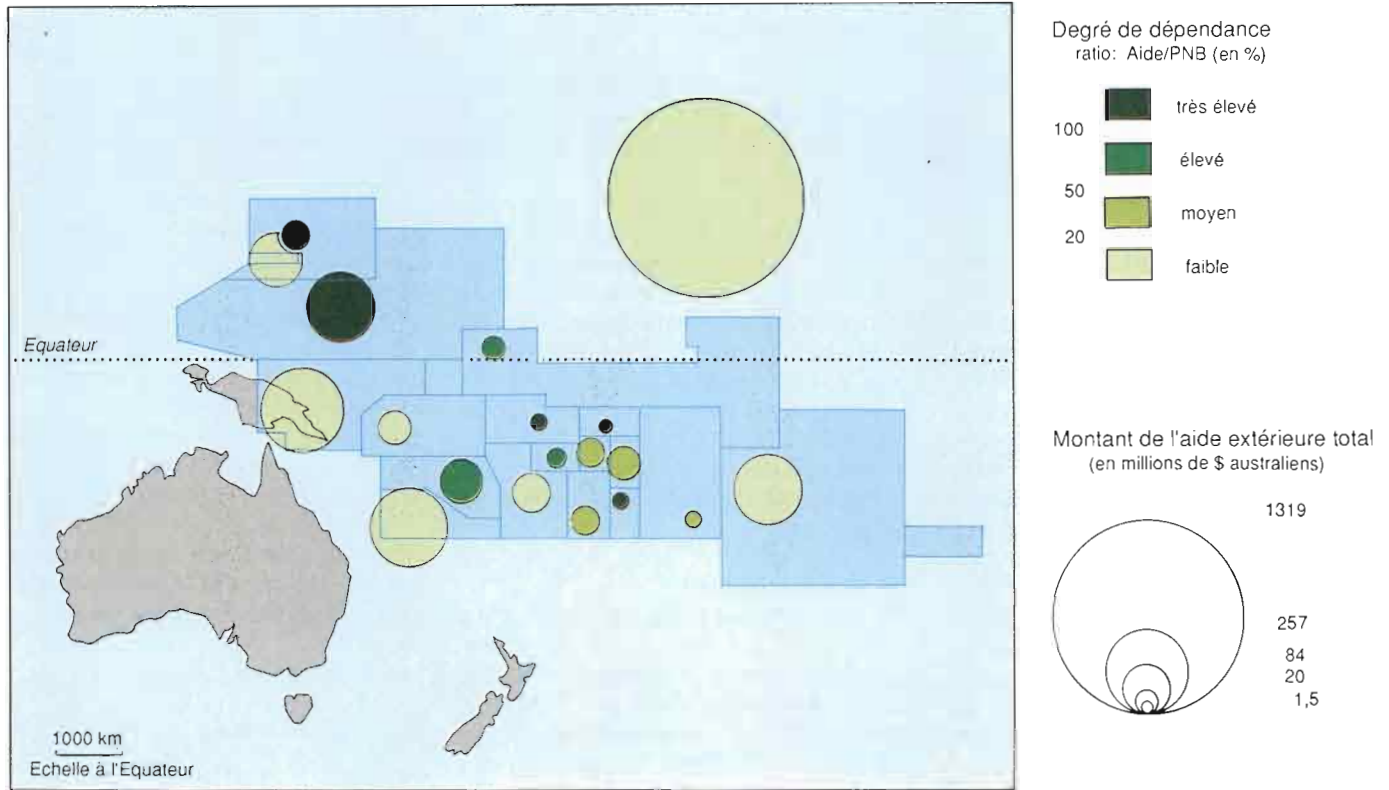
L'Aide Publique au Développement (APD)

Malgré leur label officiel, les chiffres disponibles concernant l'APD sont à utiliser avec la plus grande prudence. Les statistiques publiées (1984) par la Commission du Pacifique Sud (CPS) tentent d'harmoniser les données cou-

AIDE AU DÉVELOPPEMENT

A l'aide, trop d'aide et mirages

DEPENDANCES DES PAYS RECEVEURS PAR RAPPORT A L'AIDE EXTERIEURE



vrant la vingtaine d'entités membres, pays et territoires; nous y avons ajouté des informations puisées dans le *State of Hawaii Data Book* (1983). Toutes ces statistiques identifient également les pays donateurs ou les banques et institutions internationales par lesquelles les fonds transitent.

Le montant total de l'APD s'élève à 2 400 millions de dollars australiens en 1980 dont 1 960 destinés aux territoires ou pays qui ont gardé une relation statutaire avec une métropole. Hawaï dispose à lui seul de 1 319 millions de dollars australiens, un montant d'aide supérieur à toutes les autres entités réunies, et on ne retrouve plus qu'une somme de 439 millions de dollars pour les pays indépendants, montrant qu'ils sont peut-être moins choyés qu'on ne le dit.

Les montants de l'aide publique au développement des îles et Etats du Pacifique Sud vont de 0 pour l'Etat de Nauru, minuscule pays dont les revenus par tête, liés à la rente phosphatière, relèvent du secret d'Etat mais s'apparentent en fait à ceux des Emirats pétro-

liers du Golfe, à près de 285 millions de dollars australiens (1980) pour la Papouasie-Nouvelle-Guinée, qui compte désormais près de 3,3 millions d'habitants et qui se trouve largement en tête des pays receveurs, en valeur absolue, directement après Hawaï. La gamme intermédiaire est large: 170 millions pour la Nouvelle-Calédonie, 150 pour la Micronésie américaine, mais 47 pour le Vanuatu, 41 pour Fidji, 21 pour le Samoa occidental, 20 pour Tonga, 7 pour Wallis et Futuna et 1,7 pour Tokelau, ce qui n'est pas si mal puisqu'ils sont partagés entre 1 600 habitants seulement.

Mais on trouve des chiffres encore plus élevés: rapportés au nombre d'habitants et calculés *per capita*, les montants considérés privilégient les pays les plus faiblement peuplés, qui viennent alors très largement en tête de liste; Niue dominait de loin, avec un montant d'aide *per capita*, en 1982, de 1 300 dollars, soit d'un tiers supérieur à ses suivants immédiats, les deux TOM de Nouvelle-Calédonie et de Polynésie française, lesquels précédaient les Etats

micronésiens librement associés aux Etats-Unis d'Amérique... Bref, dresser cette liste, c'est finalement placer en tête les territoires non souverains et déjà réputés «riches» à l'aune de la région du Pacifique Sud. La carte, construite sur des chiffres antérieurs (1980), reflète déjà bien cette hiérarchie.

Quelle que soit la diversité de leurs statuts, les pays de la région sont beaucoup plus dépendants de l'aide extérieure que des pays réputés «pauvres» d'Afrique ou d'Asie. En 1982, le Laos reçoit 11 dollars australiens par habitant, le Tchad 13, le Burundi 30 quand Vanuatu en reçoit 221, Kiribati 258 et les Iles Cook 581 (Cole & Parry, 1986).

L'échelle de la dépendance

Pour chacun des pays ou territoires, cette dépendance peut s'apprécier selon trois critères: quelle est la part du budget du pays ainsi financée par l'aide extérieure? Combien de pays donateurs contribuent à alimenter l'aide publique reçue? Quelle est la part de l'aide bilatérale par rapport à l'aide multilatérale? Donnons quelques chiffres: si, à Fidji,

9% du montant du budget sont assurés par des ressources extérieures, dans 12 pays ou territoires on dépasse le chiffre de 50%, pour atteindre 67% à Vanuatu et 80% à Wallis et Futuna (Antheaume & Lawrence, 1985). Dans presque tous les cas, le poids écrasant d'un unique donateur, voire son exclusivité, doit être mentionné: dans les TOM, 100% de l'aide publique vient de France; à Hawaï, à Guam, aux Samoa américaines et dans les Etats de Micronésie associés, on retrouve la même proportion d'aide publique venant des Etats-Unis. Les Iles Cook, librement associées à la Nouvelle-Zélande, reçoivent de ce pays 89% de leur aide publique. L'Australie, du fait des anciens liens coloniaux, contribue toujours pour 92% au montant versé de toute l'aide publique reçue par la Papouasie-Nouvelle-Guinée. A l'inverse, certains pays sont parvenus à diversifier l'origine de leur aide publique: le Samoa occidental dispose ainsi de onze sources différentes, dont la plus grosse (Japon) ne compte que pour 19%. A Tonga, le plus gros donateur (Allemagne fédérale) arrive en tête de douze pays ou institutions fournissant une aide publique, mais ne contribue que pour 43% à toute l'aide reçue par le pays. Enfin, pour ces deux derniers pays, les parts de l'aide multilatérale par rapport à l'aide totale ne sont pas négligeables. Elles représentent respectivement 30 % et 20 %.

Si l'on exclut les chiffres concernant l'archipel d'Hawaï, le plus gros donateur d'aide publique dans le Pacifique Sud reste la France (341 millions de dollars australiens), suivie des Etats-Unis (274) et de l'Australie (272). Le Royaume-Uni (64), la Nouvelle-Zélande (36), l'Allemagne fédérale (15) et le Japon (7) viennent assez loin derrière. Dans le domaine des institutions internationales, la Banque Asiatique de

Développement fournit la plus grosse contribution (27 millions de dollars), devant la CEE (17) et les agences spécialisées des Nations-Unies (11) (CPS, 1984).

En fonction des trois critères définis plus haut, quatre auteurs (Hamnett et al., 1984) ont construit une échelle de dépendance (qui va de 1 à 100) par rapport à l'aide publique de l'ensemble des Iles et Etats du Pacifique Sud. On retrouve inmanquablement, dans le camp des plus dépendants, les territoires non souverains de la région: 46 pour Tokelau, 42 pour Wallis et Futuna, 33 pour les Samoa américaines, 27 pour la Nouvelle-Calédonie. A l'autre bout de l'échelle, l'indice de Fidji, Tonga et Samoa occidental n'atteint que 2, celui de Papouasie-Nouvelle-Guinée, 4 et de Tuvalu, 8.

Les Etats-mirages?

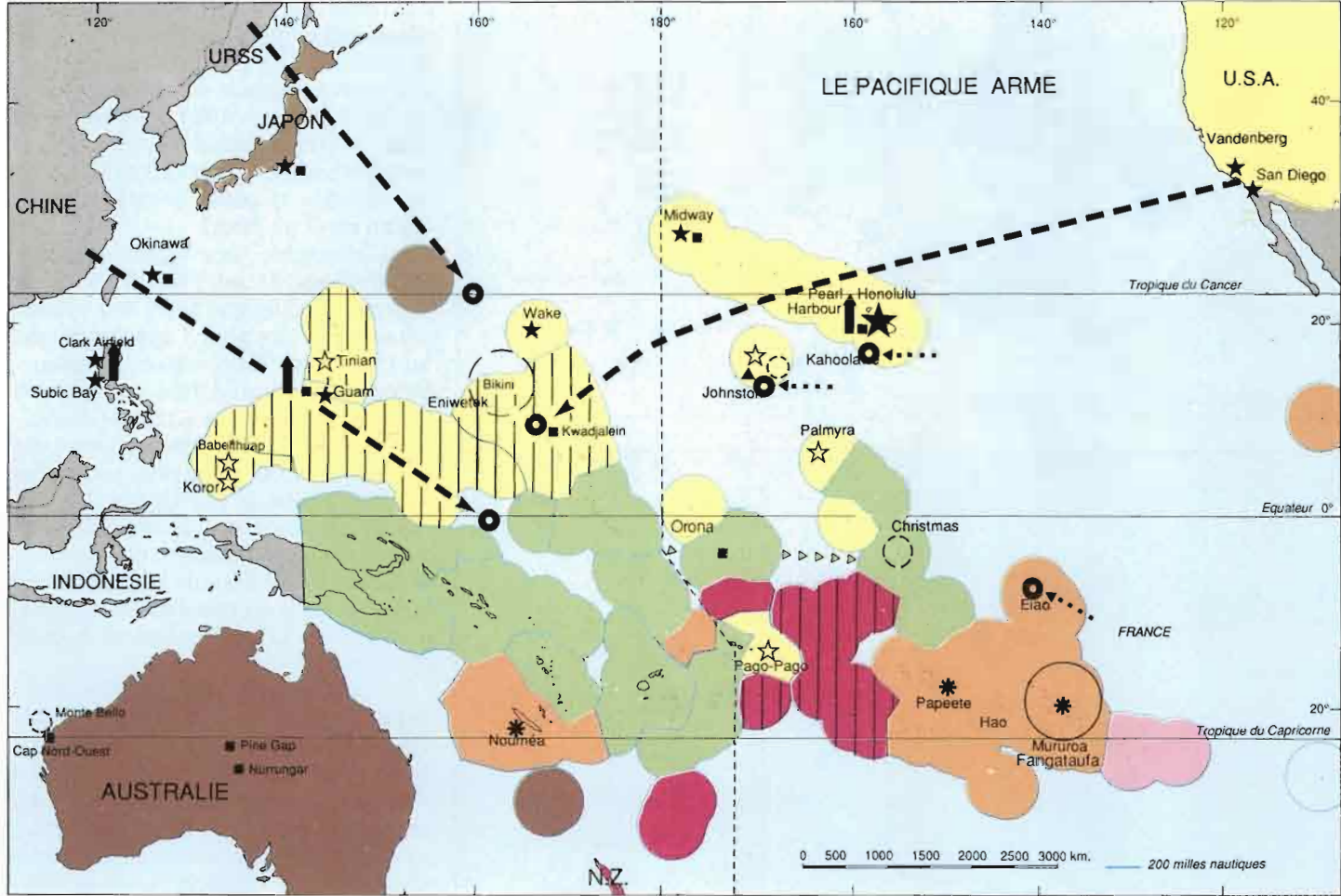
Rapportés au PIB, les chiffres de l'aide publique *per capita* montrent que, même parmi les territoires les plus aidés, notamment dans les TOM, le montant de l'aide publique ne dépasse pas 10 à 15% du PIB. Plus surprenantes sont les îles Niue et Tokelau, où le pourcentage de l'aide est supérieur à 100%, et Tuvalu et Kiribati, où il s'en approche. Cela signifie donc que l'aide extérieure reçue est égale, voire supérieure, à la richesse produite sur place. Ces chiffres traduisent, mieux qu'une conclusion, le degré de dépendance, et de fragilité économique et sociale, dans lesquelles se trouvent certains archipels océaniques. Des géographes océaniques (Bertram & Watters, 1984) ont à leur égard parlé de «*société MIRAB*» (*MI* comme migrations, *R* comme *remitance*, c'est-à-dire mandat, *A* comme *aide*, *B* comme *bureaucratie*). On pourrait tout autant parler «d'Etats mirages».

[...] Privilégier la sécurité ou maintenir de bonnes relations sociales peuvent être des objectifs aussi importants que de produire pour le marché. Finalement, en de nombreux points du Pacifique Sud, on n'a plus le droit d'affirmer que la production agricole soit la source principale de revenus. L'économie de nombreuses petites îles est désormais fortement imbriquée dans celles des grands pays métropolitains et des flux significatifs de capitaux, d'aide internationale, d'envois d'argent par les travailleurs émigrés, de compétence, d'esprit d'entreprise indiquent que les programmes ou projets de développement auto-centré, conçus hors de ces courants macro-économiques, sont futiles. Dans ces sociétés que j'ai appelées MIRAB, les mandats et les flux d'aide fournissent la base des revenus locaux et de ce fait, les motivations pour la production agricole sont devenues progressivement moins importantes [...]

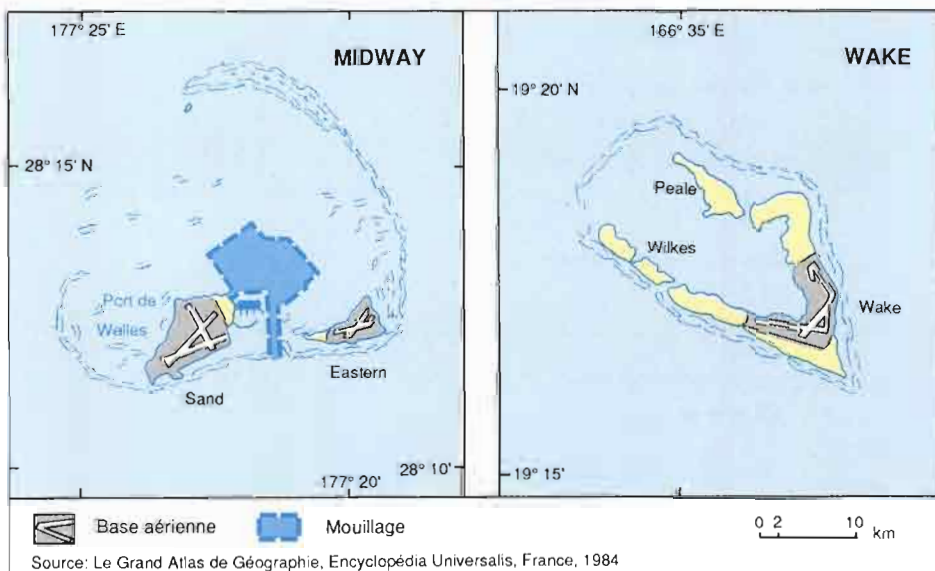
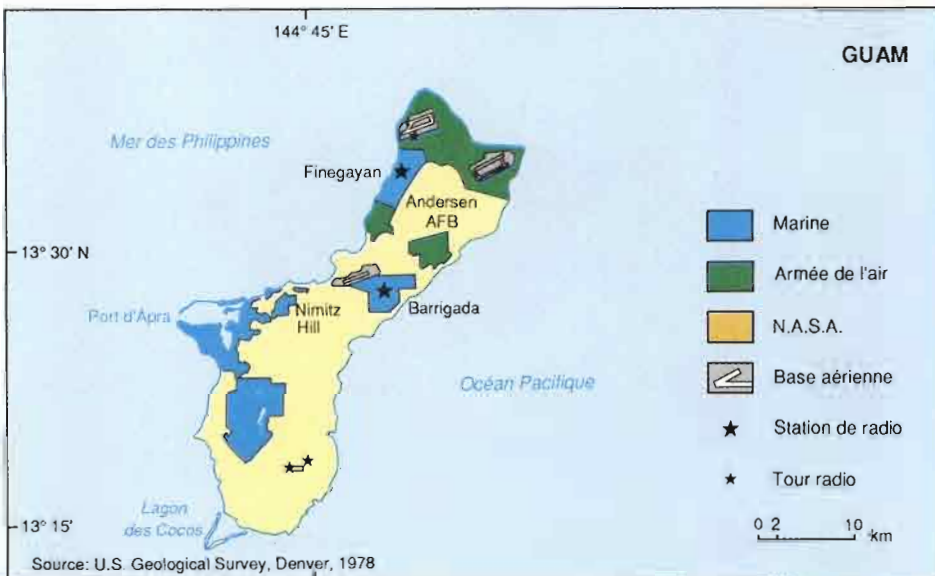
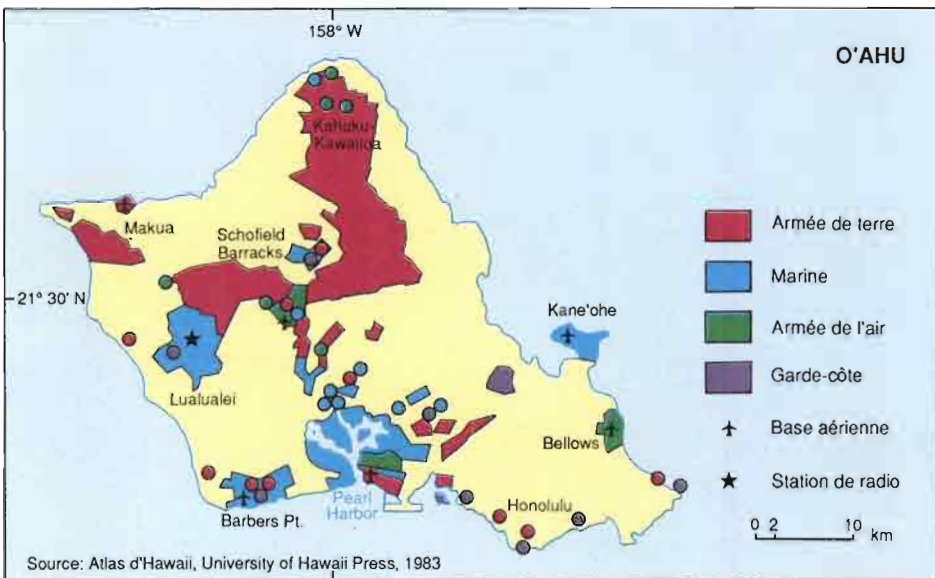
Traduit de Watters, 1984 b, p. 218.

LE PACIFIQUE SUD: DES STRATÉGIES ET DES ARMES

«Un lac anglo-saxon» (Général MacArthur)



Etats insulaires indépendants		Base militaire opérationnelle		Actuel site d'essais nucléaires	
		★ américaine		○	
Espaces de souveraineté		* française		Ancien site d'essais nucléaires	
pleine	associée	Base militaire "dormante"		○	
		☆ américaine		○	
		Présence d'armes nucléaires		○	
		↑		Nombre d'essais nucléaires	
		Stockage de déchets nucléaires		○	
		▲		121	
		Station d'écoute		○	
		Expérience de tirs balistiques		66	
		● ← - - - longue portée		25	
		◀ ···· courte portée		12	



L'Océan Pacifique: le centre, la moitié ou le tiers du Monde?

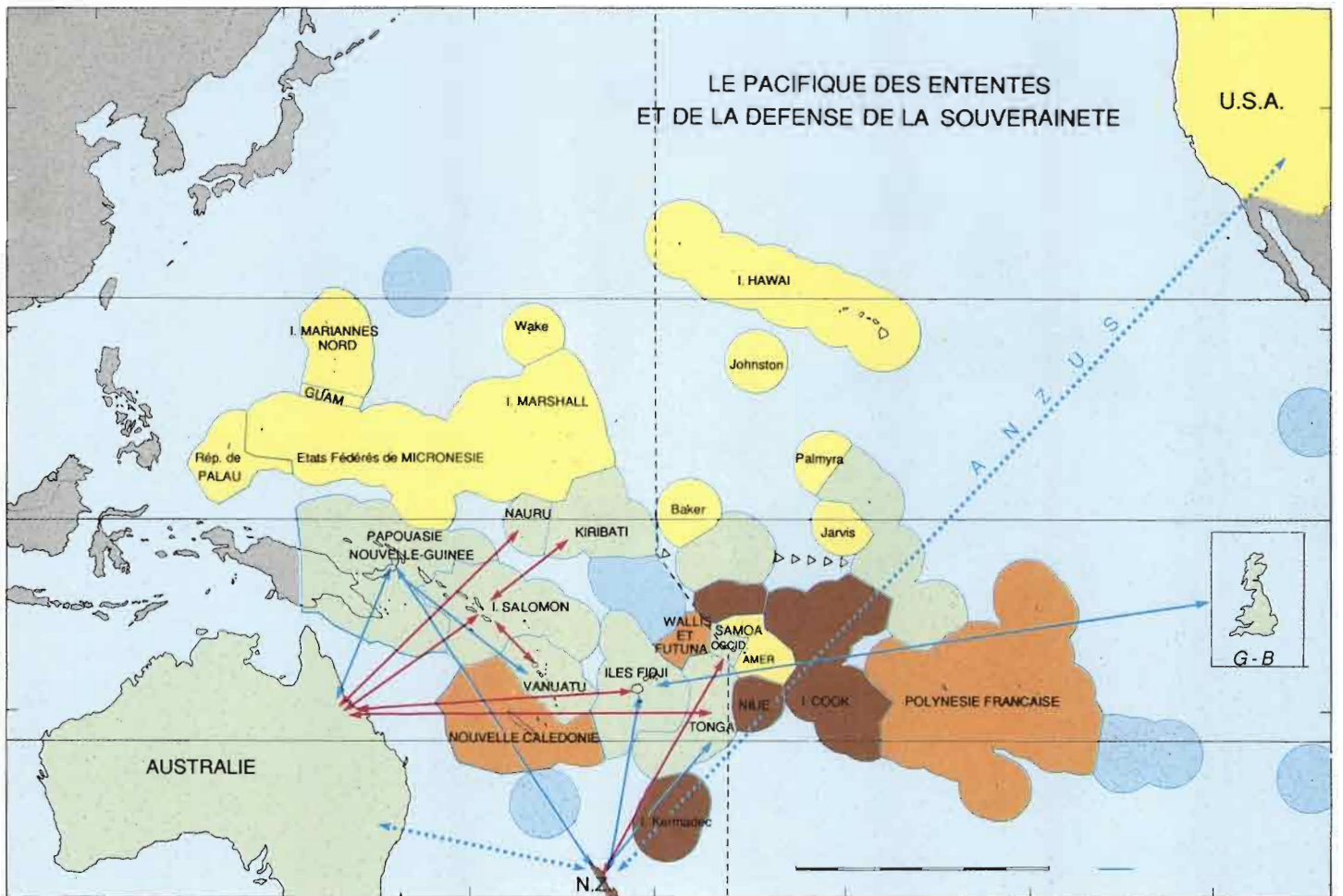
Chacun reconnaît que le Pacifique est immense et use d'un superlatif, d'une image ou d'une métaphore pour le qualifier. Il a pu être décrit comme «un nouveau centre du Monde» (Institut du Pacifique, 1983), ou peu s'en faut: «le Grand Océan n'est pas le centre du Monde, c'est (presque) la moitié du Monde» (Coutau-Bégarie, 1987). Qu'en est-il au juste?

L'ensemble des océans couvre 360 millions de km², soit 71% de la superficie totale de la Terre surnommée «planète bleue» pour l'apparence que lui donne une telle masse océanique. Selon que l'on privilégie une division des océans mondiaux en trois (Atlantique, Indien et Pacifique) ou en cinq parties (les trois cités plus haut, plus l'Océan Arctique et l'Océan Austral, qui ne sont que des sous-parties des autres), l'Océan Pacifique couvre entre 165,2 et 181 millions de km²: c'est bien la moitié de la surface des zones océaniques; mais le tiers seulement de celle du Monde.

Cette surface, il est vrai exceptionnelle, se répartit pour 40% dans l'hémisphère Nord et pour 60% dans l'hémisphère Sud. Mais la région du Pacifique Sud intègre toute la zone micronésienne située au nord de l'Equateur.

Les Zones Economiques Exclusives (ZEE) des différentes îles et Etats qui composent le Pacifique Sud ne mesurent que 30 millions de km², 32 si l'on ajoute l'archipel d'Hawaï; leurs superficies terrestres cumulées ne dépassent guère 550 000 km², soit un espace grand comme celui de la France, mais commandant une ZEE vaste comme l'Afrique (Commission du Pacifique Sud, 1984)!

Avec ses 6 millions d'habitants, le Pacifique Sud est un «vide» humain, caractère exacerbé par la distribution archipelagique et l'émiettement des terres émergées, par les divisions politiques «modernes» et par une défense pointilleuse de la souveraineté, à la source de nombreuses querelles locales. Si les ressources halieutiques, minières, touristiques de l'Océan Pacifique sont parfois fort théoriques, son potentiel stratégique, lié à sa situation et à son espace, est bien réel, et suscite des convoitises que reflètent les différentes *visions géostratégiques* des pays ac-



1- Défense de la souveraineté
Etats et territoires défendus explicitement par :

- ETATS UNIS
- FRANCE
- NOUVELLE ZELANDE

2- Ententes

- Entente en matière de défense
- Entente ou association pour la formation de militaires ou policiers

Pays bénéficiaires de ces ententes



teurs impliqués dans la région du Pacifique Sud.

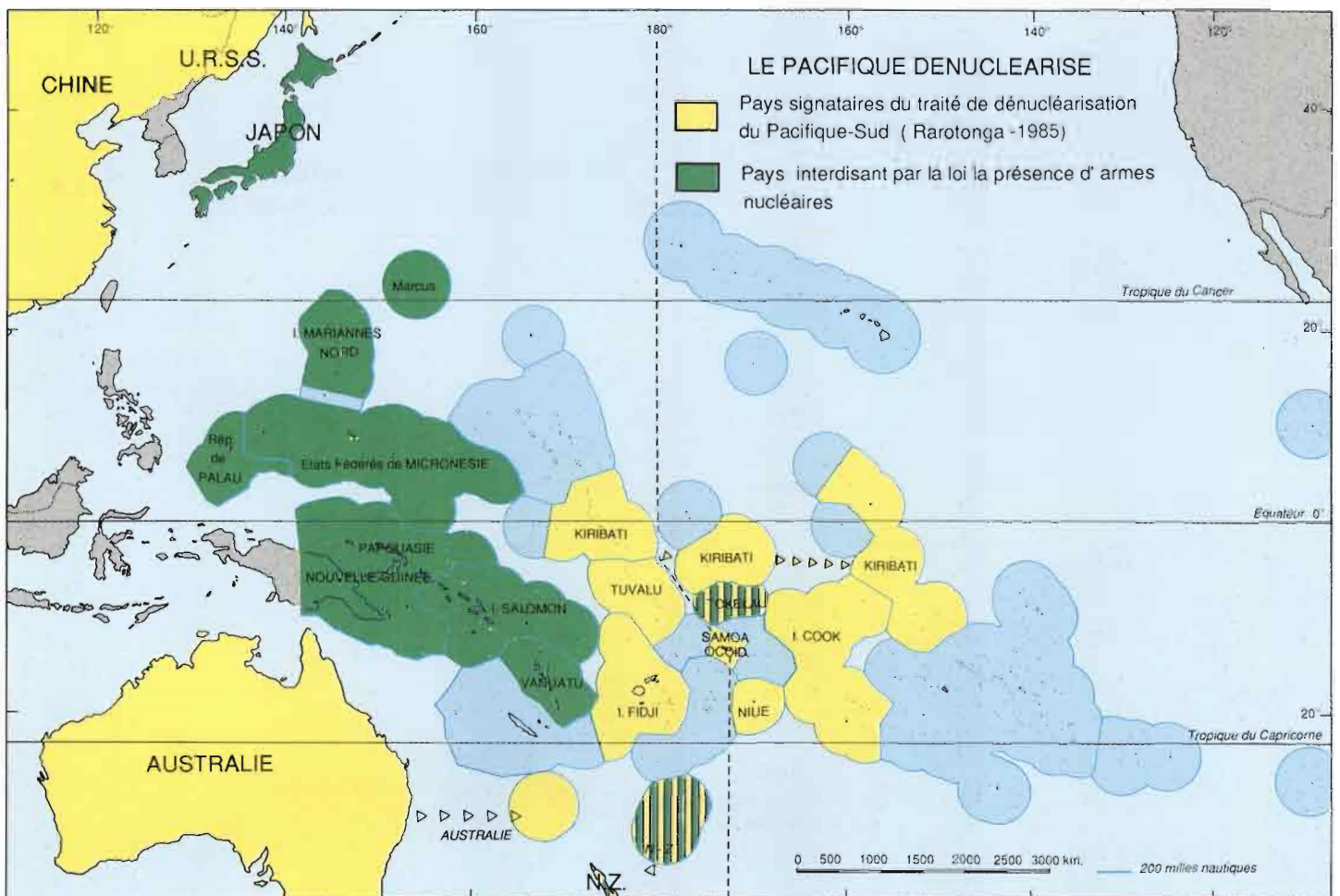
Les grands pays métropolitains

La vision la plus pesante est celle des pays extérieurs à la zone (Etats-Unis, France) qui, même s'ils sont présents par le biais de leurs territoires d'outre-mer respectifs, suivent une politique qui est fonction du centre de gravité de leurs intérêts majeurs, situés respectivement en Amérique et en Europe. Si les objectifs que ces deux pays s'assignent sont différents, ils condui-

sent néanmoins à déployer hommes de troupe et matériels en quantité.

Les Etats-Unis, qui se veulent le rempart de l'Occident contre les menaces de l'Est, considèrent le Pacifique Sud comme leur «frontière». A cet égard, ils ont tissé une ligne de défense qui s'arc-boute sur trois points principaux: Hawaï, siège du quartier général des forces américaines dans le Pacifique; Guam, situé au cœur de la Micronésie; les bases de Subic Bay et Clark Field, aux Philippines, de véritables forteresses insulaires (voir croquis

p. 50). A ces points principaux se raccordent des bases certes importantes, mais sans doute secondaires dans la hiérarchie (Okinawa, Midway, Wake) sans oublier les bases «dormantes» susceptibles d'être réactivées très rapidement en cas de conflit (Johnston, Tinian, Koror, Pago-Pago et peut-être Kingman et Jarvis). L'ensemble du dispositif est truffé de stations d'écoute et de renseignements, auxquelles s'ajoutent celles d'Orona (Kiribati), situées non loin de l'équateur, et celles qui sont disséminées en Australie, sans



parler des très nombreux satellites géostationnaires qui campent à la verticale de l'équateur.

La France, dont l'ambition est plus limitée, se cantonne dans ses TOM du Pacifique. Elle déploie des forces conventionnelles stationnées en Nouvelle-Calédonie, et en Polynésie française où elles sont disposées selon un emboîtement classique du quartier général (Arué) aux bases arrière (Hao) et avant (Mururoa), pour assurer la sécurité du Centre d'Expérimentations du Pacifique (CEP). Elle veut manifester, à travers sa présence, une volonté d'indépendance nationale et de «moyenne grande puissance». La France assume ainsi une partie d'un héritage gaullien. Cette volonté perdurera-t-elle au-delà des échéances européennes de 1992? L'Europe reprendra-t-elle cette vision à son compte, ou bien la considérera-t-elle comme surannée? La question reste ouverte.

Pour ne pas tomber dans l'angélisme, on doit évoquer la présence so-

viétique, dont l'influence grandit depuis la fin de la guerre du Vietnam. Les bases de Cam-Ranh et Danang ont incontestablement rapproché l'URSS de la région. Mais jusqu'à présent, les indices tangibles de cette présence restent limités, dans le Pacifique Sud proprement dit, à quelques accords de pêche avec Kiribati (non renouvelés), Vanuatu et la Nouvelle-Zélande, et à la reconnaissance diplomatique de plusieurs pays indépendants de la région dont Nauru tout récemment (janvier 1988).

Les puissances régionales

Il faut naturellement prendre en compte les puissances régionales (Australie, Nouvelle-Zélande), dont les rivages sont baignés par l'Océan Pacifique et qui considèrent l'ensemble des pays du Pacifique comme faisant partie des degrés divers de leur proximité. Cette notion de proximité ne peut avoir le même sens aux yeux d'un Européen et aux yeux d'un Océanien. Pour ce der-

nier, le concept de région, au sens générique du terme, connote des espaces de dimension beaucoup plus large. L'Australie et la Nouvelle-Zélande ont gardé, outre leur héritage britannique, un comportement qui les fait regarder l'océan du Pacifique Sud comme une *mare nostra*, une région océanique bien particulière dont ils estiment être, de par leur position géographique et historique, les leaders naturels.

Deux faits de dimension régionale doivent être mentionnés: d'une part, ces deux pays sont, ou plutôt étaient, associés avec les Etats-Unis, pour la défense de leurs intérêts communs, dans le cadre du traité ANZUS; mais il est tombé aujourd'hui en désuétude, du fait des positions antinucléaires néo-zélandaises, confirmées par une loi votée en juin 1987. D'autre part, on se perd toujours en conjectures sur la capacité opérationnelle de la force d'intervention rapide néo-zélandaise, mise sur pied en 1983 après l'invasion de la Grenade, au cas où...

En matière de défense, les positions de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande ont jusqu'ici consisté à entretenir des relations bilatérales fondées sur des ententes, des associations, parfois des accords avec les petits pays insulaires indépendants pour la formation et l'entraînement de personnels militaires ou de police, ou pour la défense de leur souveraineté, notamment maritime.

L'Australie «vassalise» de fait la Mélanésie, qui représente pour elle une sorte de bouclier oriental – à l'exception toutefois de la Nouvelle-Calédonie, sur laquelle elle exprime régulièrement ses doutes et ses espoirs. En tant que «première puissance polynésienne au Monde», la Nouvelle-Zélande se préoccupe davantage de la Polynésie et exprime sa solidarité avec les peuples Ma'ohi¹ dispersés dans le Grand Océan. Ses tirades anti-françaises ont plus souvent pour cible les événements dont la Polynésie française est le théâtre que ceux de Nouvelle-Calédonie, auxquels elle est néanmoins attentive. A la charnière des mondes polynésien et mélanésien, Fidji, l'un des plus gros Etats du Pacifique Sud, est l'objet de sollicitations diverses de la part de ces deux pays (et plus récemment de réprobations faisant suite au putsch militaire), sans qu'on puisse déceler une influence dominante de l'un ou de l'autre.

Les micro-Etats insulaires

Enfin, il faut compter avec la position géographique et géostratégique des pays insulaires de la région, qui la subissent mais savent aussi à l'occasion la maîtriser. Faire de cet enjeu l'usage le plus avantageux et le pousser jusqu'au chantage, comme le montre «l'affaire» des droits de pêche accordés aux Soviétiques par Kiribati, relève des règles élémentaires de la négociation, parfaitement assimilées par les Océaniens. Les petits pays insulaires s'associent ou s'épaulent parfois sur des positions communes prises dans différentes arènes internationales, plus rarement sur le terrain (formation commune de personnels, intervention papou au Vanuatu).

Un champ d'expériences balistiques et nucléaires

La taille de l'Océan Pacifique et cette situation de «vide» déjà évoquée permettent à toutes les grandes puissances de se livrer, depuis des décennies et en prenant un minimum de risques, à des expériences balistiques variées. Les Etats-Unis ont ainsi expérimenté, de Vandenberg (Californie) vers Kwajalein (atoll des Iles Marshall) des «générations» de missiles ICBM à longue portée. L'URSS a également utilisé comme réceptacle de ses expériences balistiques les eaux internationales du Pacifique Nord, tandis que la Chine testait ses propres missiles en les expédiant, malgré les protestations des Etats riverains, dans les interstices des ZEE situés entre les Iles Salomon et la République de Kiribati. Les Etats-Unis ont procédé à des expériences balistiques mineures en direction de l'île de Johnston, tandis que la France fait probablement de même aux environs de Eiao (Iles Marquises). Ces expériences, malgré leur importance et les risques qu'elles représentent potentiellement, n'ont jamais suscité les vagues de protestations et d'indignation que les expériences nucléaires soulèvent.

La place, l'espace et le vide ont été les principales raisons pour lesquelles ces expériences ont été conduites sur des atolls du Pacifique, d'abord sous la forme atmosphérique, susceptible de contaminer l'environnement, ensuite sous la forme souterraine, dont on pense qu'elle est mieux maîtrisée et qu'elle présente peu de danger dans l'échelle de temps, même séculaire, qui est la nôtre. Au-delà, à échéance de cinquante ou mille ans, nul ne peut évidemment prédire ce qu'il adviendra...

Les précurseurs en la matière furent les Américains qui, à «l'âge de pierre» de l'expérimentation nucléaire, ne prirent peut-être pas toutes les précautions de sécurité nécessaires, entraînant des conséquences malheureuses pour les habitants de Bikini et d'Eniwetok qui, témoins beaucoup trop rapprochés de 66 expériences nucléaires atmosphériques dont la toute première thermonucléaire, durent être déplacés. Si les Américains poursuivirent leurs expériences sur l'île de Johnston (12 essais), ils furent suivis par les Anglais qui, en Australie et sur ce qui était alors leur possession de Christmas

(îles de la Ligne), firent, jusqu'en 1962, trois douzaines d'expériences, toutes atmosphériques. Quatre années plus tard, les Français entrèrent en lice dans ce cercle restreint et firent, sur les atolls de Mururoa et Fangataufa, 41 expériences atmosphériques, avant d'adopter la forme souterraine à partir de 1975. Si tous les autres pas de tirs nucléaires du Pacifique sont fermés depuis 25 ans, ceux qu'entretient la France sur l'île de Mururoa restent toujours fonctionnels, et les campagnes annuelles se succèdent au rythme allègre de 5 à 10 tirs par an (122 essais à la mi-1987) sans qu'un terme à leur durée, sujet «tabou» s'il en est, ait été fixé.

Le Pacifisme, doctrine d'Etat?

Côtoyer le danger nucléaire en permanence depuis quarante ans ne peut, à terme, que susciter des réactions hostiles et développer une allergie à l'atome qui se traduit, dans les constitutions et législations d'un certain nombre de pays, par des dispositions bannissant les armes nucléaires, leurs essais, stockage ou emploi. Cette situation est sans doute à la racine des difficultés qu'a connues la République de Palau pour s'affranchir de la tutelle américaine.

Plus récemment, l'adhésion de nombreux pays de la région au traité de dénucléarisation du Pacifique Sud, signé en août 1985 à Rarotonga (îles Cook), a concrétisé ce phénomène; ce traité concerne, en latitude, une zone allant de l'équateur, ce qui exclut curieusement la Micronésie d'obédience américaine située au nord de cette limite, jusqu'au 60° lat. S et, en longitude, une région courant de l'Australie occidentale jusqu'à l'île de Pâques. Ce traité interdit les essais et la possession des armes nucléaires, l'immersion de déchets nucléaires, mais non le transit des vaisseaux et sous-marins nucléaires, les équipements de soutien logistique aux missiles nucléaires, l'exportation de minerais destinés à une utilisation nucléaire. A ce jour, neuf pays de la région et deux situés à l'extérieur (URSS et Chine) l'ont signé, tandis que les pays les plus radicaux s'y sont opposés (Vanuatu) ou ont réservé leurs signatures (Nauru, Tonga, Salomon, PNG), en le jugeant hypocrite et insuffisant.

1. Terme générique désignant l'ensemble des Polynésiens dispersés dans le Pacifique depuis Hawaï jusqu'à la Nouvelle-Zélande.

Extrait du Traité sur la zone dénucléarisée du Pacifique Sud (Rarotonga, 6/8/86)

[...] Article 3 - Renonciation aux dispositifs explosifs nucléaires

Chaque Partie s'engage:

- a) à ne pas fabriquer ni acquérir d'une autre manière, posséder ou exercer un contrôle sur tout dispositif explosif nucléaire par quelque moyen et en quelque lieu que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de la Zone dénucléarisée du Pacifique Sud;*
- b) à ne pas rechercher ni recevoir une aide ou encourager la fabrication ou l'acquisition de tout dispositif explosif nucléaire par tout Etat quel qu'il soit.*

Article 4 - Activités nucléaires pacifiques

Chaque Partie s'engage:

a) à ne pas fournir de matières brutes ou de produits fissiles spéciaux ou de l'équipement ou du matériel spécialement conçu ou préparé pour traiter, utiliser ou fabriquer des produits fissiles spéciaux à des fins pacifiques:

- i) à tout Etat non doté d'armes nucléaires, si ce n'est conformément aux garanties requises en vertu du paragraphe 1 de l'Article III du TNP, ou*
- ii) à tout Etat non doté d'armes nucléaires, si ce n'est conformément à des accords de garanties applicables conclus avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).*

Toute fourniture de cette nature s'effectuera conformément à des mesures de non-prolifération strictes garantissant une utilisation à des fins exclusivement pacifiques excluant toute explosion;

- b) à œuvrer en faveur de l'efficacité continue du système international de non-prolifération fondé sur le TNP et le système de garanties de l'AIEA.*

Article 5 - Prévention du stationnement de dispositifs explosifs nucléaires

1. Chaque Partie s'engage à empêcher le stationnement de tout dispositif explosif nucléaire sur son territoire.

2. Chaque Partie demeure libre, dans l'exercice de ses droits souverains, de décider par elle-même si elle doit autoriser ou non des escales de navires et d'aéronefs étrangers dans ses ports maritimes et ses aérodromes, le passage en transit d'aéronefs étrangers dans son espace aérien et la navigation de navires étrangers dans sa mer territoriale ou ses eaux archipélagiques, effectués dans des conditions ne relevant pas des droits de passage inoffensif, de passage dans les voies de circulation archipélagiques ou de passage en transit par les détroits.

Article 6 - Prévention des essais de dispositifs explosifs nucléaires

1. Chaque Partie s'engage:

- a) à empêcher l'essai de tout dispositif explosif nucléaire sur son territoire;*
- b) à s'abstenir de tout acte visant à aider ou encourager l'essai de tout dispositif explosif nucléaire par tout Etat quel qu'il soit.*

Article 7 - Prévention des immersions

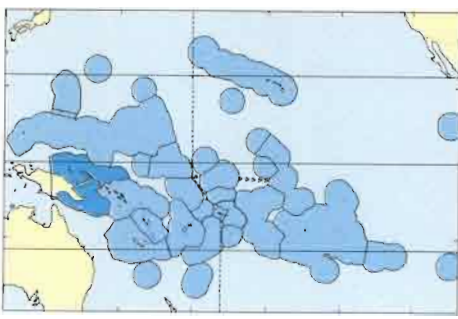
1. Chaque Partie s'engage:

- a) à ne pas immerger de déchets radioactifs ou d'autres matières radioactives en quelque lieu que ce soit à l'intérieur de la Zone dénucléarisée du Pacifique Sud;*
- b) à empêcher l'immersion, par qui que ce soit, de déchets radioactifs ou d'autres matières radioactives dans sa mer territoriale;*
- c) à favoriser la conclusion, aussi rapidement que possible, de la convention envisagée sur la protection des ressources naturelles et de l'environnement dans la région du Pacifique Sud et de son protocole sur la prévention de la pollution de la région du Pacifique Sud par des immersions, en vue d'exclure le rejet en mer de déchets radioactifs ou d'autres matières radioactives par qui que ce soit et en quelque lieu que ce soit dans la région.*

2. Les alinéas a) et b) du paragraphe 1 du présent Article ne s'appliqueront pas aux régions de la Zone dénucléarisée du Pacifique Sud à l'égard desquelles une telle convention et un tel protocole seront entrés en vigueur [...]

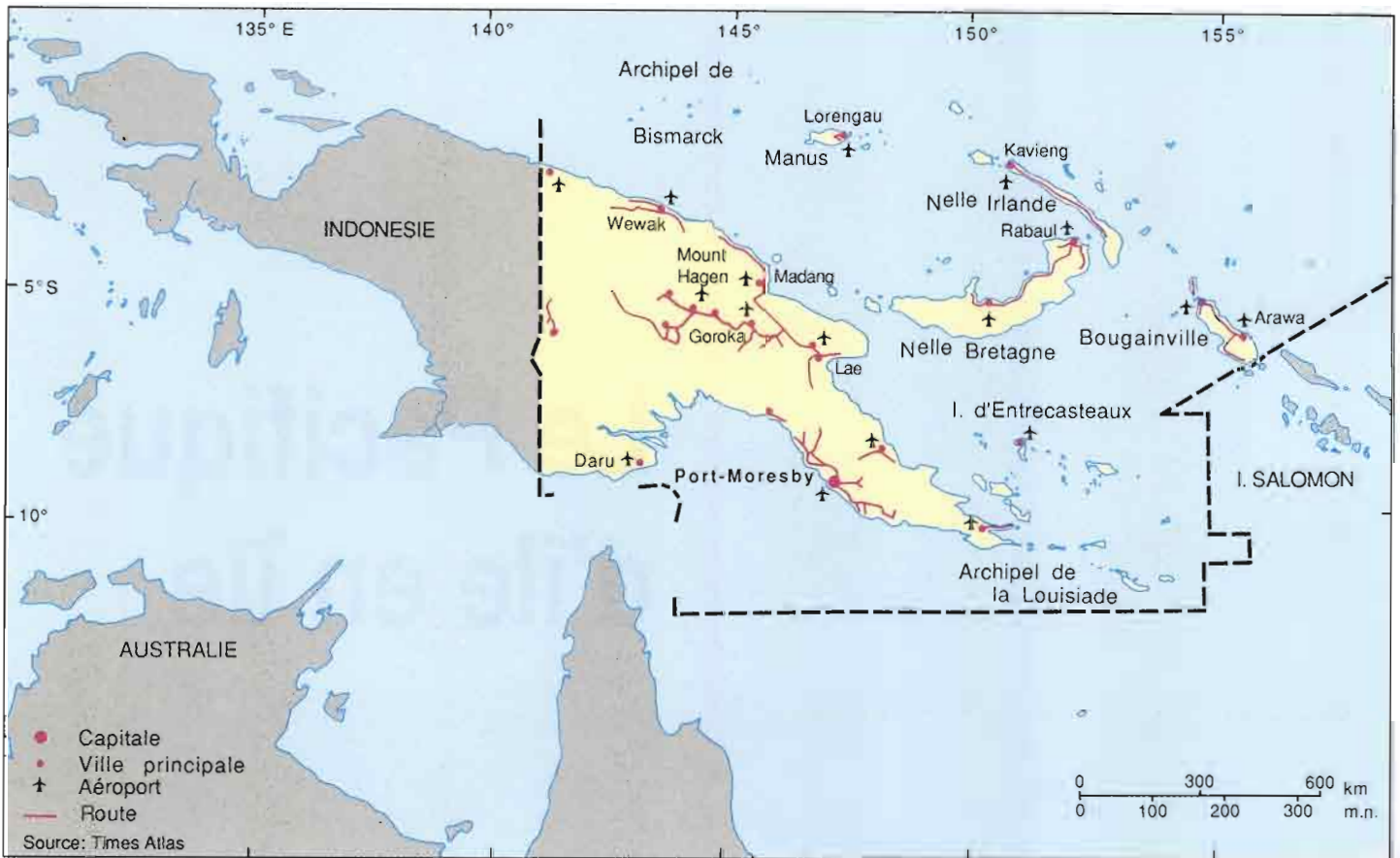
Cité par Couteau-Bégarie, 1987, p. 334-335.

Le Pacifique d'île en île



LA PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE

Le colosse fragile



L'Etat de Papouasie-Nouvelle-Guinée, qui occupe un territoire presque aussi grand que la France, correspond géographiquement à la partie orientale de la grande île de Nouvelle-Guinée, découverte par les navigateurs espagnols et portugais au début du XVI^e siècle. La partie sud-orientale fut colonisée en 1884 par la Grande-Bretagne et la partie nord-orientale par l'Allemagne en 1885. Mais cette colonisation n'eut qu'un impact limité et s'en tint surtout aux rivages des grandes plaines côtières et des grandes îles proches, où se développa un système de plantations et de stations de commerce comme il en existait un peu partout à la même époque en Océanie. En 1921, les Australiens reçurent mandat de la Société des Nations sur l'ancienne partie allemande de l'île, qu'ils administrèrent en l'agréant à la partie sud-orientale que les Britanniques leur avaient concédée.

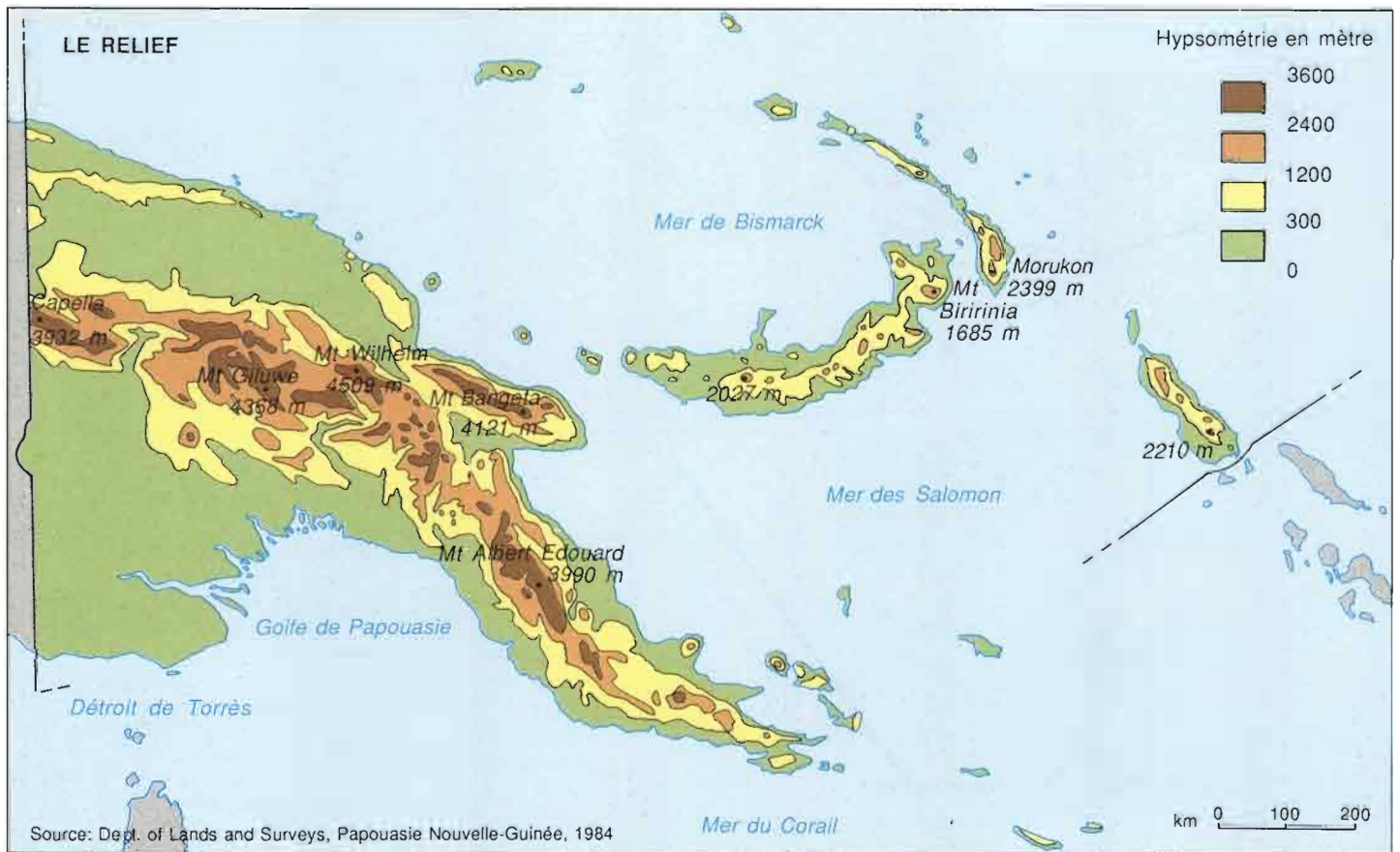
La préhistoire a cinquante ans

En 1930, les Australiens s'aperçurent que la chaîne centrale de la grande île était peuplée par plus d'un million d'habitants «inconnus», du moins par eux. Certaines régions situées entre 1 400 m et 2 600 m d'altitude avaient des densités humaines supérieures à 200 hab./km², tandis que certaines zones de culture étaient repoussées (et le sont toujours) jusqu'à 3 000 m d'altitude. Ce peuple perdu dans sa montagne tropicale fut sans doute le dernier à entrer directement en contact avec le «monde blanc», raison pour laquelle il est si prisé des ethnologues...

Le relief de la Papouasie-Nouvelle-Guinée est en effet dominé par une vaste cordillère centrale, un complexe de chaînes tourmentées, d'origine en partie volcanique, entrecoupé de profondes et parfois larges vallées, alternant avec des plateaux et de vastes dépressions intérieures. Les points cul-

minants sont les Monts Wilhelm (4 009 m) et Giluwe (4 368 m). Au nord-ouest de la cordillère, une vaste dépression structurale occupée par la vallée du Sepik et ses marécages représente un axe de peuplement essentiel. Au sud de la cordillère s'étendent les basses terres marécageuses, drainées par la Fly River, qui se jette dans le golfe de Papouasie. On considère que, par suite du relief et de l'altitude, 15% seulement des terres peuvent être considérées comme arables. Le climat est de type tropical ou subéquatorial, avec des températures élevées; la moyenne des précipitations est de 2 000 mm par an, mais avec de considérables variations selon les régions: 1 200 mm seulement à Port-Moresby, plus de 5 000 mm dans le golfe de Papouasie.

Les 3,4 millions d'habitants que compte aujourd'hui la Papouasie-Nouvelle-Guinée (2^e rang en Océanie, après l'Australie), sont de types ethniques



divers. On distingue classiquement les groupes de parler «papou», qui peuplent la chaîne centrale et seraient les premiers habitants de la Grande Ile, des Mélanésiens, de langues austronésiennes, qui habitent les rivages et les îles voisines du nord, et dont l'arrivée serait plus tardive. Les habitants parlent de 7 à 800 langues différentes, ce qui explique le développement général du *pidgin* anglais en tant que *lingua franca* et, dans une moindre mesure, du *motu*, la langue de la région de Port-Moresby.

La diversité culturelle de ce pays est pratiquement unique au Monde. La société est éclatée en une multitude de petits groupes souverains sur leur propre territoire, qui forment des confédérations plus vastes dont chacune a son propre système social et linguistique. Tous ces groupes communiquent entre eux grâce à des systèmes d'échange ritualisés et complexes, qui peuvent mettre en relation des groupes de ré-

gions fort éloignées. Depuis la Préhistoire, les groupes humains de l'intérieur montagneux ont été par exemple constamment reliés aux groupes des basses terres par de vastes systèmes d'échange, notamment par le commerce des haches de pierre et du sel.

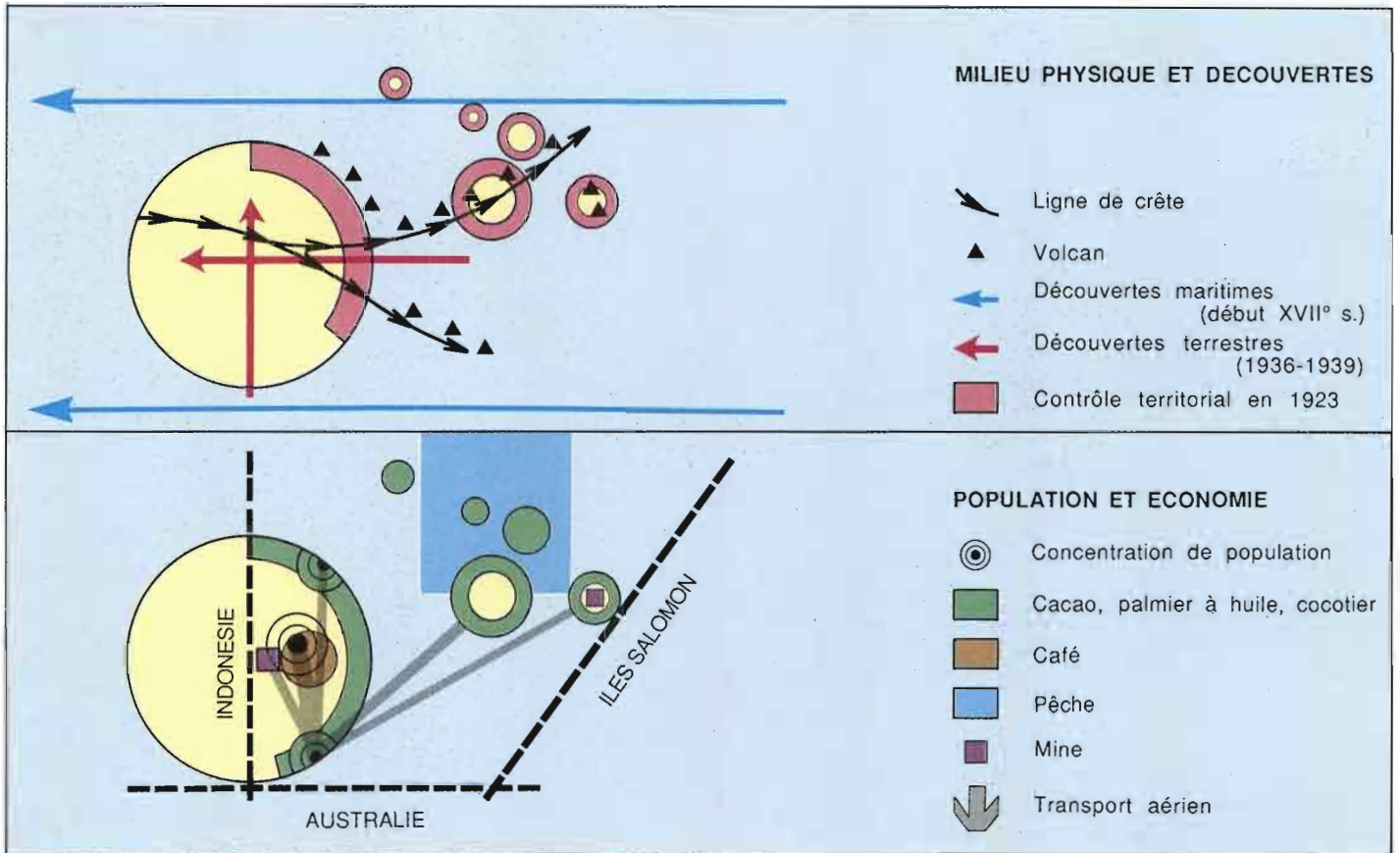
Les ressources les plus variées

La Papouasie-Nouvelle-Guinée (capitale: Port-Moresby, 130 000 habitants) est devenue indépendante en 1975 et fait partie du Commonwealth. A l'échelle océanienne, ce pays est un «géant», une nation immense dont les ressources naturelles sont abondantes et diversifiées. L'économie encore sous-développée reste en grande partie rurale, 87% des habitants vivant dans des hameaux ou de tout petits villages. Une minorité seulement est engagée de façon intensive dans l'agriculture commerciale, mais beaucoup tirent des revenus variables de leurs «plantations

villageoises». Les cultures alimentaires de base sont la patate douce sur les Hautes Terres, le taro, l'igname, la banane, le sagoutier sur les Basses Terres souvent marécageuses. L'horticulture est fondée sur le modèle du «jardin mélanésien», cultivé sur brûlis après un long cycle de jachère qui peut durer plus d'une dizaine d'années. Ce type d'horticulture exige de vastes espaces: un dixième seulement de l'ensemble des superficies exploitables est cultivé simultanément.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée a un potentiel minier considérable. Les mines d'or et de cuivre de l'île de Bougainville représentent, depuis 1972, la source de revenus la plus importante. D'autres gisements ont été découverts et des indices sérieux de présence d'hydrocarbures ont été signalés dans le golfe de Papouasie.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée reçoit toute son aide ou presque, soit



92%, sous une forme budgétaire directe en provenance de l'Australie. Cet aspect pose d'autant plus problème que le pays donateur a manifesté à plusieurs reprises son intention de réduire le montant de sa contribution. En fait, lorsque l'indépendance fut accordée, certains observateurs s'attendaient à un véritable désastre, à un renouveau des guerres tribales, à des sécessions multiples, à une catastrophe économique et, au bout du compte à l'émergence d'un pouvoir militaire dur, seule façon de conserver une certaine unité au pays. Ces prédictions pessimistes ne se sont pas réalisées. Dix ans après l'indépendance, le gouvernement reste de type démocratique et les tentatives de déstabilisation, si elles n'ont pu être évitées, ont échoué.

La frontière dangereuse

La politique de décentralisation régionale, qui repose sur 19 gouverne-

ments provinciaux élus par la population, peut être considérée comme une réussite politique, malgré son coût. Le pays souffre d'une insuffisance générale de moyens de communication terrestres, de nombreuses régions isolées étant encore enclavées, mais il connaît un certain développement, quoique lent et inégal selon les régions. La croissance très rapide de la population pose des problèmes importants et annule souvent la plupart des bénéfices retirés de la croissance économique. Le développement des quelques villes du pays comme Port-Moresby, Lae, Goroka ou Rabaul traduit en fait un «exode rural» rapide et incontrôlé, affectant une population jeune, trop vite déracinée et sans emploi. Des problèmes sociaux et culturels graves et une insécurité liée aux bandes de *rascals*¹, présentes dans la plupart des grandes villes, en sont les symptômes les plus apparents.

Enfin, la frontière occidentale de la Papouasie-Nouvelle-Guinée est une frontière dangereuse. L'ancienne colonie hollandaise voisine est devenue, après une décision de l'Organisation des Nations-Unies prise en 1962, province indonésienne, sous le nom d'Irian Jaya. La politique d'intégration de l'Indonésie s'est heurtée à plusieurs mouvements mélanésiens, dont le *Free Papua Movement*, qui tendent à se servir de la Papouasie-Nouvelle-Guinée comme d'un sanctuaire. L'insécurité sporadique qui en résulte s'est traduite par la présence de près de 11 000 fugitifs mélanésiens fuyant l'Irian Jaya, et installés aujourd'hui dans des camps de réfugiés à proximité de la frontière.

1. Terme employé en *pidgin English* pour désigner les bandes incontrôlées et les voyous sévissant dans les zones urbaines.

Cette présence pose de sérieux problèmes au jeune État de Papouasie-Nouvelle-Guinée, partagé entre son désir de soutien à la population mélanésienne de l'Irian Jaya, avec laquelle il est apparenté par l'origine ethnique, et sa volonté de conserver, malgré tout, de bonnes relations avec son très puissant voisin.

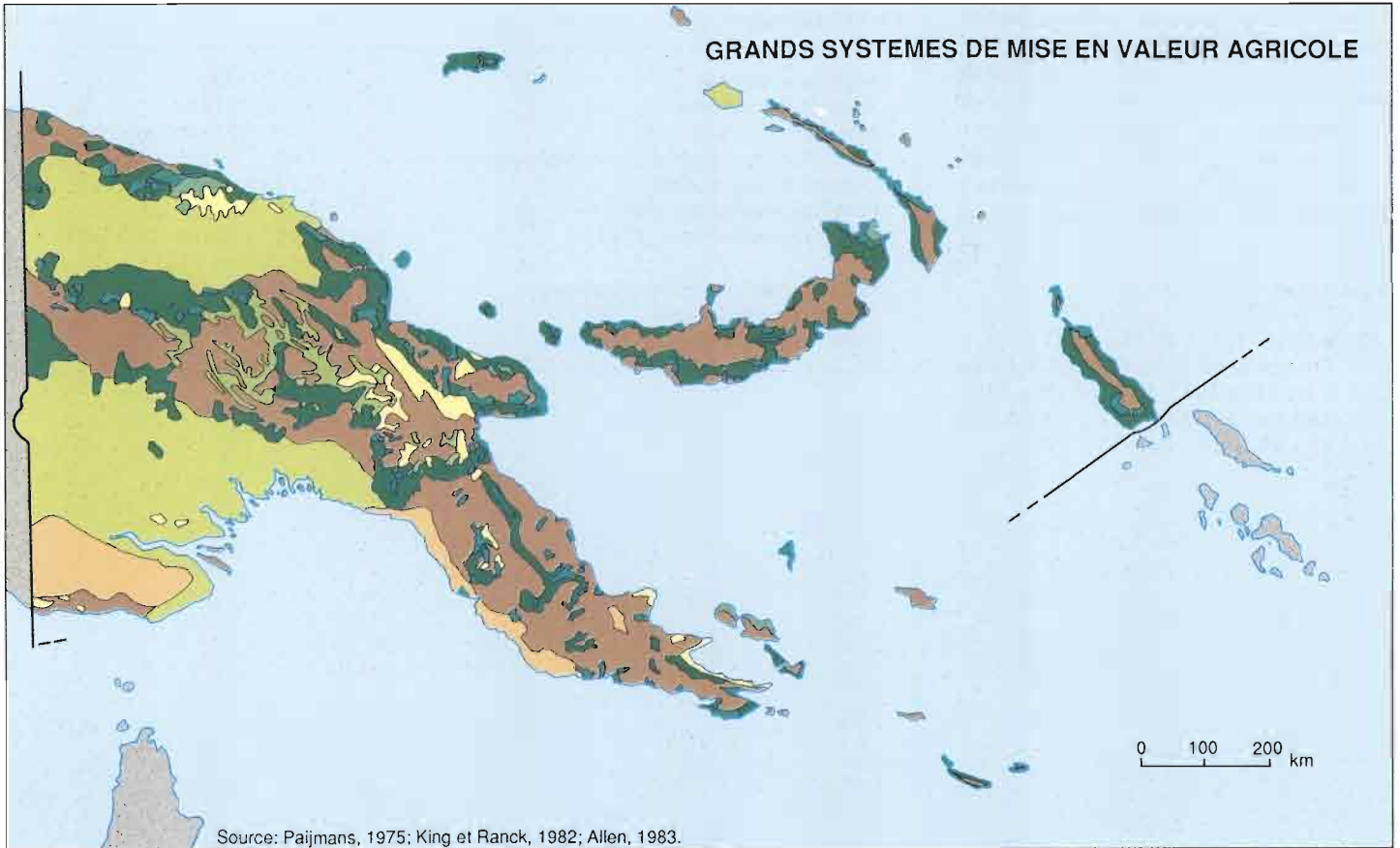




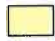





Références

Brookfield (H.C.) & Hardt (D.), 1971; Goodman (R.), Lepani (Ch.), Morawetz (D.), 1985; Gorecki (P.), 1985; Jackson (R.), 1983; King (D.), Ranck (S.), ed., 1982; Lea (D.), 1983.

Fiche statistique

Superficie terrestre	462 243 km ²
Superficie maritime	3 120 000 km ²
Population (1984)	3 430 000 habitants
Taux d'accroissement démographique annuel	2,8%
Densité de population	7,4 hab./km ²
Population urbaine (1980)	13%
Produit intérieur brut (1981)	2 182 millions de dollars australiens (A\$)
Produit intérieur brut par habitant	712 A\$
Aide extérieure (1980)	260 millions d'A\$
Aide extérieure par habitant	87 A\$



	Horticulture itinérante de forêt		Horticulture intensive de Hautes-Terres		Prairie permanente
	Horticulture de savane arbustive		Cueillette du sagoutier (milieu amphibie)		Savane
	Horticulture extensive de brousse		Grande forêt non exploitée		

Les quatre grands types d'horticulture

Cette «île-continent» se caractérise par une prodigieuse diversité de milieux écologiques et la variété de formes de mise en valeur agricole. L'horticulture itinérante en «jardins» ouverts après défrichement sur brûlis représente un trait commun de systèmes agricoles à combinaisons multiples dont on peut distinguer quatre grands types qui varient en intensité, selon la durée des jachères, les densités de population et les conditions naturelles.

1. L'horticulture itinérante de forêt

Les «jardins» à plantes multiples sont créés à la suite de défrichements ouverts dans des forêts secondaires hautes et denses, dont la période de croît a duré 35 ans au plus; la durée des cycles agricoles est en moyenne de 18 mois, à l'issue desquels ces jardins, plantés surtout de taro, retournent à

la forêt. Ce système agricole de type *ladang* est caractéristique de densités de population peu élevées (5 à 10 hab./km²); il est dominant sur les piémonts des Hautes Terres et dans l'ouest.

2. L'horticulture itinérante de brousse

Dans le milieu de forêt secondaire basse et clairsemée (vallées des Hautes Terres centrales), types et durées des cycles de culture sont identiques à ceux du système de forêt, mais en revanche les périodes de jachère, plus brèves, durent entre 10 et 15 ans en moyenne.

3. L'horticulture itinérante de savane arbustive

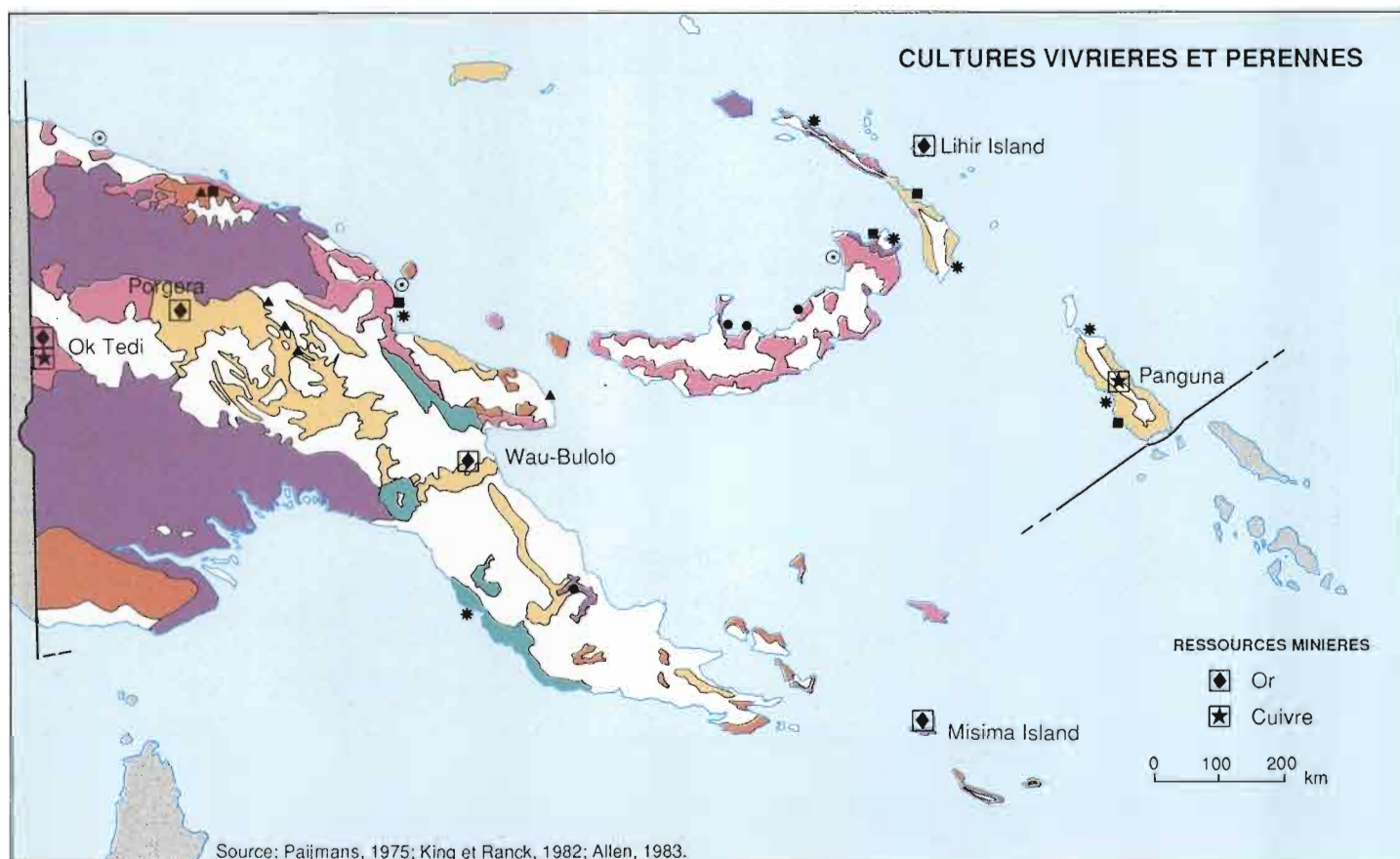
Dans le milieu de savanes à herbes hautes d'où émergent les broussailles arbustives, le système agricole se différencie par une jachère plus courte encore, de 7 à 10 ans. Par suite de population plus nom-

breuse, d'un milieu globalement plus sec ou encore de sols plus pauvres, la forêt ne se régénère pas: le paysage de «savanes arbustives» à *kunai* domine dans les régions de plaines ou de basses vallées (Bas Maprik et Péninsule de la Gazelle).

4. L'horticulture stable et intensive des Hautes Terres

Dans les hautes vallées densément peuplées situées entre 1 400 et 2 700 m d'altitude, l'horticulture fondée sur la patate douce est quasi permanente; les jachères sont caractérisées par un double cycle: court, ne dépassant pas quelques mois entre deux saisons agricoles et long, de 30 à 40 ans, pendant lesquels terroir et habitat se déplacent avant de revenir au point de départ. Ces systèmes agricoles se caractérisent par la construction de buttes circulaires ou rectangulaires, le travail intense du sol – seul l'humus étant utilisé pour la culture –

LA MISE EN VALEUR DE L'ESPACE EN PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE



■ Patate douce

■ Banane

■ Cacao

■ Taro

■ Sagoutier

▲ Café

● Huile de palme

■ Igname

□ Zones peu occupées

* Coprah

⊙ Bois d'oeuvre

et l'adjonction de composts végétaux. Les jardins des Hautes Terres sont clôturés lors des cycles agricoles, ils servent de pâtures aux cochons lors des jachères.

Horticulture et plantations commerciales

Une grande partie de l'espace de la Papouasie-Nouvelle-Guinée apparaît comme vide ou sous très faible emprise humaine. La forêt tropicale recouvre ces zones dans les parties les plus humides, les formations de savanes à *kunai* (*Imperata cylindrica*) ou de prairies l'emportent dans les zones les plus sèches.

La patate douce, vraisemblablement introduite au XVI^e siècle, lors des premiers contacts avec le monde extérieur, représente sur les Hautes Terres une quasi-monoculture. Ailleurs, l'horticulture reste fidèle au principe mélanésien de «jardin à plantes multiples». Le taro, pour les régions humides, et l'igname, pour les régions à saison

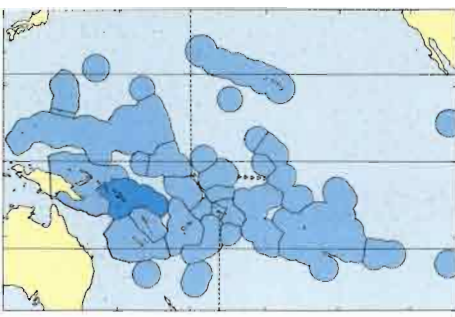
sèche bien marquée, représentent les deux plantes dominantes. Il faudrait y ajouter la banane, un fruit dont l'introduction est extrêmement ancienne et a donné naissance à une gamme très diversifiée de variétés et sous-variétés; le cocotier, partout présent en dessous de 800 à 1 000 m d'altitude, et que l'on retrouve systématiquement planté autour du moindre village; enfin, le sagoutier, sorte de palmier des mangroves et zones marécageuses, dont on consomme le cœur: on le plante ou on le «gère» à l'état naturel dans les zones où il pousse en «forêts». Le sagoutier, aux multiples usages, est la plante de base pour près du tiers de la population du pays, ce qui en fait une plante essentielle.

Le café, produit sur les Hautes Terres entre 1 500 et 2 000 m, dans le cadre de l'agriculture villageoise, représente la plante commerciale par excellence. Il faut y ajouter la culture en essor du cacao, souvent

associée aux plantations de cocotiers à finalité commerciale, dans les zones basses. Le coprah, formé par l'enveloppe de l'amande décortiquée et séchée de la noix de coco, fournit la principale exportation du pays, mais son importance décroît.

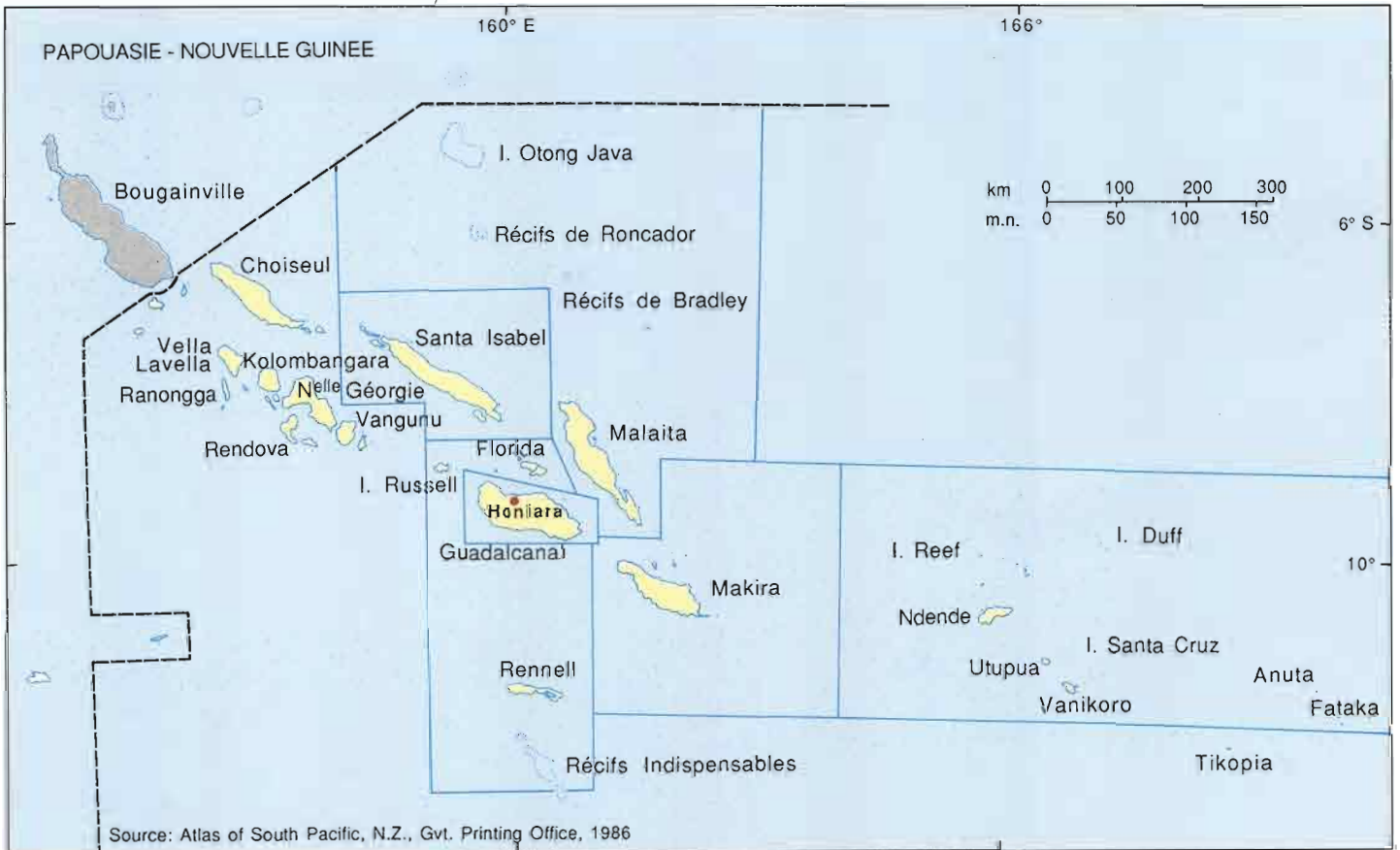
Les mines et autres ressources

L'or, découvert en 1880, n'a cessé de donner lieu à de nouveaux développements. L'industrie minière de l'île de Bougainville (or et surtout cuivre) assure depuis 1974 le tiers des revenus du pays; les nouvelles mines qui entrent en activité dans l'île principale, notamment à Ok Tedi (or), apparaissent également prometteuses. Les exploitations forestières et la pêche industrielle en haute mer sont le fait de compagnies transnationales dans le premier cas, américaines et japonaises dans le second.— Bryant ALLEN, *Research School of Pacific Studies, ANU, Canberra.*



ILES SALOMON

Le «Melanesian way»



Les îles «millénaristes»

En partie pour mettre fin au recrutement incontrôlé de la main-d'œuvre mélanésienne vers les plantations de canne à sucre du Queensland, le protectorat britannique des îles Salomon fut établi à partir de 1893 sur un complexe d'archipels mélanésiens d'origine volcanique situés au sud-est de la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Une double chaîne de six grandes îles, prolongées par une constellation d'îles petites ou moyennes, s'égrenant du nord-ouest vers le sud-est, composaient ce protectorat, agrandi ensuite vers le nord après un troc insulaire avec les Allemands.

Les Espagnols, qui au XVI^e siècle cherchaient dans le Pacifique des îles aurifères ayant appartenu au Roi Salomon, furent les premiers à découvrir ces terres. Ils les nommèrent selon leur rêve et ponctuèrent de noms espagnols les premières cartes de l'archipel; mais ils ne tardèrent pas à se désintéresser de ces îles isolées qui, en dépit de leur nom, se révélaient «sans or».

L'administration britannique, d'emprise légère, abandonna *de facto* le terrain à l'action des missions chrétiennes, qui assumèrent l'essentiel des services sociaux d'éducation et de santé. Le développement économique fut lent et, pendant longtemps, au seul bénéfice d'un réseau de grandes plantations européennes, surtout orientées vers la production de coprah, les plus importantes d'entre elles étant les plantations Lever, établies dès 1900 sur plus de 8 000 ha de cocoteraies.

La seconde guerre mondiale fit soudainement surgir l'archipel des îles Salomon sur la scène tragique de l'histoire du Monde. Les plus grandes batailles navales et terrestres du Pacifique eurent lieu, en effet, dans les eaux et dans les îles de l'archipel; l'une des plus importantes, et des plus sanglantes pour les Américains, fut celle de la reprise de l'île de Guadalcanal.

Au retour de la paix, la capitale Honiara s'est installée sur le site du plus grand des camps américains de cette période, à quelques kilomètres de la base aérienne d'Henderson Field. Toute une série de mouvements millé-

naristes¹ mélanésiens, le plus important d'entre eux étant le *Marching Rule* qui emporta l'île de Malaita, ont vu le jour à la suite de la guerre et de la présence américaine.

L'Indépendance fut accordée en 1978 à un pays sans grandes ressources et dont la plupart des infrastructures (ports, routes, aéroport) étaient surtout un legs de la présence de l'armée américaine, limité à quelques rivages et sites stratégiques. La population, qui atteignait alors 200 000 habitants, n'était pas ou presque pas intégrée à une économie de marché, encore marginale dans l'archipel. En d'autres termes, le sous-développement était total.

1. Millénarisme: mouvements de type religieux spontanés appelés également «cultes du cargo», qui furent fréquents en Mélanésie, notamment à la fin de la deuxième guerre mondiale. Les adeptes de ces mouvements croient en une parousie finale qui verra arriver sur les rivages des îles les richesses matérielles, jusqu'ici injustement détournées par les Européens. Certains auteurs considèrent les cultes du cargo comme des «proto-nationalismes» à tendance xénophobe.

Une économie d'autosubsistance

Encore aujourd'hui, la population vit pour l'essentiel dans le cadre de l'horticulture traditionnelle mélanésienne, fondée sur le jardin itinérant de plants de taros, d'ignames ou de bananiers. Certains changements, toutefois, se sont produits avec l'introduction dans les jardins vivriers de la patate douce, du manioc et d'une tendance croissante au raccourcissement des temps de jachère. D'une façon générale, le développement lent d'une économie rurale de type «dualiste» a marqué ces dernières années les sociétés du rivage, où les jardins vivriers alternent avec des cocoteraies et des plantations de cacaoyers à finalité commerciale. Un secteur économique réellement «moderne» est apparu avec le périmètre rizicole exploité mécaniquement dans la plus grande plaine, au nord de Guadalcanal, par une société d'économie mixte: 1 600 ha sous culture en 1981, 2 000 prévus dans les années qui viennent, devant produire 15 000 tonnes de riz décortiqué dont 10 000 exportables vers la Papouasie-Nouvelle-Guinée et Fidji. D'autres grandes plantations de cocotiers et de palmiers à huile ont par ailleurs été développées dans la même île de Guadalcanal.

Dans ce contexte économique général en grande partie «traditionnel», si l'on excepte les secteurs modernes de Guadalcanal, le tourisme reste peu développé, et la seule ville de l'archipel, Honiara, où se trouvent concentrés les administrations et les services, ne dépasse pas 20 000 habitants. Cette bourgade, sans véritable centre urbain, étire désespérément son ennui le long d'une avenue unique qui longe le bord de mer.

L'isolement de l'archipel, son sous-développement, la dispersion des îles, le caractère montagneux et difficile d'accès de la plupart d'entre elles – certaines se trouvant dans des situations géographiques de marginalisation extrême –, enfin l'éloignement des marchés d'exportation et le manque de capitaux locaux constituent les principaux handicaps de l'archipel des Salomon. Toutefois, les sols sont dans l'ensemble bons et continuellement fertilisés par des apports de cendres volcaniques, de telle sorte que la plupart des productions agricoles tropicales pourraient être encore facilement développées.

Les principales exportations sont représentées à l'heure actuelle par le poisson, essentiellement du thon congelé ou mis en boîtes localement, pêché par des armements japonais. Cette prédominance en matière de pêche a été reconnue par les pays de la région, puisque Honiara abrite le siège de l'Agence des Pêches du SPEC (*South Pacific Economic Cooperation*). Le bois vient ensuite et, en troisième position, le coprah, dont l'exportation représentait encore en 1980 la principale source de revenus, et qui ne cesse depuis de reculer. En fait, la valeur de ce commerce extérieur (importations plus exportations) s'élève à 572 dollars australiens par habitant. Ce trait s'explique par l'intégration très partielle de la population dans l'économie de marché, ce que traduit bien le degré d'autosuffisance du pays, le plus élevé de toute la région. Le poste «nourriture et boisson» ne représente que 11% des importations du pays en valeur.

Le nationalisme culturel

Les Salomonais, dont la monarchie constitutionnelle s'intègre dans l'ensemble des pays du Commonwealth, ont joui jusqu'à présent d'une certaine stabilité politique. L'archipel est par ailleurs stratégiquement bien situé, ce qui représente un autre atout. Ce dernier trait, conjugué à l'existence bien réelle de potentialités de développement, explique que l'aide extérieure se révèle assez généreuse. En 1980, soit deux ans après l'Indépendance, l'aide extérieure, le plus souvent sous la forme d'accords bilatéraux, est passée à 30,3

millions de dollars australiens, contre 19,7 en 1978, tandis que ses sources, autrefois assumées entièrement ou presque par la Grande-Bretagne, se diversifiaient considérablement. La Grande-Bretagne reste la principale puissance donatrice avec 20 millions de dollars australiens; l'Australie, avec 4,2 millions de dollars australiens, vient en seconde position. Les îles Salomon ont jusqu'ici refusé de nouer tout lien diplomatique avec la France.

Les orientations de développement conduites par les gouvernements successifs des îles Salomon ont été axées sur les idées du *Melanesian Way* et du nationalisme culturel. La politique en matière foncière en découle directement: 88% des terres sont placées aujourd'hui sous le droit coutumier mélanésien et déclarées d'essence inaliénable, ce qui constitue d'ailleurs un handicap pour les projets de développement et surtout pour les investissements étrangers. En dépit de la politique de décentralisation, les inégalités régionales semblent toutefois s'accroître entre l'île centrale, Guadalcanal, et les îles plus isolées, notamment l'île de Malaita, la plus peuplée avec ses 60 000 habitants, presque le tiers de la population de l'archipel, mais aussi la plus pauvre. Ce problème de la marginalisation et de la croissance des inégalités régionales et insulaires dans les Etats d'Océanie, surtout lorsqu'ils commencent à entrer dans la voie du développement économique et des changements socio-culturels, n'est pas d'ailleurs spécifique aux îles Salomon.

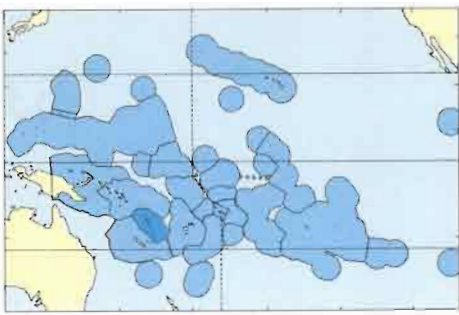


Fiche statistique

Superficie terrestre	28 530 km ²
Superficie maritime	1 340 000 km ²
Population (1986)	276 000 habitants
Taux d'accroissement démographique annuel	3,5%
Densité de population	9,7 hab/km ²
Population urbaine (1976)	9,2%
Produit intérieur brut (1978)	81,716 millions de dollars australiens (A\$)
Produit intérieur brut par habitant	382 A\$
Aide extérieure (1980)	30 millions A\$
Aide extérieure par habitant	137 A\$

Références

Huetz de Lempis (Ch.), 1984; Carter (J.) (ed.), 1984; Université du Pacifique Sud, 1982; Keesing (R.M.), 1980.



VANUATU

La politique et le feu des volcans



L'archipel autrefois connu sous le nom de «Nouvelles-Hébrides» s'appelle, depuis le 30 juillet 1980, jour de son indépendance politique, «Vanuatu», terme qui, dans les langues du Nord de l'archipel, signifie «notre pays». Découvert par le portugais Quiros en 1606, cet archipel aux magnifiques paysages se compose d'une douzaine de grandes îles et d'environ quatre-vingts petites îles ou îlots, qui dessinent sur la carte une sorte d'Y orienté du nord au sud. L'axe central est constitué par une chaîne de volcans actifs et parfois dangereux, qui témoignent, avec la fréquence des tremblements de terre, de la profonde instabilité des fonds océaniques de l'arc insulaire mélanésien.

La plupart des îles sont hautes, d'un accès difficile et, dans cet archipel où toutes les formes de construction ou d'accumulation volcaniques semblent représentées, certaines chaînes volcaniques éteintes ou actives dépassent 1 000 et parfois 1 600 m d'altitude. On ne trouve en revanche pratiquement pas d'atolls ou d'îles-lagons, sauf aux extrémités sud (Aniwa) et nord (Reef Island). Le climat est de type tropical océanique avec deux saisons: l'une relativement sèche et fraîche de mai à octobre, l'autre humide et chaude de novembre à avril. En fait, il ne se passe pas d'année sans que l'archipel soit accablé par un trop-plein de chaleur et de pluie, ou à l'inverse par une sécheresse prolongée, ce dernier risque étant surtout développé dans les îles du Sud, comme Tanna ou Erromango.

Les «froggies» et les «poken»

Les puissances coloniales britannique et française, une fois qu'elles eurent réalisé leur désaccord sur un partage éventuel de l'archipel, se résignèrent en 1906 à doter ces îles d'un régime d'administration conjoint, dit «Condominium». Les «Nouvelles-Hébrides» devinrent alors un «archipel-frontière» et le théâtre d'une rivalité mimétique où, sur une échelle réduite, se joua une très ancienne pièce dramatique: orgueil français et sentiment de supériorité britannique, «*frogs*» face aux «*poken*»¹, chacun des deux partenaires es-

1. *Frog* ou *froggy*, c'est-à-dire «grenouille» désigne, comme on le sait, les Français. Le terme de *poken*, qui vient d'«*English spoken*»

timant l'autre également «arrogant»; lutte aussi du catholicisme romain et du protestantisme anglo-saxon; lutte enfin de deux «philosophies» coloniales divergentes.

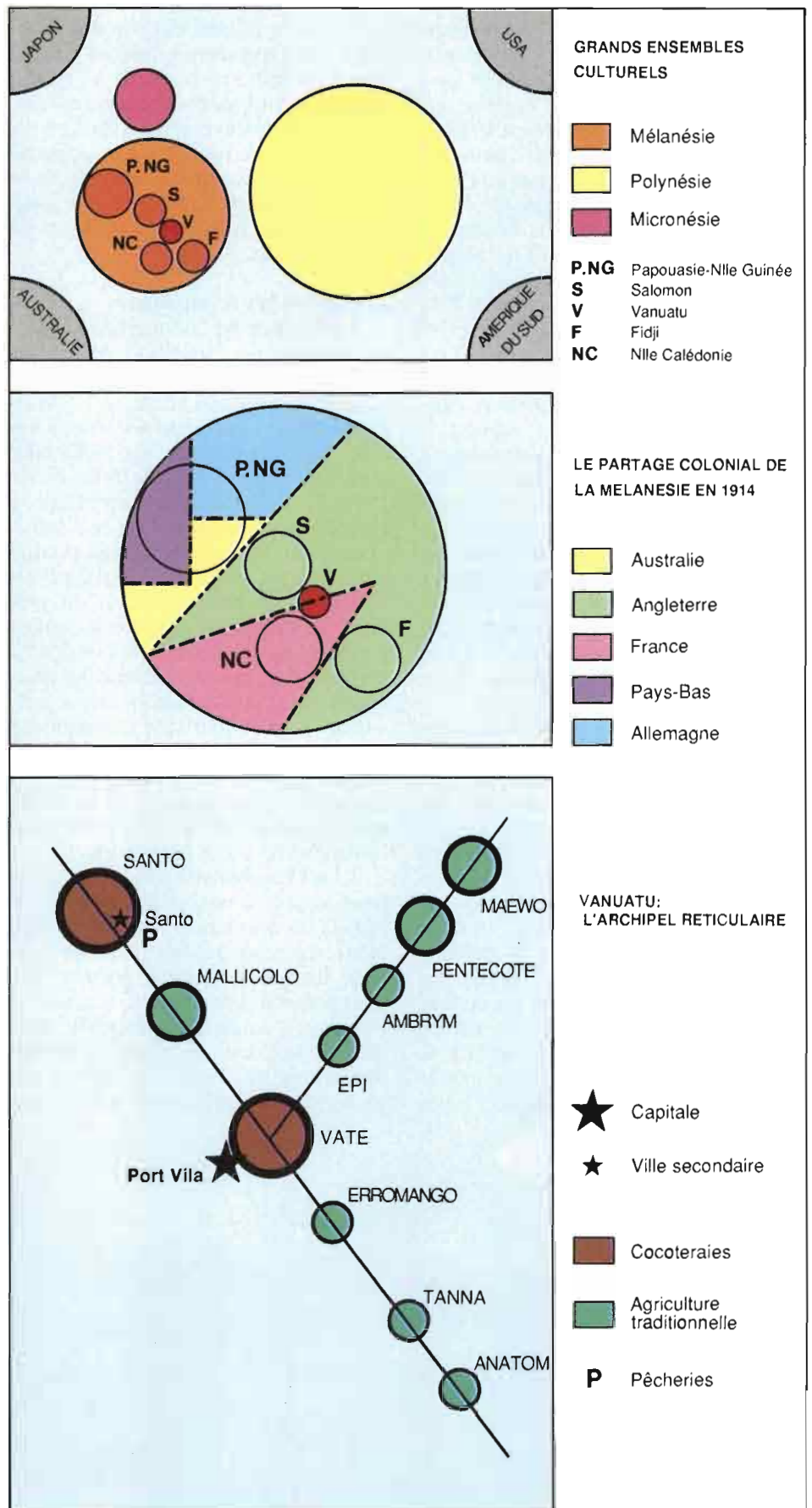
Tant qu'ils furent là, les colons français haïssaient les missionnaires presbytériens qui, de leur côté, les faisaient passer auprès de leurs convertis pour les représentants du diable. Quant aux Mélanésiens, «partagés» entre les deux pouvoirs, ils optèrent pour l'un ou pour l'autre, en particulier en choisissant un système d'enseignement francophone ou anglophone, et parfois en refusant l'un et l'autre, comme ce fut le cas des disciples millénaristes ² de *John Frum* dans l'île de Tanna. Le Condominium évita toutefois le partage géographique de l'archipel, et il laissa *de facto* une grande sphère d'autonomie et de liberté à la société mélanésienne, qui put se reconstruire selon ses propres conceptions, une fois passé le choc dévastateur des premiers contacts avec le monde extérieur. On peut considérer, enfin, que la combinaison des influences francophones et anglophones constitue à terme non pas une division dangereuse mais une richesse culturelle et un atout supplémentaire pour une plus grande ouverture politique dans les enjeux du monde actuel. Le charme de la capitale, Port-Vila (14 598 habitants en 1980), sans doute la ville la plus originale de toute l'Océanie, résume en tout cas assez bien la diversité culturelle de l'archipel et l'apport des multiples contacts qui se sont réalisés sur ses rivages.

Une volonté neutraliste

Le Vanuatu a «bénéficié» à un moment de son histoire des pleins feux de l'actualité internationale, sans doute en raison du singulier régime du Condominium et de la crise politique grave qui résulta du désaccord entre les «majorités anglophones» et les «minorités francophones» lors de l'accession à l'Indépendance. A la suite de cette crise, de l'émergence de mouvements à tendance sécessionniste et de la représ-

est à l'origine un mot calédonien qui sert dans le Pacifique francophone à désigner les Australiens et les Néo-Zélandais. Selon la façon dont on les utilise, ces deux termes peuvent être également débonnaires, condescendants, voire franchement insultants.

2. Voir note «millénarisme» au chapitre Îles Salomon.



sion sans ménagement qui s'ensuivit, l'attitude du gouvernement actuel reste toujours très méfiante par rapport aux influences françaises. Le premier ambassadeur de France fut expulsé en 1981, le second faillit l'être en 1984 et l'un de ses successeurs vient à nouveau d'être expulsé tout récemment en 1987. Ces gestes, inamicaux à l'égard de la France, peuvent être considérés comme des prolongements de l'affaire calédonienne, mais ils sont aussi révélateurs d'une situation politique intérieure instable.

Très sensible sur le chapitre de sa souveraineté, le gouvernement de Vanuatu tend d'ailleurs à prendre également ses distances par rapport à l'Australie et à l'ensemble des puissances occidentales, adoptant une position de plus en plus neutraliste dans les arènes internationales. L'ouverture de droits de pêche et de droits d'escale aux flottes d'armement soviétique suscite à cet égard de vives oppositions, notamment à Canberra et à Washington, qui y voient un dangereux précédent risquant de porter atteinte à la stabilité de la région.

Cette «ouverture à l'Est» du gouvernement de Vanuatu s'explique en partie pour des raisons économiques, le contrat des droits de pêche se révélant très avantageux pour lui. Cette politique révèle en réalité beaucoup plus un souci opportuniste d'équilibre entre les deux blocs qu'une orientation communisante de style «cubain». En outre, la situation économique de l'archipel apparaît fragile. Vanuatu partage en effet avec les îles Salomon un certain nombre de traits structurels: même héritage d'un système de plantations coloniales passées en grande partie dans les mains de l'Etat lors de l'Indé-

pendance, même économie «dualiste» au sein de la plupart des communautés rurales mélanésiennes, mêmes problèmes d'inégalité régionale et de marginalisation croissante de certaines îles, condamnées à devenir des «finisterres» ou des «fins de monde», par rapport à l'île de Vaté, «cœur développé» qui se crée au centre de l'archipel, à la jonction des deux branches supérieures de l'Y vanuatan.

Les difficultés économiques

La balance du commerce extérieur de Vanuatu est largement déficitaire. Ces dernières années, le déficit a même tendu à s'accroître encore: en 1979, les exportations couvraient 64% de la valeur des importations, en 1980 elles n'en couvraient plus que 50% et, en 1982, 37%. Ce déficit est chronique; il s'explique en partie par la crise internationale du coprah, principal produit d'exportation du pays, en partie par les habitudes de consommation de produits alimentaires importés acquises pendant la période de colonisation. Il est compensé par une balance des paiements alimentée par les «entrées invisibles» dues au tourisme international, les recettes du «centre financier» offshore qui permet à plusieurs centaines de sociétés internationales de se localiser fictivement à Port-Vila, et enfin par le volume de l'aide extérieure.

L'aide budgétaire extérieure et le financement d'un certain nombre de projets de développement par accords bilatéraux n'ont pas fait défaut au jeune Etat, du moins jusqu'à présent. Les deux anciennes puissances de tutelle, la France et l'Angleterre, restent jusqu'à présent les deux principales nations donatrices: en 1980, sur un volume global de 47,6 millions de dollars aus-

traliens, 20 étaient fournis par la France, 17,6 par la Grande-Bretagne, 3 par l'Australie et 1,6 par la Nouvelle-Zélande. Après l'indépendance, ces deux derniers pays ont accru de façon sensible leurs concours; l'aide britannique et française semble appelée à diminuer dans le futur; mais il n'est pas certain qu'à terme, le déclin de l'apport des uns soit compensé par l'augmentation de celui des autres.

En dépit de potentialités économiques bien réelles et d'une assez bonne richesse des sols, l'économie de l'archipel de Vanuatu n'a pas encore trouvé son équilibre. La dépendance reste forte, tandis que le coprah subit de considérables variations de cours, malheureusement orientées à la baisse. Les recettes fournies par les droits sur la pêche et, dans une moindre mesure, le développement de l'élevage et des plantations de cacao, apparaissent en revanche comme des éléments positifs. Le lancement de petits projets de développement bien adaptés à l'échelle des situations locales, et une plus grande diversité des productions agricoles à vocation d'exportation, apparaissent comme une priorité. Par ailleurs, la mise en valeur plus intense de l'archipel ne pourra avoir lieu qu'accompagnée d'une politique de décentralisation régionale et de la construction d'un réseau souple de communications, adapté à la configuration de l'archipel. Le développement, s'il ne se réalise qu'au seul avantage de Port-Vila et des quelques îles et rivages privilégiés, risque, sinon, d'être une arme dangereuse, se traduisant par la marginalisation sans espoir des groupes de population les plus lointains.

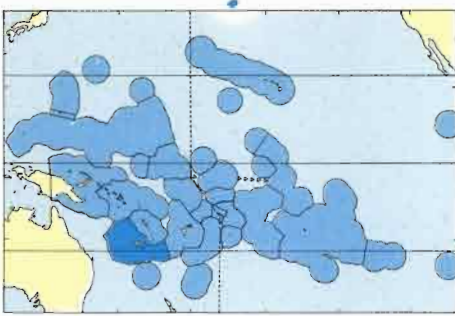


Fiche statistique

Superficie terrestre	12 189 km ²
Superficie maritime	680 000 km ²
Population (estimation 1982)	123 500 hab.
Taux d'accroissement démographique annuel	3,2%
Densité de population	10,1 hab./km ²
Population urbaine	17,8%
Produit intérieur brut (1979)	43 millions de dollars australiens (A\$)
Produit intérieur brut par habitant	452 A\$
Aide extérieure (1980)	47,6 millions d'A\$
Aide extérieure par habitant	413 A\$
Commerce extérieur par habitant (1980)	806 A\$

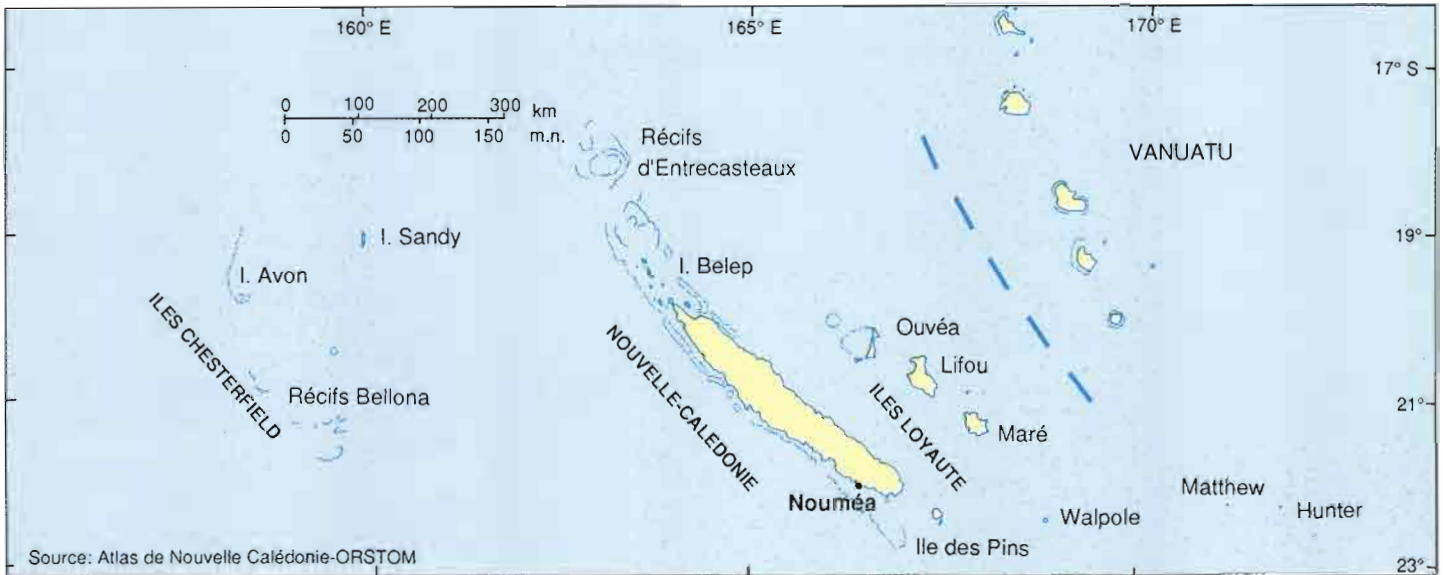
Références

Bonnemaison (J.), 1977, 1986 b et c; Charpentier (J.M.), 1979; Guiart (J.), 1957; Mac Gee (T.) et al., 1980; Vienne (B.), 1984.



NOUVELLE-CALÉDONIE

Le «Caillou» dans la tourmente



Situé par 21 degrés de latitude sud, l'archipel calédonien touche presque le Tropique du Capricorne. Il constitue un ensemble couvrant 19 100 kilomètres carrés et se compose d'une Grande Terre, sorte de barre montagneuse, longue de 450 km et large de 50 à 70 km, d'orientation NO-SE, et de trois îles ou archipels principaux (Loyauté, Pins et Belep). Sur la Grande Terre, le contraste géographique le plus significatif oppose schématiquement la côte ouest sous le vent, qui reçoit environ 1 mètre de précipitations annuelles et porte les stations d'élevage européennes, à la côte est, au vent, avec environ 2 mètres de précipitations et d'étroites vallées humides, sites privilégiés de l'horticulture mélanésienne.

La faiblesse du peuplement (145 368 habitants en 1983) est compensée par sa variété, puisqu'il se répartit, d'après le recensement de 1983, entre Mélanésiens ou Kanaks (43%), Européens d'origine «caldoche»¹ et

1. Dans le domaine ethnique, les termes utilisés doivent être explicités. Celui de «Kanak» (qui signifie «homme» en langue océanienne) a été utilisé depuis la fin du siècle dernier par les Européens, notamment par J. Garnier, l'inventeur du minerai de nickel local, dans son «Voyage à la Nouvelle-Calédonie» (1873) pour désigner, de façon péjorative, les Mélanésiens. Cette appellation est aujourd'hui revendiquée par les mouvements indépendantistes comme un symbole d'identité. Le terme «Caldoche», dont l'origine remonte au XIX^e siècle, est formé avec

métropolitaine (37%), Polynésiens et Wallisiens (12%), Asiatiques (5%) et divers (3%).

L'agglomération de Nouméa, ville «blanche» de plus en plus créolisée, apparaît coupée d'une «brousse» rurale divisée en deux camps antagonistes d'inégale importance. Plus de la moitié de la population du Territoire réside à Nouméa et dans ses environs tandis que les îles périphériques de l'archipel sont autant de réserves mélanésiennes. Statutairement Territoire d'Outre-Mer (TOM) de la France, la Nouvelle-Calédonie bénéficie, de droit, de prérogatives politiques très largement décentralisées.

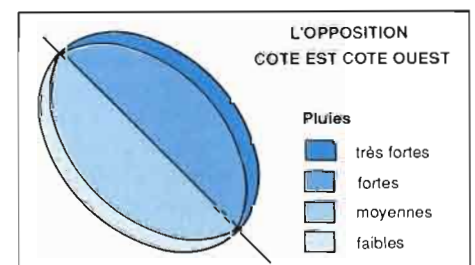
Des premiers contacts à l'économie de comptoir

L'archipel est peuplé depuis plusieurs millénaires de Mélanésiens issus d'une très lointaine souche asiatique. Ils sont constitués en petits groupes indépendants, au pouvoir politique ne dépassant pas l'échelle d'une vallée, mais réunis par un réseau d'échanges et d'alliances. La Nouvelle-Calédonie n'a été révélée à l'Occident qu'en 1774, par l'infatigable capitaine Cook. D'autres

«Alboche» (Allemand) sur le mot «Calédonie». Il désigne les Européens nés sur place et semble aujourd'hui prendre une connotation plus péjorative que familière; ces derniers lui préfèrent l'appellation de «Calédonien» mais ce terme n'est pas univoque. Il peut aussi désigner un habitant du «Caillou», quelle que soit son ethnie.

circumnavigateurs suivirent ses traces, mais peu d'entre eux passèrent à la postérité, pas même l'amiral Febvrier-Despointes qui, une fois n'est pas coutume, précéda d'un cheveu les Anglais et prit officiellement possession de la Nouvelle-Calédonie au nom de l'empereur Napoléon III, le 24 septembre 1853. Entre ces deux dates repères, l'histoire paraît banale: quatre-vingts années d'atermoiements laissèrent le champ libre aux trafiquants, santaliers, baleiniers, recruteurs de main-d'œuvre, aventuriers, bagnards en cavale venant d'Australie, missionnaires catholiques maristes et pasteurs protestants anglo-saxons.

Mais un avenir particulier attendait la Nouvelle-Calédonie: il s'agissait essentiellement, à 20 000 kilomètres de la métropole, de transformer cet archipel en lieu de déportation pénale sur le modèle prévalant en Nouvelle Galles du Sud: les ingrédients du système pénitentiaire (isolement, insularité, pays «vide») semblaient effectivement rassemblés. Malgré les efforts souvent sincères des administrateurs,





surtout des marins, qui se succédèrent alors, le destin pénal de la Nouvelle-Calédonie était scellé et ne pouvait qu'entraver toute velléité de colonisation libre: celle-ci était toujours perçue comme susceptible de porter ombrage au monopole de fait que se construisait, jour après jour, l'Administration Pénitentiaire, devenue un véritable Etat dans l'Etat. Ce n'est qu'au tout début de notre siècle que put être «fermé le robinet d'eau sale», selon l'expression consacrée du gouverneur de l'époque. La situation ne changea guère: seules quelques centaines de familles de colons libres vinrent faire souche en Nouvelle-Calédonie.

Le développement de l'élevage extensif, qui prenait modèle sur le Queensland australien tout proche, accaparait énormément d'espaces. Il ne pouvait, à terme, que refouler les Mélanésiens des terrains qu'ils occupaient depuis toujours. L'horticulture locale, particulièrement élaborée (tarodières irriguées, billons d'ignames drainés), fut piétinée par un bétail qu'aucune clôture n'entravait. Les antagonismes tournèrent rapidement au conflit, qui

déboucha sur une révolte généralisée des populations mélanésiennes ainsi spoliées (1878). Aux dires des observateurs de l'époque et au vu du bilan sanglant de ces événements (plusieurs centaines de victimes), l'alerte fut si chaude que les Mélanésiens furent alors autoritairement cantonnés dans des «réserves», territoires indigènes inaliénables, dont les délimitations par l'autorité coloniale avaient commencé dix années auparavant. Généralement situées sur des hauts de vallées difficilement accessibles, ces réserves permettaient de parquer des «tribus», amalgames de populations mélanésiennes de toute origine. Pire, on en amputa constamment les surfaces pour les adapter à la charge de population indigène qui s'étiolait: à l'étiage, vers 1920, les superficies allouées ne dépassaient pas le dixième de celle de la Grande Terre. Les lois sur l'indigénat interdisaient à leurs habitants d'en sortir sans laissez-passer; elles ne furent abolies qu'en 1946, date à laquelle fut reconnue aux Mélanésiens une citoyenneté française de droit, pleine et entière. A partir de 1978, on se préoccupa enfin de rétrocé-

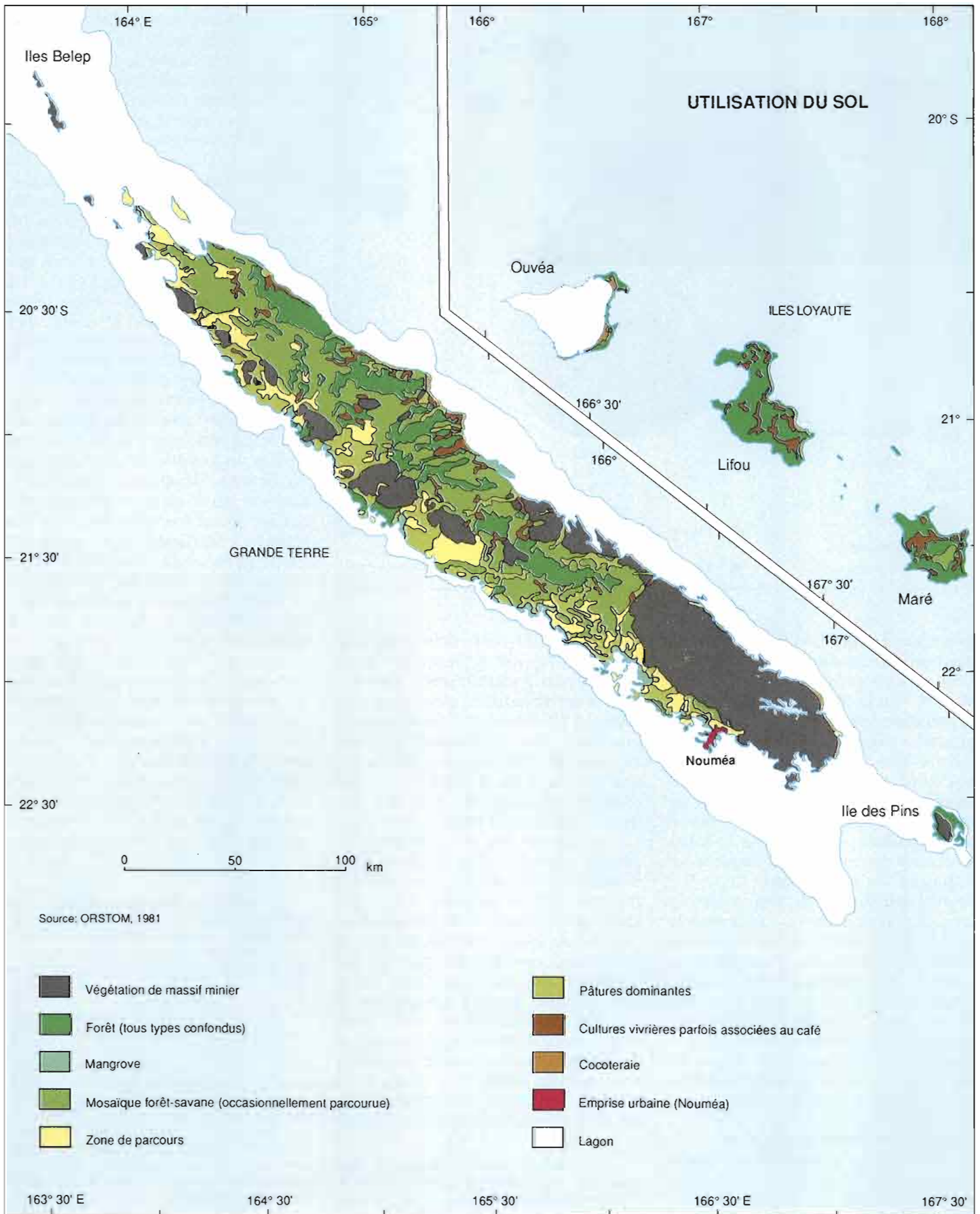
der aux «tribus» mélanésiennes une partie de leurs territoires par une politique d'agrandissement des réserves ou de concessions.

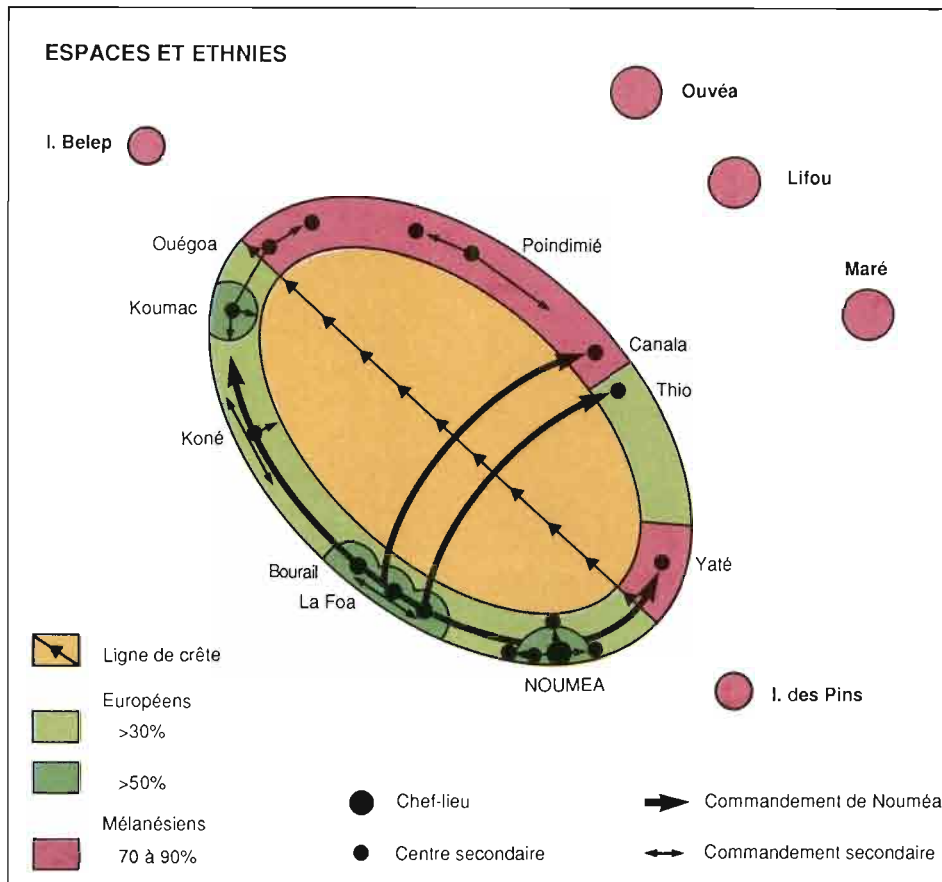
En règle générale, la Nouvelle-Calédonie fut administrée comme une colonie typique; on a tenté d'en tirer une rente maximale, en ignorant souvent les droits des Mélanésiens qui furent par ailleurs l'objet d'une sollicitude, pas toujours sans arrière-pensée, de la part des deux principales confessions rivales: catholique et protestante. Mais cette présence, missionnaire et prosélyte, a incontestablement permis de limiter les débordements du système colonial.

A l'image de celle de la mine, toute l'économie de ce territoire semble condamnée à fonctionner de manière cyclique. Hormis l'élevage extensif, les tentatives de développement agricole ont souvent été contrariées: elles s'assimilaient trop à une économie de spéculation. Les gains tirés de l'exploitation agricole ne furent que rarement à la hauteur des espérances; les différents cycles ainsi repérés (canne à sucre, coton, café) n'apparaissent souvent que comme des «coups» éphémères, qui connurent des apogées aussi brutales que furent soudains leur chute et leur effacement définitif (hormis quelques sursauts pour le café par exemple). Les effets d'une économie de comptoir, où les négociants règnent en maîtres sur l'approvisionnement du territoire et la formation des prix, permettent encore de mieux comprendre les motifs des à-coups qui saccadent toute l'histoire économique de la Nouvelle-Calédonie. Pour répondre aux exigences de ces cycles miniers, agricoles ou commerciaux, le recours à l'importation de main-d'œuvre allogène (Européens, Javanais, Néo-Hébridais, Annamites, Wallisiens) fournissait la réponse, mais créait aussi une mosaïque ethnique. Et les problèmes qui, logiquement, devaient en découler.

La richesse du «Caillou», la faiblesse (passagère?) du marché du nickel

La richesse géologique de la Grande Terre, familièrement baptisée le «Caillou», est grande: on tire, des roches péridotites altérées, un minerai de nickel de grande qualité. Cette situation place l'archipel calédonien, bien que loin derrière le Canada, parmi les pre-





miers producteurs mondiaux de nickel, ainsi que des produits de fusion semi-finis qui en sont issus, mattes et ferro-nickels. Plus de 90% de la valeur de ses exportations sont constitués par des produits miniers, pourcentage qui montre bien la sensibilité de l'économie calédonienne aux aléas de la conjoncture. La baisse de production en volume, continue depuis 1979, a été en partie masquée par une hausse du dollar américain, monnaie dans laquelle se négocient les transactions. Cette faiblesse structurelle devrait toutefois apparaître dans toute son ampleur à la lecture des prochaines statistiques, en raison de la dépréciation actuelle de la monnaie de compte. La Nouvelle-Calédonie est aussi au premier rang des réserves mondiales connues d'une autre variété de minerai de nickel, d'origine latéritique; dans l'état actuel du marché et des techniques, cette richesse reste cependant inexploitable.

Le temps long et le temps court

Colonie de peuplement au même titre que d'autres grands pays de l'hémisphère austral, la Nouvelle-Calédo-

nie est d'abord confrontée à un problème de rapport arithmétique entre deux ethnies prédominantes, dont aucune n'est majoritaire, mais qui représentent à elles deux 80% de la population totale. Elles se disputent l'espace, au nom de deux logiques distinctes, terre sacrée pour les uns, espace de l'activité économique pour les autres..., mais terre d'identité pour tous.

La richesse minière et le poids du «grand capital» sont fréquemment dénoncés pour justifier une présence française qui se perpétue: ces arguments restent forts, mais perdent chaque jour de leur crédibilité. En fait, la localement omnipotente Société Le Nickel met souvent à mal le bilan financier d'Eramet, société holding qui la contrôle. Si cette filiale d'Elf-Aquitaine n'était pas nationalisée, les règles du marché n'auraient pas été faussées et toute activité industrielle aurait alors probablement cessé, en raison de la mévente mondiale du nickel² et surtout

2. Cependant, après des années de langueur, les prix flambent à nouveau depuis le premier semestre 1988.

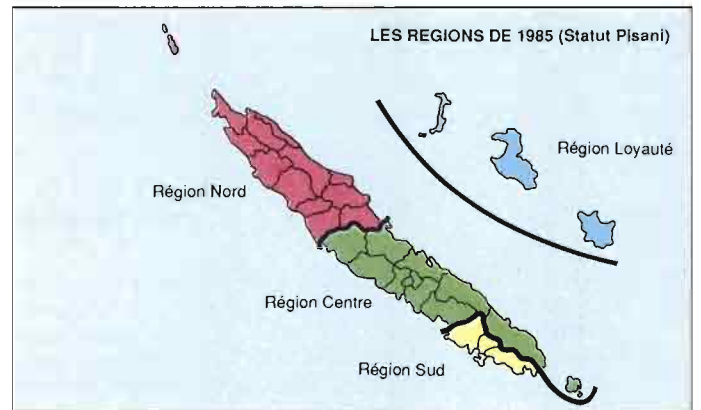
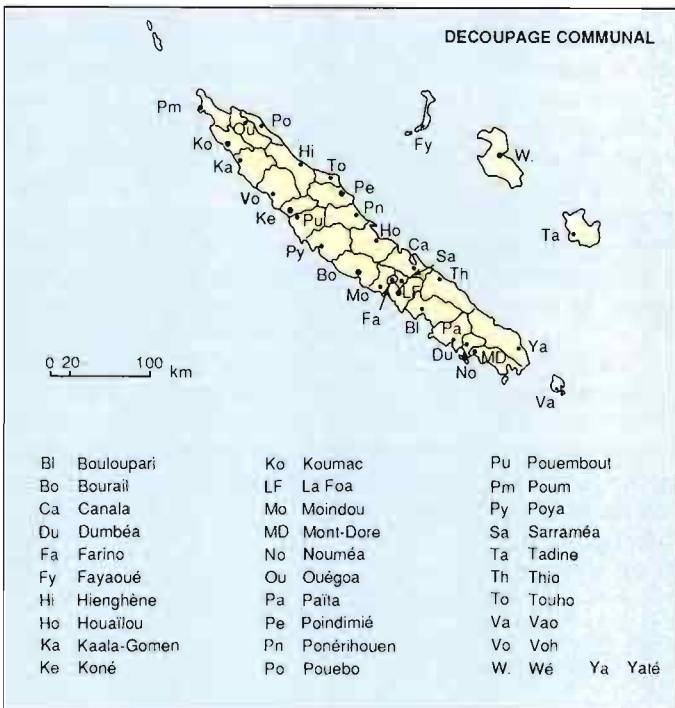
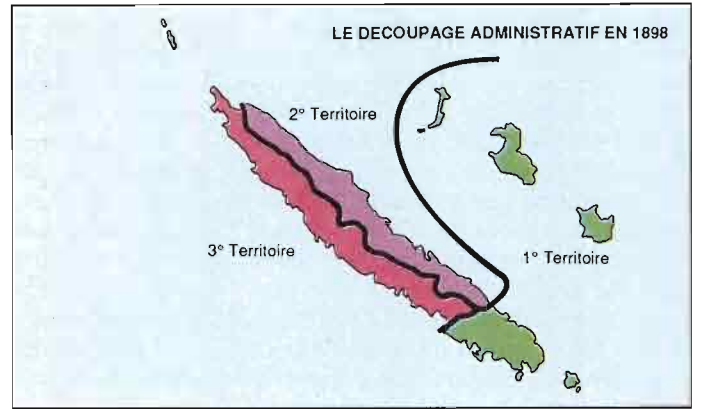
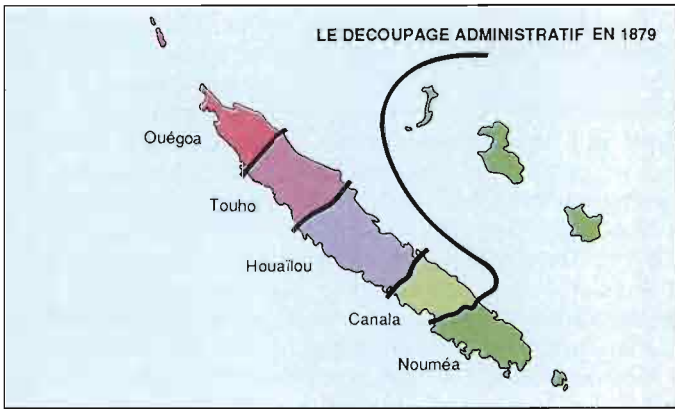
des handicaps spécifiques au Territoire (isolement, coût non concurrentiel de la main-d'œuvre locale, etc.)

Enfin, la Nouvelle-Calédonie appartient à un ensemble plus vaste, celui des Territoires d'Outre Mer du Pacifique, qui compte également dans ses rangs la Polynésie française et Wallis et Futuna. Cet ensemble disparate est éparpillé dans l'immensité océanique, riche de potentialités minières ou halieutiques. La Nouvelle-Calédonie n'a certainement pas la valeur stratégique qu'on lui prête trop souvent, mais tout désintérêt manifesté à l'égard du «domino calédonien» serait, sans doute, perçu comme le début d'un «abandon» qui, par contagion, pourrait entraîner un retrait plus général de la France dans l'ensemble du Pacifique.

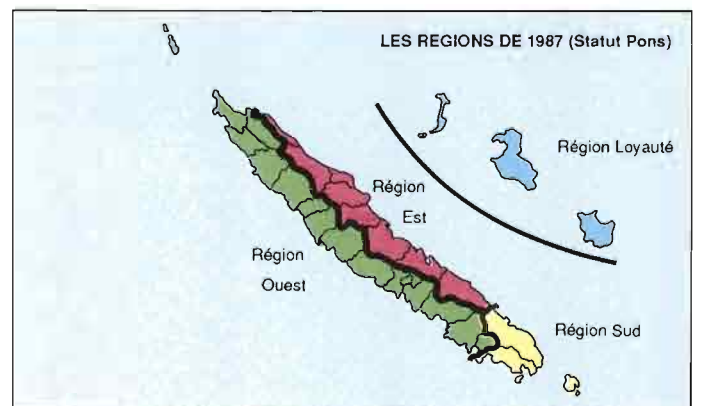
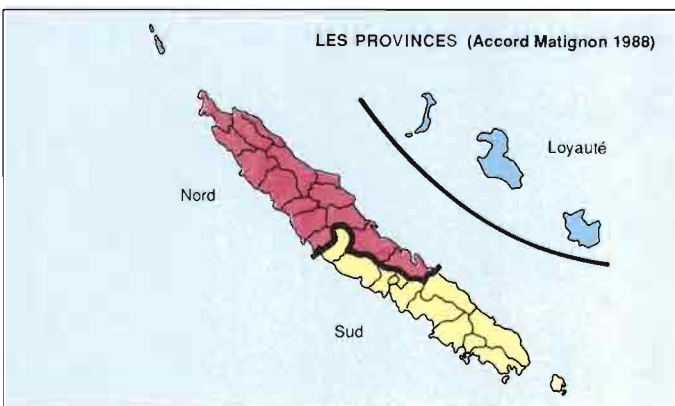
Ces trois points doivent être rappelés lorsqu'on observe les rebondissements qui ponctuent l'histoire contemporaine du Territoire et qu'on examine les derniers développements concernant son statut: entre des Mélanésiens, qui réclament (de 60 à 80% environ selon les communes³) l'indépendance, quelle qu'en soient les modalités, et des Européens, appuyés par les minorités ethniques locales, qui (à plus de 90%) sont partisans du maintien dans la République française, la voie du compromis paraît bien étroite. Après quelques succès remportés par les tenants des thèses indépendantistes, plusieurs événements sont venus renforcer les convictions profondes des «loyalistes»⁴: le référendum du 13 septembre 1987, qui a consacré une double victoire, celle de la participation électorale attendue (près de 59% de votants) et celle du «oui» (près de 98% des suffra-

3. Cette estimation relative s'appuie sur un ratio établi, à partir des élections de 1979, entre d'une part, le pourcentage des voix indépendantistes et de l'autre, le pourcentage de la population résidente d'ethnie mélanésienne en âge de voter.

4. L'évolution sémantique des termes définissant les groupes protagonistes en Nouvelle-Calédonie se réfère à de nouveaux symboles. Les partisans de l'indépendance kanak tendent aujourd'hui à se dénommer eux-mêmes «nationalistes» et non plus seulement «indépendantistes». Les partisans du maintien dans la République française s'appellent aujourd'hui plus volontiers «loyalistes» que «nationaux» faisant ainsi une référence implicite à la situation du Canada dans le passé et à celle de l'Irlande du Nord dans le présent.



**LA NOUVELLE CALEDONIE:
UN SIECLE DE DECOUPAGES ADMINISTRATIFS**



ges exprimés) à la question «Voulez-vous rester dans le cadre de la République française?»; le «revers» subi aux Nations-Unies par les indépendantistes, où la résolution de la Commission de la Décolonisation de l'Assemblée Générale a perdu 20 voix entre 1986 et 1987, montrant que moins de la moitié des Etats membres de la communauté internationale se sentaient concernés; enfin, le verdict d'acquittement prononcé par la Cour d'Assises de Nouméa à l'égard des auteurs de la fusillade de Hienghène, où succombèrent plusieurs Mélanésiens. L'accumulation de tels événements sur une période très brève (septembre-octobre 1987) a probablement joué un rôle dans la radicalisation des esprits puis conduit à la violence dont la tragédie de la grotte d'Ouvéa (mai 1988) apparaît aujourd'hui comme le point d'orgue dramatique.

**Communes, régions, districts...
L'enjeu politique des découpages
de l'espace**

Superbement ignorée jusqu'au début des années quatre-vingt, la Nouvelle-Calédonie est devenue l'otage électoral d'un débat politique où la démagogie n'est pas toujours exclue. Il est préoccupant de voir son avenir périodiquement modifié au gré du rapport des forces politiques en France: la meilleure illustration réside dans le rythme infernal des plans, projets, ré-

formes ou statuts. Qu'ils s'appellent Stirn, Dijoud, Lemoine, Pisani, Pons, ils égrènent, pour la postérité, la longue liste des titulaires du Secrétariat d'Etat puis du Ministère des DOM-TOM. L'histoire retiendra ensuite que leurs propositions ont été votées, promulguées, adulées puis immanquablement... vilipendées. Les découpages de l'espace calédonien font figure d'enjeu: un gouvernement (1984-86) a créé des régions douées d'une certaine autonomie, sans doute factice, mais permettant la participation des Mélanésiens à la gestion des affaires publiques locales; un autre (1986-88) a pensé revivifier les entités communales avant de maintenir les régions, mais en les redécoupant. Le gouvernement actuel semble désormais retenir, en désespoir de cause, l'idée d'une partition en trois provinces. Ces retouches perpétuelles, dont on n'est pas près de voir l'épilogue, n'apportent pas de réponse réelle à la question fondamentale de la communication difficile entre ethnies profondément divisées et révèlent la complexité du problème.

Toutes les solutions possibles permettant une évolution qui dédramatiserait la situation actuelle ont-elles été suffisamment explorées? L'avenir de la société néo-calédonienne ne peut être considéré hors de son contexte océanien, où se manifeste un fort sentiment de solidarité régionale, et ethnique.

Entre, d'une part, les «modèles américains» plus ou moins intégrateurs (Etat de Hawaï, Territoire non incorporé de Guam, Commonwealth des Iles Mariannes du Nord), la formule de «libre association» (Iles Cook, Niue) qui prévaut dans le système néo-zélandais, les divers modèles des Territoires français du Pacifique décentralisés et plus ou moins autonomes et, d'autre part, l'indépendance dans sa version la plus radicale «kanak et socialiste» dont le libellé même ne peut que faire reculer les autres ethnies, un compromis original restait à trouver. Plusieurs rencontres entre MM. Lafleur et Tjibaou eurent lieu en juin 1988, sous l'égide du Premier Ministre, à l'hôtel Matignon. Elles débouchèrent sur la signature d'un accord qui fut confirmé, rue Oudinot, en septembre 1988. Si son objectif immédiat est de ramener la paix civile, les perspectives qu'offrent «les dispositions statutaires et préparatoires à l'autodétermination de la Nouvelle-Calédonie en 1998» doivent être entérinées par un référendum national. Cet accord définit les compétences respectives de l'Etat, du Territoire, des communes et des nouvelles provinces fédérales et contient un certain nombre de mesures économiques et sociales d'accompagnement permettant d'assurer la transition.



Références

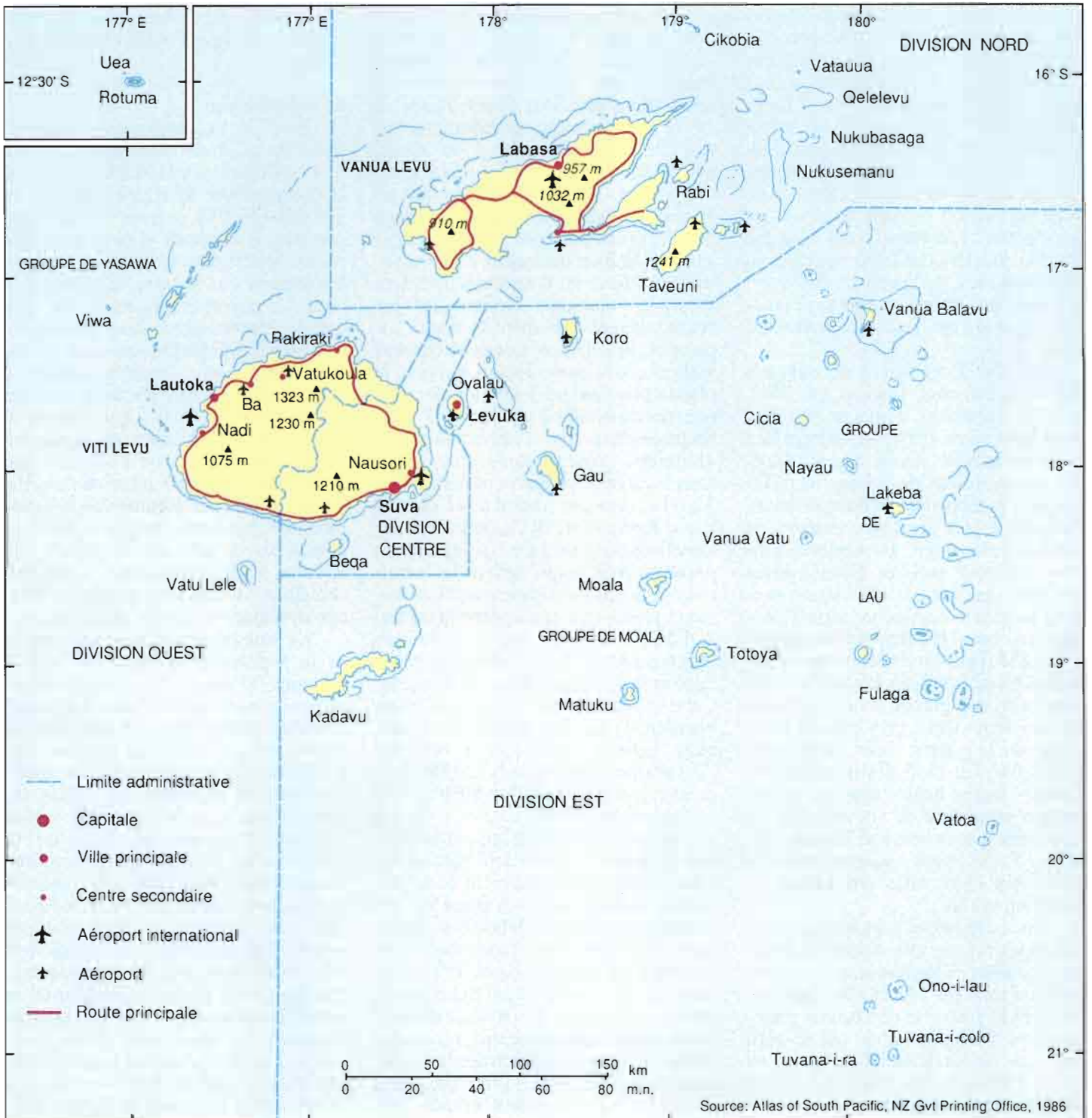
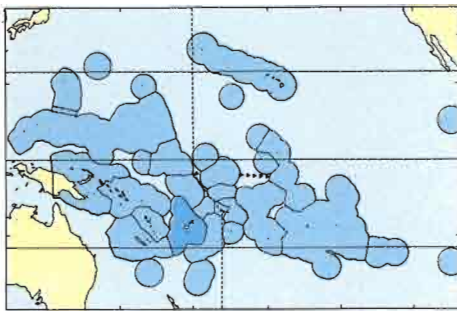
Bensa (A.) & Rivierre (J.C.), 1982; Bird (E.C.), Dubois (J.P.) & Iltis (J.), 1984; Collectif, 1981; Collectif, 1985 a et b; Doumenge (J.P.), 1982; DTSEE, 1983; Dupon (J.F.), 1986; Institut d'Emission d'Outre Mer, 1986; Kohler (J.M.), 1987; Leenhardt (M.), 1953; Saussol (A.), 1979, 1986; Spencer (M.), Ward (A.) & Connell (J.), (eds), 1988.

Fiche statistique

Superficie terrestre	19 103 km ²
Superficie maritime	1 740 000 km ²
Population (avril 1983)	145 368 habitants
Densité de population	7,5 hab./km ²
Taux d'accroissement démographique annuel	1,2%
Population urbaine	61%
Produit intérieur brut (1981)	837 millions de dollars australiens (A\$)
Produit intérieur brut par habitant	5 900 A\$
Aide française (1980)	173 millions A\$
Aide par habitant	1 234 A\$
Concours financier de la France (1986)	2,62 milliards FF

FIDJI

«Coup d'État, coup d'éclat»?



Une société mélanésienne à fondements aristocratiques

Les îles Fidji ont toujours été un creuset ethnique, historique et culturel, une sorte de Méditerranée intérieure. Les premiers habitants atteignirent ces

îles voilà environ 3 000 ans, et l'on pense qu'ils y inventèrent les grandes pirogues à double balancier, pouvant contenir jusqu'à 200 ou 300 personnes, avec lesquelles ils s'élancèrent ensuite à la conquête du Pacifique occidental.

Des systèmes sociaux très hiérarchisés, fondés sur une aristocratie héréditaire «à titres», voire parfois sur de véritables «royaumes», évoquent ceux de Polynésie, tandis que les types ethniques océaniques apparaissent très divers. On ne

trouve pas non plus à Fidji l'éclatement linguistique habituel dans la Mélanésie proche, et la langue fidjienne est uniformément comprise dans l'archipel.

D'origine volcanique, l'archipel se compose de deux grandes îles: Vanua Levu (5 538 km²) et Viti Levu (10 390 km²), ainsi que d'une nébuleuse d'îles qui font cercle autour d'elles: plus de 300, dont la moitié habitées, environ 800 si l'on inclut les îlots; 90% de la population vit dans les deux îles principales. L'archipel, qui compte 714 548 habitants en 1986, se classe au deuxième rang de la région du Pacifique Sud par l'importance de sa population, après la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Les îles Fidji furent découvertes par le Hollandais Tasman en 1643, mais les premiers contacts réguliers entre Européens et Fidjiens eurent lieu au début du XIX^e siècle, avec les expéditions organisées de Sydney ou d'Hawaï pour la recherche du bois de santal. Par la suite, bien des *beachcombers*, ou écumeurs de plage, aventuriers européens de tout poil, et missionnaires chrétiens, protestants ou catholiques, trouvèrent dans ces îles une terre d'élection. Un consul britannique fut appointed en 1858 dans l'archipel et des colons anglais s'établirent dès les années 1860 pour cultiver à grande échelle le coton que les Etats-Unis, pris dans la tourmente de la guerre civile, ne produisaient plus. En 1875, les îles Fidji devinrent colonie britannique, après une cession volontaire de souveraineté de leurs principaux chefs à la Grande-Bretagne. Redevenues indépendantes le 10 octobre 1970, elles ont adhéré au Commonwealth.

Suva, capitale et principale ville de l'archipel, est une ville colorée et dynamique, dont l'agglomération représente un total de 140 883 habitants en 1986. Fidji était une démocratie parlementaire stable, dominée par le parti politique de Sir Ratu Mara, jusqu'au «coup d'Etat» de mai 1987, qui a porté les militaires au pouvoir.

Indiens et canne à sucre

Au XIX^e siècle, l'administration coloniale britannique décida d'importer aux îles Fidji une main-d'œuvre indienne, destinée au travail sur les plantations de canne à sucre qui, au début des années 1870, avaient pris la suite

des plantations de coton tombées en désuétude. Les Fidjiens ne manifestaient en effet aucune disposition ni volonté pour ce type de travail. Le premier convoi de travailleurs indiens atteignit Fidji le 14 mai 1879; il se composait de 498 Indiens des deux sexes. Jusqu'en 1916, les arrivées se succédèrent à raison de 2 000 par an. Au total, 60 553 Indiens volontaires furent ainsi «importés». Les contrats de travail étaient de 5 ans; les travailleurs indiens pouvaient ensuite renouveler leur engagement ou bien demander à être rapatriés aux frais du Gouvernement. Les autorités coloniales britanniques les encouragèrent fortement à rester sur place et, au total, près de 60% des travailleurs de la canne à sucre, qui pour la plupart provenaient des régions les plus pauvres du Nord ou du Sud de l'Inde, firent ce choix. Ils devinrent alors des «fermiers» indépendants, travaillant dans le cadre de petites exploitations de 3 à 6 ha, liées par contrat à la *Colonial Sugar Refinery* (CSR), aujourd'hui nationalisée et dénommée *Fiji Sugar Corporation* (FSC), qui détient le monopole de la production sucrière. Les fermiers produisent et récoltent la canne, la FSC fournit un soutien technique (engrais et pesticide) et assure le raffinage et la commercialisation du sucre. Cette structure de production s'est maintenue jusqu'à nos jours. Les tenanciers indiens continuent à dominer l'économie sucrière; leurs 13 000 «fermes» représentent environ 80% des exploitations sucrières.

Un paysage quasi asiatique, inhabituel dans les îles du Pacifique, en résulte, fait d'un éparpillement de petites fermes isolées sur les pentes ou les sommets de collines déboisées, dominant des étendues monotones de parcelles de canne à sucre, entrecoupées dans les bas-fonds par des rizières, sèches ou irriguées. Ce paysage labouré ou en culture, parfois drainé, nu et sans arbre si l'on fait exception des bosquets fleuris qui entourent les fermes, règne au nord et à l'est des deux grandes îles de Viti Levu et de Vanua Levu, c'est-à-dire sur les «versants sous le vent», à pluviosité moindre. Ce mode d'occupation du sol contraste fortement avec le paysage fidjien traditionnel, dominé par la cocoteraie et la forêt à croître rapide, lieu de la jachère et des jardins itinérants qui se développent en clairière

res autour des villages (*koro*), centres de la vie sociale. Le contraste entre ces deux paysages reflète celui de deux groupes ethniques culturellement différents.

Le sol ethnique

En 1986, la communauté d'origine indienne ou «indo-fidjienne» s'élevait à 347 445 personnes (48,6% du total) et la communauté d'origine fidjienne à 330 441 (46,2%), le reste (5,1%) étant composé d'éléments chinois ou européens, pour la plupart devenus, comme les Indiens eux-mêmes, citoyens fidjiens. Un renversement récent des tendances démographiques se dessine: la communauté fidjienne, aujourd'hui en pleine expansion, s'accroît en effet au rythme de 2,7% par an, tandis que la communauté indienne, qui cherche à émigrer ou à réduire ses naissances et doute d'elle-même, ne s'accroît plus que de 1,8% par an. Ce sont surtout les membres les plus fortunés de la communauté indienne, engagés dans le commerce de gros ou de détail, qui arrivent à émigrer chaque année par centaines, surtout au Canada et, dans une moindre mesure, en Australie.

La croissance autrefois très rapide de la population indienne de Fidji a toujours été perçue par certains Mélanésiens comme une menace. Les colonisateurs britanniques, et plus tard la classe politique fidjienne, souvent liée à l'aristocratie traditionnelle, instituèrent, au nom du *Fijian way of life*, un système foncier visant à protéger le «sol ethnique». Aujourd'hui, 83% de la superficie de l'archipel sont constitutionnellement des territoires mélanésiens «coutumiers», indivis et inaliénables. Dans la pratique, cette politique revient à ne reconnaître de droits fonciers véritables qu'à la communauté d'origine et à placer la terre sous le contrôle des «nobles» ou des chefs de clans qui, par leurs titres élevés, peuvent se prévaloir d'un statut aristocratique dans la société traditionnelle. La grande masse des «indo-fidjiens», lorsqu'ils ne vivent pas en ville, est donc réduite *de facto* au statut de «tenanciers» ou de locataires du sol. Les quelque 17% du sol qui appartiennent au domaine privé (*freehold*) sont, pour l'essentiel, la propriété de grandes sociétés ex-coloniales, comme la FSC, qui relouent ensuite la terre aux tenan-

ciers indiens, ou encore appartiennent aux terres de la Couronne (propriété étatique). La plupart des contrats de location, dont le renouvellement et le coût, modique, sont en principe contrôlés par un office gouvernemental, jouent sur des périodes de 30 ans. Mais la pression croissante sur la terre et l'augmentation rapide de la population d'origine fidjienne soulèvent des interrogations sur le renouvellement à terme des «locations» de terrains coutumiers aux tenanciers d'origine indienne.

Une économie mono-exportatrice en voie de diversification

L'économie a connu un développement rapide entre 1970 et 1980, période pendant laquelle le produit intérieur brut s'est accru en moyenne de 4,7% par an, pour descendre à 3% par an au début des années 1980. Le gouvernement joue un rôle économique actif en assurant le contrôle par l'Etat des investissements étrangers, notamment dans l'industrie touristique et l'économie sucrière. Il cherche aussi à diversifier l'éventail des productions agricoles (développement du gingembre et de la vanille en tant que cultures d'exportation) et se donne comme objectif l'auto-suffisance alimentaire (développement de la riziculture irriguée).

Les exportations restent largement dominées par le sucre (410 000 tonnes en 1985), qui représentait 68% de la valeur des exportations en 1981 et, après la baisse récente des cours, encore 58,7% en 1985. La vente de l'or (1 863 kg en 1985) représente une source de revenus qui va croissant (10,3% en 1985), tandis que l'exportation d'huile de coco (11 000 tonnes en 1985) est à l'inverse en déclin (4% du total en valeur). Les importations sont dominées par l'achat des produits pétroliers (23% du total des importations en valeur en 1985), suivis par les biens d'équipement (18%) et les produits alimentaires (16%). La Grande-Bretagne et, avec elle, l'ensemble de la Communauté Européenne se sont engagées à acheter 60% de la production sucrière fidjienne à un cours stable, en réalité très supérieur à celui du marché mondial. Elles assurent de cette façon une aide économique indirecte peu visible, mais de grande importance, qu'un géographe australien a qualifiée «d'aide dans la dignité».

En dépit de ses fragilités, Fidji apparaît comme le pays du Pacifique économiquement le plus indépendant, ou du moins comme celui qui pourrait le mieux se passer d'une aide économique directe. La société fidjienne, cosmopolite, est aussi l'une des plus «modernes» de l'Océanie. La plupart des lignes aériennes et maritimes du Pacifique, malgré quelques défections récentes, ainsi que les réseaux de télécommunications internationales, passent par Fidji. Suva est une capitale océanique, à dimension internationale: des organismes régionaux comme la *South Pacific Bureau for Economic Cooperation* (SPEC), l'Université du Pacifique Sud (USP), dont la vocation est trans-régionale, y ont leur siège, ainsi que la plupart des organismes internationaux travaillant dans le Pacifique. Fidji représente en fait un centre politique et, au moins jusqu'à ces derniers temps, la vraie «capitale» de l'Océanie indépendante.

La déstabilisation ou le coup de tonnerre fidjien

Le développement et l'équilibre politique de cette nation océanique ne vont pourtant pas sans problèmes. Le long règne de la canne à sucre perdure, artificiellement soutenu par les nations occidentales, alors que les stocks mondiaux d'inendus ne cessent d'augmenter. Le problème de la reconversion partielle du système de production fidjien représente à terme une exigence politique et économique. Le partage des pouvoirs et, parfois, l'espèce de cloisonnement qui s'est institué entre les communautés fidjienne et indienne sont également préoccupants. Les Fidjiens se partagent le pouvoir politique et militaire, ils possèdent le territoire; mais les Indo-fidjiens détiennent le pouvoir économique. La prospérité fidjienne repose en partie sur la créativité et sur le «travail indien», même si depuis quelques années le nombre des fermiers fidjiens participant à l'économie moderne s'accroît.

Le 14 mai 1987, le colonel Rambuka et les forces armées fidjiennes cassèrent les élections qui venaient de porter au pouvoir le parti travailliste, dirigé par le Dr. Bavadra, que soutenaient massivement la communauté d'origine indienne, quelques intellectuels et des groupes mélanésiens minoritaires si-

tués surtout à l'ouest de l'île de Viti Levu. Le 25 septembre de la même année, le gouverneur général Panai Ganilau, représentant de la Reine, fut démis de ses fonctions, et la Constitution de 1970 abrogée, ce qui ne laisse plus d'autre alternative au nouveau pouvoir militaire que de sortir du Commonwealth, et à terme, de proclamer la République.

Ce coup d'Etat était prévisible. De nombreux chefs traditionnels, des hommes politiques fidjiens et les forces armées, composées à 98% de Fidjiens mélanésiens, n'avaient jamais fait mystère de leurs intentions au cas où une majorité considérée comme non-mélanésienne prendrait le pouvoir. Les nouveaux responsables de l'Etat préparent une nouvelle constitution, destinée à rendre impossible tout retour au pouvoir des Indo-fidjiens: nombre de sièges réservés à la majorité d'origine indienne limité au tiers du total des sièges de l'Assemblée; police et armée exclusivement (ou presque) réservées aux Fidjiens mélanésiens, etc.

Les leaders fidjiens affirment que, devenus minoritaires en termes de race, dans leur propre pays, ils n'ont pas d'autre alternative. Les Indiens fortunés ou membres de l'élite intellectuelle l'ont bien compris; ils cherchent à partir. La situation apparaît sans espoir pour la grande masse des travailleurs indiens de la canne à sucre; «citoyens» de deuxième classe à Fidji, ils n'y ont pas d'alternative, ni de chance d'être acceptés ailleurs, pas même dans leur lointain pays d'origine. Sur le terrain, les risques d'affrontement ethnique entre les deux communautés ne sont pas près de disparaître.

Si la Grande-Bretagne, l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont condamné sans réserves, au nom des principes démocratiques, le coup d'état fidjien, les autres pays océaniques, mélanésiens en particulier, l'ont en revanche, semble-t-il, mieux compris. Fidji n'est donc pas si isolé qu'il y paraît. Le nouveau gouvernement cherche par ailleurs à renforcer ses liens avec d'autres pays riverains, notamment le Japon et les Etats-Unis, et à en nouer de nouveaux avec les nations de l'ASEAN... et également avec la France.

Le coup de force fidjien a éclaté comme un coup de tonnerre dans le

Voir suite page 78

Un système dualiste: horticulture et canne à sucre

Le terrain montagneux et pentu à l'intérieur des îles principales limite la population et l'extension des activités; les deux tiers environ de la superficie totale du pays sont en effet impropres à toute mise en valeur agricole. La plus grande partie du pays était couverte de forêts avant l'arrivée de l'homme, il y a 2 à 3 000 ans; dans le tiers nord-ouest de Viti Levu, plus sec, sur les îles périphériques affectées par la sécheresse ou sur celles dont le sol d'origine corallienne est poreux, la forêt incluait des espèces semi-caduques. Dès la toute première période d'occupation humaine, le feu semble avoir détruit une grande partie des forêts et créé notamment la savane herbeuse de la «zone sous le vent» de Viti Levu et des parties du nord-ouest de Vanua Levu, aujourd'hui dévolues à la canne à sucre.

Jusqu'à la seconde moitié du XIX^e siècle, l'agriculture fidjienne traditionnelle était essentiellement vivrière. Elle reposait tant sur des ignames et taros secs cultivés en brûlis itinérants que sur les taros irrigués plantés en terrasses le long des versants. Les noix de coco, les fruits et différents produits de cueillette complétaient les racines et tubercules. Aujourd'hui, ce même système se maintient dans les vallées de l'intérieur des grandes îles et dans les parties les plus isolées du pays.

Au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, les colons européens commencèrent à établir des plantations de canne à sucre dans la partie plus sèche du nord-ouest du pays. Lorsque ces îles furent cédées aux Anglais en 1874, toute vente nouvelle des terres aux ressortissants non fidjiens fut interdite. La localisation des terres déjà aliénées constitua dès lors l'élément majeur de l'utilisation du sol: les aires de production de canne à sucre et de coprah, dans le sud-est de Vanua Levu et à Taveuni, sont détenues en «toute propriété», car elles furent achetées aux Fidjiens avant 1874. Elles englobent les principales plaines alluviales: la canne à sucre était la culture dominante des deltas de la Navua et de la Rewa jusqu'aux années 1920 et 1960 respectivement; mais les trop faibles rendements, dus aux fortes précipitations, conduisirent à une reconversion vers le riz. La canne à sucre est dorénavant exclusivement cultivée en zone sèche, sur des terres louées à des propriétaires fidjiens et situées de plus en plus sur les piémonts et pentes des collines de l'inté-

rieur. A Vanua Levu, la zone de culture de la canne s'est étendue à l'ouest grâce à un important projet de développement financé par la Banque Mondiale à Seaqaqa.

L'extension des zones de culture et leur diversification

La culture du riz est généralement développée dans des aires plus marginales, ou encore dans des périmètres publics de colonisation, destinés surtout à des familles de travailleurs indiens. Le riz est essentiellement une culture sous pluie, confinée aux terrains plans.

L'emplacement des cocoteraies tend à être circonscrit au littoral de la zone humide, en général là où la faiblesse des infrastructures et l'impossibilité de traitement local ne permettent pas de faire pousser des cultures de meilleur rapport.

Depuis 1970, les superficies consacrées à l'élevage ont énormément crû: deux très importants projets, financés par l'aide internationale, occupent dans le sud-ouest et le nord-ouest de Viti Levu des zones montagneuses. Dans le sud-est de Viti Levu, la forêt, située en zone de collines, a été abattue pour faire place aux éleveurs.

Les bois tropicaux de la forêt primaire ont joué un grand rôle économique durant des décennies. Des pins ont été plantés dans l'ouest de Viti Levu et à Vanua Levu; des acajous ou autres espèces à bois dur l'ont également été dans la zone naturelle de la forêt humide primaire ou secondaire.

Le cul-de-sac ou la nécessité des méthodes intensives

A Viti Levu, la superficie utilisée à des fins agricoles ou forestières s'est très fortement accrue, de 233% entre 1958 et 1978. La population rurale a augmenté de 31% sur la période 1956-1976; dans les îles de Vanua Levu et de Taveuni, les mêmes chiffres sont respectivement de 254% et de 50%. La plupart des terres mises en culture depuis la fin des années cinquante ont toutefois un potentiel agricole des plus limité, avec pentes raides et sols pauvres, ce qui explique leur utilisation surtout extensive. Néanmoins, dans le sud-est de Viti Levu, une agriculture diversifiée destinée au marché urbain s'est développée sur des pentes abruptes comportant des risques graves d'érosion.

Les superficies encore sous couvert forestier originel et sous savane herbeuse sont situées pour plus de 60% à Viti Levu et

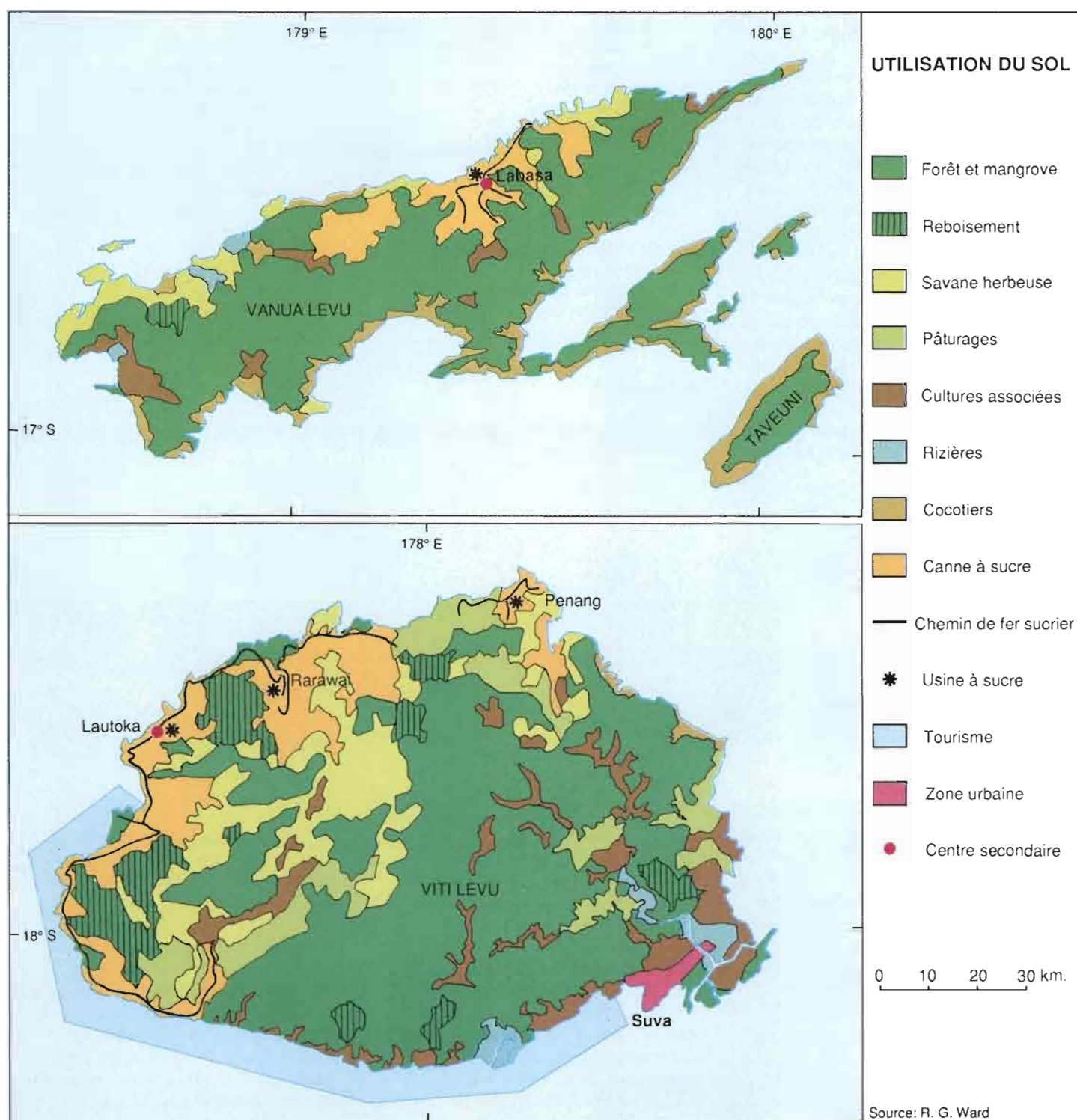
70% à Vanua Levu, dans des zones trop accidentées pour être mises en valeur sans «améliorations majeures», des terrassements par exemple, et dès lors non rentables. En fait, le taux rapide d'accroissement de l'utilisation du sol de ces vingt-cinq dernières années ne peut être maintenu longtemps à ce rythme. Une introduction des méthodes intensives dans les zones déjà occupées sera nécessaire si la production doit être accrue.

Les industries agro-alimentaires fidjiennes exportatrices doivent affronter de sérieux problèmes de débouchés. Les prix mondiaux de marché, très bas pour le sucre dans les années quatre-vingt, s'expliquent essentiellement par le développement d'une production européenne, fortement subventionnée, de betteraves à sucre. L'industrie sucrière fidjienne qui, en termes d'investissement en travail et énergie, est une des plus productives du Monde, ne peut survivre que grâce à un nombre d'accords commerciaux particuliers, notamment avec la Communauté Economique Européenne. Quant à la concurrence émanant des oléagineux comestibles originaires des zones tempérées, elle contribuera sans doute à maintenir également assez bas les prix du coprah, qui représente le principal produit d'exportation des îles plus petites et plus isolées. Ces dernières années, le gouvernement fidjien a encouragé la production de gingembre, destiné à l'exportation, dans le sud-est de Viti Levu; il a aussi essayé de diversifier l'économie agricole en introduisant le cacao, des agrumes, du tabac et d'autres cultures spécialisées, stratégie qui nécessitera un marketing efficace et une bonne organisation des circuits de commercialisation.

La population indo-fidjienne est fortement concentrée dans les zones de canne à sucre, de riz et dans les villes principales. La population fidjienne d'origine mélanésienne est distribuée de manière plus étale dans tout le pays. Les densités de population varient aussi de façon marquée en fonction des différentes formes d'occupation du sol: 120-150 habitants/km² dans les zones de canne à sucre, 90 dans celles de cocoteraies, environ 10 dans les aires pastorales.— R.G. WARD, *Research School of Pacific Studies, Canberra*.



L'UTILISATION DU SOL À FIDJI



paysage jusqu'ici serein de la communauté des Etats du Pacifique Sud. Il révèle deux traits majeurs: un certain refus de la société pluri-ethnique, et la volonté de suprématie politique de la minorité d'origine mélanésienne «chez elle», aux dépens de la communauté «importée» au siècle dernier, d'origine indienne; la fin du «Pacific Way», ou au moins une sérieuse entorse à ce qui a été défini jusqu'ici comme la façon «pacifique» et culturelle de régler, par la concertation et l'obtention d'un consensus, les problèmes politiques. L'exemple fidjien risque de faire tache d'huile dans d'autres pays océaniques connaissant des difficultés de politique intérieure; en ce cas, l'ensemble du Pacifique Sud verserait dans un style politique moins inhabituel, plus proche de certains autres pays du Tiers Monde.



Fiche statistique

Superficie terrestre	18 722 km ²
Superficie maritime	1 350 830 km ²
Population (1986)	714 548 habitants
Densité de population	38 hab./km ²
Population urbaine	38,7%
Taux d'accroissement démographique annuel (1986)	1,9%
Produit intérieur brut (1985)	1 532 millions de dollars australiens (A\$) (1 179,8 millions de dollars fidjiens)
Produit intérieur brut par habitant	1 904 A\$
Aide extérieure (1982)	29,6 millions A\$
Aide extérieure par habitant	47 A\$
Commerce extérieur par habitant (1980)	1 305 A\$

Références

Ali (A.), 1981; Brookfield (H.), Ellis (F.) & Ward (R.G.), 1985; Taylor (M.), (ed.), 1987; Ward (R.G.), 1965.

Mélanésiens et Indiens: la déchirure

Depuis le coup d'Etat du 14 mai, la tension entre les autochtones et les populations d'origine indienne s'est aggravée aux îles Fidji, Canberra et Wellington s'inquiètent.

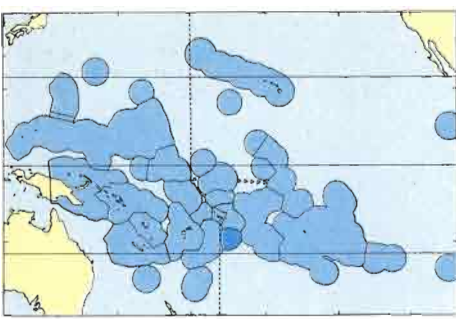
Pour Rata Sir Kamisese Mara, battu aux élections d'avril et revenu au pouvoir à la faveur du putsch, il faut que soit accepté le fait que les Fidjiens autochtones doivent dominer la sphère politique tandis que les populations non indigènes dominent la sphère économique: «Où donc au monde pouvez-vous trouver des Indiens qui vivent aussi bien qu'à Fidji? Je me

moquerais bien d'être un citoyen de seconde zone avec une grande maison, deux voitures, les moyens de me rendre à l'étranger tous les six mois et d'y envoyer mes enfants faire leurs études... Pourquoi pas citoyen de troisième classe, si nécessaire...»

Chez les Indiens, le désespoir est total: «Ce pays va au désastre», dit un des personnages en vue de leur communauté, en ajoutant: «Je suis un immigré de troisième génération. Je n'ai aucun lien particulier avec l'Inde, je me considère comme Fidjien, et on me propose de demeurer à vie un étranger. La pilule est difficile à avaler.

Il a suffi que le premier ministre du gouvernement travailliste, élu en avril, M. Timoci Bavadra, évoque, au cours de sa campagne électorale, avec maintes circonvolutions, le besoin de parvenir à une utilisation plus rationnelle et productive des terres, pour que les esprits s'enflamment. C'était là, en effet, toucher la corde sensible du monde océanien, la possession exclusive de la terre étant la clé de voûte du système coutumier des chefferies.

Deron, Le Monde, 21-22-06-1987.



NIUE

L'ordinaire fait île

L'île de Niue n'attire guère l'attention: elle ne peut se targuer ni d'une beauté exceptionnelle, ni d'une importance commerciale singulière, ni d'une signification stratégique particulière, ni d'une histoire politique mouvementée. C'est une île très ordinaire, faite de coraux soulevés, grande de 259 km², située par 19° de latitude sud et 170° de longitude ouest au centre de l'Océan Pacifique. Elle comptait en 1984 une population résidente de 2 887 habitants. C'est l'un des plus petits Etats du Monde, si l'on peut parler d'Etat...

L'île fut «découverte» par Cook en 1774. L'occupation étrangère de Niue fut tardive, mais rapide quant à ses effets. En 1846, le message chrétien fut apporté depuis les îles Samoa et, en 1861, la *London Missionary Society* (LMS) y établit une mission permanente. La LMS favorisa des contacts plus étroits avec la Grande-Bretagne, et Niue fut placée sous la protection britannique en avril 1900. L'année suivante, l'île fut intégrée dans les frontières de la Nouvelle-Zélande et administrée comme une partie des îles Cook mais, n'ayant pas d'affinités culturelles ou historiques avec les habitants de celles-ci, les Niueans voulurent préserver leur identité: on fit alors de Niue un territoire distinct de la Nouvelle-Zélande. Il le resta effectivement jusqu'en octobre 1974, date à laquelle les habitants optèrent pour un régime d'autonomie librement associé à la Nouvelle-Zélande¹.

L'emprise de la Nouvelle-Zélande et la déprise de la population

L'économie de Niue est tellement liée à celle de la Nouvelle-Zélande que cette relation particulière détermine en fait son avenir. En premier lieu, les produits niueans pénètrent en franchise sur le marché néo-zélandais. Cette raison, et le fait que les principales lignes



de navigation soient contrôlées par des intérêts néo-zélandais, expliquent que le commerce extérieur de Niue privilégie ses liens avec la Nouvelle-Zélande: 90% des exportations, 70% des importations. En second lieu, aucun quota n'est fixé à l'immigration des Niueans. Ils sont citoyens néo-zélandais, ce qui explique que l'on compte trois fois plus de Niueans résidant en Nouvelle-Zélande qu'à Niue, une situation dont le développement logique devrait conduire à la dépopulation totale de l'île vers l'an 2000. En troisième lieu, la Nouvelle-Zélande a maintenu ses prérogatives pour ce qui concerne les Affaires étrangères et la Défense. Elle

s'est engagée, en outre, à fournir une assistance économique et administrative adéquate, couvrant plus de la moitié du budget courant et assurant des aides substantielles à l'investissement pour des projets de développement spécifiques. De ce fait, Niue bénéficie d'un des plus importants montants d'aide par habitant, presque 1 600 dollars australiens en 1982; mais ces sommes sont essentiellement consacrées aux transferts sociaux, salaires et rémunérations diverses des fonctionnaires, plutôt qu'au développement d'activités susceptibles de favoriser les exportations; la plupart des tentatives dans ce domaine se sont soldées par des échecs.

1. Niue et les Îles Cook ont été les seuls territoires dépendants à devenir des pays librement associés avec l'ancienne puissance de tutelle. L'Organisation des Nations-Unies a authentifié, par l'adoption des Résolutions 1514 (XV) et 1541 (XV) en 1960, le fait de la décolonisation.

L'économie de Niue apparaît largement tributaire des services, le gouvernement fournissant plus de 80% de la masse monétaire totale (salaires et revenus procurés par la vente de produits artisanaux et agricoles). Les produits agricoles (essentiellement citrons verts et fruits de la passion) comptent pour moins de 10% du PNB; leur part de marché et leur valeur ont diminué de façon marquée depuis les années soixante. Ces tendances dans la structure interne de la production se reflètent dans le commerce extérieur. En 1982, la valeur des exportations se montait à 642 000 dollars australiens. Comparée aux importations d'un montant de 2 952 000 dollars, elle faisait ressortir un déficit commercial total de 2 310 000 dollars. Ainsi, les exportations de Niue ne couvrent qu'un cinquième de la valeur des importations, dont près du tiers est faite de produits alimentaires.

L'aide: un record du Monde

Un tel déficit commercial doit être comblé par des apports financiers divers, notamment l'aide budgétaire ou sur projets en provenance de Nouvelle-Zélande, d'Australie et du PNUD (Programme des Nations-Unies pour le Développement). Au total, le montant des différentes aides pour 1982 représentait 5 008 100 dollars australiens. Les ventes de timbres-postes ne sont pas comptabilisées dans les exportations, mais elles représentaient

326 000 dollars australiens en 1982, tandis que les envois de fonds des ressortissants niueans émigrés restaient modestes et devaient être estimés, en l'absence de statistiques, entre 150 et 250 000 dollars australiens. On remarque cependant un solde positif net, lié aux affaires de Niue avec la Nouvelle-Zélande, représentant un montant de près de 75 000 dollars australiens en 1981. La recette des Postes de Niue montrait également un surplus de transferts financiers vers la Nouvelle-Zélande, de plus d'un million de dollars en 1982: une des raisons majeures de ce surplus net est le fort pourcentage d'emplois publics et l'absence de toute possibilité locale pour l'investissement privé.

En dépit d'un gouvernement autonome et d'une aide massive, Niue n'en reste pas moins frappée par le phénomène migratoire, et se trouve, manifestement, encore plus dépendante aujourd'hui qu'auparavant. La dépendance vis-à-vis de l'aide sera bien difficile à réduire, compte tenu de la structure actuelle de l'économie et des attentes de plus en plus grandes des Niueans. Réduire l'émigration sera encore plus difficile; et il s'agit du problème le plus sérieux auquel doit faire face le gouvernement de Niue. L'économie de ce pays ne sera en fait jamais viable dans le système actuel; elle ne tient que par l'apport d'une aide extérieure massive.— T.D. MATHESON, *Research School of Pacific Studies, Canberra*.

[...] On pourra trouver peu commun également qu'un territoire de quatre mille habitants trouve le moyen de parler deux langues bien distinctes, héritées des peuplements successifs: le motu (qui signifie les «insulaires») au nord, et le tafiti (les «étrangers») au sud. Rien ne s'oublie dans une île... Niue, enfin, pour s'inventer un nom (prononcer Nioué), invoque le secours d'une légende maorie dont le ton paraît hésiter entre les Mille et Une Nuits et Charlie Hebdo. La voilà résumée: un jeune homme de l'île voyagea, un jour, jusqu'à Vavau dans l'archipel de Tonga. Touché, là-bas, par le feu d'une passion, il demanda la main d'une demoiselle de haut rang. Le père, hélas, s'était renseigné sur la patrie du prétendant, et avait appris qu'il n'existait point, sur cette île solitaire, le moindre cocotier. On n'aime pas beaucoup cela en Océanie! Juste et sage, un peu paternel même, il donna néanmoins deux noix de coco à l'amoureux: «Va les semer dans ton île et reviens quand les arbres auront poussé.» Ce qui fut fait. Et dit. Le mariage eut lieu. Le nom de l'île porterait simplement la trace de cette ancienne humiliation, mais tournée à la blague. Niu'e, lancé comme un défi et traduit librement, cela veut dire à peu près: «Eh, regarde, des noix de coco! [...]

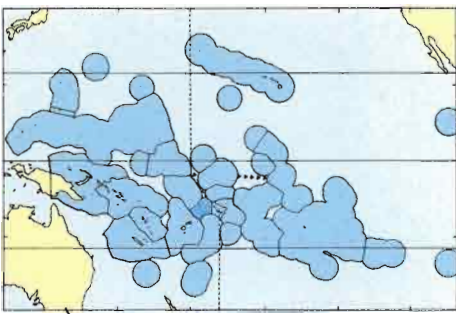
Guillebaud, 1980, p. 94.

Fiche statistique

Superficie terrestre	258 km ²
Superficie maritime	390 000 km ²
Population (1984)	2 887 habitants
Taux de croissance démographique annuel (1981-1984)	- 4,3%
Densité de population	11,2 hab./km ²
Population urbaine	31%
Produit national brut (1980)	3,3 millions dollars australiens (A\$)
Produit national brut par habitant	957 A\$
Aide extérieure(1982)	5 millions A\$
Aide extérieure par habitant	1 587 A\$
Exportations (1982)	642 000 A\$
Importations (1982)	3 431 000 A\$
Déficit commercial (1982)	2 789 000 A\$
Déficit commercial par habitant	884 A\$

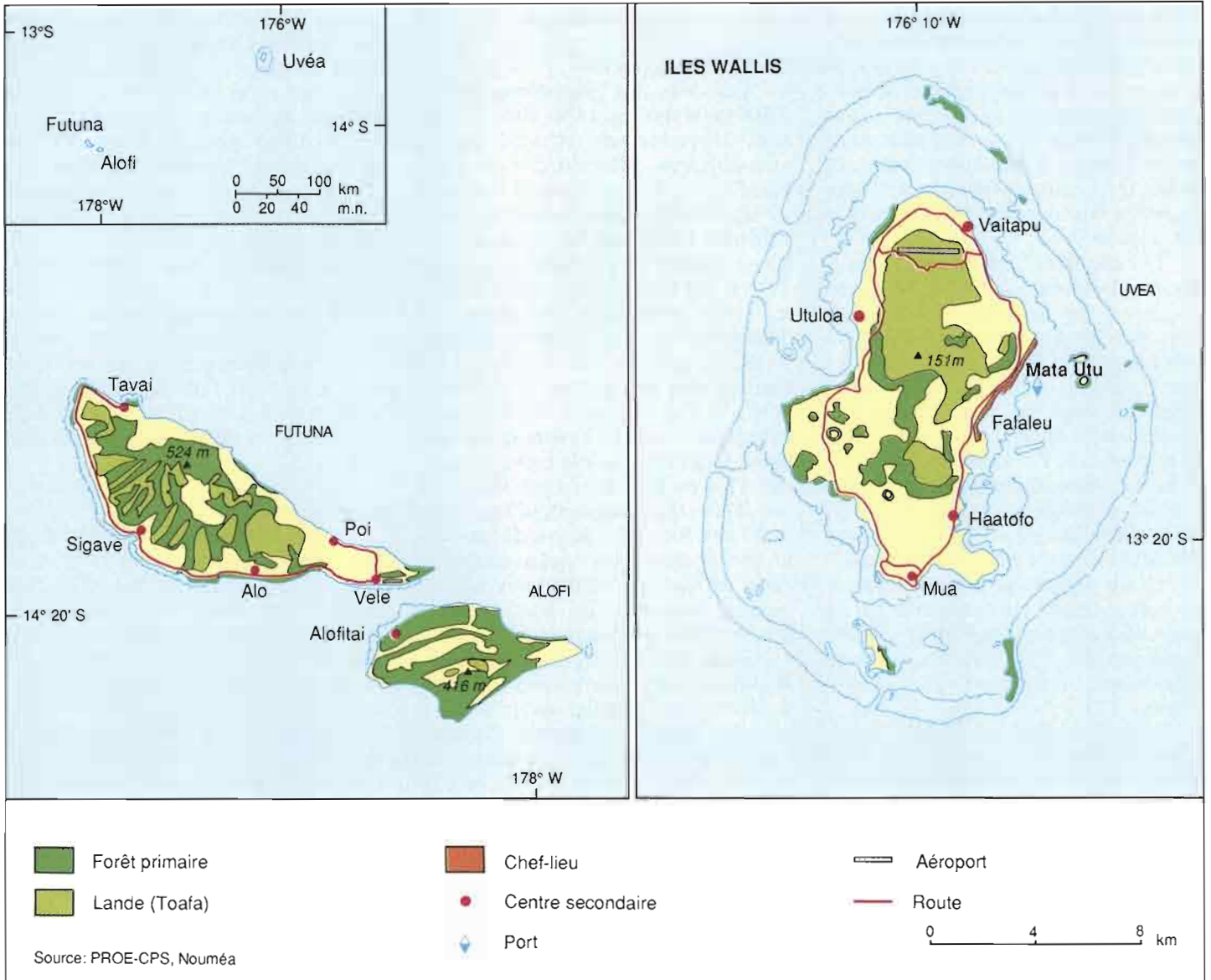
Références

Fisk (E.K.), 1978; Pollock (N.J.), 1979; Matheson (T.D.), 1986.



WALLIS ET FUTUNA

Une République, deux îles, trois rois



Entre l'archipel de Fidji et ceux de Samoa et de Tonga, au cœur du Pacifique, à 2 000 km à l'est de la Nouvelle-Calédonie et à 3 000 à l'ouest de la Polynésie française, les îles Wallis et Futuna (250 km², 12 408 habitants) sont parmi les plus «lointaines» du Pacifique. Ce «Territoire d'Outre-Mer» fut longtemps tenu dans une situation de marge et de quasi-oubli, ce qui renforça son aspect intemporel et les assises traditionnelles de sa société.

Une identité catholique et traditionnelle

L'île Wallis, ou Uvéa en langue polynésienne¹, est une «île basse»,

d'origine volcanique, entourée d'un lagon parsemé d'îlots, les *motu*. Son relief est modérément vallonné, le point culminant atteignant 151 m d'altitude; cette île est sans rivière, mais elle contient des lacs et des marécages. Les sols basaltiques altérés sont pauvres et présentent une nette tendance à la latéritisation; le quart seulement de la superficie d'ensemble est cultivable. A 200 km au sud-ouest, Futuna, dont la forme évoque une virgule renversée,

apparaît comme une «île haute», étirée autour d'une chaîne montagneuse dont le point culminant atteint 524 m. Une troisième île, aujourd'hui inhabitée, Alofi, flanque Futuna au sud-est.

Wallis et Futuna ont vécu une histoire politique longtemps séparée. Wallis fut peuplée voilà 2 000 ans à partir de Tonga et fut, un moment, partie intégrante du royaume tongien, alors que Futuna fut colonisée à partir du Samoa Occidental. De nombreux traits linguistiques et culturels rattachent encore les populations de ces deux îles aux archipels dont elles sont issues. L'ancienne société polynésienne, complexe et hiérarchisée, reste remarquablement vivante, en particulier à Futu-

1. A ne pas confondre avec Ouvéa, l'une des trois îles de l'archipel des Loyauté au large de la Nouvelle-Calédonie.

na, l'île la plus authentiquement «traditionnelle» des deux. Les droits sur le territoire se transmettent au sein de la famille élargie de descendance bilinéaire, appelée *kaiga*, qui constitue la cellule sociale de base. L'autorité politique est exercée par les «nobles», entre lesquels la rivalité est constante mais qu'un système de prestations complexe réunit; trois «rois» enfin, deux sur Futuna, un sur Wallis, exercent le pouvoir de suzeraineté.

Le capitaine britannique Wallis découvrit «Uvéa» en 1767 et lui donna son nom; les navigateurs hollandais Van Schouten et Lemaire l'avaient précédé de plus d'un siècle, en apercevant Futuna en 1616. Grâce à leur isolement, les deux îles échappèrent aux épidémies et ravages divers du «premier contact». En 1832, les premiers missionnaires catholiques de la mission mariste débarquèrent dans ces deux îles, le Père Bataillon à Wallis et le Père Chanel à Futuna. Ce dernier fut assassiné en 1841, à l'instigation des membres de l'aristocratie, puis canonisé par la suite, devenant ainsi le premier saint du Pacifique. En 1842, les deux îles se convertirent totalement au catholicisme.

Cette «identité catholique» devait conduire ces îles à rechercher l'influence de la France, plutôt que celle de l'Angleterre. Le roi de Wallis et les deux rois de Futuna demandèrent, en ordre dispersé, un statut de protectorat dès 1842; il ne fut ratifié par le gouvernement français qu'en 1887. Par le référendum de 1959, la population des deux îles se prononça à la quasi-unanimité pour le statut de «Territoire français d'Outre-Mer» (4 307 «oui» contre 257 «non»). La «mission», qui avait jusque-là veillé jalousement sur ces îles en les gardant de toute autre influence et en négociant son pouvoir avec les chefferies et royautés coutumières, céda pour de bon sa «souveraineté» à la République, tout en gardant le contrôle de l'enseignement.

Devenus citoyens français, les Wallisiens et Futuniens restent extrêmement sensibles à l'égard de tout ce qui pourrait menacer leur autonomie. La chronique locale est riche de poussées de fièvre et de contestations locales à l'égard de tel ou tel fonctionnaire métropolitain, coupable «d'abus de pouvoir». S'ils font en général bon ménage avec la population, les repré-

sentants de la République doivent, pour être acceptés, ménager l'autorité des rois et notables coutumiers.

Une forte émigration

Ces deux îles étaient peuplées de 3 600 habitants en 1836, lors du premier dénombrement effectué par les missionnaires. Elles en comptent aujourd'hui 12 408, auxquels il faut ajouter 12 000 «émigrés», dont 92% sont en Nouvelle-Calédonie. Le retour au pays d'une centaine de migrants par an entre 1976 et 1981, conjugué à un solde naturel élevé, expliquent une croissance démographique locale parmi les plus fortes du Pacifique Sud (4% par an). On doit préciser que le taux de natalité à Wallis est de 36 pour mille et qu'il culmine à 45 pour mille dans la communauté expatriée en Nouvelle-Calédonie. Plus de 60% de l'ensemble de la population des îles a aujourd'hui moins de 20 ans. Rien ne semble indiquer dans un proche avenir un ralentissement de cette croissance démographique rapide, et la population devrait encore doubler d'ici une vingtaine d'années.

Dans leur très grande majorité, Wallisiens et Futuniens vivent de l'horticulture traditionnelle: jardins de taros secs ou irrigués, ignames, bananes, arbres à pain, élevage du cochon océanien. La production de coprah, tirée de 4 000 ha de cocotiers, fut longtemps la seule ressource exportable; elle est aujourd'hui virtuellement abandonnée et tous les autres essais de développement d'activités commerciales (café, vanille, pêche) n'ont eu que peu de résultats. L'économie de l'île se caractérise par un déséquilibre absolu: en 1980, les importations représentaient 10 327 tonnes et les exportations 43 tonnes. La vente des timbres de collection reste le produit d'exportation le plus rentable (19 millions de francs CFP)² en 1979. Le tourisme est pratiquement nul. Wallis compte deux petits hôtels, dont un à Matu Utu, la capitale, et Futuna n'en compte aucun. Ces dernières années ont toutefois enregistré un progrès sensible dans le domaine de la pêche côtière, et des accords ont été noués avec les armements étrangers qui pêchent le thon en haute mer.

2. Soit plus d'un million de FF (1CFP=0,055FF).

Les émigrés «à Nouméa» sont aujourd'hui à peu près aussi nombreux que les Wallisiens et Futuniens résidant dans les îles. La migration a commencé après la guerre, et a atteint son point culminant entre 1968 et 1972, lors de la période du boom minier calédonien. Aujourd'hui, près de la moitié des Wallisiens et Futuniens «calédoniens» sont nés sur ce territoire. Beaucoup de migrants reviennent chez eux, une fois atteint l'âge de la retraite, et les envois de fonds destinés aux familles restées «au pays» constituent l'une des bases de la vie domestique locale. On les estimait à 20 millions de francs CFP en 1983, mais cette somme est largement sous-estimée si l'on tient compte des valeurs réelles transférées sous forme de cadeaux et de biens de consommation.

Incertitudes...

Un ralentissement sensible de la migration est apparu après 1975, avec le début de la crise du nickel et l'essoufflement de l'économie calédonienne. Les «événements» survenus ces dernières années et la montée des mouvements indépendantistes kanak ont également inquiété la communauté wallisienne et contribué à un certain nombre de retours. Cette communauté de souche polynésienne qui vit en Nouvelle-Calédonie tend à lier son destin aux communautés calédoniennes «non-autochtones». En cas d'«indépendance mélanésienne», certains redoutent une expulsion graduelle ou massive.

La migration vers la Nouvelle-Calédonie a permis de diviser par deux la pression sur les ressources locales et donné, à ceux qui le désiraient, une possibilité d'insertion dans un type de société «moderne», à composantes ethniques multiples. En contrepartie, elle a permis à ceux qui restaient sur leurs îles de garder le mode de vie «traditionnel» qu'ils souhaitaient. Mais cette migration, soupape de sûreté, si elle permet de diminuer l'intensité des problèmes immédiats, n'apporte pas plus de solution durable que les stratégies de développement *in situ*.



Références

Dupon (J.F.), 1986; Panoff (M.), 1963; Rensch (K.), 1983; Rossille (R.), 1987; Roux (J.C.), 1985; Roux (J.C.), Bonne-maison (J.) & Fages (J.), 1981.

Fiche statistique

Superficie terrestre	255 km ²
Superficie maritime	300 000 km ²
Population (1983)	12 408 habitants
Taux d'accroissement démographique annuel (1976-1981)	4%
Densité de population	48 hab./km ²
Population urbaine	néant
Produit national brut	8,7 millions de dollars australiens (A\$)
Produit national brut par habitant	805 A\$
Aide française (1987) ¹	73 millions de FF (16 millions A\$)
Aide par habitant	5887 FF (1308 A\$)

1. A cette somme, on doit ajouter un plan spécial d'urgence destiné à combattre l'isolement du territoire et à améliorer les équipements: il porte sur 50 millions de FF de crédits distribués entre 1986 et 1988.

[...] Dans les petites îles d'origine volcanique du Pacifique central, les hommes ont rencontré un milieu plus diversifié par l'altitude, la qualité des sols et l'existence des ressources en eau de surface, que dans les îles coralliennes.

Leur installation s'est faite au détriment de la végétation naturelle à laquelle ils ont substitué une gamme de plantes cultivées suivant diverses techniques.

Les périls de l'agriculture itinérante

La plus simple est celle des cultures saisonnières opérées sur des zones de forêt dont la végétation est abattue, puis brûlée. Au bout de quelques années, une nouvelle parcelle de forêt est défrichée et l'ancienne zone cultivée est abandonnée. Certaines espèces de la forêt vierge ou primaire

sont définitivement éliminées par l'abattage et le brûlis. Mais une forêt secondaire se reconstitue si la durée de la jachère permet à des arbres d'atteindre une taille suffisante.

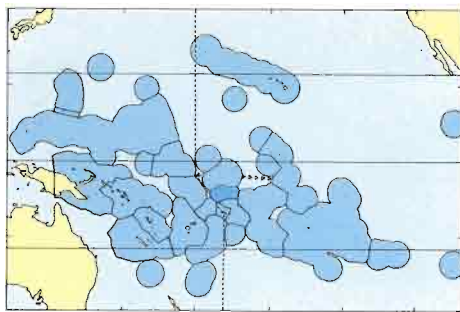
Si la culture se renouvelle sur la même parcelle à intervalles trop rapprochés, seules les espèces les plus résistantes, les plus rustiques et les plus conquérantes peuvent se maintenir, car l'appauvrissement de la couverture végétale va de pair avec celui du sol dont la teneur en humus diminue progressivement. Une couverture de plus en plus incomplète livre bientôt ce sol à l'érosion lors des fortes pluies. Les horizons superficiels contenant les éléments facilement assimilables par les plantes sont emportés. Seules quelques plantes parmi les moins exigeantes, comme les fougères, peuvent désormais subsister.

Ni la plupart des arbres, ni les plantes cultivées de la gamme traditionnelle des cultures océaniques ne peuvent croître dans ce milieu appauvri.

L'accroissement de la population, dans un milieu insulaire aux ressources limitées, conduit au raccourcissement des jachères de l'agriculture vivrière itinérante. Le couvert naturel forestier se trouve mis en péril alors qu'il représente un capital par les sols qu'il recouvre, la capitalisation des eaux de surface qu'il permet, les ressources en bois et en végétaux utiles d'usages variés qu'il offre, et les animaux qu'il peut abriter.

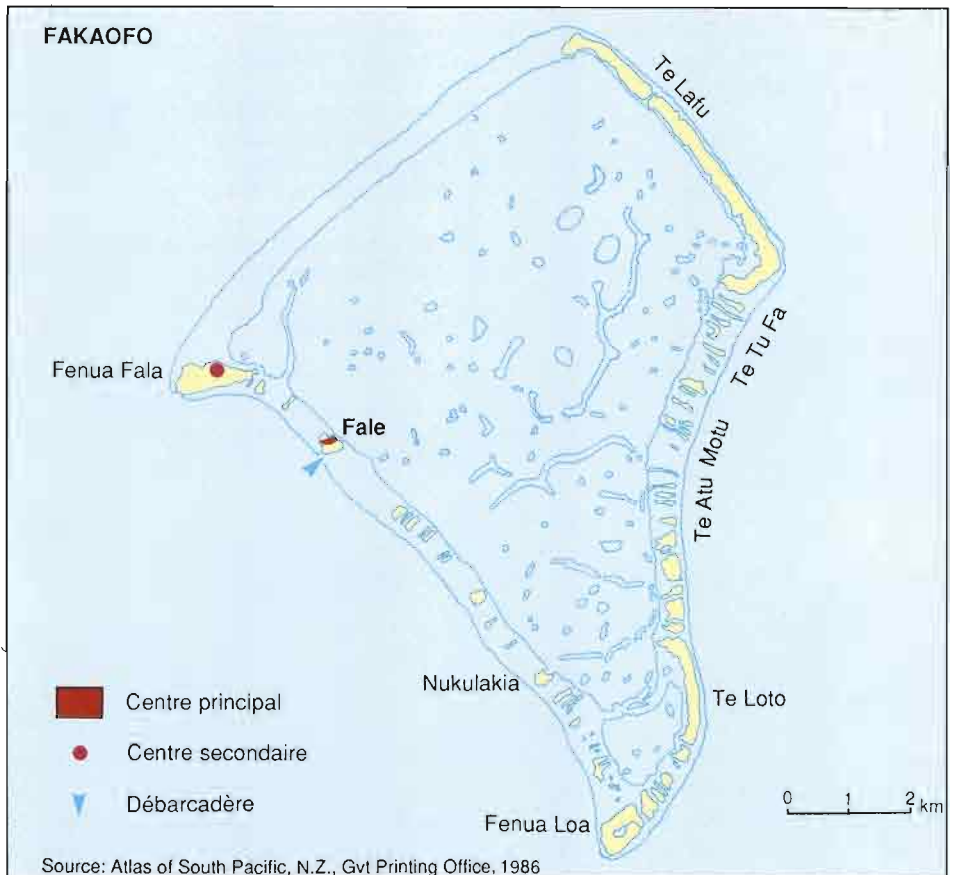
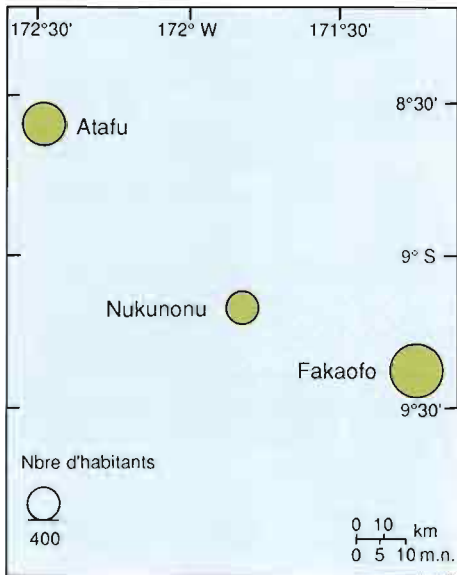
La protection de la forêt s'impose d'autant plus dans les îles du Pacifique que leur population s'accroît rapidement [...]

Dupon, 1986, Fiche n° 2



TOKELAU

Sans pub ni prison

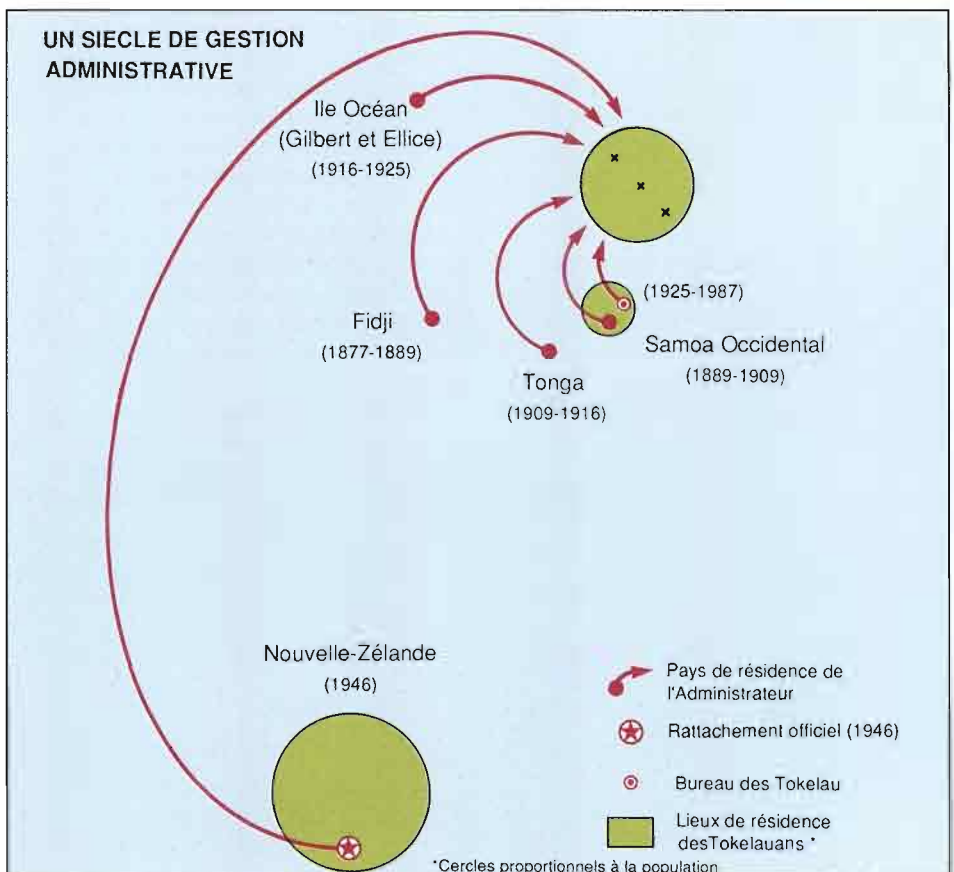


Une boutade circulait à Wellington, capitale de la Nouvelle-Zélande, Etat dont Tokelau fait intégralement partie: elle précisait que trois rotations de Boeing gros-porteur suffiraient à déplacer toute la population de cet archipel vers la métropole néo-zélandaise: une solution économique pour le contribuable, quoique humainement douteuse, mais de toute façon impossible, puisque Tokelau ne possède pas d'aéroport, même pour les avions légers. Pas plus qu'il ne possède de *pub*, de prison, ou d'automobiles...

Trois têtes d'épingles sur l'Océan

Rejoindre les trois atolls qui constituent ce territoire représente une aventure hors de temps; il n'est pas toujours possible de savoir à quelle heure part le bateau d'Apia (Samoa Occidental), port de desserte le plus proche, et ce d'autant plus qu'il n'existe aucune ligne régulière. Impossible de savoir également quand ce bateau pourrait reprendre le passager qui déciderait de faire escale sur une des trois îles formant Tokelau et qui semblent perdues dans l'immensité du Pacifique, éloignées les unes des autres de 60 à 100 kilomètres environ. L'ensemble de l'archipel se situe lui-même à près de 500 kilomètres du Samoa Occidental, la terre la plus proche.

Tokelau ne compte que 1 600 habitants, qui doivent se partager une super-



ficie de... 12 km². Aucun point (hormis la cime des cocotiers) ne dépasse l'altitude de 5 m au-dessus du niveau de la mer. La charge de population est d'autant plus lourde que le milieu particulier de l'atoll possède le handicap de se trouver à la limite de l'œkoumène. Tokelau n'exprime-t-il pas, dans toute leur acuité, les difficultés rencontrées par les petits pays insulaires du Pacifique, bien plus que le milieu paradisiaque mythique qu'une première approche pourrait laisser accroire?

Les informations disponibles sur Tokelau sont fragmentaires. Les premiers habitants de chacune des trois îles seraient respectivement originaires des Cook, du Samoa et Tuvalu, donc tous Polynésiens, arrivés là au hasard des vastes migrations océaniques.

«L'archipel» comprend trois îles (Atafu, Nukunonu et Fakaofu) qui ne furent «découvertes» par les Occidentaux qu'entre 1765 et 1835, il y a tout juste 150 ans pour la dernière d'entre elles. Dès 1845, la conversion des populations fut l'objet d'âpres rivalités: les îles Tokelau furent alors prises en tenaille par les missions maristes catholiques en provenance de Wallis et par les protestants de la *London Missionary Society* arrivant des Samoa. Ce double mouvement se solda par un match nul, puisque'une île est protestante, une autre catholique et la troisième partagée entre les deux confessions.

Décimée par les razzias des esclavagistes péruviens (1863), à la recherche de main-d'œuvre pour l'exploitation de leurs diverses mines, et par les maladies colportées par les trafiquants européens, la population des trois îles ne compta bientôt plus que 200 habitants sur le millier approximativement dénombré vingt-cinq années auparavant. De tous les aventuriers qui néanmoins firent souche localement (Allemands, Écossais, Français, Américains), on retiendra le singulier destin d'un Capverdien d'ascendance africaine qui finit par accaparer d'importantes plantations de cocotiers, ainsi que le réseau local de commercialisation du coprah.

Administré, mais de si loin...

Mais le vide légal ne pouvait guère durer, et c'est un peu parce qu'aucune puissance ne s'était encore manifestée que les Anglais jetèrent, en 1877, un

discret et négligent dévolu sur ces atolls perdus. Supervisés depuis Fidji d'abord, puis des Samoa, puis de Tonga, enfin de l'île Océan, ce qui n'était pas facile en raison de la distance séparant administrateurs et administrés (2 200 km), les îles Tokelau lassèrent finalement les Anglais. Ils s'en déchargèrent en 1925 sur leurs protégés néo-zélandais, auxquels la Société des Nations venait déjà de confier un mandat sur l'ex-Samoa allemand voisin. Comme il s'agissait de la terre la plus proche, les îles Tokelau furent alors administrées à partir d'Apia, ce qu'elles sont toujours, bien que le Samoa Occidental soit aujourd'hui devenu indépendant depuis près de 25 ans. Cette situation juridique originale est probablement unique en son genre. En 1948, la souveraineté totale des îles Tokelau (désormais appelées Tokelau tout court) fut transférée à la Nouvelle-Zélande qui intégra «l'archipel» dans son territoire.

Les ressources de ce territoire sont naturellement limitées: vivres et fruits

cultivés sur des terres collectivement appropriées, pêche, coprah, artisanat basé sur le tressage des feuilles du *pandanus*. Les habitants de Tokelau quittent massivement leurs îles. Plus de 3 000 ressortissants vivent désormais en Nouvelle-Zélande et 300 au Samoa Occidental. La population résidant au pays se stabilise aujourd'hui autour de 1 600 habitants (2 000 en 1960). L'aide de la Nouvelle-Zélande (2,64 millions de dollars néo-zélandais en 1984), les envois de fonds des expatriés, sans oublier une fonction publique soumise à l'obligation de rotation inter-îles, mais aux effectifs substantiels (11,5% de la population en 1983), compensent finalement, grâce à leurs apports respectifs, l'absence de ressources propres. L'équilibre reste instable cependant, et les perspectives si médiocres qu'il a fallu se résoudre à instituer le 1^{er} janvier 1983 un impôt sur le revenu. Les symboles de la «modernité» finissent même par gagner les îles les plus isolées!

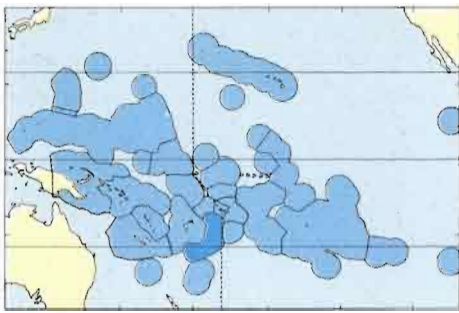


Fiche statistique

Superficie terrestre	12 km ²
Superficie maritime	290 000 km ²
Population (1980)	1 600 habitants
Densité de population	135 hab./km ²
Taux d'accroissement démographique annuel (1976-83)	0
Produit national brut (1980)	800 000 dollars australiens (A\$)
Produit national brut par habitant	478 A\$
Aide extérieure (1984)	1,9 millions A\$
Aide extérieure par habitant	1 191 A\$

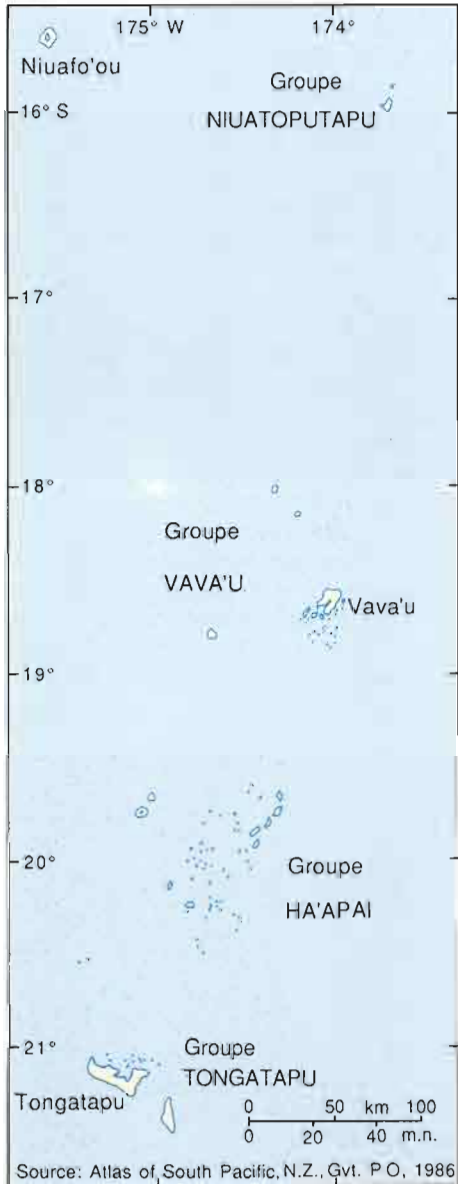
Références

Carter (J.) (ed.), 1984; Commission au Pacifique Sud, 1984; Department of Statistics, 1984; Peat (N.), 1985.



TONGA

Les îles du roi



Une société monarchique

L'archipel polynésien des Tonga est le seul à n'avoir jamais été directement colonisé par une puissance métropolitaine extérieure. Cet archipel est aussi un royaume, le seul du Pacifique, à la tête duquel le roi exerce l'essentiel du pouvoir. Une assemblée composée de neuf nobles, élus par trente trois grands seigneurs, et de neuf autres députés, élus au suffrage universel, assiste le roi par ses conseils. La société tongienne est ainsi construite sur un modèle hiérarchique très strict: entre le roi, les nobles et les hommes du commun existe toute une série de presta-

tions sociales et rituelles. Tonga est sans doute, avec le Samoa Occidental, la société la plus traditionnelle et la plus complexe du Pacifique.

Cet archipel fut peuplé voilà environ 3 000 ans à partir du nord-ouest de l'archipel des Fidji par un groupe polynésien, le premier apparemment à s'être lancé à la conquête du Pacifique oriental. La société aristocratique tongienne était minée par d'incessantes rivalités et guerres intérieures lorsqu'en 1852, peut-être sur le conseil des missionnaires britanniques wesleyens, elle s'inventa un roi: *King George Tapou*. Ce noble réussit au cours des dernières guerres tongiennes, à accaparer les autres grands titres de noblesse possédés par les familles de Tonga et s'institua *King*. Accepté comme tel par la Grande-Bretagne, il négocia ensuite adroitement des traités d'alliance et d'indépendance avec les autres puissances européennes du Pacifique, ce qui permit d'éviter à son pays la colonisation directe. La Grande-Bretagne établit toutefois une sorte de protectorat sur l'archipel, prenant en charge notamment les affaires étrangères du royaume, mais elle renonça complètement à ce privilège en 1970. Le royaume de Tonga fait donc aujourd'hui cavalier seul, mais en conservant toujours des liens privilégiés avec la Grande-Bretagne et la Nouvelle-Zélande.

L'économie de la «cocoteraie-jardin»

L'archipel est composé de deux grandes îles: Tongatapu (261 km²) et Vava'u (143 km²), et de 4 petits archipels. Toutes ces îles ont une origine volcanique, mais elles sont le plus souvent construites sur des plateaux de corail soulevés. Les sols, en particulier ceux de Tongatapu, sont constamment enrichis par des dépôts de cendres volcaniques qui les fertilisent: l'île centrale est une cocoteraie-jardin intensément cultivée par une population nombreuse et habile aux travaux du sol.

L'archipel comprenait 97 400 habitants en 1980, dont plus de la moitié (59 866 habitants) habitait sur l'île principale. Cette forte densité à Tongatapu, de près de 230 habitants/km², contraste avec les faibles densités mélanésiennes, mais illustre en revanche l'intensité du peuplement des îles polynésiennes. L'île est structurée par un

réseau de 57 villages, dont certains sont déjà de «petites villes». La capitale, Nuku'Alofa, s'est constituée autour de la résidence royale. De l'ancien bourg rural, émerge peu à peu une ville originale, qui n'est pas sans charme.

L'économie reste à forte prédominance agricole. Les communautés villageoises de Tongatapu sont partiellement engagées dans l'économie commerciale. Chaque petite exploitation contient des jardins vivriers à court cycle de jachère, plantés de taros surtout, mais aussi d'ignames qui sont considérées comme une plante cérémonielle; ils alternent avec de petites parcelles de cocoteraies à finalité commerciale. Un effort important est aujourd'hui en cours pour diversifier les produits d'exportation en développant la culture de la banane à destination du marché néo-zélandais, la vanille dont l'extension récente peut être considérée comme une réussite, le kawa et les fruits exotiques.

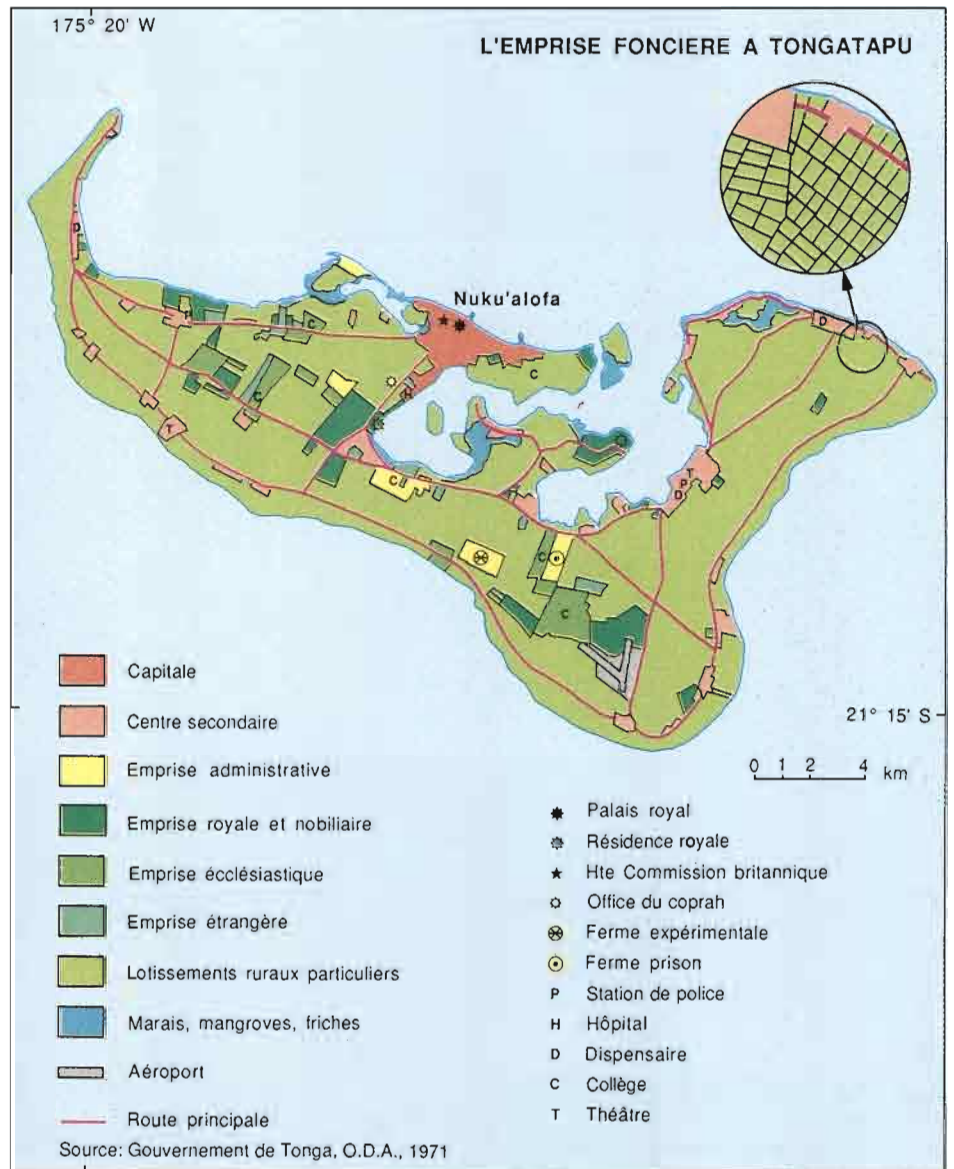
Le roi possède en principe toute la terre de l'archipel. Elle ne peut ainsi être aliénée à des étrangers, mais de larges domaines sont allotés par le roi aux grandes familles nobles. En outre, chaque Tongien mâle, quel que soit son statut, doit en principe recevoir, lorsqu'il atteint l'âge de 16 ans, une parcelle rurale de 3,3 ha et une autre plus petite en «ville» de 0,16 ha, qui lui sont données par le roi ou le noble avec lequel il est en relation d'allégeance. Cette règle, qui fut longtemps en pratique, mais qui ne peut plus l'être aujourd'hui en raison de la pression trop forte des hommes sur le sol, avait été instituée dans un but égalitaire. Elle est à l'origine de l'actuelle structure foncière: un quadrillage dense de toutes petites propriétés agricoles sensiblement égales, d'économie dualiste, mêlées à de plus grands domaines à vocation spéculative, aux mains du roi ou des grandes familles nobles.

En marge de l'histoire?

Le commerce extérieur du royaume de Tonga est fortement déséquilibré: 6,7 millions de dollars australiens de produits exportés pour 30,1 millions de produits importés en 1980. Le revenu intérieur brut par habitant, de 395 dollars australiens, est l'un des plus faibles du Pacifique, avec le Samoa Occidental et Kiribati (ex-îles

Gilbert). Le tourisme international est toutefois en hausse et rapporte de plus en plus de devises: 4,6 millions de dollars australiens en 1981. Le reste du déficit est en partie comblé par «l'argent invisible» envoyé par la communauté tongienne établie en Nouvelle-Zélande ou en Australie, sans laquelle le royaume ne pourrait subsister. L'aide internationale, qui est en hausse et dont l'origine est relativement diversifiée, joue également un rôle stabilisateur. Il faut ajouter la part croissante prise par la Banque Asiatique de Développement dans les mécanismes d'aide financière.

Ce royaume, en marge de l'histoire, isolé et apparemment serein au cœur du Pacifique, a cherché pendant longtemps à se protéger des influences du monde extérieur plus qu'à profiter de celles-ci. Il semble aujourd'hui ouvrir peu à peu ses frontières, au fur et à mesure que l'Etat royal étend ses prérogatives et qu'une bourgeoisie, au service de l'Etat ou investie dans les affaires, tend à se développer. L'aide extérieure et, surtout, les envois de fonds de la communauté migrante constituent jusqu'à présent les principales bases économiques sur lesquelles repose une société dont le désir de consommation de biens modernes importés s'accroît. La société traditionnelle tongienne est, en dépit d'une apparente stabilité, une société de plus en plus en mouvement. L'archipel illustre bien un cas général au sein des petits Etats polynésiens du Pacifique Sud, fondés sur de micro-économies marginales dont le «progrès» relatif ne peut être accompli qu'au prix d'une certaine dépendance et de l'expatriation d'une partie de sa population.

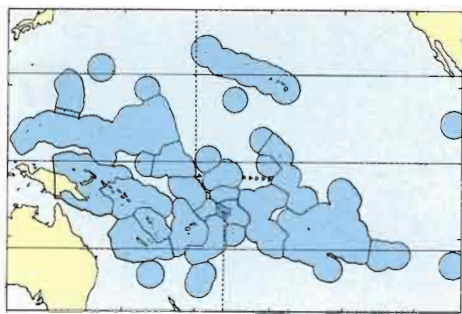


Fiche statistique

Superficie terrestre	699 km ²
Superficie maritime	700 000 km ²
Population (1982)	97 000 habitants
Densité de population	139 hab./km ²
Taux d'accroissement démographique annuel	1,7%
Population urbaine (1976)	28%
Produit intérieur brut	38,4 millions de dollars australiens (A\$)
Produit intérieur brut par habitant	395 A\$
Aide extérieure	13,1 millions A\$
Aide extérieure par habitant	134 A\$
Commerce extérieur par habitant (1980)	378 A\$

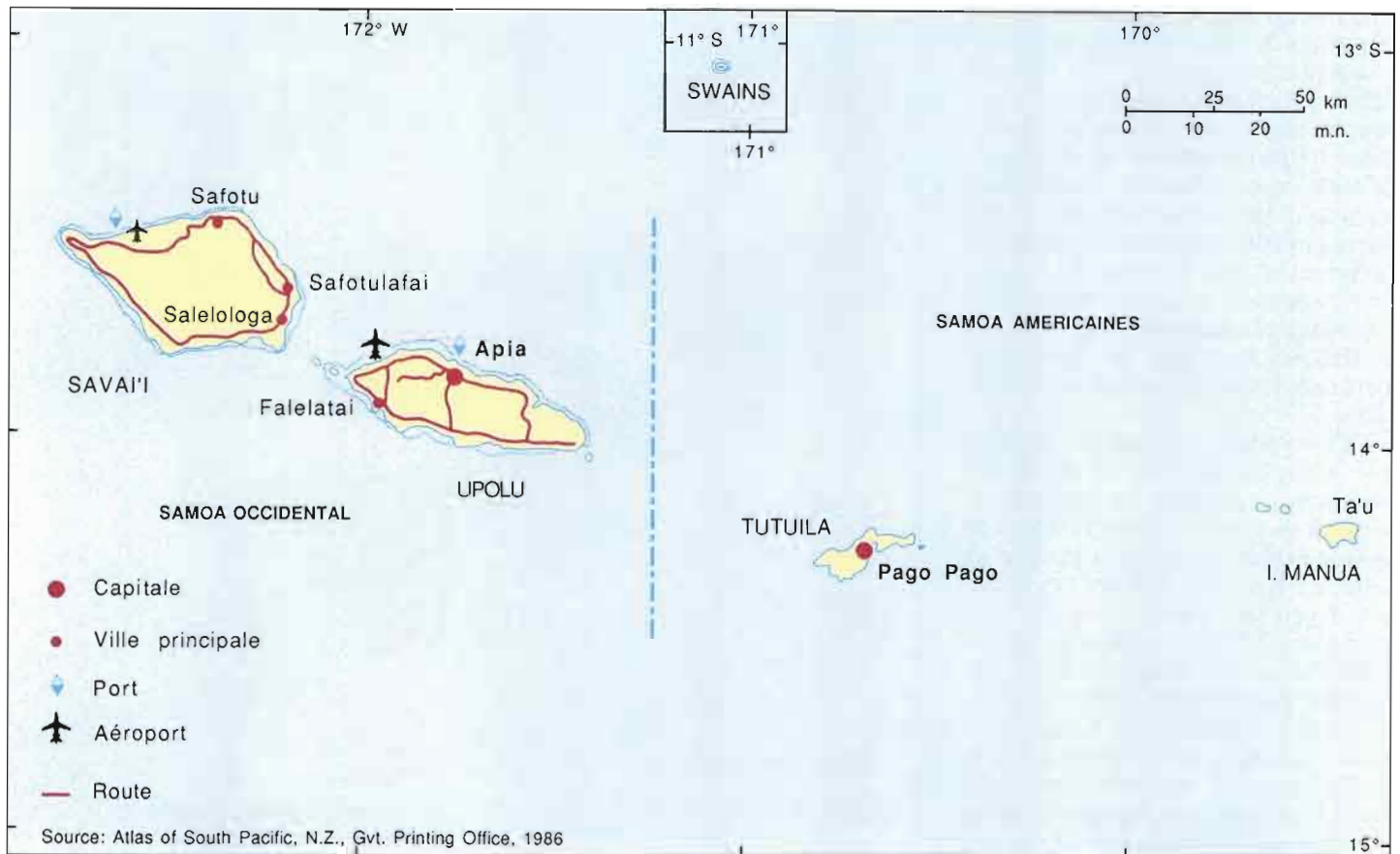
Références

Rutherford (N.), (ed.), 1977; Latukefu (S.), 1975.



SAMOA OCCIDENTAL

Le berceau polynésien



L *La survivance de l'ancienne Polynésie*

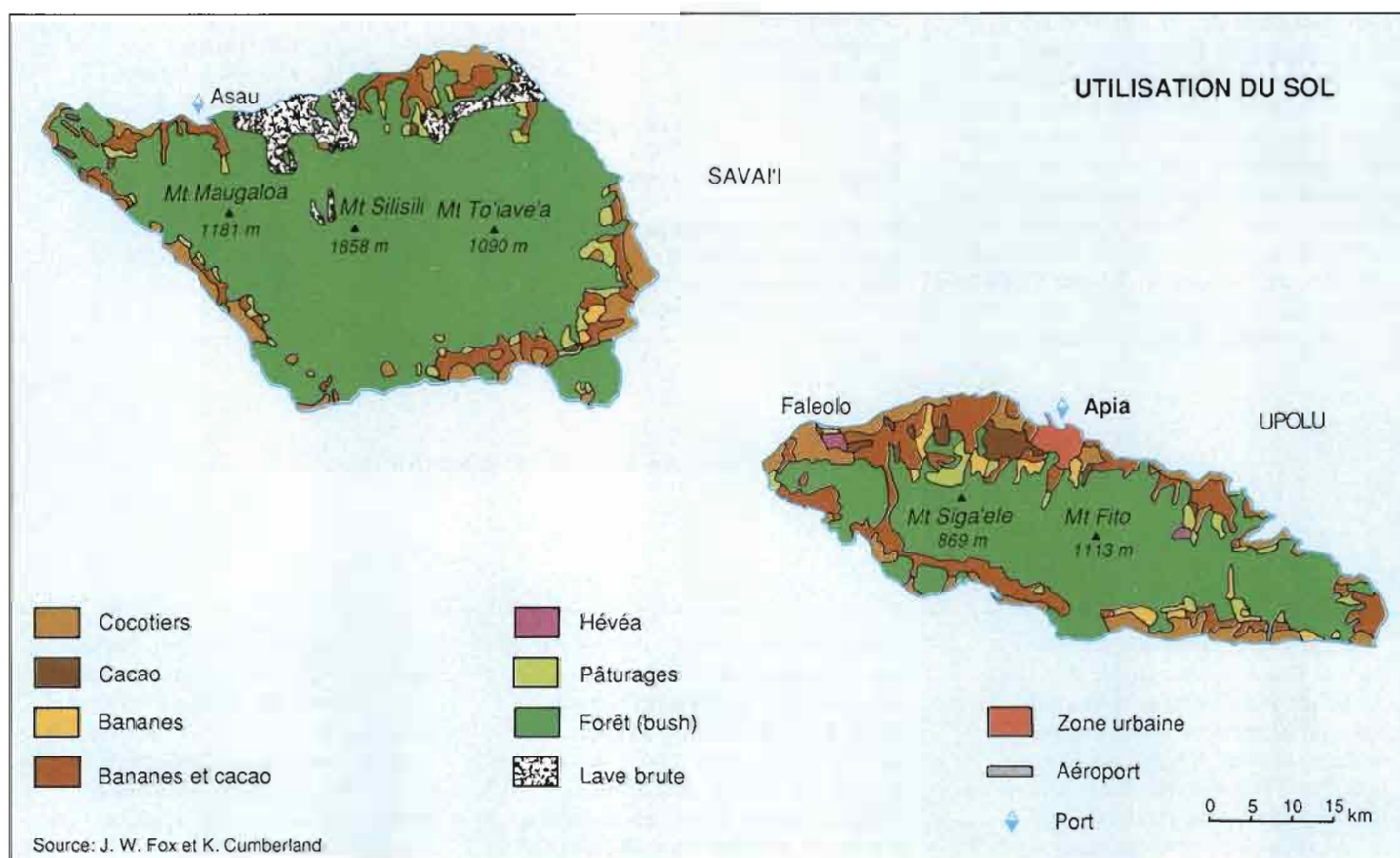
L'archipel des Samoa partage avec celui des Tonga un certain nombre de traits communs. Ces îles furent, en effet, les premières à être colonisées par les Polynésiens voilà environ 3 000 ans. Elles furent une sorte de creuset où la culture polynésienne forgea son identité et jeta les bases d'un système social et politique original. Enfin, ces îles ont conservé au travers de chocs historiques et culturels multiples leur héritage; c'est sans doute sur leurs rivages que l'ancienne Polynésie a aujourd'hui le mieux survécu.

Après leur découverte par le Hollandais Roggeveen en 1722, les îles Samoa devinrent le pays d'élection de la *London Missionary Society*. Un consul britannique fut appointé sur l'île d'Upolu, à Apia, dès 1845. Il ne tarda pas à être suivi par un consul allemand et un consul américain. Les guerres

internes violentes qui alimentaient la chronique de l'île se conjuguèrent avec la rivalité des puissances européennes, désireuses de s'assurer la maîtrise d'un archipel stratégique sur la route du Pacifique. En 1899, un accord «donna» à l'Allemagne les deux grandes îles de l'ouest, Savai'i dont le dôme montagneux s'élève jusqu'à 1 858 m et Upolu, moins grande mais plus peuplée, et les îles de l'est à l'Amérique, qui recherchait une station navale. Même de brève durée, la période de la colonisation allemande a marqué le Samoa Occidental d'une empreinte forte: un système de grandes plantations fut créé dans l'île d'Upolu et une solide organisation administrative mise en place; Apia, qui n'était qu'un comptoir, devint une véritable ville. La Nouvelle-Zélande prit la place de l'Allemagne en 1914, et fut ensuite mandatée par la Société des Nations. Elle se heurta à un vigoureux mouvement nationaliste

samoan de résistance passive et non-violente, les *Mau*, qui contesta sa souveraineté. L'Indépendance fut accordée dès 1962. Les îles du Samoa Occidental devinrent ainsi les premières îles du Pacifique à reprendre leur souveraineté et à s'ériger en nation moderne.

La société samoane, très complexe, reste encore aujourd'hui fondée sur la structure clanique (*Aiga*) dont les chefs (*matai*) se partagent le pouvoir politique et territorial. Les *matai* forment ainsi une noblesse qui se reproduit héréditairement, mais parfois aussi de façon élective: toutes les terres et les propriétés du clan appartiennent aux *matai* qui le dominent. Dans l'arène politique moderne, seuls les membres de la noblesse possèdent le droit de vote au parlement et eux seuls sont éligibles. Le pouvoir politique est donc entièrement entre les mains de l'aristocratie des *matai*. Un homme sans titre de noblesse se trouve sans existence poli-



tique et n'a aucun droit sur la terre. On comprend, dès lors, que les candidats à la migration extérieure soient particulièrement nombreux au sein de cette partie de la population.

Un pays pauvre?

L'économie samoane est fondée sur l'exportation des produits de la plantation océanienne, coprah et cacao surtout. On doit aussi leur ajouter le bois de charpente et les taros et bananes destinés à la diaspora samoane émigrée. Le déficit de la balance du commerce extérieur est chronique: en 1978, les exportations ne couvraient que 20,7% des importations; en 1981, 15,9%; en 1982, 26%, soit 60,2 millions de dollars australiens de produits importés contre 16,2 millions de produits exportés.

Le gouvernement samoan a cherché à réduire de façon rigoureuse ses importations. On est toutefois loin d'un

équilibre dans ce domaine. Le tourisme international tend, en revanche, à se développer; de 15 584, en 1969, le nombre des touristes est passé à plus de 50 000 en 1979. Mais ce sont surtout les «rentées invisibles» envoyées par la diaspora des Samoans émigrés qui donnent jusqu'ici au pays ses revenus économiques les plus sûrs.

Le Samoa Occidental est le seul pays du Pacifique à avoir été classé par les Nations-Unies dans les Pays les Moins Avancés (PMA), c'est-à-dire les plus pauvres du Tiers Monde. Cette classification reflète l'acuité des problèmes économiques de l'archipel et explique, en particulier, la nécessité de la migration de travail pour une partie croissante de sa population. L'aide extérieure est prise en charge dans une proportion de 42,8% par les organismes internationaux, le reste de l'aide étant fourni par des accords bilatéraux avec la Nouvelle-Zélande, l'Australie, la

Grande-Bretagne et l'Allemagne (18,6%), dont les relations persistantes s'expliquent par son passé de puissance coloniale.

Le Samoa Occidental tire avantage de cette classification officielle de «pays très pauvre» pour attirer toute l'aide internationale possible. Mais en dépit d'une situation économique globalement difficile, on aurait tort de comparer le niveau de vie des Polynésiens de cet archipel avec celui des habitants de pays comme le Bangladesh ou d'une partie de l'Afrique, eux aussi classés «PMA». Il n'y a en effet ni problème alimentaire, ni problème réel de survie au Samoa Occidental, une situation que les chiffres ne peuvent que difficilement rendre. En revanche, l'archipel manque tragiquement de ressources économiques modernes et le développement marque le pas. L'ampleur sans précédent de la migration vers des pays plus riches en résulte: en

1981, 10 507 Samoans se trouvaient aux Samoa Américaines, 42 546 en Nouvelle-Zélande, et environ un million en Australie. En tout, on peut considérer qu'environ 65 000 Samoans, soit 30% de la population totale, habitaient ou travaillaient à l'étranger au début des années 1980. Dans cet archipel, d'une rare beauté, comme pour bon nombre d'autres Etats insulaires du Pacifique, la migration internationale exprime sans doute la forme la plus absolue de la dépendance, mais elle apparaissait comme le seul recours possible.



Fiche statistique

Superficie terrestre	2 935 km ²
Superficie maritime	120 000 km ²
Population (1980)	156 400 habitants
Densité de population	53 hab./km ²
Taux d'accroissement démographique annuel	1%
Population urbaine (1976)	21%
Produit intérieur brut (1980)	43 millions de dollars australiens (A\$)
Produits intérieur brut par habitant	304 A\$
Aide extérieure (1980)	21 millions d'A\$
Aide extérieure par habitant	135 A\$
Commerce extérieur par habitant (1980)	462 A\$

Références

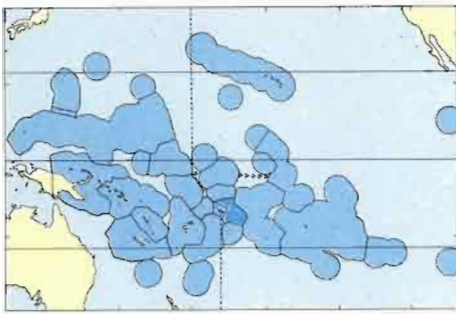
Commission du Pacifique Sud, 1984; Connell (J.), 1983.

[...] Misère? Sans doute pas aux Samoa. Que l'injuste naïveté de l'Occidental entre deux avions ne le cède pas, tout de même, au goût empressé de l'apitoiement. Il n'est que l'autre face d'une même erreur. Ni misère ni famine à Apia, mais pauvreté, oui. Avec sa litanie de conséquences emboîtées les unes dans les autres. La «grande famille» traditionnelle est sans doute une structure rassurante,

mais le taux de natalité – 3,8% – est ici l'un des plus élevés du monde. Les îles sont peu à peu submergées par une population qu'elles ne peuvent plus nourrir. Un tiers des enfants de ce pays ne reçoivent aucune éducation. Le chômage croît à mesure et les salaires sont parmi les plus bas d'Océanie. Si les villages d'Upolu témoignent d'un fascinant équilibre, les jeunes n'en acceptent plus l'austère tranquillité.

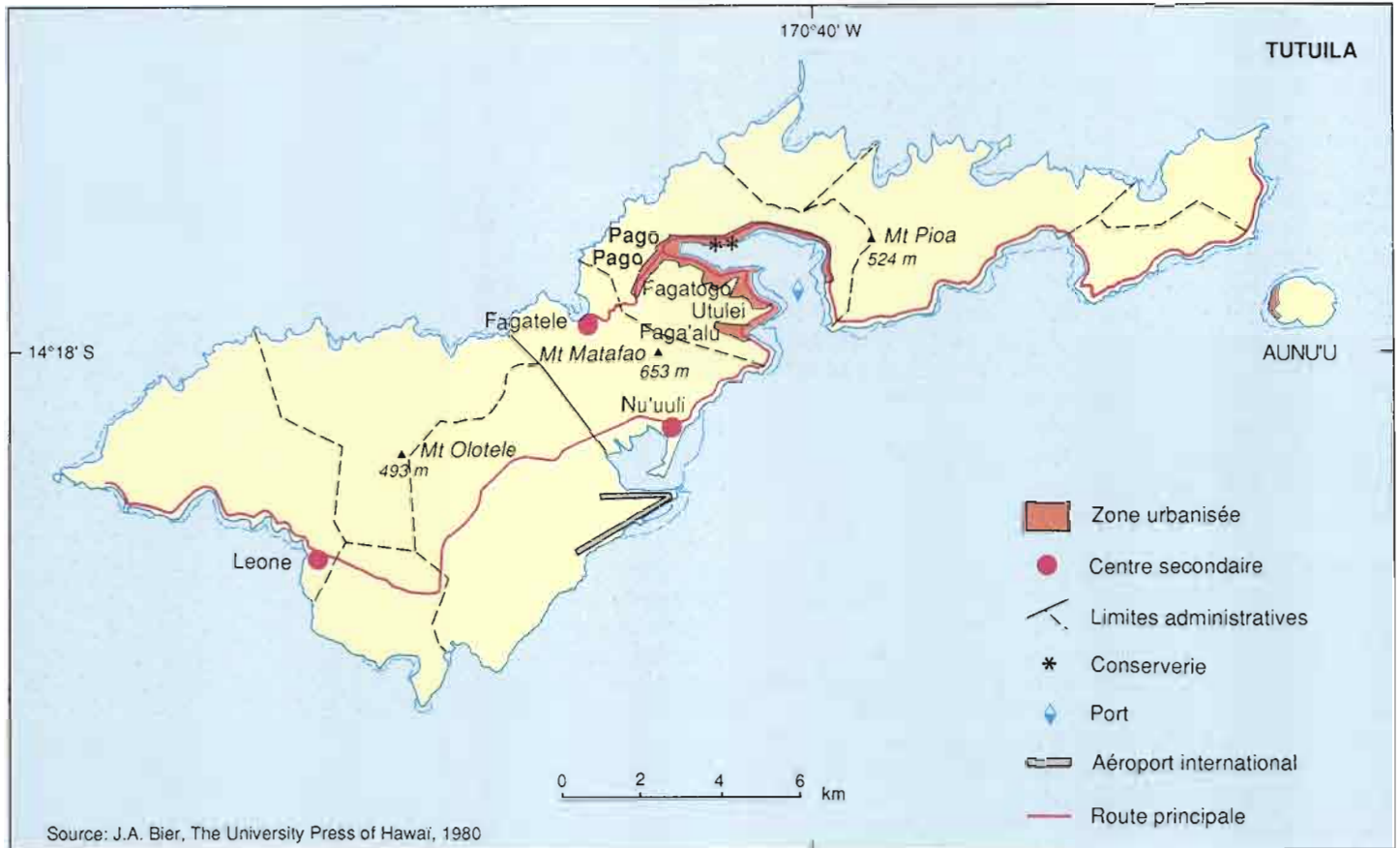
Apia, la capitale, se peuple ainsi de nouveaux habitants, déjà «clochardisés». On sait cela. Fières et droites dans leur authenticité, les Samoa n'en sont pas moins sous-développées au sens le plus classique du terme et tributaires, en tant que telles, de l'aide étrangère [...]

Guillebaud, 1980, p. 109.



SAMOA AMÉRICAINES

L'archipel off-shore



De la station navale au «territoire non incorporé»

Les Samoa Américaines consistent en cinq îles volcaniques et un atoll. Dans la plus grande d'entre elles, Tutuila (135 km²), le cratère égueulé d'un volcan a donné naissance à la rade de Pago-Pago, l'un des plus grands, des plus sûrs et des meilleurs ports du Pacifique. L'intérêt stratégique du port de Pago-Pago attira très vite l'attention des métropoles périphériques à la recherche d'une base navale. Lors du Congrès tripartite de 1899, elles placèrent les îles Samoa Orientales sous la souveraineté nord-américaine, la partie ouest de l'archipel revenant à l'Allemagne.

Le peuple des deux archipels samoans n'en faisait qu'un et l'île de Tutuila était subordonnée aux chefferies aristocratiques d'Upolu. La division politique imposée par les puissances européennes ne coupa pas les liens traditionnels existants entre les deux

archipels, bien au contraire. Les Samoa Américaines furent d'abord gérées directement par la marine américaine; elles n'étaient pas considérées comme une colonie, mais comme une simple station navale. En 1951, elles passèrent sous la juridiction du Département américain de l'Intérieur. En 1960 seulement, les Samoa Américaines furent dotées d'une constitution propre, d'une assemblée et d'un gouvernement local, supervisés par un gouverneur. Ces îles sont, depuis, considérées comme un territoire américain, et leurs habitants, devenus citoyens américains, peuvent migrer librement vers les Etats-Unis. A partir de cette époque, une véritable manne budgétaire fut libérée par le Congrès en faveur de l'archipel qui, en quelques années, changea complètement d'aspect. Le contraste entre le paysage encore «traditionnel» des îles voisines du Samoa Occidental et celui déjà «américain» de Tutuila est à cet égard saisissant. Les *fale*, maisons tra-

ditionnelles, n'ont pas pour autant disparu des Samoa Américaines, mais les constructions en dur ont remplacé les matériaux végétaux traditionnels, tandis que les faubourgs urbanisés et l'infrastructure routière se sont considérablement développés.

Un niveau de vie élevé

Comme le paysage, l'économie et la société des Samoa Américaines ont été complètement transformées par le changement de statut. Beaucoup de Samoans ont trouvé un emploi régulier dans le secteur tertiaire et les services gouvernementaux; quant à l'économie, elle fut bouleversée par le développement des pêcheries. En 1981, 98,8% de la valeur des exportations provenaient des pêches de thon, opérées à très grande échelle par la flottille américaine extrêmement moderne de bateaux thoniers basés à Pago-Pago. A terre, les deux grandes conserveries de thon de Pago-Pago emploient plus d'un

millier de personnes, en général des émigrés venus du Samoa Occidental. Les multinationales Van Camp et Star Kist dominent le paysage physique et social de Pago-Pago. L'ensemble des Samoa Américaines vit au rythme de leur respiration.

L'aide du budget fédéral américain au territoire est pratiquement du même ordre que celle qui est délivrée par la France à la Nouvelle-Calédonie, si on la rapporte au nombre des habitants: 1 091 dollars australiens par habitant aux Samoa Américaines et 1 231 dollars australiens en Nouvelle-Calédonie. Cette aide importante, conjuguée à la «richesse» rapportée par l'activité des pêcheries, explique que les Samoa Américaines jouissent d'un niveau de vie relativement élevé.

Du trop-plein au tremplin

Elles deviennent, dès lors, la cible privilégiée des migrations de travail en provenance du Samoa Occidental. En revanche, les Polynésiens originaires des Samoa Américaines migrent volontiers vers les Etats-Unis. Beaucoup d'entre eux, employés par la base militaire navale américaine lors de la guerre du Pacifique, l'ont suivie lors de son transfert aux îles Hawaï. On estime à l'heure actuelle le nombre des Samoans émigrés en Californie à 65 000, où ils forment souvent des communautés compactes, et les Samoans émigrés aux Hawaï à 20 000. Le nombre des Samoans Américains hors de leurs îles dépasse donc de beaucoup le nombre de

ceux qui y restent fixés: 70% de la population d'origine peut être considérée comme émigrée vers les autres territoires américains. En échange, ces départs ont été compensés par l'arrivée rapide de migrants en provenance du Samoa Occidental; ils forment aujourd'hui plus du tiers de la population de l'île principale de Tutuila.

Le flot d'immigration est tel que le gouvernement local tend de plus en plus à imposer des contrôles stricts à l'égard de cet encombrant «pays frère». Dans cette perspective, les Samoa Américaines sont moins un pays qu'une «plateforme off-shore», un tremplin tourné vers l'extérieur; ceux qui en sortent sont remplacés par des nouveaux venus, et ainsi de suite. Immergées dans la prospérité de l'Amérique, les îles des Samoa Américaines sont à la recherche d'un équilibre dont la source se situe à l'extérieur. L'élévation du niveau social dans ces îles devenues soudainement «modernes» semble appeler, en retour, au départ accéléré de leur population vers d'autres îles, plus riches encore (les Hawaï), ou vers les rivages développés des continents périphériques (la Californie). Qu'elles soient «riches» ou «pauvres», que l'impact de la modernité s'y révèle statistiquement positif ou statistiquement négatif, les sociétés samoanes semblent ainsi vouées, et pour des raisons différentes, à une mobilité accrue et à une sorte d'aspiration continue vers les métropoles périphériques.

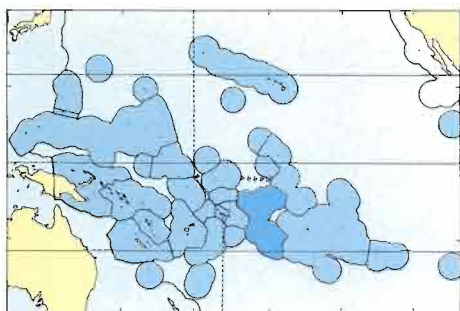


Fiche statistique

Superficie terrestre	197 km ²
Superficie maritime	390 000 km ²
Population (1985)	35 600 habitants
Densité de population	165 hab./km ²
Population urbaine (1980)	43%
Taux d'accroissement démographique annuel (1976-1981)	1,8%
Produit intérieur brut	111,5 millions de dollars australiens (A\$)
Produit intérieur brut par habitant	3 442 A\$
Aide extérieure (1980)	35,3 millions A\$
Aide extérieure par habitant	1 091 A\$
Commerce extérieur par habitant (1980)	6 019 A\$

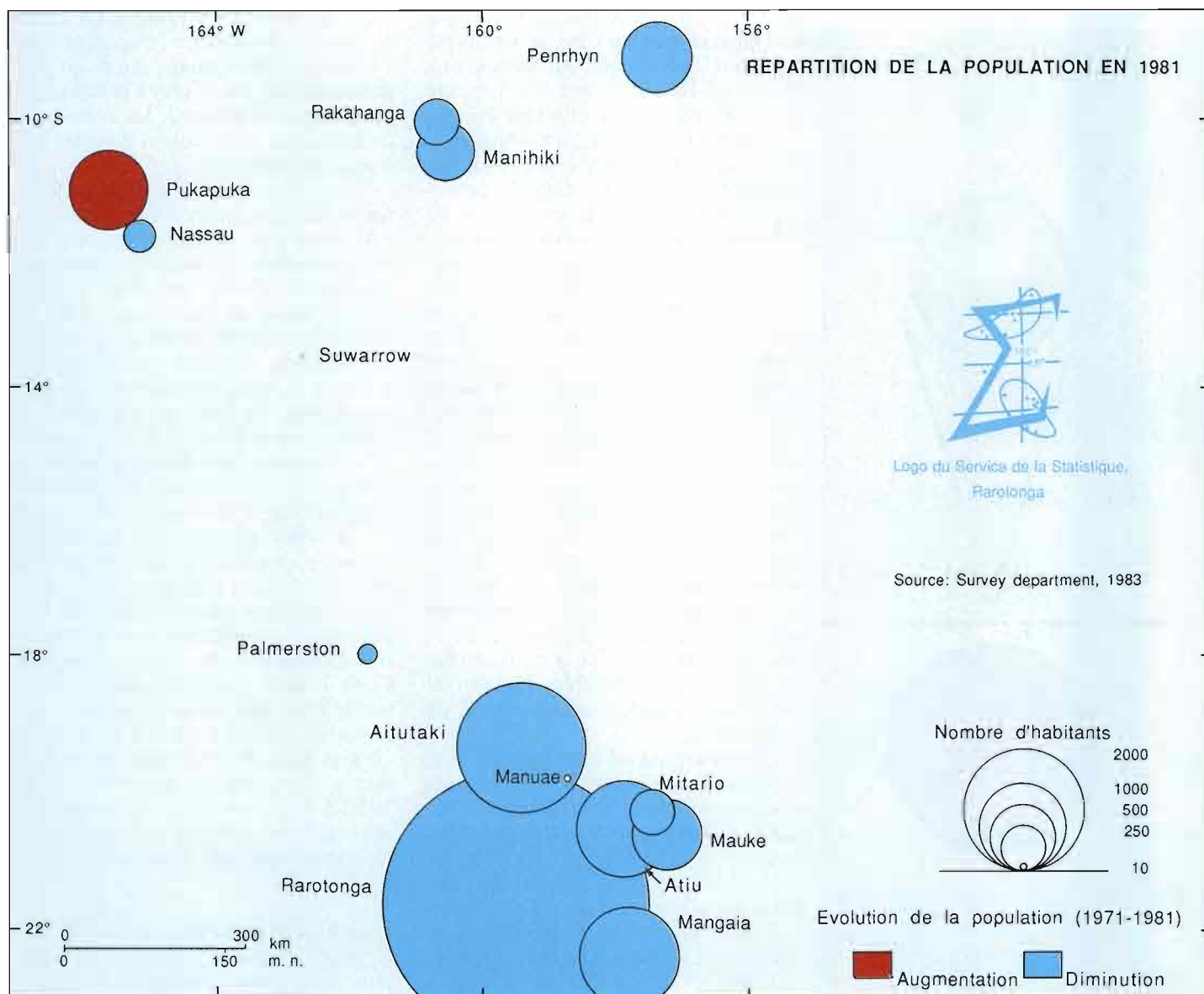
Références

Planning Office, 1985; University of Hawaï, 1984.



ÎLES COOK

Quinze îles, quinze enclaves



Cet Etat est formé de quinze îles réparties entre deux archipels, l'un formé d'atolls au nord, l'autre d'îles basses d'origine volcanique au sud. Les Iles Cook se caractérisent par un éclatement géographique considérable: plus de 1 000 km d'est en ouest, plus de 1 400 km du nord (8° S) au sud (23° S). Leur superficie est très faible: 240 km², dont plus du quart pour l'île principale de Rarotonga. Leur population est en constante diminution: 21 300 habitants en 1971, 16 900 à la mi-1982. A cette même date, il est vrai, près de 24 000 originaires de ces îles résidaient en Nouvelle-Zélande. La spécificité politique des Iles Cook réside dans son statut d'Etat «librement associé à la

Nouvelle-Zélande», c'est-à-dire tout à la fois «souverain», donc libre de rompre le lien tutélaire sans en référer à la métropole, et «associé», donc bénéficiant des facilités qu'offrent la monnaie, la défense, les relations extérieures et surtout la citoyenneté d'un grand pays du Pacifique – grand, du moins à l'échelle de la région.

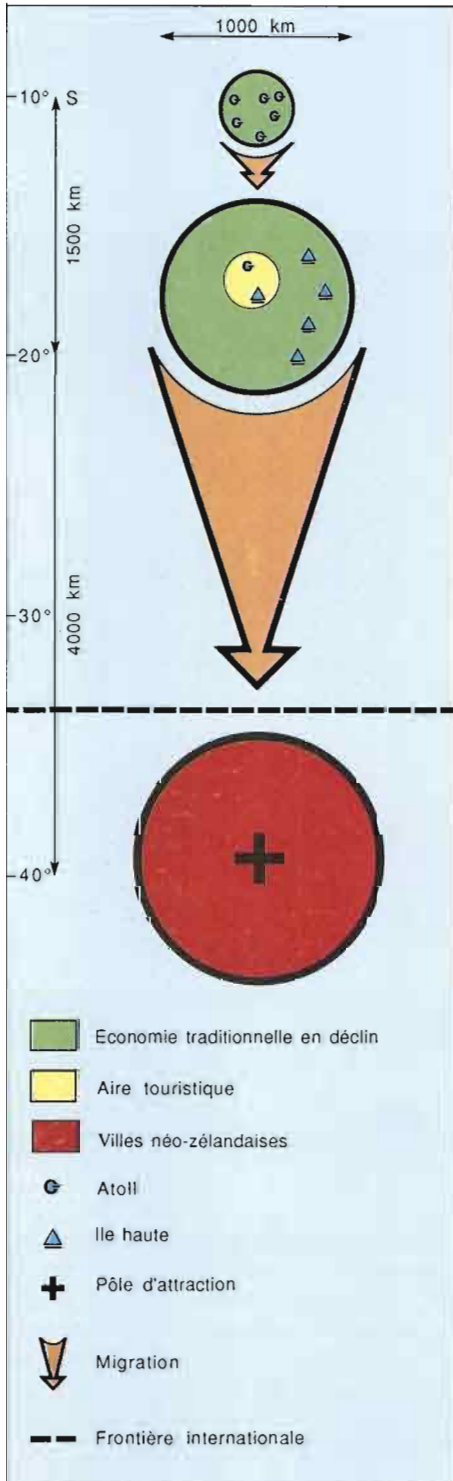
Une pépinière de pasteurs missionnaires

L'unité des Iles Cook n'existait pas avant l'arrivée des Européens. Peuplées de populations polynésiennes originaires des actuels archipels de Samoa et de Polynésie française, les Iles Cook ont été baptisées du nom du

fameux navigateur qui mentionna leur existence en Occident, à la fin du XVIII^e siècle. Un tiers environ des îles composant l'archipel fut découvert par Cook. Certaines l'avaient été deux siècles auparavant par des navigateurs espagnols; d'autres ne le furent que beaucoup plus tardivement.

A partir de 1823, les Iles Cook tombèrent sous la coupe spirituelle et temporelle de la *London Missionary Society* (LMS) qui, à l'aide de quelques collaborateurs zélés recrutés localement et d'une «police», fit régner un ordre moral rigoureux en veillant à limiter les contacts de la population avec le monde extérieur des baleiniers, santaliers, trafiquants et batteurs de

LA CHAÎNE DES MIGRATIONS:
du régional à l'international



grèves jugés corrupteurs. La LMS forma une pépinière de pasteurs zélés qui essaimèrent ensuite dans le Pacifique occidental, notamment au Samoa, aux Nouvelles-Hébrides, aux îles Loyauté et en Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Sous la pression missionnaire et sous celle des colons anglo-saxons implantés en Nouvelle-Zélande, préoccupés par la sécurité de leurs lignes de communication, qu'ils estimaient menacée par une avancée, pourtant timide, de la France dans la région, la Grande-Bretagne établit, sans enthousiasme, un protectorat ambigu sur les Iles Cook en 1888. A l'initiative des chefs insulaires locaux (*ariki*), une annexion en bonne et due forme opérée par la Nouvelle-Zélande, lui succéda treize années plus tard. Après une période de consolidation culminant en 1915 avec la création d'un Ministère des Iles Cook dans le cabinet néo-zélandais, et par l'envoi de nombreux Iliens sur les champs de bataille européens, s'amorça trente années plus tard une phase de «décolonisation en douceur» étalée sur près de 20 ans: 1946, création d'un conseil législatif; 1957, d'une assemblée législative; 1962, d'un comité exécutif auprès de l'assemblée.

Dotées d'une nouvelle constitution en 1964, les Iles Cook élirent une assemblée en 1965. Elle opta pour un statut original, la libre association, qui autorise en effet une souveraineté sur les affaires internes, tout en donnant aux ressortissants des Iles Cook les titres de citoyen néo-zélandais et de sujet britannique au-dessus de tout soupçon. Des rivalités classiques et des pratiques électorales de tonalité très insulaire, jouant sur le clivage entre populations résidentes et émigrées (59% des Iliens résident désormais à l'extérieur), disqualifièrent le personnel politique local dont l'ancien premier ministre, Albert Henry qui fut déchu de ses titres honorifiques par la reine d'Angleterre pour fraude électorale.

Autant d'îles, autant d'enclaves

Ces îles souffrent du handicap propre aux entités insulaires: en premier lieu, une très faible superficie, fragmentée entre quinze îles et de très larges étendues maritimes: la zone exclusive des 200 milles représente 1 830 000 km², soit 7 625 km² de zone océanique pour chaque kilomètre carré de terre ferme! Le contrôle réel de cette zone se

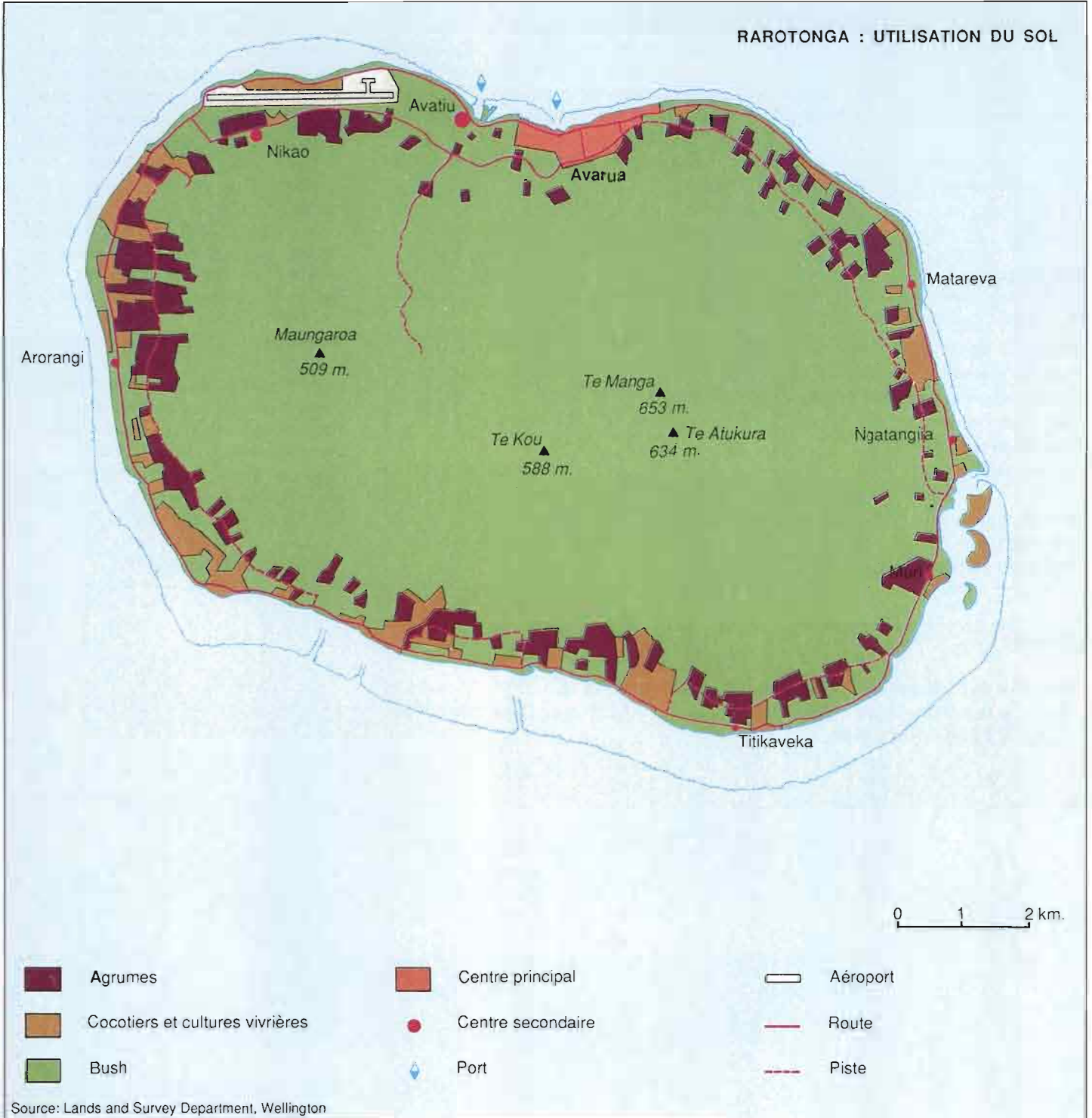
trouve en fait hors de la portée d'un pays aux ressources limitées. La densité atteint le chiffre important de 71 habitants/km² mais, bien qu'elle décroisse du fait d'une extension du phénomène migratoire, les ressources mobilisables sont, surtout dans les îles basses, très limitées.

Les Iles Cook souffrent de profonds déséquilibres, d'une part entre l'île principale de Rarotonga et celles de la périphérie, saignées à blanc de leur population, d'autre part entre la Nouvelle-Zélande et Rarotonga, dont la desserte s'effectue désormais par avion gros porteur. Ces îles voient partir la fraction la plus dynamique de leur population. La perte de substance se traduit par une chute de 3,4% par an du produit national brut depuis le début des années 70. On imagine aisément les conséquences d'une telle migration sur les activités productives, notamment agricoles: les besoins alimentaires du pays ne peuvent plus guère être satisfaits localement; on ne retrouve pas non plus les forts tonnages d'agrumes autrefois exportés — les oranges des Iles Cook étaient pourtant réputées dans tout le Pacifique —, de bananes, d'ananas ou de coprah. La balance commerciale se dégrade et son taux de couverture a chuté brutalement de 47% en 1970 à 19% en 1981. Alors que les importations quintuplaient en valeur, les exportations ne faisaient que doubler!

L'ambiguïté de la libre association

Naturellement, l'aide de la métropole compense ce déséquilibre structurel. Entre 1977 et 1982, l'aide s'est accrue de 227%, ce qui est beaucoup, même compte tenu d'une inflation annuelle forte de 15% environ. Elle permet d'assurer l'existence et de subvenir aux besoins d'une forte bureaucratie locale, puisque 55% des emplois sont concentrés dans le secteur tertiaire. Aux chapitres des espoirs, il faut inscrire le développement de la culture de la papaye et son exportation, la fabrication de vêtements de sport encouragée par un régime fiscal préférentiel, le tourisme et surtout la philatélie, mais cet inventaire ne peut corriger les contraintes incontournables qu'affronte un pays fait d'«îles enclavées», situées à des distances considérables les unes des autres.

RAROTONGA : UTILISATION DU SOL



Malgré leur statut «d'association» et la dépendance de fait, les Iles Cook sont reconnues comme un pays à part entière et souverain dans la plupart des enceintes internationales. L'ambiguïté de cette formule pourrait bien faire école dans la région. Elle a notamment inspiré la formule d'Edgard Pisani lorsqu'il a lancé la formule de l'Indépendance-Association pour la Nouvelle-Calédonie.

Mais tout semble se passer comme si, à l'heure où certaines entités régio-

nales du Pacifique revendiquent la souveraineté pacifique, un mouvement inverse s'amorçait, notamment aux Iles Cook, à la recherche d'une intégration de plus en plus forte avec la métropole néo-zélandaise. C'est un problème sur lequel on se penche avec inquiétude, tant à Avarua qu'à Wellington, où le contribuable métropolitain, déjà très sollicité, manifeste une certaine réserve à l'égard de toute forme de «néo-colonialisme», si moderniste d'aspect soit-il.



Fiche statistique

Superficie terrestre	240 km ²
Superficie maritime	1 830 000 km ²
Population (estimation 1983)	16 900 habitants
Taux d'accroissement démographique annuel (1980-83)	- 1,5%
Densité de population	71 hab./km ²
Population urbaine (1981)	27%
Produit national brut (1980)	17,4 millions de dollars australiens (A\$)
Produit national brut par habitant	983 A\$
Aide extérieure (1980)	9,300 millions A\$
Aide extérieure par habitant	520 A\$

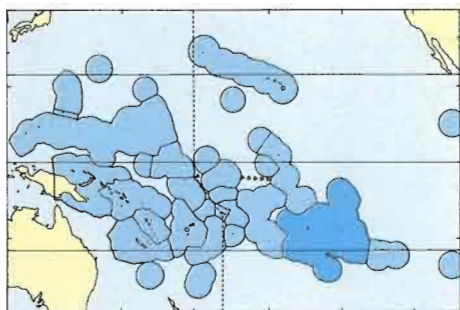
La période missionnaire

[...] La préoccupation des chefs concernant l'indépendance des îles était activée par les rumeurs pressantes d'une action de la France en direction de l'ouest où elle s'apprêtait à défier les ambitions commerciales de la Nouvelle-Zélande. Les chefs envoyèrent en 1865 une pétition auprès du Gouverneur Grey de Nouvelle-Zélande, un homme qui s'était fait depuis longtemps l'apôtre d'un «Océan Pacifique britannique», pour réclamer un Protectorat; toute la communauté européenne (11 personnes) s'associa à la pétition qui précisait que, pour garantir la présence britannique, les exportations étaient suffisantes et prometteuses [...]. La pétition fut repoussée par le Colonial Office, arguant du fait qu'il était impossible au Gouvernement de sa Majesté d'assumer la responsabilité financière d'un territoire hors des intérêts commerciaux anglais. C'était la même optique qui avait déjà prévalu et tant déçu la L.M.S. aux îles de la Société [...]

Traduit de Gilson, 1980.

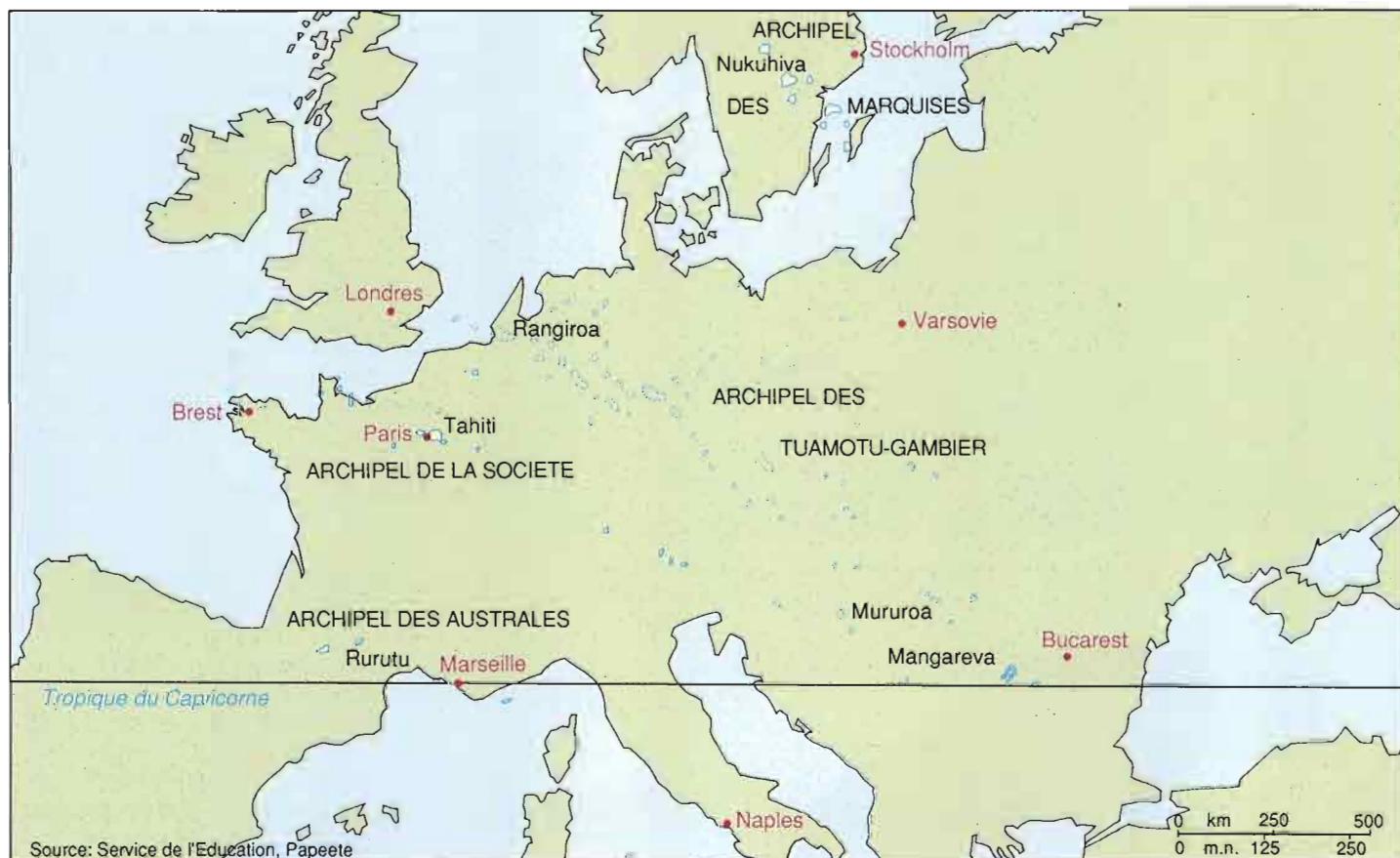
Références

Commission du Pacifique Sud, 1984; Gilson (R.), 1980; Hancock (K.), 1979; NZ coalition for trade and development, 1982; Carter (J.) (ed.), 1984; Survey Department; Ward (R.G.) & Proctor (eds.), 1980.



POLYNÉSIE FRANÇAISE

Nouvelle Cythère et tumulte nucléaire



La Polynésie française, souvent identifiée à son île phare Tahiti, est un Territoire d'Outre-Mer (TOM) français, comptant cinq grands archipels disparates (Société, Tuamotu, Gambier, Australes et Marquises). Ils sont composés d'îles hautes d'origine volcanique et d'atolls, disséminées dans la partie orientale du Pacifique Sud tropical sur une superficie maritime de plus de 5 millions de km², aussi grande que l'Europe. En fait, les terres émergées, bien souvent frappées par les calamités cycloniques, ne représentent que de 3 200 à 4 200 km² (selon que l'on y inclut ou non les lagons intérieurs), sur lesquelles se répartit fort inégalement une population de 160 000 habitants.

Les îles de l'utopie

Magellan est, en 1521, le premier visiteur européen à «découvrir» une partie de cet ensemble (l'île de Pukapuka aux Tuamotu). Les navigateurs Mendana, Quiros, Schouten, Le Maire abordent ensuite les rivages polynésiens tout au long des XVI^e et

XVII^e siècles. Mais c'est à l'anglais Wallis que reste attachée la mémoire de la découverte de Tahiti et la prise de possession de l'archipel environnant au nom du roi d'Angleterre Georges III (1767).

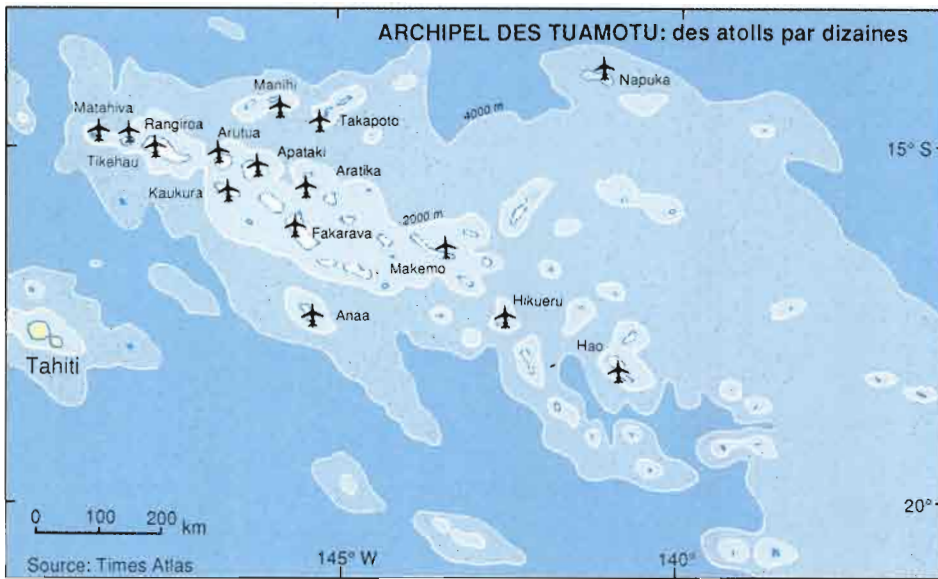
L'année suivante, dans une relation de voyage édulcorée mais restée célèbre, Bougainville baptise cette île «la Nouvelle Cythère» en souvenir des fortes impressions laissées sur l'équipage par les habitantes des lieux. Cook, en 1769, observe de Tahiti l'éclipse de soleil occasionnée par le passage de Vénus. Lors de son second voyage (1774), il ramène en Europe, imitant en cela Bougainville, un «bon sauvage» originaire de Raiatea, permettant de vérifier la validité des thèses philosophiques en vigueur, celles de Rousseau en particulier.

L'Europe témoigne alors d'un fulgurant engouement pour le sujet qui, de ce fait, engendre une abondante littérature. La *London Missionary Society* (LMS) d'inspiration calviniste envoie sur place, en 1797, dix-huit fervents

prosélytes. Cette présence, après bien des péripéties, est finalement couronnée de succès en 1815 lorsque l'un des «rois» de Tahiti, Pomare II, se convertit au christianisme et met en déroute un clan païen concurrent. L'influence politique de la LMS s'accroît alors si puissamment qu'elle se taille un véritable royaume temporel qui exclut d'emblée toute autre obédience religieuse, plus précisément celle de l'Église catholique romaine.

Victoire à l'arraché

La présence française résulte paradoxalement de cet ostracisme. C'est en effet en cherchant réparation pour les humiliations subies par son clergé, interdit de séjour, que les représentants français décident, en représailles, d'imposer un protectorat sur Tahiti et sur son île-sœur Moorea (1842). L'amiral Dupetit-Thouars force alors la main à la monarchie tahitienne, en profitant de l'inertie des Anglais, malgré les cris d'horreur poussés par leur consul Pritchard. Les Français ne reviennent pas



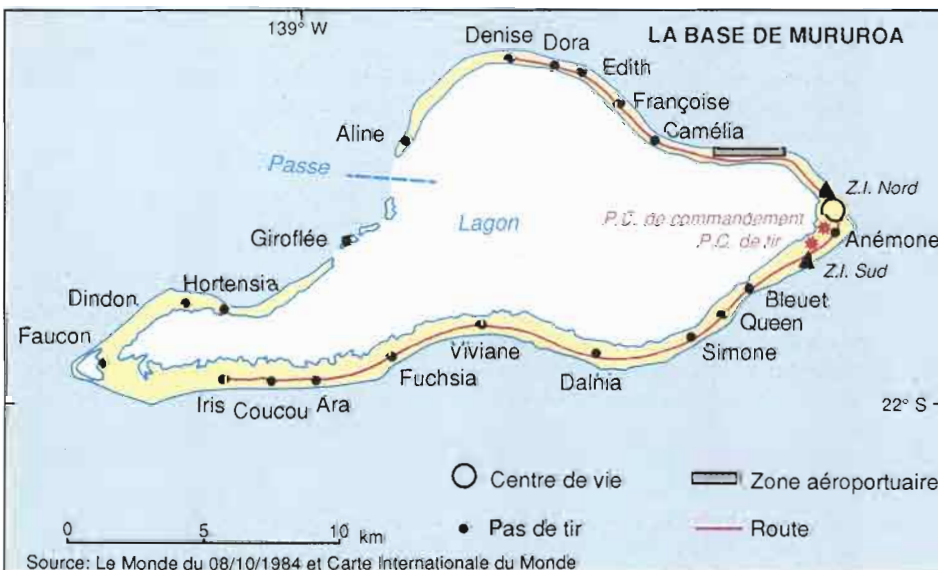
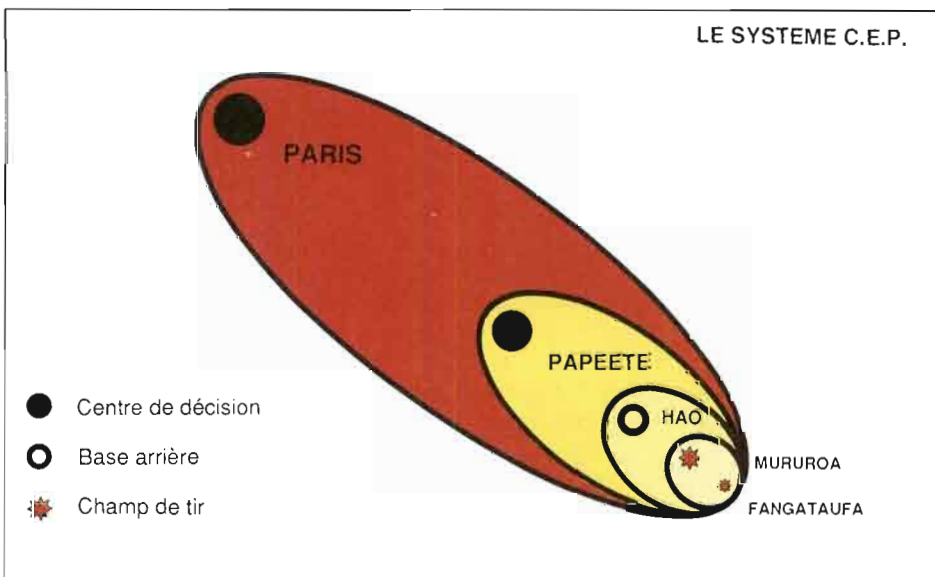
sur le fait accompli: au contraire, leur domaine s'élargit ensuite, tant institutionnellement (passage du statut de protectorat à celui de colonie en 1877) que géographiquement: aux Marquises et à Tahiti, déjà sous contrôle français, s'ajoutèrent ensuite les îles de la Société (1897) et les Australes (1900).

Cette patiente consolidation de la présence française masque en fait la profonde léthargie économique dans laquelle ont sombré ces archipels polynésiens, même si l'on doit relever, ici ou là, le développement vite contrarié de la culture du coton, avec l'aide d'une main-d'œuvre chinoise importée, de la vanille ou du café. L'intégration de l'économie locale dans le marché mondial du coprah domina ensuite l'économie du territoire, et permit l'émergence d'une bourgeoisie «demie», qui finit par occuper une place clé dans la société tahitienne.

C'est, paradoxalement, la seconde guerre mondiale qui sortit la Polynésie française de son assoupissement colonial: ralliés dès 1940 à la France Libre, ce que l'on appelait alors les Etablissements Français d'Océanie (EFO) mettent à la disposition des Alliés tant leurs ressources humaines, avec la création d'un bataillon du Pacifique, que leur situation stratégique, les Américains aménageant un aéroport dans l'île de Bora-Bora. Du traumatisme laissé par les années de guerre émergea la conscience d'une identité polynésienne incarnée par un leader charismatique, Pouvanaa a Oopa, qui joua un rôle de premier ordre entre 1947 et 1977, mobilisant une importante minorité (36% des voix exprimées) sur des positions indépendantistes exprimées dès 1958.

Richesse et fragilité

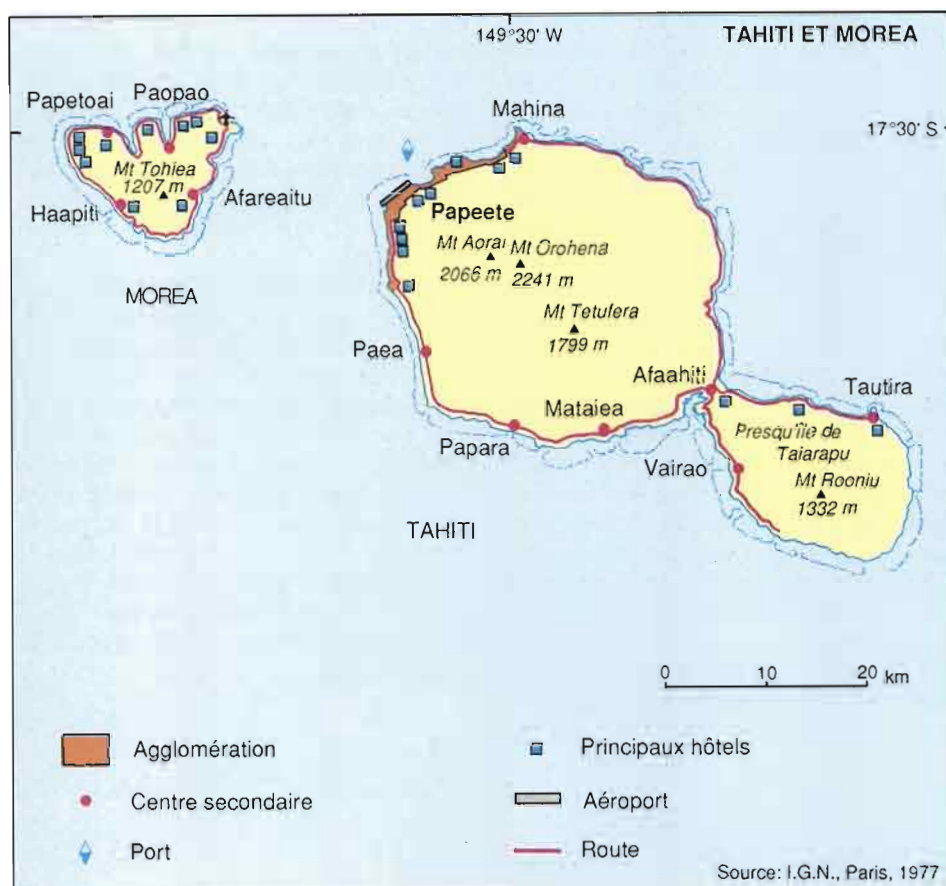
La langueur qui caractérisait l'économie locale a cessé lorsque la «modernité» toucha de plein fouet la Polynésie avec, en 1960, l'ouverture de l'aéroport de Faa, construit en remblai à proximité de la capitale. Il permet l'atterrissage d'avions long-courriers. Cet événement précède de quelques années la décision de transférer la base d'expérimentation nucléaire du Sahara en Polynésie française. Pour les besoins du Centre d'Expérimentation du Pacifique (CEP), les atolls inhabités et relativement isolés de Mururoa et de Fangatau-



fa sont juridiquement cédés à la France jusqu'à la fin des expériences nucléaires, qui se poursuivent toujours au rythme de 4 à 5 tirs annuels (122 essais au début 1987). Aux premiers essais effectués dans l'atmosphère (1966) succèdent à partir de 1975, tant pour des raisons techniques que sous la forte pression de l'opinion publique des pays riverains, des essais souterrains. L'utilité technologique et politique de ces essais, leur degré de «sécurité» font toujours l'objet de controverses, souvent passionnées. Le «système CEP» reste très centralisé et son pouvoir de décision suprême demeure à Paris.

Indépendamment des aspects scientifiques et techniques que l'implantation de CEP présente, et du débat qu'elle suscite, on doit souligner les impacts de tous ordres sur l'économie locale. Le taux de croissance annuel du PNB, mesuré sur la décennie 1973-1983, est de plus 3,2%. Le taux de chômage semble faible, les salaires sont élevés et la moyenne des revenus est largement supérieure à celle des Etats insulaires indépendants. Mieux encore, la Banque Mondiale révèle que le produit national brut par habitant (1984) est plus élevé en Polynésie française (8 210 dollars américains) qu'en Nouvelle-Zélande (7 240 dollars américains). Ces bons indices économiques apparents, dont certains sont peut-être liés aux rapides changements de parité des monnaies de compte, s'expliquent par l'importance des flux financiers: la Polynésie française vit essentiellement de transferts de fonds résultant de la présence du CEP, d'aides budgétaires directes et de subsides multiples en provenance de la métropole qui, quelle que soit l'orientation politique du gouvernement, ne lui marchandent pas son appui. Si la balance des paiements s'en porte plutôt bien, la balance commerciale est totalement déséquilibrée puisque la valeur des produits exportés, constitués pour 58% de perles de cultures, ne couvre plus qu'à hauteur de 7% celle des marchandises importées (1986). Très récemment, cette faiblesse vient d'être illustrée par la démonstration de force des dockers de Papeete qui, en bloquant le port, peuvent étrangler l'économie de ce territoire qui importe tout, ou presque.

Depuis 25 ans, on remarque la forte attraction qu'exerce sur la population



l'agglomération de Papeete. Ce mouvement contribue à exacerber les déséquilibres démographiques internes: d'une part entre la capitale et l'île de Tahiti, de l'autre entre Tahiti, centre de gravité du Territoire, et les îles extérieures, victimes d'un fort exode rural. Les résultats partiels du dernier recensement de 1983 semblent cependant marquer un ralentissement de cette tendance.

Si le mythe polynésien reste toujours aussi vivace dans les imaginations, les chiffres disponibles sur le tourisme (100 000 visiteurs annuels pendant 10 ans, mais 160 000 en 1985!) ne reflètent que modestement cette attirance. Il est vrai que l'équipement hôtelier local, s'il est de bonne qualité, pratique des prix peu concurrentiels, une affirmation qui varie évidemment au gré des parités monétaires entre le franc français et les monnaies dominantes dans la région (dollars américain, australien et néo-zélandais). De plus, la

Polynésie française souffre dans la région d'une mauvaise image de marque politique. Les pays voisins anglophones, dont sont originaires la majorité des touristes, lui reprochent moins son appartenance à l'ensemble français que sa participation plus ou moins consentante aux «turpitudes» nucléaires.

Si l'économie polynésienne est prospère, elle reste arc-boutée, et de plus en plus, sur celle de la métropole, traduisant une très forte situation de dépendance. Un statut politique mettant l'accent sur une décentralisation politique très avancée et une autonomie de fait a pourtant été mis en place. Il y a là une contradiction, dont la Polynésie française n'a pas le monopole dans la région; mais elle peut exploiter ce rapport de forces qui lui est favorable, aussi longtemps du moins que la situation le lui permettra.



Fiche statistique

Superficie terrestre	4 200 km ²
Superficie maritime	5 030 000 km ²
Population (1983)	167 000 habitants
Taux d'accroissement démographique annuel (76-81)	2%
Densité de population	40 hab./km ²
Population urbaine	59%
Produit intérieur brut (1984)	1 900 millions de dollars australiens (A\$)
Produit intérieur par habitant (1984)	11 500 A\$
Aide française (1980)	140 millions A\$
Aide extérieure par habitant	944 A\$
Concours financier de la France (1986)	4,2 milliards de FF

Références

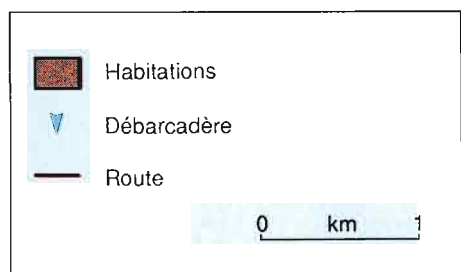
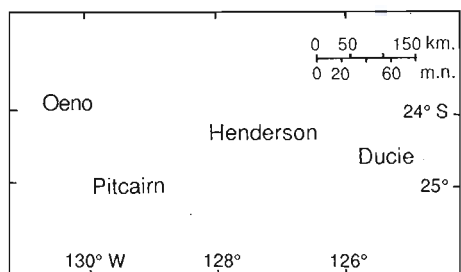
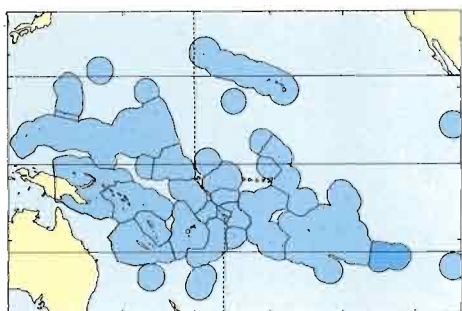
Blanchet (G.), 1985; Dupon (J.F.), 1986; Institut d'Emission d'Outre Mer, 1986b; Langdon (R.), 1979; Ravault (F.), 1985; Robineau (Cl.), 1984; Segalen (V.), 1956 (réédition en 1982).

[...] Une végétation très dense protège chaque maisonnée de la suivante: les arbres utiles ont été conservés, car leur feuillage procure une ombre agréable, et leurs fruits des compléments alimentaires voire monétaires. Ils sont nombreux et l'on peut compter jusqu'à une dizaine d'arbres par parcelle. Les plus fréquents sont les manguiers, les citronniers et surtout les arbres à pain; moins fréquemment, on peut y rencontrer des ramboutants, des pommiers de Cythère, des orangers, des avocatiers, des kawas et d'énormes bamadiers. Les cocotiers y sont peu abondants car la cocoteraie n'a jamais submergé ces zones d'habitat. Bien souvent, leur présence matérialise une limite en fait peu visible. Autour des maisons, les fleurs et les plantes ornementales donnent matière à de savantes compositions: hibiscus, bougainvilliers, frangipaniers, cannas, opuhi, ape, tiare, ti. Parfois, en arrière des habitations ou bien autour de la parcelle, des microplantations constituent des «cultures de case»: bananiers principalement, mais aussi quelques pieds de manioc doux, de patate douce ou de tarua, quelques caféiers, quelques papayers. Une telle prolifération d'arbres, d'arbustes, de fleurs, contribue à former un paysage très fermé. Rien n'y est aligné, ordonné; au contraire, tout semble laissé au hasard et l'impression de «fouillis» domine [...]

Fages, 1975, p. 29

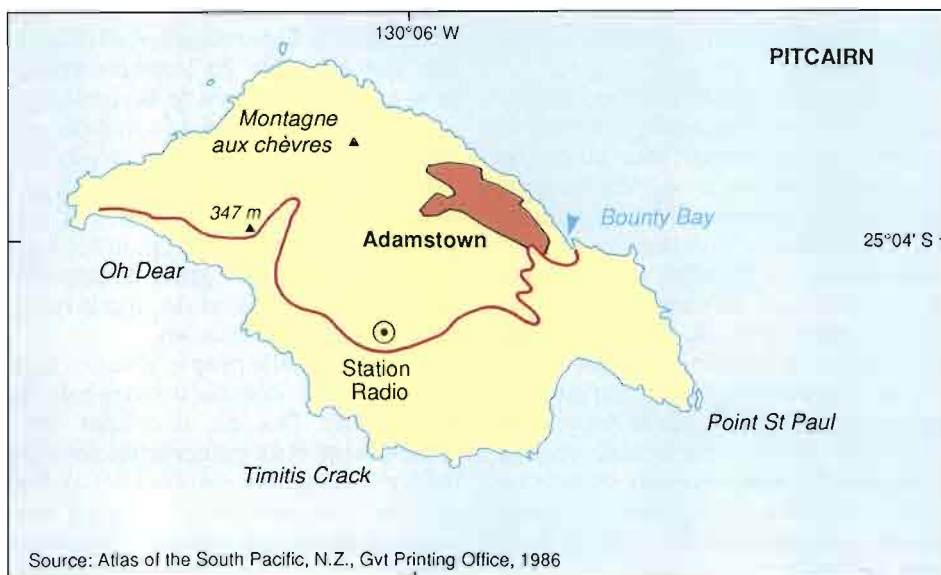
[...]Elles nous firent d'abord de leurs pirogues des agaceries [...]. Les hommes nous pressaient de choisir une femme, de la suivre à terre, et leurs gestes non équivoques démontraient la manière dont il fallait faire connaissance avec elles», raconte Bougainville dans son Voyage. Cette charmante propension des Polynésiennes aux «jeux de l'amour» ne devait pas se démentir, sans la moindre discrimination, à l'égard de tous ceux, Européens, Américains ou Asiatiques qui, tout au long des XIX^e et XX^e siècles, devaient aborder les rivages océaniques. Elle devait aboutir à la formation d'un peuple qui, aujourd'hui, est un véritable melting-pot sur le plan racial [...]

Ravault, 1985, p. 168



PITCAIRN

Les fils de la Bounty



Le rocher des mutins

Ce «rocher» d'origine volcanique, de 3 km de long sur 1,5 de large, est sans doute le plus perdu au milieu du Grand Océan. Trois autres morceaux de lave déchiquetée le flanquent au nord: Oeno, Ducie et Henderson. Le capitaine Philipp Carteret découvrit ces îles en 1767 et le nom de l'homme d'équipage qui, le premier, les aperçut, servit à nommer l'île principale: Pitcairn. Celle-ci, dont le point culminant s'élève à 350 m, verse droit dans les flots sans qu'aucune barrière récifale sur son pourtour n'atténue la force des vagues ou qu'un véritable abri portuaire n'en facilite l'accès. Carteret nota l'île comme déserte¹.

En février 1808, le capitaine américain, Mayhew Folger, à bord du baleinier «Topaz», aperçut des «feux» qui s'élevaient sur le haut des falaises abruptes. Un peu plus tard, d'une baie échançrée et étroite, des embarcations partirent à la rencontre des visiteurs. Des jeunes gens au teint mat ou clair, parfois blonds ou roux, parlant un anglais correct, montèrent à bord et souhaitèrent la bienvenue aux marins américains éberlués. Ils prirent un grand plaisir à nommer les instruments de bord, puis plus tard les instruments de cuisine qu'on leur présentait, exacte-

ment comme s'ils découvraient des objets dont ils avaient toujours entendu parler, mais qu'ils n'avaient encore jamais vus.

Et pour cause... En 1789, à bord du navire de guerre britannique, le HMS *Bounty*, l'officier en second, le lieutenant Fletcher Christian, avait débarqué de force le capitaine Bligh et dix-huit compagnons «loyalistes» dans une chaloupe au large de Tonga. Bligh, à qui l'on avait laissé un sextant, un peu d'eau et quelques biscuits de marine, réussit à atteindre Timor au cours d'une traversée fantastique. Revenu sur les lieux à la tête d'une expédition pour traquer les mutins et les pendre haut et court, ses recherches s'étaient révélées vaines: le bateau rebelle semblait s'être volatilisé.

Or, c'était bien les descendants des mutins que, dix-neuf ans plus tard, le baleinier américain découvrait. Après une longue errance, Fletcher Christian, sept autres mutins, douze compagnes tahitiennes et six Tahitiens avaient trouvé refuge à Pitcairn et, pour faire disparaître leur trace, comme pour rendre impossible toute volonté de retour, avaient alors brûlé leur vaisseau.

Dans l'horizon clos de l'île qui devint le seul destin des rebelles, ce qui aurait pu devenir une communauté idyllique ne tarda pas à se désunir et l'utopie tourna à la tragédie. Pour les femmes, Anglais et Polynésiens s'entretenaient. Deux ans après leur débarquement, il ne survivait plus dans l'île

que l'ancien matelot Alexander Smith, seul mâle adulte, entouré de neuf femmes tahitiennes et d'une cohorte d'enfants, pour la plupart métis, fruits de l'union des marins anglais et de leurs compagnes. Smith, devenu le patriarche de Pitcairn, portait un nouveau nom: John Adams. Dans le grand silence du Pacifique, il enseignait sa communauté dans la langue anglaise et le respect strict des enseignements bibliques.

Le rocher britannique

Les autorités britanniques se penchèrent avec sollicitude sur cette communauté originale qui, les divertissements étant rares sur l'île, ne cessait de se multiplier. En 1831, les habitants de l'île, dont le nombre atteignait 81, furent transférés à Tahiti. Pour leur bien. Aucune personne raisonnable ne pouvait considérer qu'on puisse souhaiter vivre sur cette île perdue. Mais la transplantation échoua; les gens de Pitcairn se cotisèrent pour payer eux-mêmes leur retour et 65 d'entre eux firent le trajet en sens inverse. En 1856, l'autorité britannique jugea à nouveau les «Pitcairn» trop nombreux: les habitants de l'île, dont le nombre atteignait 194, furent transférés cette fois sur l'île australienne de Norfolk. En 1858 et 1864, 45 revinrent malgré tout à Pitcairn. La population s'élevait à 233 personnes en 1937. La mère patrie en prit son parti, et n'intervint plus. L'île, dépendance de la Couronne, est aujourd'hui placée sous

1. Elle ne l'avait pas toujours été, puisque, sur cette île aux sols fertiles, des traces d'occupation humaine, notamment des herminettes polynésiennes, subsistaient.

l'autorité du haut-commissaire du Royaume-Uni en Nouvelle-Zélande, qui porte aussi le titre de «gouverneur de Pitcairn».

Même très partielle, cette intégration de l'île dans le monde extérieur se traduit par le passage plus ou moins régulier de bateaux, la liberté d'émigrer en Nouvelle-Zélande, la scolarisation, un encadrement missionnaire sans doute pesant car l'entière communauté de Pitcairn est devenue adepte de l'Eglise Adventiste du Septième Jour. Ces raisons se combinèrent pour affaiblir la cohésion de la communauté patriarcale originelle. A partir des années 1950, les départs individuels vers la Nouvelle-Zélande devinrent de plus en plus nombreux. L'île, qui comptait encore 144 habitants en 1956, n'en a plus aujourd'hui que 63.

L'île symbole

La plupart des hommes adultes de l'île bénéficient actuellement d'un emploi administratif (radio, postier, forestier, etc.) qu'ils occupent à temps partiel; le reste de leurs activités étant dévolu à l'horticulture, la pêche côtière, la récolte des œufs dans les îlots adjacents ou la fabrication d'objets artisanaux vendus lors des passages de bateaux. La population semble toutefois s'être plus ou moins stabilisée et ces dernières années ont même vu une légère croissance, due à certains retours volontaires de migrants installés en Nouvelle-Zélande. Rien ne semble donc prouver que l'on tende vers un abandon. Le triste sort de l'île écossaise

de Sainte-Kilda², auquel celui de Pitcairn est souvent comparé, sera sans doute évité. Le gouvernement britannique fait en outre de louables efforts pour aider au maintien de la population sur l'île. Il y est porté à la fois par ses sentiments, mais aussi par intérêt: Pitcairn, à l'image de nombreuses autres îles, représente dans le monde d'aujourd'hui un intérêt stratégique et économique indéniable, grâce au contrôle de la zone maritime et des fonds océaniques qui lui sont attachés.

A son échelle propre, Pitcairn peut être considéré comme un symbole de nombreuses îles du Pacifique Sud. L'isolement et la petitesse en sont les traits majeurs, mais dans ces îles, qui ne peuvent plus survivre que grâce à l'assistance du monde extérieur, les populations semblent remarquablement attachées à leur bout de territoire. De ce dernier aspect, les «experts», qui prédisent régulièrement un abandon des îles, ne semblent pas suffisamment tenir compte.



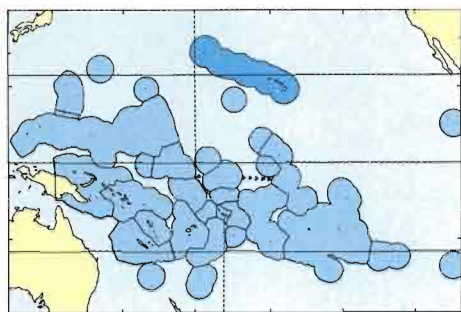
2. Sainte-Kilda est une petite île très isolée, au nord-ouest de l'Ecosse. Une petite communauté d'environ 300 personnes vécut là dans une autarcie complète jusqu'au début du siècle. De fortes traditions communautaires l'animaient – toute propriété privée était abolie –, le vieux folklore celte, fortement imprégné d'un paganisme latent, y survivait. Au début du siècle, on se préoccupa de «moderniser» l'île. Sainte-Kilda mourut alors avec sa coutume: les 36 derniers habitants de l'île, résignés, demandèrent d'eux-mêmes leur évacuation peu avant la seconde guerre mondiale.

Fiche statistique

Superficie terrestre	5 km ²
Superficie maritime	800 000 km ²
Population (1983)	63 habitants
Densité de population	12 hab./km ²
Population urbaine: les habitants sont regroupés dans le «village d'Adamsville à proximité de la «Bounty Bay».	

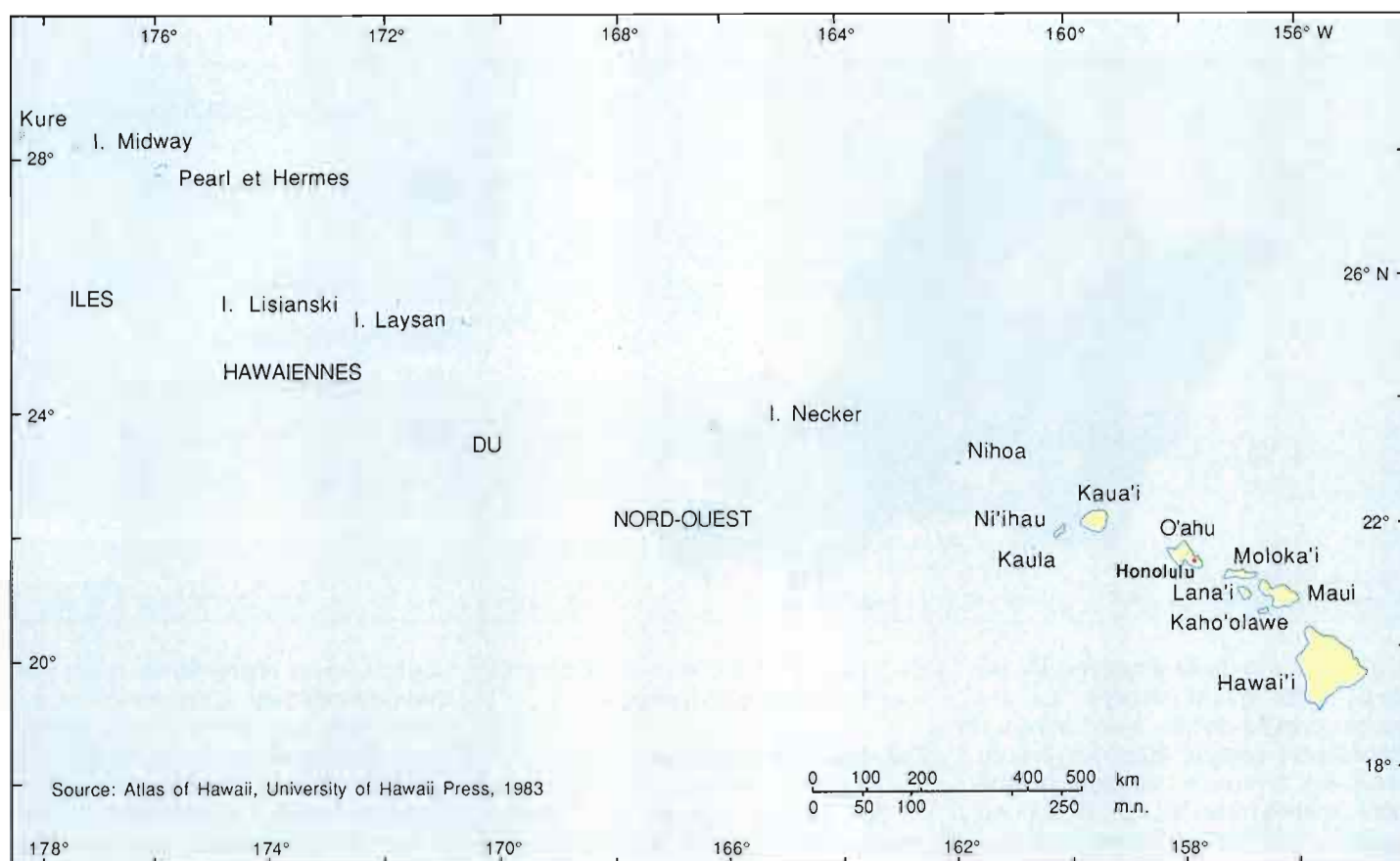
Références

Maude (H.E.), 1964; Steel (T.), 1965.



HAWAÏ

L'Amérique dans les îles



Situées sur le sommet nord du triangle polynésien, les îles hawaïennes penchent de nos jours vers l'Asie sur le plan démographique et culturel, et vers l'Amérique du Nord pour ce qui est de leur économie.

Un archipel stratégique

Il n'en fut pas toujours de même. L'archipel, très isolé géographiquement, fut probablement découvert en deux vagues successives à partir des îles Marquises et des îles de la Société, avant l'an 600 de notre ère. La culture hawaïenne évolua en vase clos, non sans conserver ses fondements polynésiens. Les guerres entre chefs locaux prirent fin en 1795 lorsque Kamehameha unifia ces îles. Après son règne, plusieurs souverains entreprirent d'ouvrir le royaume au monde extérieur. C'est tardivement, à la fin du XIX^e siècle, que les Etats-Unis découvrirent l'intérêt stratégique des Hawaï (îles Sandwich), situées entre la Californie et les Philippines. En 1893, une poignée d'hommes d'affaires américains détrônèrent, sans l'accord préala-

ble de Washington, la reine Liliuokalani – une révolution que les habitants d'origine polynésienne ressentent encore comme illégale. Cinq ans plus tard, les Etats-Unis annexèrent officiellement l'archipel. Hawaï devint donc territoire puis, en 1959, partie intégrante des Etats-Unis en tant que cinquantième Etat de l'Union.

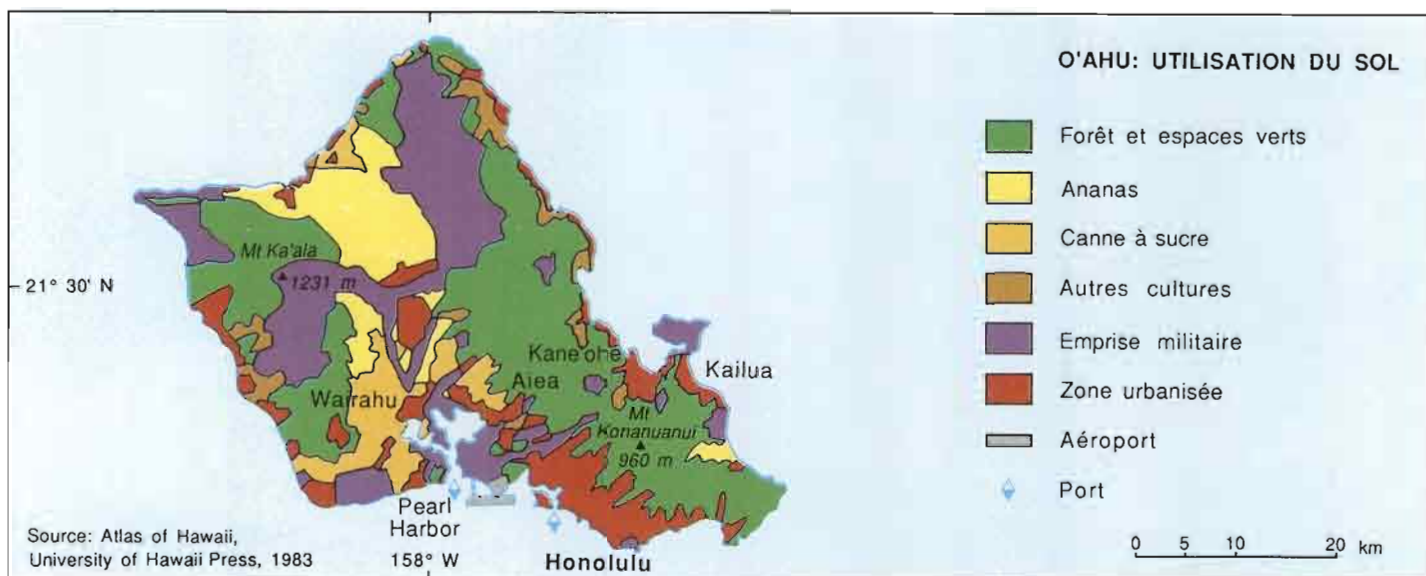
Long archipel volcanique, encore en formation au sud-est, les Hawaï comptent huit îles principales et de nombreux îlots inhabités au nord-ouest. L'île la plus étendue, nommée Hawaï'i, n'est pas la plus peuplée. L'île d'O'ahu, où se trouve la capitale, a 815 000 habitants, soit près de 80% de la population. L'agglomération d'Honolulu, qui comprend le quartier touristique et résidentiel de Waikiki densément peuplé, s'étend de part et d'autre de la chaîne montagneuse des Koolau.

Cette situation topographique explique pourquoi l'utilisation rationnelle des sites représente l'un des principaux objectifs de la planification urbaine; de nombreuses zones à trop forte pente, ou réservées à la collecte

des eaux potables, doivent être protégées par un statut «d'espaces verts».

Des vagues successives de peuplement

L'influence économique des Etats-Unis prédomine depuis le début du siècle dernier, bien que les Russes aient eu l'intention de s'installer à Kaua'i, peu de temps avant l'unification de l'archipel par Kamehameha. Après un bref intermède baleinier, quelques «grandes familles» originaires du Nord-Est des Etats-Unis organisèrent une économie de plantation axée sur la canne à sucre et commencèrent à utiliser une main-d'œuvre importée, en raison du déclin démographique de la population locale. Par vagues successives, les immigrants arrivèrent d'abord de Chine, du Japon, du Portugal, de Corée et des Philippines. Ces deux derniers pays, ainsi que, dans une moindre mesure, d'autres pays d'Asie et d'Océanie, sont également à l'origine de migrations plus récentes. Un fort courant migratoire en provenance du continent nord-américain a également pris place, surtout



depuis une vingtaine d'années. De nos jours, ceux qu'on nomme les Hawaïens, c'est-à-dire les individus qui se considèrent comme étant les descendants des premiers habitants polynésiens, sont en minorité: 12% de la population ou 118 000 personnes, soit deux fois moins qu'à l'époque de la découverte de l'archipel par James Cook. Mais, sur la petite île de Ni'ihau, ils forment la quasi-totalité de la population et continuent à utiliser la langue hawaïenne. Les habitants de souche asiatique, dont plus de la moitié sont d'origine japonaise, forment 47% de la population, et les blancs et océaniens non-hawaïens sont respectivement au nombre de 35% et 2%. Ces données statistiques ont des contours assez flous en raison du nombre élevé de mariages mixtes depuis plusieurs décennies.

L'influence américaine s'est aussi manifestée sur le plan militaire. La part des dépenses locales effectuées par les forces armées contribue pour plus de deux milliards de dollars américains aux revenus annuels de l'Etat. L'emprise des terrains militaires, y compris la base navale installée autour du grand loch de Pearl Harbor, occupe plus du quart de la superficie d'O'ahu. Quelques zones militaires sont situées sur les autres îles: celles de Kaho'olawe et Kure en particulier n'ont pas d'usage

civil, l'une d'entre elles servant de cible pour la marine américaine.

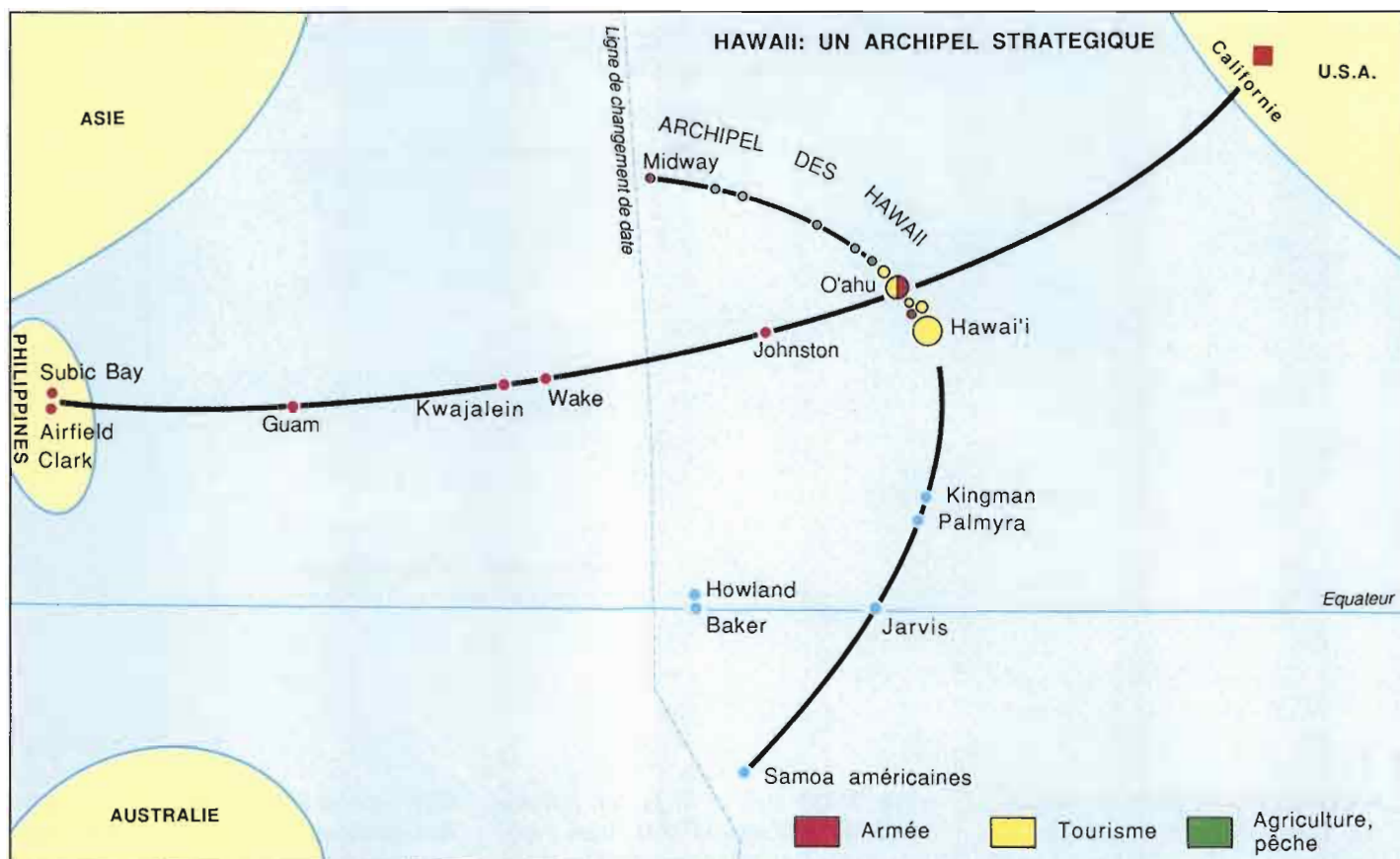
Tourisme et hamburgers

Ni l'exportation de la canne à sucre ou de l'ananas, cultures en situation précaire étant donné la concurrence mondiale, ni les dépenses militaires ou fédérales ne font l'essentiel des revenus de l'archipel. Le tourisme, cet autre type de migration, est le fleuron de la couronne: environ cinq millions de visiteurs par an ajoutent, *de facto*, 117 000 personnes en moyenne à la population de l'Etat, principalement sur O'ahu et Maui. Il y a peu de contestataires pour se plaindre de l'expansion touristique actuelle, même si les conséquences en sont généralement perçues de façon ambiguë sur le plan socio-culturel. Car, du point de vue économique, les effets directs et induits en sont énormes. Un habitant sur deux lui doit son travail. Il y a néanmoins un problème de chômage, ou plutôt de sous-emploi, parmi les jeunes, exacerbé par l'absence d'alternative viable aux systèmes touristique et militaire. La diversification agricole, réussie en ce qui concerne la noix de macadamia, les fruits tropicaux, les fleurs, le café (et la ... marijuana), n'est pas vraiment créatrice d'emplois. Les îles Hawaï doivent d'ailleurs importer une grande partie

des ressources énergétiques et des produits alimentaires consommés localement, bien que les pouvoirs publics aient développé, avec succès, diverses énergies nouvelles sous forme de prototype: par exemple, en utilisant les différences de température entre couches supérieure et profonde de l'océan ou en produisant de l'énergie géothermique grâce aux volcans en activité sur l'île d'Hawaï.

Les Hawaï misent en fait sur deux éléments peu demandeurs en matière d'espace, mais à forte valeur ajoutée en matière grise: la science – notamment l'océanographie et l'astronomie, dont l'infrastructure est déjà bien en place – et la technologie de pointe; mais avec la ferme volonté d'adapter celle-ci aux besoins des autres îles de l'Océanie, en cherchant à acquérir des méthodes et produits appropriés à leur niveau de développement. Les liens officiels entre l'Etat d'Hawaï et ses voisins du Pacifique, jusqu'alors presque inexistant, devraient s'en trouver renforcés. Il n'est pas inutile cependant de se demander jusqu'où ira cette collaboration, car Hawaï est un exemple de développement économique et culturel qui peut tout à la fois attirer et repousser les Océaniens en quête de modèle. — Josée PENOT, *Université d'Honolulu*.



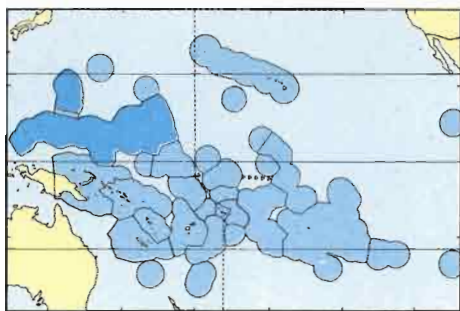


Fiche statistique

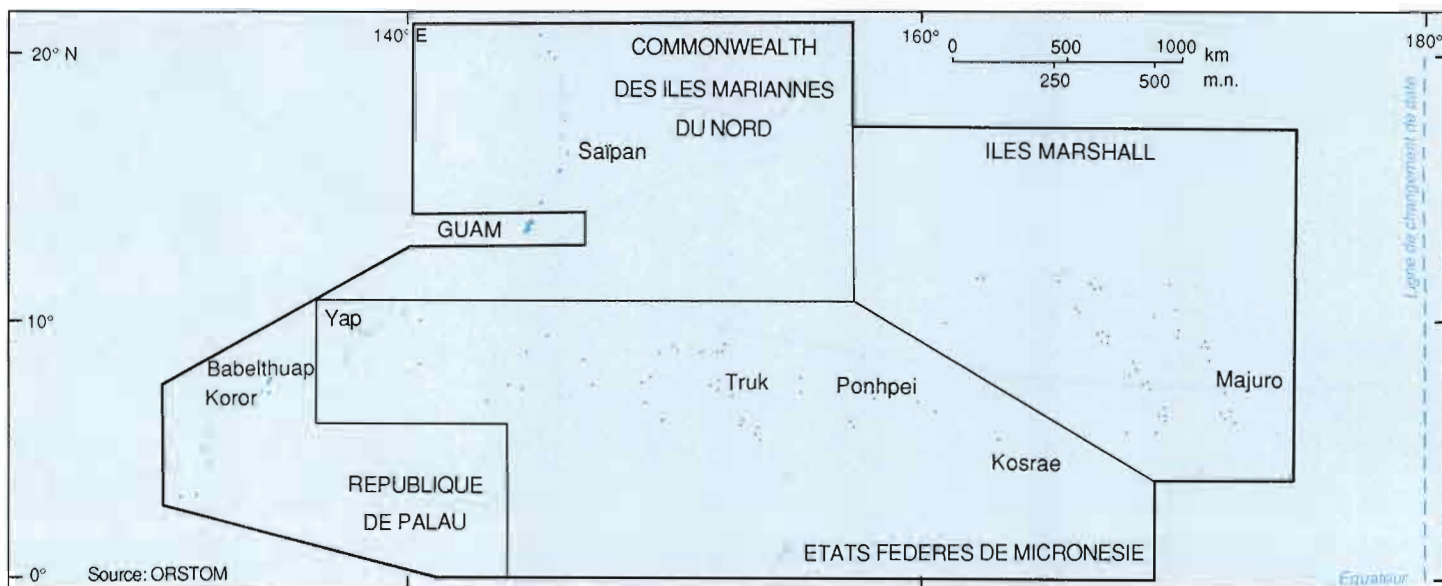
Superficie terrestre	16 641 km ²
Superficie maritime	2 157 985 km ²
Population (estimation 85)	1 053 900 habitants
Taux d'accroissement démographique annuel (1980-1985)	1,68%
Densité de population	63 hab./km ²
Population urbaine (1980)	87%
Produit intérieur brut (1984)	15,235 milliards de dollars américains (US\$) [18,4 milliards de dollars australiens (A\$)]
Produit intérieur brut par habitant (1984)	14 688 US\$ [17 731 A\$]
Aide américaine (1983)	1,319 milliard A\$
Commerce extérieur par habitant (1984) (hors Etats-Unis)	306 US\$ [369 A\$]

Références

Huetz de Lemps (Ch.), 1977; Farrell (B.H.), 1982; University of Hawaii at Manoa, 1983.



**ÎLES MARIANNES DU NORD, RÉPUBLIQUE DE PALAU,
ÉTATS FÉDÉRÉS DE MICRONÉSIE, ÎLES MARSHALL
(ex-Territoire sous tutelle des Îles du Pacifique) (TTIP)**



Une immense surface océanique

Le Territoire sous Tutelle des Îles du Pacifique (TTIP) a désormais perdu toute existence légale. Par trois voix (Etats-Unis, France, Royaume-Uni) contre une (URSS), le Conseil des Tutelles des Nations-Unies a mis un terme, fin mai 86, à la tutelle américaine. Quatre nations ont ainsi accédé à la semi-indépendance le 30 septembre 1986. Les Mariannes du Nord ont choisi de faire partie du Commonwealth américain (à l'instar de Porto-Rico). Les trois autres (Palau, Etats Fédérés de Micronésie, Îles Marshall) se sont prononcés, par référendum, pour une libre association avec les Etats-Unis («*Compact of free association*»).

L'ex-TTIP recouvrait trois archipels dont les noms évoquent les plus fameuses batailles de la mer de Corail: Mariannes (à l'exception de Guam), Carolines et Marshall, soit l'essentiel du domaine micronésien. En latitude, il s'étendait pratiquement de l'équateur jusqu'au 22° N, et en longitude sur 4 800 km. Ces archipels tropicaux, souvent victimes de calamités naturelles, sécheresses et cyclones notamment, peuvent revendiquer tous ensemble près de 8 millions de km² d'océan, alors qu'ils ne représentent que 2 000 km² de terre ferme, fragmentée

entre 2 000 îles et îlots, et environ 140 000 habitants (1984), tous rattachés au rameau micronésien. Des différences sensibles se remarquent cependant entre les populations des îles occidentales qui, résidant à proximité de l'Asie, ressemblent à leurs voisins philippins, alors que les ressortissants des îles orientales pourraient plutôt être confondus avec des Polynésiens.

Des colonisateurs nombreux

Placées sur la route des vents dominants, les Îles Mariannes subissent précocement les effets de la «civilisation». Dès le XVI^e siècle, des marins et missionnaires espagnols regroupent dans l'île de Guam tous les Chamorros (population originelle) ayant survécu aux premiers contacts.

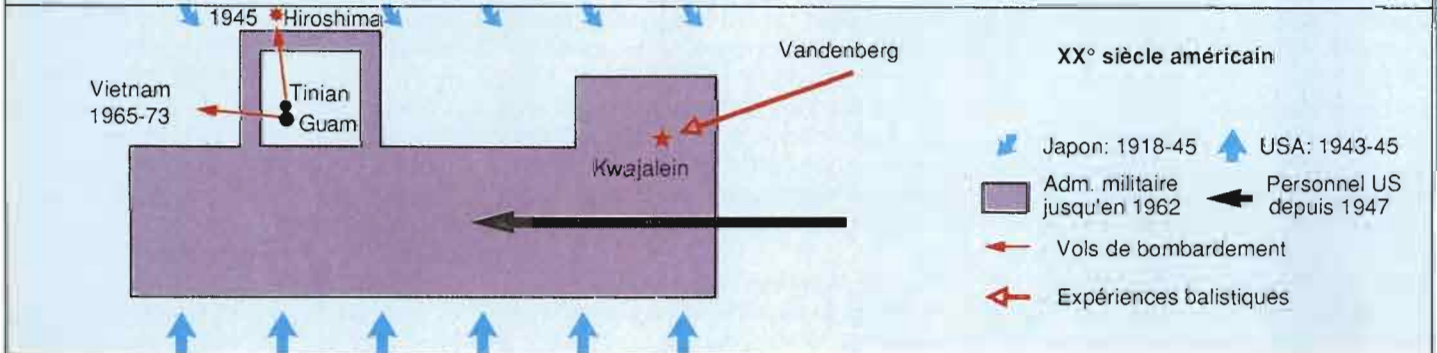
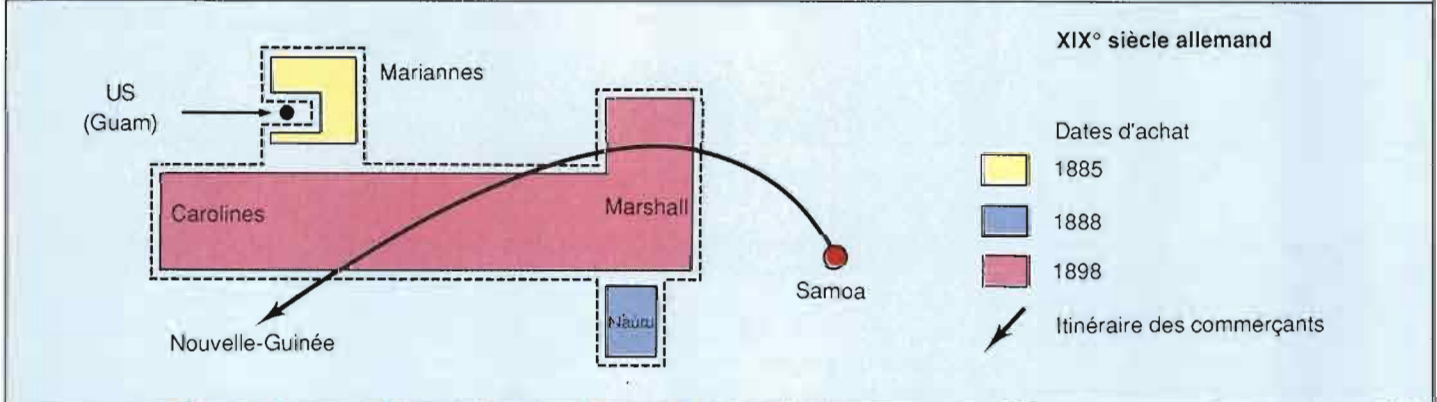
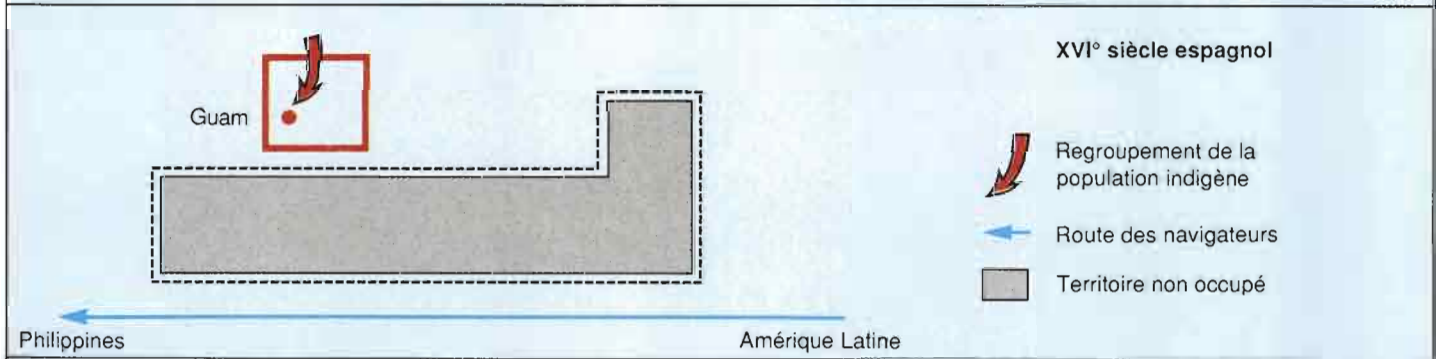
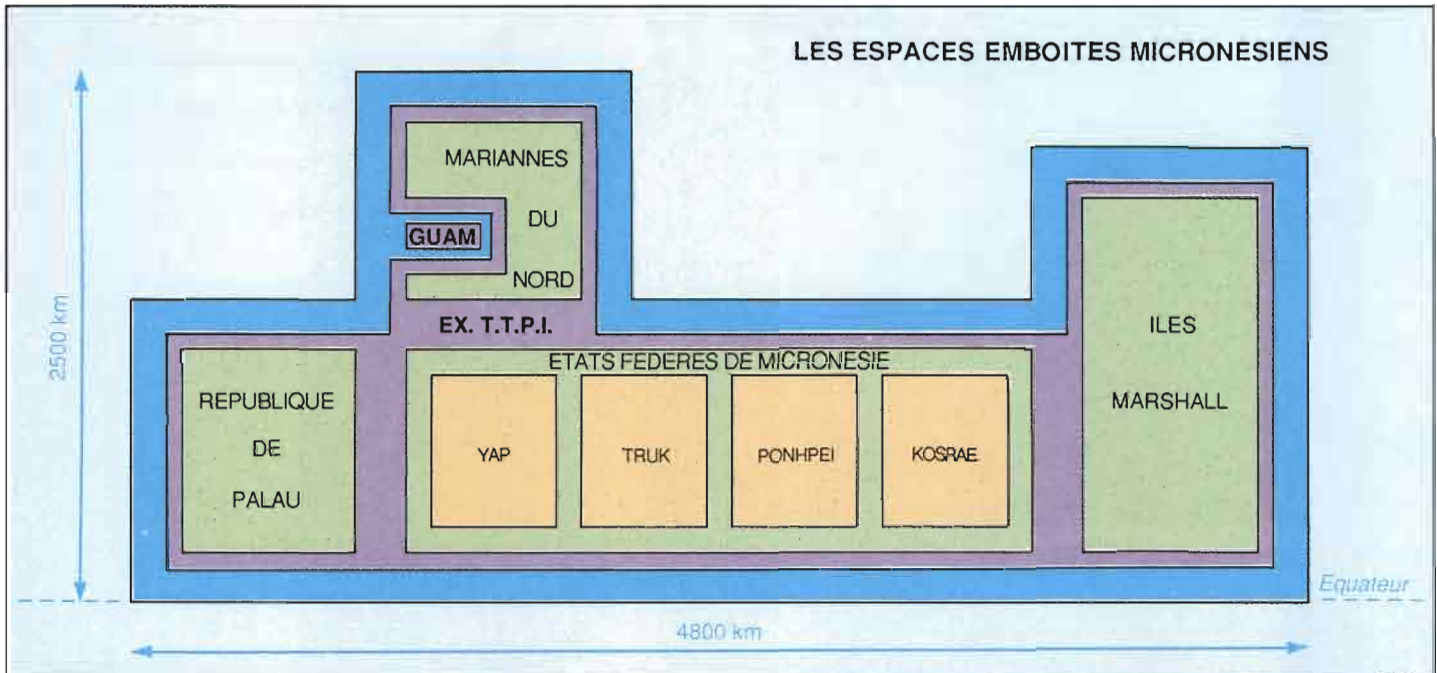
Les îles Carolines et Marshall connaissent une histoire plus classique. Au XIX^e siècle, baleiniers de nationalités variées, trafiquants en tout genre et missionnaires d'obédiences concurrentes y apportent respectivement leurs microbes, leurs marchandises et leurs bibles. Plus tard, en 1885, les Allemands, en accord avec les Anglais, établissent un protectorat sur les Mariannes puis, en 1898, achètent aux Espagnols, qui viennent de subir une sévère défaite face aux Américains, les

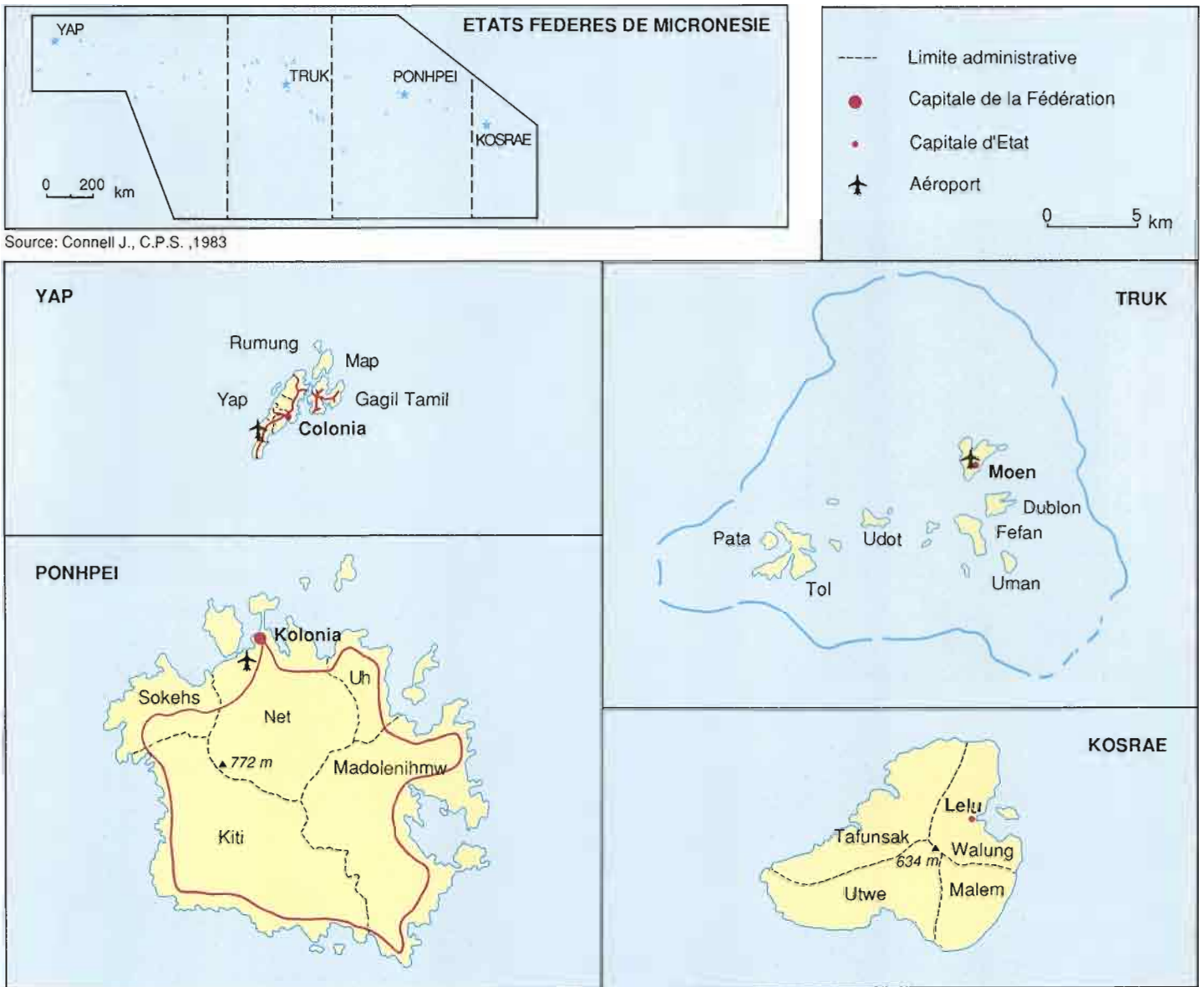
Carolines et les Marshall, à l'exception de Guam considérée par les Américains comme prise de guerre. Comme partout ailleurs dans le Monde, les possessions allemandes de Micronésie sont confisquées à la fin de la première guerre mondiale. Un mandat de la Société des Nations est alors confié au Japon, qui administre ces archipels comme une partie intégrale de son Empire et «oublie» de les rendre à la communauté internationale lorsqu'il quitte avec fracas la SDN en 1935. La Micronésie est alors fortifiée puis transformée en base militaire pour les desseins impérialistes de l'Empire du Soleil Levant. En 1945, la conquête de ces îles par les Américains fait l'objet de combats sans merci. Elles permettent d'avancer vers l'objectif japonais: c'est de Tinian (Îles Mariannes) que décolle, en 1945, le B 29 porteur de l'arme atomique qui ira pulvériser Hiroshima. A l'issue de la guerre, les Etats-Unis se voient confier par le Conseil de Sécurité des Nations-Unies une tutelle sur l'ensemble micronésien, à l'exception de Guam, déjà en leur possession.

Il semble que le destin de ces îles et atolls tranquilles soit de ne plus en finir avec le poids des expériences martiales: Bikini et Eniwetok, dans les îles Marshall, sont de 1946 à 1958 utilisés

MARIANNES, PALAU, MICRONÉSIE, MARSHALL

Des îles stratégiques





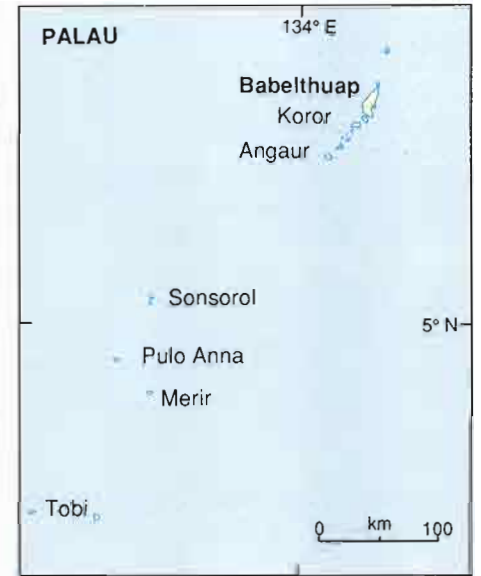
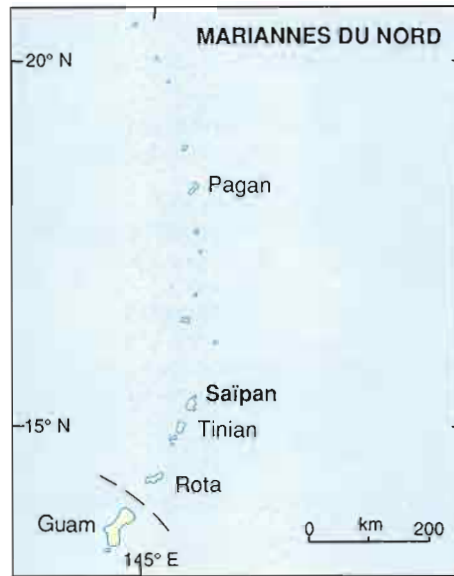
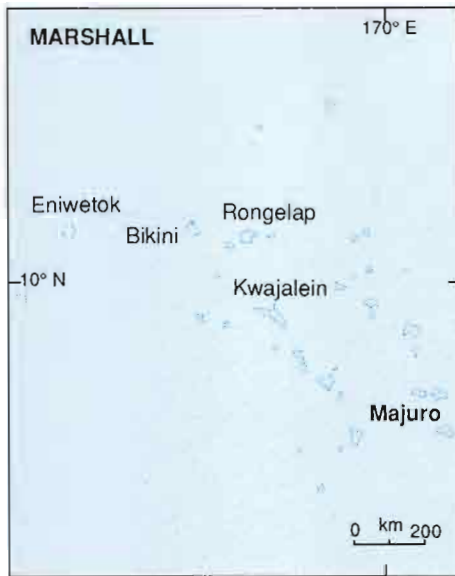
comme pas de tir pour des expériences nucléaires et thermonucléaires. Trente ans plus tard, les habitants déplacés n'ont toujours pas regagné leurs terres originelles. La décontamination n'est pas suffisante pour permettre leur réinstallation, quoique 150 millions de dollars aient déjà été déboursés par le Trésor américain, à l'issue d'interminables batailles de procédure. Kwadjalein (Iles Marshall), un important relais et base navale dans le dispositif américain, joue le rôle de corollaire et réceptacle de la base de Vandenberg (Californie) pour tous les programmes balistiques expérimentés depuis 25 ans, en particulier ceux ayant trait aux ICBM (missiles stratégiques à longue portée) et à l'Initiative de Défense Stratégique

(IDS), plus familièrement connue sous le nom de «Guerre des Etoiles». Bien qu'il y ait des incompatibilités entre la convention de libre association et la constitution anti-nucléaire de Palau, cette petite république, formée par 343 îles dont la position stratégique est de première importance pour les Etats-Unis, a sans doute laissé le libre usage de certaines de ses îles (Babelthuap) aux forces armées américaines, sans toutefois que celles-ci soient explicitement autorisées à y stocker des armes nucléaires.

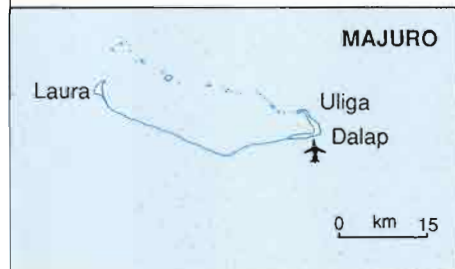
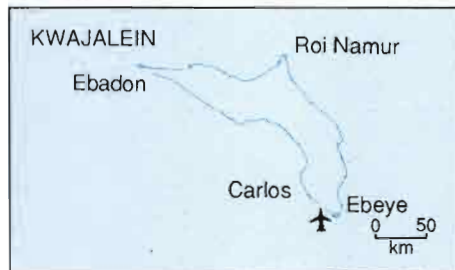
Une décolonisation laborieuse

On pourrait évoquer les économies insulaires traditionnelles (coprah en régression, pêche) ou modernes (tou-

risme en progression); celles-ci pèsent finalement peu au regard de l'assistance financière américaine. Après de laborieuses négociations (1969-1982), les habitants de ces ensembles insulaires ont en outre obtenu quelques solides garanties de la part des Etats-Unis. Ils bénéficient d'un statut hybride de semi-indépendance quelle que soit la forme juridique retenue et les Etats-Unis ont pris en compte leurs différences et leurs identités propres, ce qu'exprime l'émergence de quatre ensembles politiques distincts: au nord le Commonwealth des Iles Mariannes du Nord (1978), qui manifestement souhaite entretenir les liens les plus étroits possibles avec les Etats-Unis (est-ce dû à l'influence de Guam toute proche?); au



Source: J. Connell, CPS, 1983



sud, ce qui restait alors des TTIP se compose désormais d'est en ouest des Iles Marshall (1979), des Etats Fédérés de Micronésie (1979) appelés à devenir une fédération de quatre Etats distincts (Yap, Truk, Ponhpei et Kosrae), et de la République de Palau (1981). D'importantes compensations financières ont été obtenues: 2,7 milliards de dollars américains échelonnés sur quinze ans, nécessaires pour assumer le coût des services publics désormais éclatés. L'imbroglio juridique a pourtant mis encore cinq années avant de se dénouer officiellement en 1986-1987, sans que personne ne sache vraiment s'il s'agit effectivement du point final.

Tant de complexité pour des pays insulaires n'abritant que 140 000 habitants laisse rêveur. Mais, pour les Etats-Unis, l'importance stratégique de ces archipels, du fait de leur situation équatoriale, est primordiale. Cette fonction de service stratégique s'inscrit en fait dans la continuité d'autres services que les îles de Micronésie assuraient au XIX^e siècle: escales pour les baleiniers, stations à eau et à charbon pour les navires à vapeur, relais au milieu des immensités océaniques. Les Micronésiens n'ont plus guère voix au chapitre, happés qu'ils sont par les enjeux dont leurs archipels sont l'objet. Leur puissant tuteur les considère parfois comme

des «gêneurs», tout en tenant compte malgré tout de certaines de leurs revendications. Les circonstances expliquent néanmoins la faiblesse de celles-ci puisque, en définitive, les ressortissants insulaires ne peuvent entretenir avec les Etats-Unis que des relations asymétriques et complexées. Henry Kissinger, maître à penser de la «Realpolitik», à qui on faisait remarquer l'étendue des spoliations de tous ordres dont les Micronésiens ont été les victimes, aurait répondu: «Ils ne sont que quelques milliers, qu'ils aillent au diable!».



Fiche statistique

Superficie terrestre	1 850 km ²
Superficie maritime	7 500 000 km ²
Population (1981)	142 000 habitants
Taux d'accroissement démographique annuel (1976-81)	3%
Densité de population	77 hab./km ²
Produit intérieur brut (1980)	93 700 000 dollars australiens (A\$)
Produit intérieur brut par habitant	723 A\$
Aide extérieure (1980)	150 000 000 A\$
Aide extérieure par habitant	1 056 A\$
Population «urbaine» des îles Mariannes (1980)	94%

Références

Carter (J.), (ed.), 1984; Commission du Pacifique Sud, 1984; Connell (J.), 1983; Cromcombe (R.) & Ali (A.), ed., 1983.

La Micronésie américaine

<i>Entités politiques</i>	<i>Capitales</i>	<i>Statut</i>	<i>Date</i>
Guam	Agana	Territoire non incorporé des Etats-Unis	1898
Fédération des Etats micronésiens	Ponhpei (Kolonja, capitale de la F.E.M.) Truk (Moen Island) Kosrae (Lelu) Yap (Colonia)	République librement associée aux Etats-Unis	1986
Palau	Koror	République librement associée aux Etats-Unis	1987
Marshall	Majuro	République librement associée aux Etats-Unis	1986
Mariannes du Nord	Saipan	Commonwealth des Etats-Unis	1986

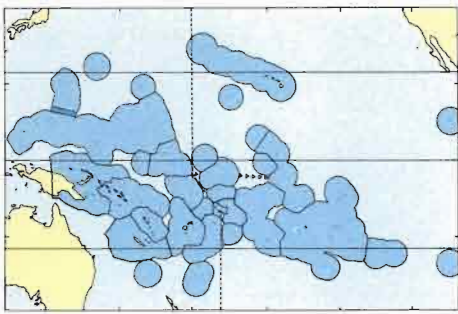
[...] Peuplé dès l'an mil avant Jésus-Christ, l'archipel de Palau connut entre 1000 et 1600 une civilisation caractérisée par des cultures en terrasse dont les traces sont encore visibles à Babelthuap mais sur laquelle on a peu d'informations. Au moment de l'arrivée des Européens, la population était répartie en une dizaine de clans regroupés sous l'égide de deux grands chefs: celui de l'Océan d'en haut – Reklai de Babelthuap – et celui de l'Océan d'en bas – Ibedul de Youl-daop. Les hommes pratiquaient la chasse et la pêche, les femmes s'adonnaient à la culture. L'archipel exportait de la monnaie de pierre vers son voisin de Yap.

Les premiers visiteurs espagnols et portugais ont laissé peu d'informations. Par contre, le capitaine Henry Wilson, de la Compagnie des Indes orientales, dont le navire *L'Antelope* se perdit sur les récifs de Rock Islands en 1783, a laissé un récit passionnant de son aventure et de son amitié avec le chef Abba Thulle dont, après plusieurs années de résidence forcée, il emmena le fils, le prince Lee Boo à Londres [...]

Occupée par les Japonais en 1914, Koror devint alors la capitale de toute la Micronésie avec une importante population de fonctionnaires, de militaires et de travailleurs immigrés. En septembre 1944, les Américains

prenaient de haute lutte les îles de Pelelui et d'Angaur (les autres îles restant sous contrôle japonais jusqu'à la fin de la Guerre). 11 000 Japonais, 2 000 Américains et 526 Palawans (10% de la population d'origine micronésienne) y trouvaient la mort. Le souvenir de ces moments difficiles pèsent lourd aujourd'hui encore, même si la majorité de la population est trop jeune pour les avoir vécus [...]

Maynot, *Notes de voyages à Palau*, inédit, 1987.



GUAM

La croix et la bannière étoilée

Une situation exceptionnelle

A 13°30' de latitude nord et 145° de longitude est, la fortune de l'île tropicale de Guam réside dans sa situation exceptionnelle, au carrefour des archipels qui composent l'ensemble micronésien. Si l'île de Guam fait géographiquement partie des Mariannes, elle ne relève pas de son expression étatique, le Commonwealth des Îles Mariannes du Nord. Guam dispose d'un statut particulier de Territoire non incorporé des États-Unis.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, l'île de Guam n'est pas un «bout du monde». Elle agit plutôt comme une arche reliant Hawaï, quartier général des forces américaines dans le Pacifique, aux bases militaires des États-Unis dans l'archipel des Philippines. Guam baigne de surcroît au centre d'un véritable «lac américain» que ponctue la myriade d'îles micronésiennes divisées en multiples États et sous-États farouchement repliés dans leur spécificité ou leur insularisme, mais qui entretiennent tous avec l'Amérique des relations privilégiées, quoique ambiguës.

D'abord les Espagnols, ensuite les Américains

Guam est une île haute, d'origine volcanique, longue de cinquante kilomètres et large de dix en moyenne. Malgré ses dimensions modestes, elle n'en est pas moins l'île la plus massive de toute la Micronésie. Elle est malheureusement souvent placée sur la route des cyclones, et fut totalement ravagée en 1962. Portant des traces de peuplement vieux de plusieurs millénaires, Guam détient plusieurs records dans le Pacifique: celui d'avoir été la première île découverte par les Européens (Magellan, 1521), d'avoir été précocement christianisée par les Jésuites, d'avoir été la première colonisée pour satisfaire des impératifs commerciaux espagnols (1668)... suscitant l'une des toutes premières rébellions; enfin, d'avoir connu un destin pénal bien avant l'Australie ou la Nouvelle-Calédonie, toujours citées. Cette entrée précoce dans la «modernité» devait se révéler désastreuse pour les Chamor-



ros, habitants originels de Guam, que décimaient en outre les nouveaux microbes importés par les Européens, comme celui de la variole; leur nombre aurait été réduit de 98% en cinquante ans... Ce qui ressemble bien à un «ethnocide», qu'il fût ou non volon-

taire, nécessita, par compensation, l'installation d'habitants d'îles voisines ou encore de colons ibériques, originaires de la métropole ou de l'Empire américain.

L'île de Guam était particulièrement bien placée sur la route des alizés,

comme escale à nourritures terrestres, plus tard à combustibles, et cette situation privilégiée n'avait pas échappé aux Américains. Pour prix de leur défaite de 1898, les Espagnols durent leur céder Guam. Depuis cette date, à l'exception du bref intermède japonais de 1941-44, la bannière étoilée flotte sur Agana, la ville principale. Aujourd'hui, Guam abrite 107 000 habitants, dont 20% de militaires, et 91% de la population est considérée comme urbanisée.

Les Américains héritèrent d'une île à coprah. Ils la transformèrent en île à coca-cola: le restaurant McDonald's serait l'un des plus importants de sa catégorie! Pour les besoins de l'armée, la puissance tutélaire s'est arrogé 40% de la superficie de l'île, la truffant de bases aériennes et maritimes, de docks, d'une raffinerie de pétrole, d'entrepôts, de stations d'écoute et d'armes nucléaires. On se souvient de son rôle de base arrière lors de la seconde guerre mondiale, et mieux encore de celui de «porte-avions» qu'elle joua lors de la toute récente guerre du Vietnam, quand décollaient quotidiennement les bombardiers B 52 à long rayon d'action qui pilonnaient sans répit les deltas du Vietnam du Nord et les Hauts Plateaux de la Péninsule asiatique.

En 1973, les perspectives d'emploi offertes aux insulaires déclinèrent fortement. Elles furent en partie relayées par celles qu'engendrèrent les dépenses publiques des gouvernements local et fédéral, et surtout les investissements dans le tourisme.

Tourisme de masse ou tourisme massue

Massivement japonais (82% des 312 000 touristes recensés en 1981), le tourisme contribue à hauteur d'un tiers à l'apport de devises, et nul doute que la force du yen, eu égard à celle du dollar, ait contribué à accroître de façon massive ce flux venu du nord par charters entiers. Les perspectives ainsi offertes restent donc prometteuses, mais les médailles ont leurs revers: la conjonction de la forte population expatriée de militaires et de leurs familles, et des travailleurs sous contrat venant des Philippines, et d'un tourisme de masse, conduit à des effets d'une rare perversité à l'égard des sociétés insulaires de faible taille. Un rapport arithmétique trop inégal entre les uns et les autres contribue à asseoir la suprématie des valeurs occidentales importées et de leurs symboles (argent, habitudes alimentaires, signes extérieurs de richesse) au détriment de celles que secrète la société locale, si elle a encore un soupçon d'existence. Ce rapport de forces contribue à exacerber la situation de dépendance vécue par les Guamanais, d'autant plus que les témoignages multiples dont nous disposons montrent qu'ils auraient échangé leur «paradis» insulaire non contre le rêve américain, mais contre une Amérique de deuxième zone, qui ressemble plus aux banlieues tristes des mégapoles urbaines qu'à la riviera californienne.



Fiche statistique

Superficie terrestre	541 km ²
Superficie maritime	218 000 km ²
Population (1981)	107 000 habitants
Taux d'accroissement démographique annuel (1970-1980)	2,2%
Densité de population	196 hab./km ²
Population urbaine	91%
Produit intérieur brut (1976)	396 millions de dollars australiens (A\$)
Produit intérieur brut par habitant	4 125 A\$
Aide extérieure (1981)	84 millions A\$
Aide extérieure par habitant	791 A\$

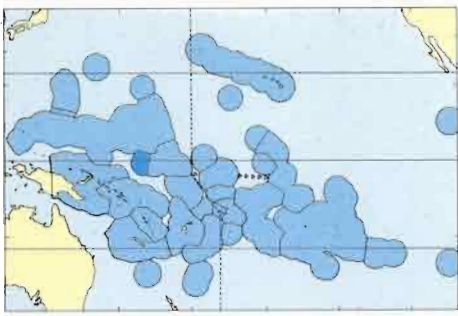
[...] Dès la sortie de l'aérodrome, les larges autoroutes à quatre voies, la densité de la circulation automobile, les grands hôtels qui se succèdent le long de la mer et font de Tummon Bay le «ghetto» touristique de Guam, les centres commerciaux, les panneaux publicitaires, les MacDonaldis, les bars et leurs clientèles d'«hôtesse» en attente du pigeon à plumer, ... nous réintroduisent dans le monde moderne, celui de l'argent, de la télévision (plusieurs dizaines de chaînes), des jeux électroniques, des néons multicolores...

Marine Drive, l'artère principale reliant Tummon-Bay à Agana est un double fleuve de grosses «américaines» parsemé de cars remplis de jeunes mariés japonais en lunes de miel industrielles [...] Dans Agana, une seule découverte intéressante en face du petit musée, le Latte Stone Park. On appelle latte stone une série de colonnes de pierre brute de deux ou trois mètres de haut pesant plusieurs tonnes chacune réparties face à face en deux alignements. Elles sont surmontées de sortes de chapiteaux à peine dégrossis, arrondis à la base, aplanis au sommet, destinés à soutenir le plancher d'une habitation traditionnelle. L'idée, tout à fait remarquable, était que la maison ainsi surélevée était à l'abri des raz de marées – la vague passant entre les colonnes trop lourdes pour être balayées – et des tremblements de terre – les chapiteaux pouvant bouger sur les colonnes conféraient une certaine stabilité à l'ensemble. C'est bien là le fait de la longue méditation de gens souvent frappés par ces fléaux naturels et cherchant à s'en protéger du mieux possible [...]

Maynot, Notes de voyage à Guam, inédit, 1987.

Références

Carano (P.) et Sanchez (P.), 1964; Commission du Pacifique Sud, 1984; Connell (J.), 1983.



NAURU

Une mine dans le siècle

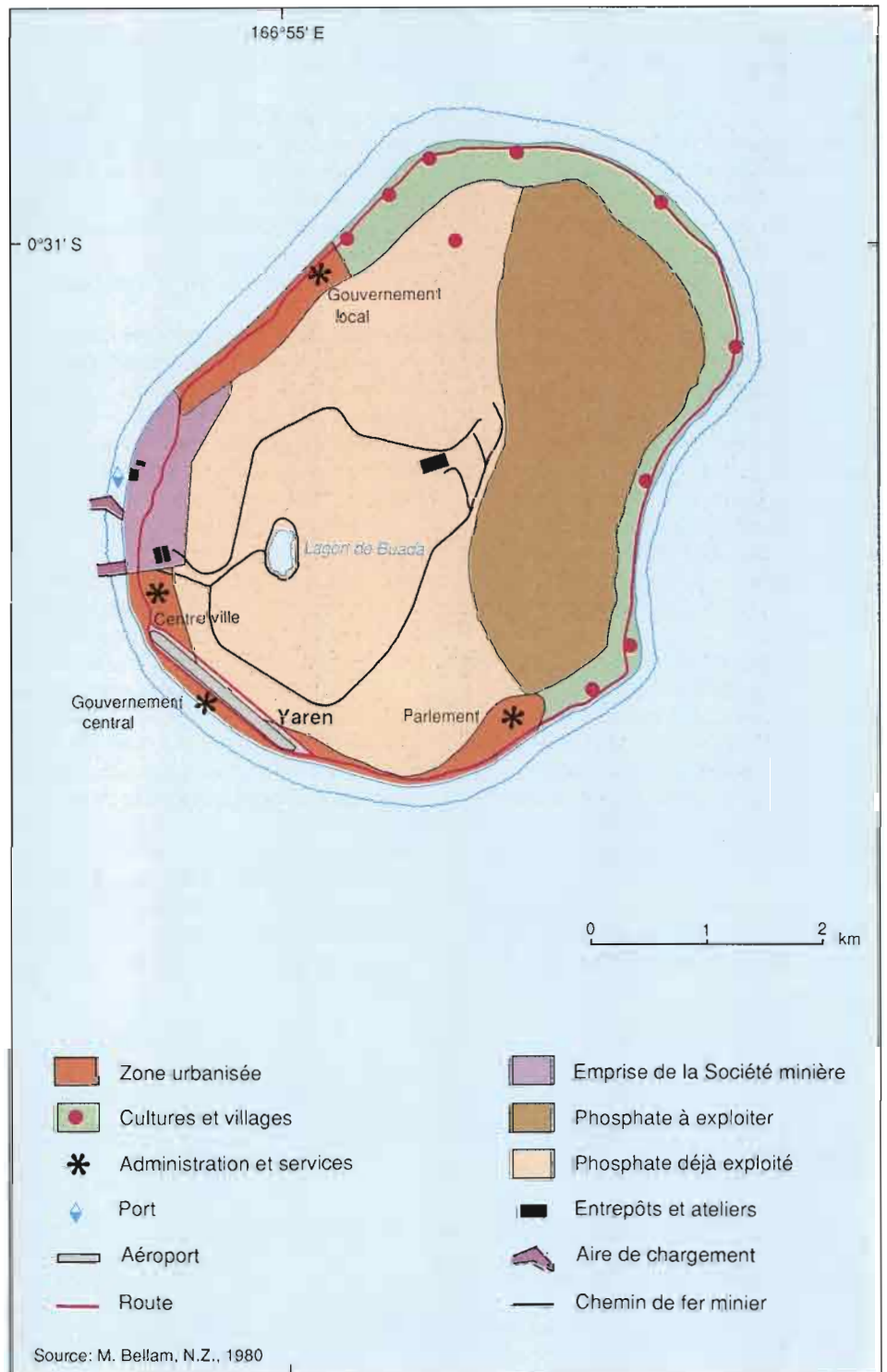
Cette île-phosphate est un pays bien singulier dans le Pacifique. Elle ne correspond pas à un archipel, mais à une île unique. Île corallienne soulevée et isolée, perdue dans l'immensité du Pacifique, Nauru bénéficie d'une pluviosité annuelle de 1 500 mm, bonne moyenne mais aléatoire puisque, en effet, tant sa faible superficie (21 km²) que sa situation sur l'équateur l'exposent à de redoutables sécheresses.

Les singularités nauruannes ne se limitent pas à ces quelques caractères physique. Si le pays est situé sur les marges de l'aire culturelle micronésienne, ses habitants semblent avoir à la fois des origines mélanésiennes et polynésiennes. A l'image des Emirats pétroliers, le pays compte parmi les plus riches au monde *per capita*, mais la fortune du pays relève du secret d'Etat. En fait, Nauru ne peut être évoquée sans référence à son substrat minier, un phosphate de qualité détenant la plus haute teneur mondiale en minerai. Débutant avec le siècle, l'histoire de l'exploitation minière s'achèvera sans doute avec lui.

Un millier d'habitants environ peuplaient l'île lors des premiers contacts avec les Européens au début du XIX^e siècle. Nauru fut alors surnommée «l'île plaisante». Elle servit d'escale pour l'approvisionnement des flottilles baleinières nombreuses qui écumaient les bancs océaniques proches. Dès la fin du XIX^e siècle, le phosphate de Nauru fut âprement convoité: par les Allemands qui, en 1884, incorporèrent l'île à leur protectorat sur les îles Marshall; par les Australiens qui, en 1914, l'envahirent et s'y maintinrent par le biais d'un mandat de la Société des Nations; par les Japonais, qui l'occupèrent durant la seconde guerre mondiale, et déportèrent près d'un tiers des habitants; par les Australiens à nouveau, qui devinrent dépositaires de la tutelle des Nations-Unies au nom d'un triumvirat de nations, Grande-Bretagne, Nouvelle-Zélande, Australie, jusqu'à l'indépendance octroyée en 1968.

La rente phosphatère

Si, comme partout en Océanie, les premiers contacts avec la «civilisation» se révélèrent désastreux pour les Nau-



ruans, leur vitalité leur a permis depuis de redresser la situation. L'île compte aujourd'hui 4 700 Nauruans sur les 8 500 personnes qui l'habitent. Plus de 3 600 étrangers travaillent en effet pour

la mine ou la fonction publique: des Océaniens originaires de Kiribati et Tuvalu, des Australiens, plus récemment des migrants d'Inde ou des Philippines, occupent des fonctions à tous les

niveaux de la hiérarchie, chaque nationalité disposant de son propre «créneau» socio-professionnel. Les Nauruans d'origine se comportent en revanche en «rentiers» et sont pratiquement absents de la force de travail locale. Contrairement aux étrangers, la plupart d'entre eux habitent loin de la mine et du quartier administratif de Yaren, dans les villages qui se distribuent le long de la route circulaire qui suit l'étroite plaine littorale, dont on fait le tour en voiture en moins d'un quart d'heure.

L'exploitation du phosphate issu de guanos a été inaugurée en 1907 par la *Pacific Phosphate Company*. La *British Phosphate Company* (BPC) lui succéda de 1920 à 1967, date de son rachat par le futur Etat. Au début des années soixante, la production de phosphate s'éleva arithmétiquement, alors que le montant des redevances croissait géométriquement, passant de 37 cents la tonne à 1,75 \$ en 1965 pour bondir à 11 \$ en 1967!


Cette situation rendit encore plus écrasante la prédominance de la mine qui a pratiquement laminé, à l'exception d'une ferme avicole, toute autre forme de production économique, et qui a engendré en aval un secteur de services de santé, éducation, logement, eau, électricité pléthorique mais gratuit.

Cette situation de monoproduction (1,5 million de tonnes de minerai par an), associée à des salaires élevés, a

entraîné le pays sur la voie de la «facilité»: tout est donc importé, nourriture et boissons notamment. La consommation d'alcool et une vie très sédentaire, par manque d'espace disponible, accentuent les méfaits d'un régime alimentaire trop riche, à base de riz, de conserves et de sodas sucrés. Nauru détient le record du Monde, peu enviable, du taux de diabétiques, ce qui explique que l'espérance de vie y soit parmi les plus faibles de tout le Pacifique.

Cherche île à louer désespérément

Connaissant la précarité des ressources minières disponibles — il reste moins de 500 ha à exploiter — le gouvernement nauruan cherche à diversifier le produit d'une partie de sa rente minière: il gère des avoirs immobiliers à Melbourne (Australie) et aux îles Hawaï, des placements boursiers en Asie. Sous prétexte de désenclavement, le pays se ruine dans le développement de flottes aérienne et maritime internationales, prestigieuses mais coûteuses.

L'ère toute proche de l'après-phosphate hante tous les esprits: la perspective de se retrouver sur une coquille corallienne vide, au paysage lunaire, minée de l'intérieur et trouée en son milieu, a conduit les Nauruans, qui évoquent les précédents de Rabi, à Fidji, et de Guizo, aux Iles Salomon, à rechercher auprès des autres Etats de la région une île disponible à louer ou à vendre... Sans succès jusqu'à présent. 

[...] A la descente de l'avion, l'atmosphère est lourde, tropicale. Nous sommes à proximité immédiate de l'équateur, exactement à 51 km au sud de la Ligne, et la pluie vient juste de cesser. Dans l'ombre relative du terrain d'atterrissage, des silhouettes immenses s'allongent, déformées, tandis que la lumière crue qui règne à l'intérieur des bâtiments préfabriqués et surclimatisés rendent aux citoyens de la République de Nauru la rondeur qui les caractérise. Les formalités de police et de douane sont rapides.

[...] Deux jours, qui plus est un samedi et un dimanche, sur une île de dix-neuf kilomètres de tour, c'est long. Le visiteur pourra faire le tour de l'île sur la seule route existante et jouir ainsi de quelques beaux paysages le plus souvent compromis par des dépôts d'ordures. Un tour à l'endroit, un tour à l'envers. Une échappée vers le centre de l'île, point culminant 65 mètres, sur une piste en terre où circulent avec une étonnante témérité de gros camions porteurs de minerais de phosphates à destination de l'usine de concassage autour de laquelle sont groupées les maisons occupées par les cadres de l'entreprise et les dortoirs réservés aux ouvriers venus du Sud-Est asiatique [...]

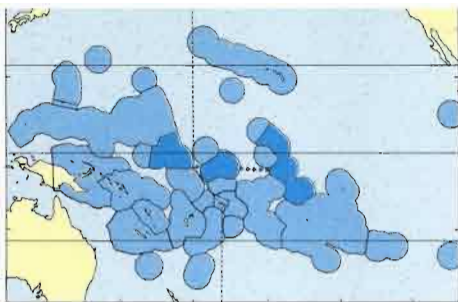
Maynot, Notes de voyage à Nauru, inédit, 1987.

Fiche statistique

Superficie terrestre	21 km ²
Superficie maritime	320 000 km ²
Population (1981)	8 100 habitants
Taux d'accroissement démographique annuel (1976-1981)	2,4 %
Densité de population	348 hab./km ²
Produit national brut (estimation 1983)	200 millions de dollars australiens (A\$)
Produit national brut par habitant (estimation 1983)	25 000 A\$
Aide extérieure	0

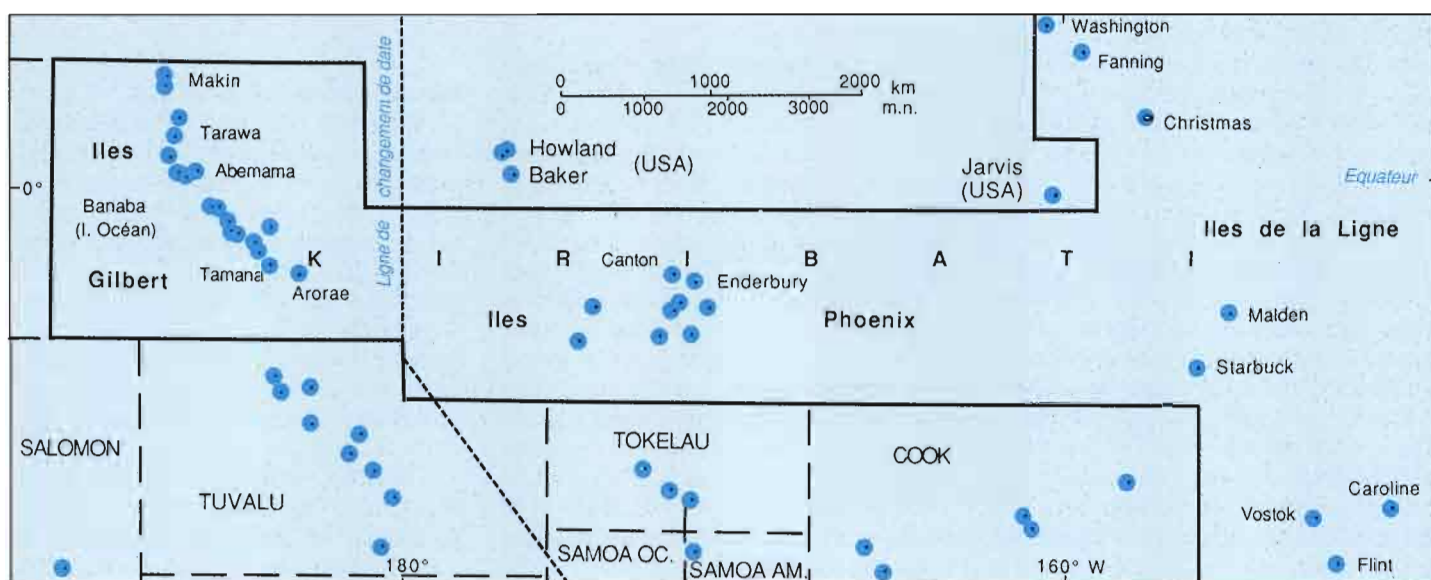
Références

Connell (J.), 1983; Carter (J.) (ed.), 1984.



KIRIBATI

Espace-temps

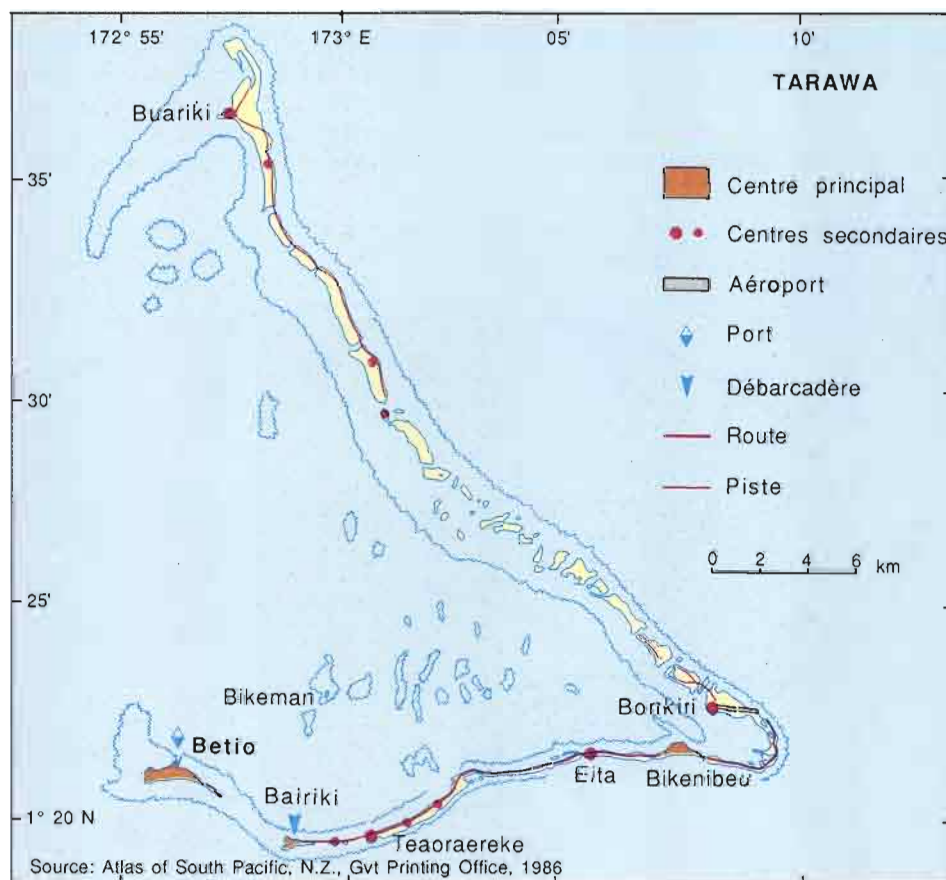


Un pays écartelé

Formé de 33 îles d'une superficie totale de 822 km² s'étendant de part et d'autre de l'équateur, Kiribati, né de la scission de l'ancienne colonie britannique des îles Gilbert et Ellice, est en fait constitué de trois grands archipels éclatés dans l'espace et le temps: les îles Gilbert, les îles Phoenix et les îles de la Ligne. Non seulement séparées par des distances considérables, elles le sont également par un décalage horaire le plus important au monde (23 heures) puisque la ligne méridienne de changement de date coupe Kiribati en deux. Lorsque le dimanche se lève sur la capitale Tarawa, la journée du samedi débute à peine sur l'île Christmas!

Kiribati est peuplé de Micronésiens, dont la très grande majorité habite les îles Gilbert. On distingue au nord des sociétés souvent nombreuses, d'où émerge parfois un *big man*, au sud des sociétés éclatées où le pouvoir est tenu par une gérontocratie locale s'appuyant sur la structure de la *maneaba* (maison commune). Ces différences socio-culturelles s'expriment dans les «conseils locaux» installés dans chaque île et auxquels, du fait de l'isolement, une grande liberté est laissée lors de l'établissement de projets de recettes et de dépenses: une formule pragmatique héritée des Anglais.

«Découverte» par les navigateurs espagnols en 1606, l'île de Butaritari resta longtemps un cas isolé, puisque



toutes les autres ne furent officiellement «découvertes» qu'entre 1765 et 1826 par des capitaines au long cours britanniques, par un explorateur français et, pour les dernières, par un baleinier américain. Le nom de «Gilbert» fut

attribué par un hydrographe russe (Carter, ed, 1984)!

Ainsi placées sous le signe du cosmopolitisme, les îles Gilbert virent débarquer au XIX^e siècle de nombreux Européens: matelots en rupture de ban,

écumeurs de grèves, missionnaires anglais protestants au sud et catholiques français au nord, représentants de maisons de commerce australiennes, allemandes ou américaines attirés par les perspectives qu'offrait le négoce de l'huile de coco puis du coprah.

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, plus de 9 000 Gilbertains furent recrutés pour travailler sur les plantations de Fidji, Samoa et Tahiti. Mais une certaine ambiguïté règne quant à la disposition d'esprit réelle des indigènes d'alors, partagés entre la peur évidente des *blackbirders* (esclavagistes) et leur volonté réelle d'échapper, par ce moyen, au joug des contraintes insulaires, notamment lors des terribles sécheresses qui affectent périodiquement ces îles. Quoiqu'il en soit, la traite de la main-d'œuvre du siècle dernier permet de mieux comprendre la tradition de mobilité et les mouvements de population ultérieurs dont le XX^e siècle fut témoin, tant vers l'île Océan (phosphate), vers d'autres îles inhabitées de l'archipel des Phœnix (colonisation

restée sans lendemain), que vers les îles Salomon ou Fidji.

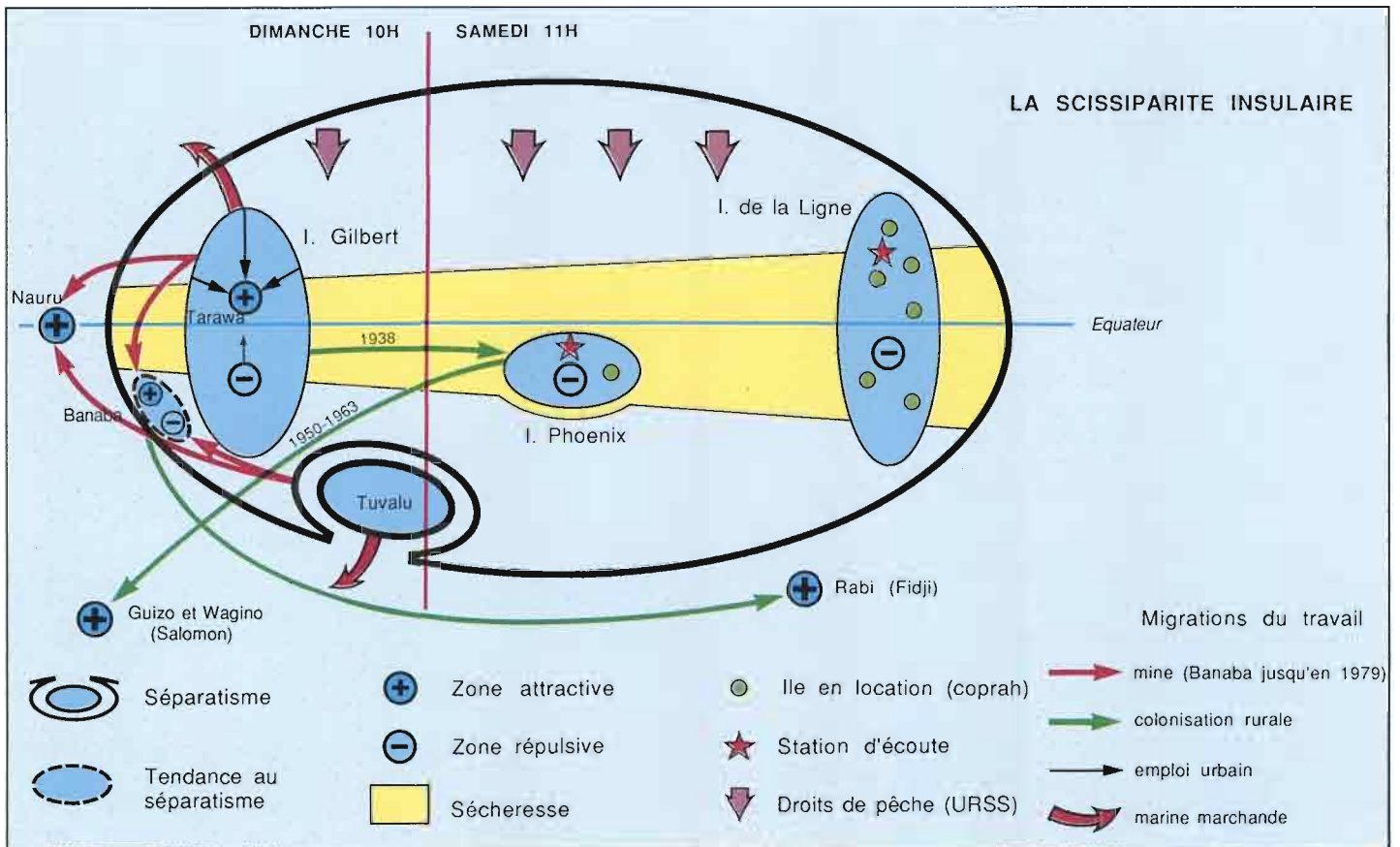
La mise en place de la souveraineté britannique sur cet ensemble d'îles, séparées par de très longues distances, se fit par étapes. Le protectorat britannique sur Abemama (1892) se prolongea par l'annexion de l'île Océan (1900) où l'exploitation minière rencontra un tel succès qu'elle devint le cœur de la colonie britannique. L'annexion définitive de l'ensemble des îles Gilbert et Ellice eut lieu en 1915. En fait, cette entité «coloniale» prit forme après que de très nombreux changements, ajouts et retraits d'îles, et marchandages divers se soient succédé. Il semble bien qu'une vision d'ensemble de ces archipels et de leurs «annexes» ait toujours manqué aux colonisateurs locaux. Les îles devinrent en revanche un enjeu stratégique central dès 1941, pendant la bataille du Pacifique. Les Anglais furent chassés par les Japonais, et ceux-ci le furent ensuite par les Américains, avec tous les traumatismes que de tels changements, appuyés par les armes moder-

nes, peuvent laisser dans la population civile.

La viabilité de l'Etat-nation?

Estimée fin 1982 à 60 000 habitants, la population de Kiribati est géographiquement et culturellement écartelée entre une composante rurale complètement isolée et stagnante dans des îles marginalisées, et une population «centrale» dite urbaine, qui pèse d'un poids de plus en plus considérable puisque Tarawa comptait 18 000 habitants fin 1978, soit une densité de 2 500 personnes/km² sur l'atoll qui porte la capitale.

Kiribati vécut longtemps confortablement, grâce aux revenus que lui procurait l'exploitation des gisements de phosphate de l'île Océan (Banaba). Sa balance commerciale a présenté un important solde créditeur jusqu'en 1979, date de cessation de l'exploitation. Cette situation nouvelle suscita un double choc: le retour des mineurs et de leurs familles dans leurs îles d'origine et, naturellement, l'arrêt des revenus de

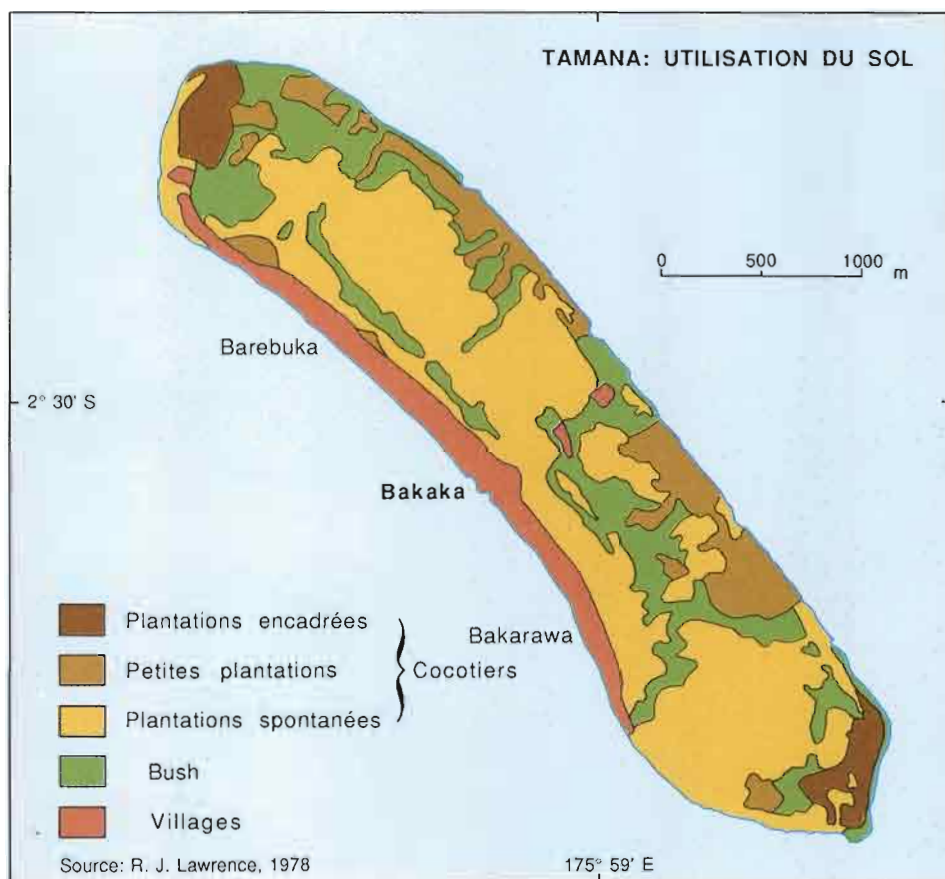


la rente minière. Il ne subsiste désormais que la vente du coprah (2 millions de dollars australiens par an) qui, puissamment aidée par des incitations financières gouvernementales, a permis à la production d'atteindre 12 000 tonnes en 1981 contre une moyenne de 7 500 tonnes dans les années soixante. Mais ces chiffres doivent être maniés avec prudence puisqu'ils fluctuent très fortement d'une année sur l'autre, en raison des variations liées aux prix offerts ou aux aléas climatiques. Le cocotier joue en outre un rôle important, qui n'est pas seulement d'appoint dans l'alimentation, au même titre que le taro, les bananes, les fruits du *pandanus* ou le poisson.

Kiribati reçoit, comme les autres pays du Pacifique, une aide extérieure, mais relativement peu abondante si on la rapporte au nombre d'habitants; cette aide, d'origine britannique pour près des deux tiers, est d'autant plus nécessaire qu'elle compense en partie l'hémorragie de ressources subie par le pays à l'arrêt de la production des mines de phosphates de l'île Océan. Les Anglais, qui les exploitèrent intensément des décennies durant, n'offrirent jamais de véritables contreparties aux habitants, contrairement au cas de Nauru.

La pêche en eaux troubles: dollars contre roubles

Néanmoins, l'indépendance du pays est régulièrement mise en question par les puissances extra-régionales (Etats-Unis, Australie et Nouvelle-Zélande) qui ont manifesté leur opposition à l'accord sur les droits de pêche concédés à des armements soviétiques dans la



zone des 200 milles (1985). Ces accords n'ont pas été par la suite renouvelés, les Soviétiques les trouvant trop onéreux pour un résultat limité. Mais en 1985, lorsqu'ils furent annoncés, ils déclenchèrent un véritable tollé dans la région. Les Américains, pour empêcher qu'ils ne servent d'exemple, se hâtèrent alors de signer de nouveaux accords de pêche avec les autres Etats insulaires de la région. Pourtant, dépourvu de ressources, le gouvernement de Kiribati

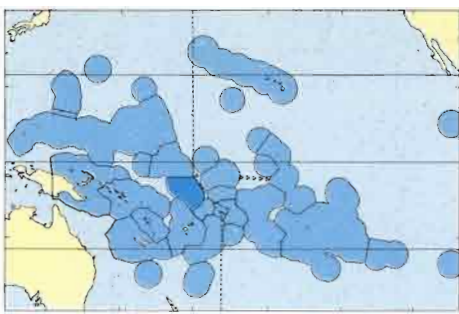
n'avait pas une grande marge de choix; il ne manifestait ainsi que ses prérogatives d'Etat souverain et invitait par la même occasion les pays riches, prompts à donner des leçons de solidarité occidentale, à prendre en compte de façon concrète l'intérêt stratégique d'un pays qui campe le long de l'équateur sur une distance de plus de 3 500 kilomètres.

Fiche statistique

Superficie terrestre	822 km ²
Superficie maritime	3 550 000 km ²
Population (1981)	60 000 habitants
Taux d'accroissement démographique annuel (1976-1981)	2,1%
Densité de population	73 hab./km ²
Population urbaine (1978)	36%
Produit intérieur brut (1981)	23 millions de dollars australiens (A\$)
Produit intérieur brut par habitant	384 A\$
Aide extérieure (1980)	19 millions A\$
Aide extérieure par habitant	316 A\$

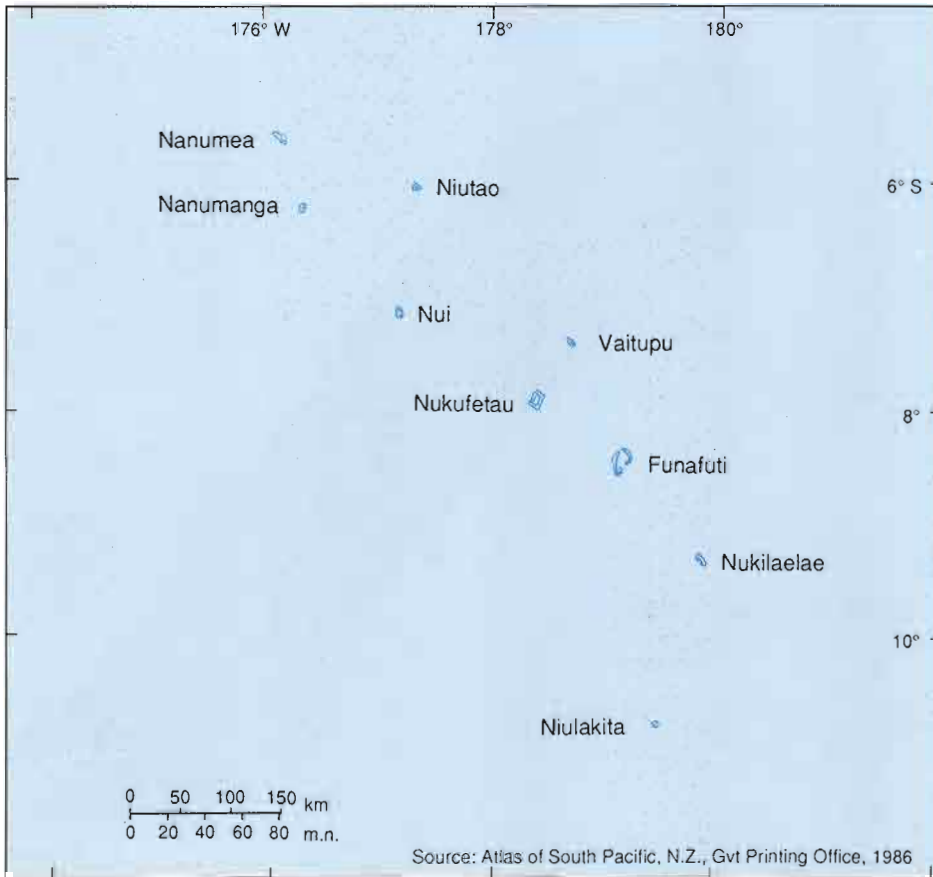
Références

Commission du Pacifique Sud, 1984; Carter (J.) (ed.), 1984; Lawrence (R.), 1983, 1985; Ward (R.G.) & Proctor, ed., 1980; Watters (R. F.), 1984 a.



TUVALU

Philatélie et cocotiers



L nom de Tuvalu, signifiant «huit îles toutes ensemble»¹, désigne les ex-îles Ellice autrefois liées aux ex-îles Gilbert (désormais appelées Kiribati) pour former la colonie britannique des Îles Gilbert et Ellice. La rupture entre ces deux entités pour cause d'incompatibilité ethnique, les uns étant Polynésiens et les autres Micronésiens, apparut dès les résultats d'un référendum conduit en 1974 sur une éventuelle sécession. La coupure fut consommée définitivement quatre ans plus tard lorsque Tuvalu accéda formellement à l'indépendance en devenant le 38^e membre du Commonwealth, avec pour chef de l'Etat la reine d'Angleterre.

Un des plus petits Etats du Monde

Tuvalu manque singulièrement d'atouts: situés entre les 5° S et 10° S, les

neuf atolls qui constituent cet Etat ne dépassent pas 26 km² de superficie. Ils furent habités originellement par des populations considérées comme «déviantes», chassées des îles Samoa et Tonga qui payèrent, au XIX^e siècle, un tribut meurtrier à l'Occident. Elles n'échappèrent aux épidémies, colportées par les chasseurs de baleine opérant sur les hauts-fonds des îles de la Ligne, que pour être les victimes des *blackbirders*, chasseurs de «merles» ou trafiquants de main-d'œuvre qui sévirent en Océanie dans la seconde moitié du XIX^e siècle pour alimenter en ouvriers les plantations de canne à sucre australiennes, les mines néo-calédoniennes ou les mines du Pérou. Un certain nombre de tragédies et d'actes abominables sont liés à l'image des *blackbirders* qui razzèrent, sur un seul atoll, jusqu'à 400 personnes à destination du Pérou, un pays dont aucune ne revint jamais. Ces «prélèvements» opérèrent une saignée dramatique.

En 1979, la population résidente dépasse à peine 7 300 habitants auxquels doivent s'ajouter 700 «émigrés» travaillant dans les mines de phosphate de Nauru et un chiffre égal de matelots, embarqués sur les navires de différents armements opérant dans le Pacifique. L'atoll de Funafuti, la capitale, compte désormais plus de 2 000 habitants; il distance aujourd'hui les trois autres principaux atolls, dont aucun n'atteint 1 000 habitants. En 1973, encore dépourvu d'un aéroport international et des symboles d'un Etat nation, il ne se classait qu'en quatrième position.

Les ressources de Tuvalu comptent parmi les plus maigres qu'on puisse imaginer: 420 tonnes de coprah commercialisées annuellement dans les années soixante, 240 tonnes en moyenne entre 1980 et 1982. On doit considérer cependant qu'une part équivalente est destinée à la consommation locale, le cocotier permettant de jouer à la fois sur les registres vivrier et commercial.

Les revers de l'Etat lilliputien

La ZEE (ou zone des 200 milles) de Tuvalu couvre 1,3 million de kilomètres carrés. Elle est exploitée, pour une redevance d'un montant symbolique, par des flottes hauturières coréennes et taïwanaises importantes, chacune dépassant cent unités. On y croiserait parfois un ou deux navires de pêche locaux...

En 1980, les importations, où nourriture et boissons comptent pour plus du tiers, dépassaient les exportations dans un rapport de 31 contre 1, en valeur. La philatélie permit de ramener ce déséquilibre à 4 contre 1 en cette même année 1980. La recette des Postes représente le service public le plus important du pays; elle compte un effectif d'environ 70 personnes!

Examiner les finances du pays fait entrer l'observateur dans un monde surréaliste: Tuvalu a besoin d'aide, d'une aide importante et il la reçoit souvent sous forme de dons. Le prix à payer paraissant dérisoire pour les finances des pays donateurs, ceux-ci ont l'élégance de se montrer généreux: 1,3 million de dollars viennent d'Australie, 1,5 du Royaume-Uni, 0,6 de Nouvelle-Zélande, 0,2 des Nations-Unies, enfin 1 million d'un groupe composite rassemblant le Canada, l'Allemagne, le Japon,

1. En fait Tuvalu en compte neuf, une d'entre elles n'étant pas constamment habitée.

etc. Il s'ensuit que Tuvalu bénéficie de finances saines et ne connaît pas les affres des échéances de remboursement d'une dette extérieure. L'isolement et la petite taille présentent parfois des revers dorés...



[...] La surface terrestre du pays ne dépasse pas les 2 400 hectares bien que les superficies offertes par les lagons soient cependant substantielles... Les contraintes des sols très fins et poreux, les pulvérisations permanentes d'eau salée et la faiblesse des précipitations entravent tout développement de l'agriculture et il n'y a pas d'eau en surface... Pourtant, les visiteurs du XIX^e siècle qui abordèrent ces atolls furent impressionnés par ce pays de cocagne [...]

En 1982, une étude de faisabilité a été réalisée en vue d'un projet de polder qui, en utilisant de la terre draguée dans le lagon, aurait accru la surface du territoire de l'île principale de 30%. Ce projet exprime combien l'absence de terre disponible est devenue désespérée spécialement à Funafuti. Tuvalu et Kiribati sont d'ailleurs les deux seuls pays du Pacifique Sud où des tentatives sérieuses ont été envisagées pour gagner des terres de colonisation agricole sur la mer [...]

Traduit de Connell, 1983.

Références

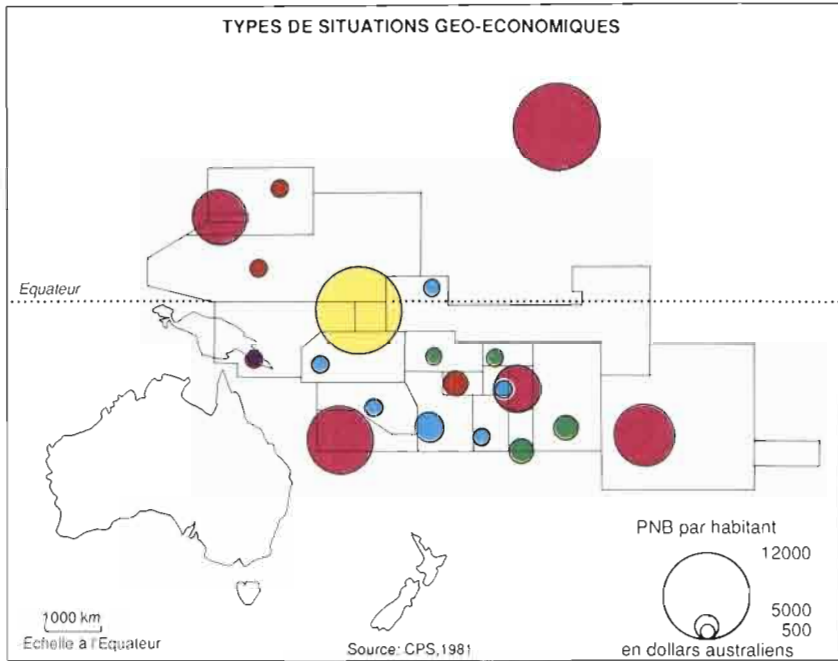
Commission du Pacifique Sud, 1984;
Carter (J.) (ed.), 1984.



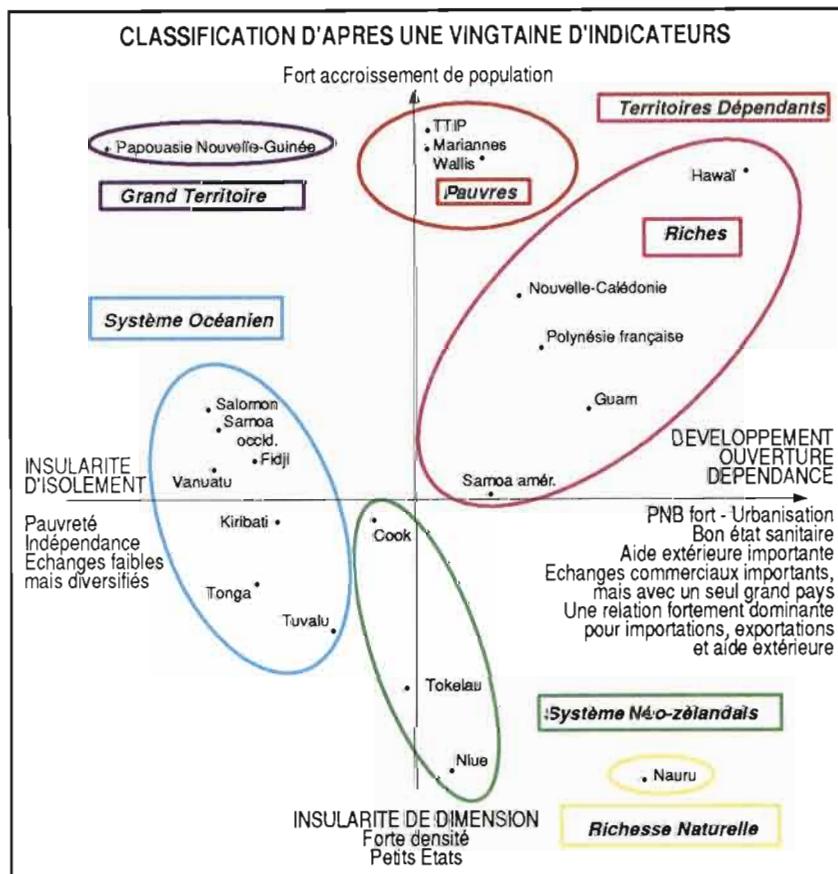
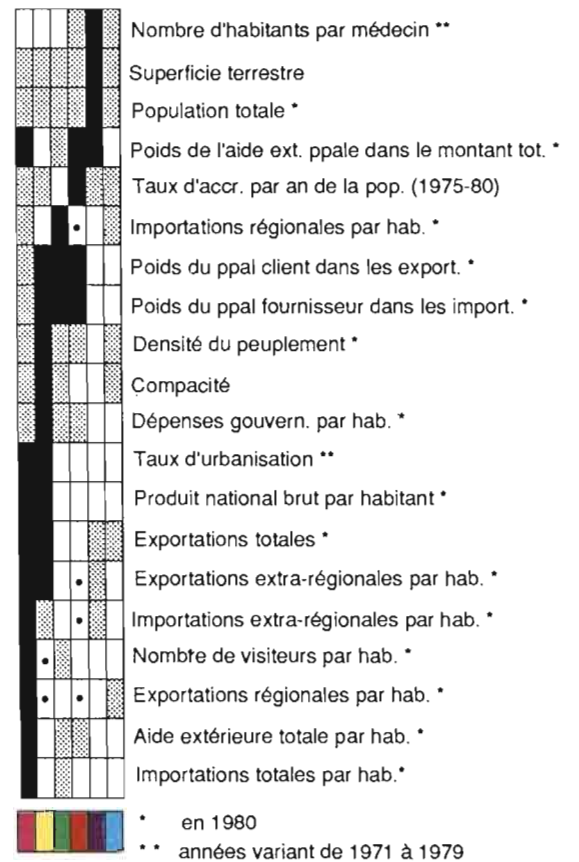
Fiche statistique

Superficie terrestre	26 km ²
Superficie maritime	1 300 000 km ²
Population (1979)	7 300 habitants
Densité de population	280 hab./km ²
Taux d'accroissement démographique annuel (1974-79)	1,7%
Produit national brut (1980)	3,6 millions de dollars australiens (A\$)
Produit national brut par habitant	478 A\$
Aide extérieure (1980)	4,3 millions A\$
Aide extérieure par habitant	589 A\$

SITUATIONS



VALEURS DES INDICATEURS POUR LES SIX GROUPES DE LA CLASSIFICATION



Territoires dépendants riches
Richesse naturelle
Système néo-zélandais
Territoires dépendants pauvres
Grand territoire
Système océanien

Valeurs :

- Supérieures à la moyenne
- ▨ Moyennes
- Inférieures à la moyenne
- Données manquantes

Les Iles et Etats du Pacifique ont été regroupés en six grands types par une classification hiérarchique effectuée sur une vingtaine d'indicateurs (tableau), qui donnent une image globale de leur situation géo-économique. Alors que ces descripteurs ne comprennent que des variables démographiques (dimension, densité, degré d'urbanisation et accroissement de la population), géographiques (superficie, degré de compacité des îles et des archipels) ou économiques (produit national brut, nature et provenance des échanges extérieurs), il est frappant de retrouver dans le résultat de cette classification le poids des statuts politiques, qui n'y était pourtant pas introduit en tant que tel.

Egalité politique, inégalité économique et inversement

Le graphique de légende résulte d'une analyse factorielle en composantes principales sur les mêmes variables, où chaque entité est repérée selon sa place dans la classification. Quatre types principaux en ressortent: le système des territoires dépendants (pour la plupart des Etats-Unis ou de la France), se subdivisant en deux sous-systèmes: territoire «riches» et territoires «pauvres»; le système océanien, composé d'Etats indépendants, caractérisé par une certaine pauvreté et une faiblesse des échanges; enfin, un système intermédiaire, dit néo-zélandais, composé des pays librement associés à la Nouvelle-Zélande ou relevant directement d'elle. A l'écart de ces grands systèmes, deux pays se démarquent par une originalité de situation: la Papouasie-Nouvelle-Guinée (PNG) s'individualise par l'immensité relative de son territoire et Nauru, petite île riche en phosphates, par une opulence et un poids dans les échanges internationaux qui sont sans commune mesure avec sa petite taille.

Comme en d'autres parties du globe, le facteur qui crée les plus forts contrastes est l'inégal niveau de développement économique. Son originalité, dans cette région du Pacifique, tient à ce qu'il est ici fortement corrélé au statut politique des entités d'une part, à leur mode de participation aux échanges internationaux, de l'autre.

Les Etats indépendants du «système océanien» sont en situation d'iso-

lement et de marginalité. Ils sont en général les plus pauvres. Leurs échanges avec l'extérieur sont d'un poids médiocre. Au contraire, les territoires qui sont sous la dépendance des Etats-Unis ou de la France sont parmi les plus riches et les plus développés, et largement ouverts sur l'extérieur; mais leurs échanges sont très fortement polarisés par la métropole, qui leur procure une aide importante. Selon la grille de lecture que l'on veut bien appliquer, des interprétations différentes, mais pas forcément contradictoires, en ressortent: d'un côté, l'indépendance des îles «appauvrit» parfois; de l'autre elle conduit, dans une certaine mesure, à la maîtrise des besoins socio-économiques et à un meilleur équilibre de l'écologie insulaire toujours fragile.

Du reste, il est bien difficile d'affirmer qu'un pays doit être classé comme «riche» ou «pauvre» par son seul produit national brut. L'importance des transferts et des flux monétaires peut parfois donner l'illusion de la richesse; leur absence, celle de la pauvreté. Mais cette «richesse» masque l'extraordinaire dépendance dans laquelle certains territoires se trouvent placés. De même, l'importance des flux commerciaux et monétaires venant de, plutôt qu'allant vers, la métropole, et la quasi-absence d'échanges régionaux, doivent être interprétés avec prudence: ces territoires bien insérés dans l'économie marchande vivent une relation quasi exclusive avec leur métropole, parfois lointaine, et tournent le dos à leur région; ils se situent ainsi dans une sorte «d'ailleurs a-géographique». D'autant plus qu'il ne faut pas oublier, dans certains cas, le poids des communautés ethniques importées (plus de 80% à Hawaï, 57% de la population en Nouvelle-Calédonie, 54% à Fidji, 52% à Guam, etc.) et de leurs habitudes de consommation spécifiques, qui peuvent peser lourdement sur les chiffres.

Du bon usage de la «dépendance»

Entre ces deux extrêmes, «riches» et «pauvres», et tout en gardant en mémoire les simplifications abusives auxquelles ces appellations peuvent conduire, se glisse un système original intermédiaire: le réseau néo-zélandais, pouvant figurer un modèle peut-être plus équilibré, mais qui cache, aussi, bien des ambiguïtés. Pour deux de ces

entités, Niue et Iles Cook, c'est le régime de la libre association qui prévaut: elles sont à la fois souveraines et libres de rompre, dès qu'elles l'entendent, le cordon ombilical qui les relie à la mère patrie et qui n'est pas perçu comme une chaîne, mais plutôt comme un moyen d'utiliser à son avantage des relations privilégiées. De plus, la population peut se prévaloir de la citoyenneté métropolitaine et bénéficie d'un libre accès à un marché du travail élargi. De cette ambiguïté, une forme de souveraineté limitée que dégage l'analyse statistique a émergé. Pour la troisième entité, Tokelau, il s'agit tout simplement d'un «classique» rapport de dépendance.

Cette possibilité d'avoir à la fois un pied dehors et un pied dedans donne le sentiment d'appartenir à un ensemble politique plus large et permet, au sein du réseau extra-national, une mobilité accentuée de la population. Marqués par une forte émigration, les pays «dépendants» ou «librement associés» doivent souvent faire face à un abandon des îles les plus périphériques, leurs populations migrant vers les métropoles du Pacifique: Sydney, Auckland, Honolulu, Los Angeles, Papeete, ou encore Nouméa, dans le cas des Wallisiens et Futuniens.

Les îles «cul-de-sac»

Des îles, d'abord fort peuplées, sont en voie d'abandon et, dans certains cas, deviennent sous-peuplées: on n'y trouve plus qu'un gouvernement, un drapeau, quelques rentiers, des retraités et pour le reste... d'éphémères touristes, à la recherche du mythe du «paradis perdu». Ailleurs, ces archipels, aux rivages déserts ou marginalisés, deviennent des «fins de monde» et des «culs-de-sac» dont les insulaires cherchent à s'échapper à tout prix. Au moins, l'ancienne Océanie, fondée sur la civilisation du réseau et des liens incessants d'une façade insulaire à l'autre, évitait-elle une telle issue! La diversité des situations géo-économiques, qui renvoie au politique et plus loin à la culture, pose des questions dont personne n'a les réponses.— *Avec la participation de l'Equipe PARIS (P. DUREY et D. PUMAIN).*



AU CENTRE OU EN DEHORS DU MONDE?

Longtemps tenus à l'écart de la scène du monde, comme s'ils comptaient pour rien, les îles et les Etats-archipels de l'Océanie semblent aujourd'hui bénéficier d'un regain d'intérêt. Les livres, articles de journaux et messages médiatiques qui les concernent n'ont jamais été si nombreux. Les îles d'Océanie et avec elles, l'ensemble du Pacifique, seraient-elles devenues un centre majeur dans les enjeux mondiaux, ou bien, une fois encore, ne bénéficieraient-elles que d'un effet de mode?

La deuxième guerre mondiale avait déjà prouvé l'importance stratégique des îles et archipels pour le contrôle des routes et des liaisons maritimes, mais depuis une dizaine d'années, le développement économique spectaculaire de l'ensemble du bassin Pacifique crée une situation nouvelle. Le formidable rétablissement économique du Japon, l'émergence des «quatre tigres» du capitalisme asiatique: Hong Kong, Singapour, Corée du Sud et Taïwan, ces petits ensembles, à peine des pays pour certains d'entre eux, dont les performances répétées étonnent les observateurs les plus blasés, le développement rapide de l'Indonésie, de la Thaïlande et de la Malaysia, l'ombre géante de la Chine, le basculement géographique du centre de gravité des Etats-Unis vers la façade californienne, la reconnaissance juridique des zones économiques maritimes exclusives des 200 miles conjuguée à la prise de conscience des richesses potentielles des fonds océaniques, enfin l'intensité prodigieuse des réseaux d'échanges économiques d'une façade à l'autre du Pacifique; tous ces faits convergent pour faire de cette région du monde un «nouveau centre», qui deviendra peut-être cette «Méditerranée» du XXI^e siècle si souvent évoquée.

Tout se passe comme si les mers et les océans qui attirent le développement des réseaux d'échanges commerciaux, mais aussi des relations politiques et des imprégnations culturelles sur le temps long et les distances non moins longues, constituaient un milieu géographique privilégié pour les grandes «naissances historiques». Après l'ère de la Méditerranée, puis celle de l'Atlantique, on entrerait aujourd'hui dans la civilisation du Pacifique... Le nouveau centre du monde?

Pourtant, ce sont moins sans doute les îles en elles-mêmes qui suscitent l'intérêt des grandes puissances que l'usage que celles-ci peuvent tirer de la situation géographique privilégiée des archipels océaniques. Après le long oubli qui suivit l'espèce d'engouement philosophique, littéraire et religieux que provoqua leur découverte, les «îles» bénéficient aujourd'hui d'une nouvelle actualité qui ressuscite les termes du vieux et sans doute faux débat sur le «bonheur des îles» oubliées par l'histoire désormais en proie à la modernité et aux «démons» du monde extérieur.

En dépit des déclarations d'intention, des traités, des conférences et des motions qui voudraient faire du Pacifique Sud une zone à l'écart, voire une Arcadie, il est douteux que la région échappe aux turbulences qui convergent vers le «nouveau centre». Les nations occidentales qui exercent une responsabilité dans la zone (Australie, France, Nouvelle-Zélande, Etats-Unis) ont fait de la stabilité politique du Pacifique Sud, la clé de voûte de leur politique, mais l'actuel statu quo risque bien de ne pas être éternel. Le croire serait sous-estimer la volonté d'autres voisins qui entendent bien jouer un rôle dans cette zone: l'Union soviétique et ses alliés pour les plus cités et les plus redoutés, mais plus encore les puissances asiatiques riveraines, la Chine et le Japon surtout. Ce serait aussi négliger l'importance politique des nations océaniques elle-mêmes qui entendent bien participer au débat qui concerne leur région et manifester des vues propres qui ne sont pas nécessairement celles des grandes puissances.

Le Pacifique Sud n'est pas ou n'est plus la zone «la plus stable du monde» comme le proclame le Premier Ministre néo-zélandais, David Lange (cité par Couteau-Begarie, 1987, p. 295). Aux influences externes et à leurs périls s'ajoutent les ferments intérieurs, causés par les problèmes politiques modernes et par les choix de société. L'importance socio-culturelle jouée par les migrations des Océaniens insulaires vers les métropoles périphériques (San Francisco, Los Angeles, Hawaï, Sydney, Auckland, Nouméa) révèle bien aussi que ce monde n'est ni «bouclé», ni «stabilisé» sur lui-même, mais qu'au contraire il participe à des mouvements

migratoires de type Tiers Monde dont les implications et les effets sont planétaires.

Pour le meilleur comme pour le pire, le monde océanien s'était intégré à l'économie mondiale du XIX^e siècle, comme fournisseur de matières premières: coprah, canne à sucre et minerais. Il s'ouvre aujourd'hui d'une façon de plus en plus diversifiée à un monde extérieur dont il devient dépendant. Certains événements politiques récents ont en outre révélé des désaccords profonds au sein des Océaniens eux-mêmes: le coup d'état militaire survenu aux îles Fidji en 1987 a provoqué une réaction embarrassée de la plupart des Etats voisins et montré une absence de consensus réel: l'attitude des pays mélanésiens du *Spearhead* ou «fer de lance», qui regroupe la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Salomon et le Vanuatu, dans une alliance d'orientation plus radicale, tend à éloigner d'elle les pays polynésiens, plus petits, plus conservateurs et plus proches des intérêts occidentaux. En fait, la région du Pacifique Sud, considérée comme un ensemble stable, «en dehors du monde et du temps», est peut-être l'un des derniers mythes où s'accrochent des visions du siècle dernier.

L'évolution du Pacifique insulaire n'est pas aujourd'hui sans analogie avec d'autres scènes du monde; le paysage politique y est marqué par la rivalité Est-Ouest, mais aussi par l'antagonisme Nord-Sud qui s'exprime par le choc et parfois les drames de la décolonisation, par l'évolution plus ou moins rapide des sociétés locales vers des formes culturelles, sociales et économiques dites «modernes». Mais le Pacifique Sud garde aussi des spécificités culturelles propres et un certain décalage historique par rapport aux autres continents, qui interdisent des rapprochements trop sommaires avec une situation que l'on pourrait globalement assimiler à un modèle «tiers-mondiste». Que ces Etats ou Territoires soient aussi des îles, pour lesquelles l'intégration, la participation ou l'alliance sous quelque forme qu'elle soit avec un réseau socio-politique régional ou international plus vaste est un impératif, ne doit pas non plus être sous-estimé.

Le Pacifique Sud a été longtemps prisonnier des mythes, images et fan-

tasmes nés dans l'Europe du XVIII^e siècle, il a été ensuite façonné par des structures économiques, politiques et culturelles héritées du XIX^e siècle. Sa chance sera peut-être d'entrer directement dans le XXI^e siècle, en faisant l'économie des illusions, conflits et idéologies du XX^e siècle. C'est peut-être là le vrai pari du Pacifique Sud et la meilleure définition de son état présent: un certain mélange de formes désuètes héritées du siècle dernier et l'espoir

concomitant de formes nouvelles qui annoncent le siècle futur. Le Pacifique, n'est certainement plus à l'écart de l'espace du monde, ni à l'abri de ses périls, mais cet aspect «hors du temps», qui fait toujours son charme et, dans une certaine mesure, l'a préservé hier des malheurs mondiaux, représente-t-il encore une chance ou bien une excessive fragilité à l'approche des temps de demain?



BIBLIOGRAPHIE

- Ali (A.), 1981, «Fiji: the Fiji-Indian achievement», p. 22-32 in *Pacific Indians*. Suva, IPS, University of the South Pacific, 240 p.
- Allègre (Cl.), 1983, *L'écume de la Terre*. Paris, Fayard, 367 p.
- Allen (J.), Golson (J.), Jones (R.) (eds), 1977, *Sunda and Sahul: prehistoric studies in Southeast Asia, Melanesia and Australia*. London, Academic Press, 647 p.
- Antheaume (B.) & Lawrence (R.), 1985, «A l'aide ou trop d'aide? Evolution des économies vivrières dans le Pacifique insulaire». *Etudes Rurales*, n° 99-100, p. 367-387.
- Bedford (R.), 1986, «La filière polynésienne: migrations et changements sociaux en Nouvelle-Zélande et dans le Pacifique Sud». *L'Espace géographique*, n° 3, p. 172-186.
- Bellwood (P.), 1978, *Man's conquest of the Pacific: the prehistory of Southeast Asia and Oceania*. Auckland, Collins, 462 p.
- Bensa (A.) & Rivierre (J.C.), 1982, *Les chemins de l'alliance, l'organisation sociale et ses représentations en Nouvelle-Calédonie*. Paris, SELAF (CNRS), 586 p.
- Bertram (I.G.) & Watters (R.F.), 1984, *New Zealand and its small island neighbours: a review of New Zealand policy toward the Cook Islands, Niue, Tokelau, Kiribati and Tuvalu*. Wellington, Report to Ministry of Foreign Affairs, Institute of Policy Studies.
- Bird (E.C.), Dubois (J.P.) & Iltis (J.), 1984, *The impacts of open-cast mining on the rivers and coasts of New Caledonia*. Tokyo, The United Nations University, 56 p.
- Blanchet (G.), 1985, *L'économie de la Polynésie française de 1960 à 1980, un aperçu de son évolution*. Paris, ORSTOM, coll. Travaux et documents, n° 195, 166 p.
- Bonnemaison (J.), 1977, *Vanuatu*. Nouméa, Papeete, Les Editions du Pacifique, 128 p.
- Bonnemaison (J.), 1986 a, «A propos de l'Affaire Greenpeace... Là-bas à l'ouest de l'Occident: l'Australie et la Nouvelle-Zélande». *Hérodote*, n° 40, p. 126-139.
- Bonnemaison (J.), 1986 b, *La dernière île*. Paris, ORSTOM-Arléa, 405 p.
- Bonnemaison (J.), 1986 c, *Les fondements d'une identité: territoire, histoire et société dans l'archipel de Vanuatu (Mélanésie)*. *Essai de géographie culturelle*. Livre I: *L'arbre et la pirogue*; 540 p., livre II (1987): *Les hommes-lieux*, 680 p., Paris, ORSTOM, coll. Travaux et Documents, n° 201.
- Brookfield (H.C.) & Hardt (D.), 1971, *Melanesia: a geographical interpretation of an island world*. London, Methuen, 464 p.
- Brookfield (H.), Ellis (F.) & Ward (R.G.), 1985, *Land, cane and coconuts: papers on the rural economy of Fiji*. Canberra, ANU, Research School of Pacific Studies, Human Geography, publications n° 17, 252 p.
- Carano (P.) & Sanchez (P.), 1964, *A complete history of Guam*. Rutland, Vermont, Tokyo, Ch. Tuttle Company, 438 p.
- Carter (J.) (ed.), 1984, 15th ed., *Pacific Islands year book*. Sydney & New York, Pacific Publications, 558 p.
- Chapman (H.) (ed.), 1985, «Mobility and identity in the Pacific». *Pacific Viewpoint*, n° spécial, vol. 26-1, 371 p.
- Charpentier (J.M.), 1979, *Le pidgin bislama et le multilinguisme aux Nouvelles-Hébrides*. Paris, SELAF (CNRS).
- Chesneaux (J.), 1987, *Transpacifiques, observations et considérations diverses sur les terres et archipels du Grand Océan*. Paris, La Découverte, 231 p.
- Cole (R.V.) & Parry (T.G.) (eds), 1986, *Selected issues in Pacific Island development*. Canberra, ANU, National Centre for Development Studies, Pacific policy papers n° 2, 264 p.
- Collectif, 1981, *Atlas de la Nouvelle-Calédonie et dépendances*. Paris, ORSTOM, 53 cartes couleurs, commentaires, figures.
- Collectif, 1984, *Nature et hommes dans les îles tropicales: réflexions et exemples*. Bordeaux, CEGET (CNRS)-CRET, coll. Îles et archipels n° 3, 178 p.
- Collectif, 1985 a, «Nouvelle-Calédonie: pour l'indépendance», *Les Temps Modernes*, n° 464.
- Collectif, 1985 b, *La Nouvelle-Calédonie: la stratégie, le droit et la République*. Paris, Pédone, 224 p.
- Collectif, 1987, «La France et le Pacifique Sud». *Politique Etrangère*, 52, n° 1.
- Commission du Pacifique Sud, 1984, *Les économies de la région du Pacifique Sud en 1981: sommaire statistique*. Nouméa, (compilé par F. Sevele), 36 p.
- Connell (J.), 1983, *Migration, employment and development in the South Pacific*. «Country reports: FSM, Guam, Marshall Islands, Nauru, Northern Marianas, Palau, Tuvalu, Western Samoa». Nouméa, Bureau International du Travail & Commission du Pacifique Sud.
- Coutau-Bégarie (P.), 1987, *Géostratégie du Pacifique*. Paris, Economica, 380 p.
- Crocombe (R.) & Ali (A.) (eds), 1983, *Politics in Micronesia*. Suva, IPS, University of the South Pacific, 168 p.
- De Deckker (P.), ed., 1983, *G. Pritchard: The aggressions of the French at Tahiti and other islands of the Pacific*. Auckland, Auckland University Press & Oxford University Press, 253 p.
- Defense mapping agency, 1983, *Pilot charts of the North Pacific Ocean*.
- Department of Statistics, 1984, *New Zealand official year book*. Wellington, 1054 p.
- Doumenge (F.), 1966, *L'homme dans le Pacifique Sud*. Paris, Musée de l'Homme, Publication de la Société des Océanistes, n° 19, 634 p.
- Doumenge (F.), 1985, «Les îles et les micro-Etats insulaires». *Hérodote*, n° 37-38, p. 297-326.
- Doumenge (J.P.), 1982, *Du terroir... à la ville: les Mélanésiens et leurs espaces en Nouvelle-Calédonie*. Bordeaux, CEGET (CNRS), 488 p.
- DTSEE, 1983, *Tableaux de l'économie calédonnienne*. Nouméa, 148 p.
- Dupon (J.F.), 1985, *Préparation aux désastres et expérience des désastres en Nouvelle-Calédonie, Polynésie Française et Wallis et Futuna*. Honolulu, PIDP, East West Center, 76 p, 86 p, 67 p.
- Dupon (J.F.), 1986, *Environnement: études de cas*. Fiches n° 1, 2 (en collaboration avec A. Beaudou), 3. Nouméa, PROE, Commission du Pacifique Sud.
- Dwyer (L.), 1986, «Tourism in the South Pacific». In Cole (R.V.) & Parry (T.G.) (eds), p. 226-250.
- Fages (J.), 1975, *Punaauia-Paea; contact ville-campagne et croissance urbaine de la côte ouest de Tahiti*. Paris, ORSTOM, coll. Travaux et Documents, n° 41, 112 p.
- Farrell (B.H.), 1982, *Hawaii, the legend that sells*. Honolulu, University Press of Hawaii.
- Fisk (E.K.), 1978, *The island of Niue: development of dependence for a very small nation*. Canberra, ANU, Development Studies Centre, Occasional Paper n° 9.
- Franco (A.B.), Hamnett (M.P.), Makasiale (J.) et al., 1982, *Disaster preparedness*

- and disaster experience in the South Pacific. Honolulu, PIDP, East West Center, 380 p.
- Garanger (J.), 1972, *Archéologie des Nouvelles-Hébrides: contribution à la connaissance des îles du Centre*. Paris, Musée de l'Homme, Publication de la Société des Océanistes, n° 30, 156 p. et illust.
- Gilson (R.), 1980, *The Cook Islands, 1820-1950*. Wellington-Suva, VUW Press & IPS, USP, 242 p.
- Godelier (M.), 1982, *La production des Grands Hommes: pouvoir et domination masculine chez les Baruya de Nouvelle-Guinée*. Paris, Fayard, 370 p.
- Goodman (R.), Lepani (Ch.) & Morawetz (D.), 1985, *The economy of Papua New Guinea: an independant review*. Canberra, ANU, Development Studies Centre.
- Gorecki (P.), 1985, «Human occupation and agricultural development in the New-Guinea Highlands», *Mountain Research and Development*. Mc Clain Ed.
- Gorecki (P.), 1986, «L'homme et les glaciers en Nouvelle-Guinée». *L'Anthropologie*, t. 90-2, p. 191-200.
- Guiart (J.), 1957, *Un siècle et demi de contacts culturels à Tanna, Nouvelles-Hébrides*. Paris, ORSTOM et Société des Océanistes, 426 p.
- Guiart (J.), 1963, *Océanie*. Paris, Gallimard, 462 p.
- Guillebaud (J.C.), 1980, *Un voyage en Océanie*. Paris, Le Seuil, 198 p.
- Hamnett (P.) et al., 1984, «Economic vulnerability in the Pacific», in Carter (J.) (ed.), p. 21-29.
- Hancock (K.), 1979, *Sir Albert Henry; his life and times*. Wellington, Methuen, 158 p.
- Huetz de Lemp (Ch.), 1977, *Les îles Hawaï. Etude de géographie humaine*. Bordeaux, Université de Bordeaux-III, 5 vol., 1 756 p., 4 cartes h. t.
- Huetz de Lemp (Ch.), 1984, *Un jeune Etat mélanésien: les îles Salomon*. Bordeaux, CEGET (CNRS)-CRET, collection Iles et archipels, n° 4, 84 p.
- Institut d'Emission d'Outre Mer, 1986 a, *Nouvelle-Calédonie, rapport d'activité*.
- Institut d'Emission d'Outre Mer, 1986 b, *Polynésie Française, rapport d'activité*.
- Institut du Pacifique, 1983, *Le Pacifique, nouveau centre du Monde*. Paris, Berger-Levrault, 301 p.
- Institut du Pacifique et Comité Français pour le Bicentenaire de l'Australie, 1988, *L'Australie 1988 bicentenaire ou naissance*. Paris, France-Empire, 464 p.
- Jackson (R.), 1983, «D'un millier de lieux sacrés à la périphérie profane: les strates de la géographie de Papouasie-Nouvelle-Guinée». *L'Espace géographique*, XII-1, p. 18-32.
- Jennings (J.D.) (ed.), 1979, *The Prehistory of Polynesia*. Canberra, ANU, 399 p.
- Keesing (R.M.), 1980, «Politico-religious movement and anti-colonialism on Malaita: Maasina rule in historical perspective». *Oceania* 48, p. 241-261; 49, p. 46-73.
- King (D.), Ranck (S.), (eds), 1982, *Papua New Guinea atlas: a nation in transition*. Port-Moresby, University of Papua New Guinea.
- King (M.) et al., 1986, *Fisheries development in Pacific Islands: Problems in paradise*. Canberra, ANU, Research School of Pacific Studies, Human Geography, 23 p.
- Kissling (C.), ed., 1984, *Transport and communication for Pacific microstates, issues in organisation and management*. Suva, IPS, University of the South Pacific, 192 p.
- Kohler (J.-M.), 1987, *Colonie ou démocratie: éléments de sociologie politique sur la Nouvelle-Calédonie*. Nouméa, Edipop, 66 p.
- Kolb (A.), 1981, *Die pazifische Welt: Kultur und Wirtschaftsraume am Stillen Ozean*. Berlin, Reiner, 388 p.
- Kolb (A.) & Jaschke (D.), 1986, «Der Pazifische Raum im Welthandel». *Geographische Rundschau*, n° 38, p. 517-521.
- Lallemant (S.) et al., 1986, «Kaikai: l'exploration des fosses du Japon». *La Recherche*, n° 182, p. 1344-1346.
- Langdon (R.), 1979, *Tahiti, Island of love*. Sydney & New York, Pacific Publications, 248 p.
- Latukefu (S.), 1975, *The Tonga constitution*. Tonga, Nuku'Alofa.
- Lawrence (R.), 1983, *Tamana*. Canberra, ANU, Development Studies Centre, coll. Atoll economy: social change in Kiribati and Tuvalu, n° 4, 262 p.
- Lawrence (R.), 1985, «Views from the center and periphery: development project on Tamana, Southern Kiribati». *Pacific Viewpoint*, 2, p. 547-562.
- Lea (D.), 1983, «Planification et sous-développement régional en Papouasie-Nouvelle-Guinée». *L'Espace géographique*, XII-4, p. 241-252.
- Leenhardt (M.), 1953, *Gens de la Grande Terre: Nouvelle-Calédonie*. Paris, Gallimard, coll. L'espèce humaine, n° 1, 230 p.
- Lockridge (P.A.), Smith (R.H.), 1984, *Tsunami in the Pacific Basin 1900-1983*. Boulder (Colorado), National Geophysical Data Center, World Data Center A for solid earth geophysics, NOAA.
- Mac Gee (T.), Ward (R.G.), Drakakis (D.) & Bonnemaïson (J.), 1980, *Food distribution in New Hebrides*. Canberra, ANU, National Centre for Development Studies n° 25, 268 p.
- Matheson (T.D.), 1986, *Aid dependency in a microstate: the case of Niue*. Canberra, ANU, PhD thesis, Research School of Pacific Studies, Human Geography.
- Matos (C.) & Kotabalavu (J.), 1986, *Oceans minerals; prospects for Pacific Islands Nations*. Canberra, ANU, Research School of Pacific Studies, Human Geography, 9 p.
- Maude (H.E.), 1964, «The history of Pitcairn island», in Ross (A.), *The Pitcairnese language*. Oxford, Oxford University Press, 269 p.
- Moore (G.W.), 1982, *Plate Tectonic map of the circum-pacific region*. US Geological Survey.
- Morris (L.D.), Simkin (T.), Meyers (H.), 1979, *Volcanoes of the world*. Boulder (Colorado), World Data Center A for solid earth geophysics. NOAA.
- Münchener Rückversicherungs Gesellschaft, 1978, *World map of natural hazards*. München.
- NZ coalition for trade and development, 1982, *The ebbing tide: the impact of migration on Pacific Islands societies*. Wellington, 109 p.
- NZ Government printing office, 1986, *Atlas of the South Pacific*. Wellington, 48 p.
- Oliver (D.), 1961, *The Pacific Islands*. Honolulu, University of Hawai'i Press, 456 p.
- Panoff (M.), 1963, «Situation présente de la société futunienne». *Journal de la Société des Océanistes*, Paris, n° 19, p. 149-156.
- Peat (N.), 1985, *Tokelau, atoll associate of New Zealand*. Compatriot Press (NZ).
- Planning Office, 1985, *American Samoa, statistical digest*. Pago-Pago.
- Pollock (N.J.), 1979, «Work, wages and

- shifting cultivation on Niue». *Pacific Studies*, 2 (2), p. 132-43.
- Prescott (V.), 1986, *Maritime boundaries in the South West Pacific Region, Human Geography*. Canberra, ANU, Research School of Pacific Studies, Human Geography, 20 p.
- Ravault (F.), 1985, «Polynésie, la bombe et l'indépendance». *Hérodote*, n° 37-38, p. 163-180.
- Rensch (K.), 1983, «Wallis et Futuna: total dependency», in Ali (A.), Crocombe (R.G.) (eds), 1983, *Politics in Polynesia*. Suva, ISP, University of the South Pacific.
- Robineau (Cl.), 1984, *Tradition et modernité aux Iles de la Société*. Livre I: *Du coprah à l'atome*, 488 p.; Livre II (1985), *Les racines*, 300 p. Paris, ORSTOM, coll. Mémoires n° 100.
- Rossille (R.), 1987, *Le kawa à Wallis et Futuna, survivance d'un breuvage océanien traditionnel*. Bordeaux, CRET, Collection Iles et archipels, n° 6, 138 p.
- Roux (J.C.), 1985, «Un exemple de migration-enracinement dans le Pacifique Sud: la communauté wallisienne et futunienne de Nouvelle-Calédonie». *Cahiers ORSTOM, série Sciences Humaines*, vol. XXI, n° 4, p. 461-480.
- Roux (J.C.), Bonnemaïson (J.) & Fages (J.), Planche et commentaire n° 50 «Migrations», in collectif, 1981.
- Rutherford (N.), (ed.), 1977, *Friendly Islands: a history of Tonga*. Oxford, Oxford University Press.
- Sahlins (M.), 1963, «Poor man, rich man, big man, chief: political types in Melanesia and Polynesia. Comparative studies». *Society and History*, vol. 5, p. 285-303.
- Saussol (A.), 1979, *L'héritage, essai sur le problème foncier mélanésien en Nouvelle-Calédonie*. Paris, Musée de l'Homme, Publications de la Société des Océanistes, n° 40, 498 p.
- Saussol (A.), 1986, «Du front pionnier à la réforme: colonisation et problèmes fonciers en Nouvelle-Calédonie 1853-1985» *Les Cahiers d'Outre-Mer*, t. 39, n° 155, p. 275-312.
- Ségalen (V.), 1956, rééd. 1982, *Les immémoriaux*. Paris, Plon, collection Terre Humaine, 328 p.
- Spencer (M.), Ward (A.) & Connell (J.) (eds), 1988, *New Caledonia, essays in nationalism and dependency*. Saint Lucia, University of Queensland Press, 254 p.
- Steel (T.), 1965, *The life and death of Saint-Kilda*. Edinburgh, The National Trust for Scotland, 135 p.
- Survey Department, *Maps of the Cook Islands*. Rarotonga.
- Tarr (A.C.), 1974, *World seismicity map*. Washington, USGS-NOAA.
- Taylor (M.), (ed.), 1987, *Fiji: future imperfect?* Sydney, Allen & Unwin, 126 p.
- Taylor (M.) et Kissling (C.), 1983, «Dualisme et segmentation économique dans le système des compagnies aériennes internationales de l'Océanie». *L'Espace géographique*, t. XII, n° 3, p. 173-184.
- Université du Pacifique Sud, 1982, *Réforme foncière en Mélanésie: les îles Salomon*. Suva (Fidji).
- University of Hawaii, 1984, *Atlas of American Samoa*.
- University of Hawaii at Manoa, Department of Geography, 1983, 2th ed., *Atlas of Hawaii*. Honolulu, University of Hawaii Press.
- Vienne (B.), 1984, *Gens de Motlav, idéologie et pratiques sociales dans les îles Banks*. Paris, Musée de l'Homme, Publication de la Société des Océanistes, n° 42, 434 p.
- Ward (R.G.), 1965, *Land use and population in Fiji. A geographical study*. London, H.M.S.O., Department of Technical Cooperation, Overseas Research Publication 9, 309 p, maps.
- Ward (R.G.) & Proctor (eds), 1980, *South Pacific agriculture. choices and constraints. South Pacific agricultural survey 1979*. Manilla, ADB & Canberra, ANU, 525 p.
- Watters (R. F.), 1984 a, «La dépendance sur un atoll gilbertain, l'étude d'Abemama (Kiribati)». *L'Espace géographique*, t. XIII, n° 1, p. 37-48.
- Watters (R. F.), 1984 b, «The village mode of production in MIRAB societies». *Pacific Viewpoint*, n° 25, p. 218-223. □

Collection des «Atlas Reclus»

Atlas du Brésil. Hervé THÉRY, chercheur au CNRS

Textes et légendes trilingues (français, anglais, portugais), 1986, 23x31, 80 p., 100 cartes et fig.
ISBN 2 213 01794 08 (79 F), coédition Fayard/Reclus

Atlas d'Espagne. Robert FERRAS, professeur à l'Université de Montpellier

Textes et légendes trilingues (français, anglais, espagnol), 1986, 23x31, 96 p., 255 cartes et fig. en quadrichromie
ISBN 2 213 01793 X (95 F), coédition Fayard/Reclus

Atlas mondial des zones franches et des paradis fiscaux. Roger BRUNET,

directeur de recherche au CNRS
1986, 23x31, 80 p., 96 cartes, en quadrichromie
ISBN 2 213 01798 0 (120 F), coédition Fayard/Reclus

Atlas de Chine. Pierre GENTELLE, directeur de recherche au CNRS

Textes, commentaires et légendes trilingues (français, anglais, chinois). 1987, 23x31, 112 p., 213 cartes en quadrichromie, bibliogr.
ISBN 2 213 01797 2 (180 F), coédition Fayard/Reclus

Atlas des Iles et Etats du Pacifique. Benoît ANTHEAUME, Joël BONNEMAISON,

directeurs de recherche à l'ORSTOM
1988, 23x31, 128 p., 103 cartes en quadrichromie
ISBN 286600 417 13 5 et 2 86912 021 3 (182 F), coédition G.I.P. Reclus/Publisud

Collection des «Atlas de l'Atlas de France»

Atlas des sports en France. Daniel MATHIEU, maître de conférences à l'Université de Besançon;

Jean PRAICHEUX, maître de conférences à l'Université de Besançon

1987, 23x31, 120 p., 167 cartes en quadrichromie
ISBN 2 213 02007 8 (140 F), coédition Fayard/Reclus

Atlas des pêches et cultures marines en France. Jean CHAUSSADE,

directeur de recherche au CNRS; **Jean-Pierre CORLAY**, maître de conférences à l'Université de Nantes
1988, 23x31, 103 p., 209 cartes en quadrichromie
ISBN 2 86912 019 7 (154 F), édition G.I.P. Reclus

Le premier atlas complet du Pacifique Sud.
 Enfin une approche globale et pourtant détaillée sur un thème brûlant,
 un monde qui bouge, un monde d'enjeux politiques et planétaires, un
 monde qui pourtant, ou pour cela même, continue à faire rêver...

Les différents espaces du « Pacifique » sont définis. Les grands
 problèmes contemporains du Pacifique Sud sont analysés : risques
 naturels, migrations, aide extérieure, ressources disponibles...
 Archipels, îles, Etats, sont présentés tour à tour quel que soit leur
 statut ou leur rang dans l'échelle des nations.

Un Pacifique Sud en images intelligentes, pour en comprendre le
 présent et en construire le devenir.

B. Antheaume et J. Bonnemaison ont longtemps séjourné dans le Pacifique. Ils sont géographes à l'ORSTOM (Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération) et collaborent régulièrement avec le GIP RECLUS dans le cadre de programmes de recherches conjoints.

RESEAUX INSULAIRES DANS LE PACIFIQUE

